BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
C
30
NAPOLI

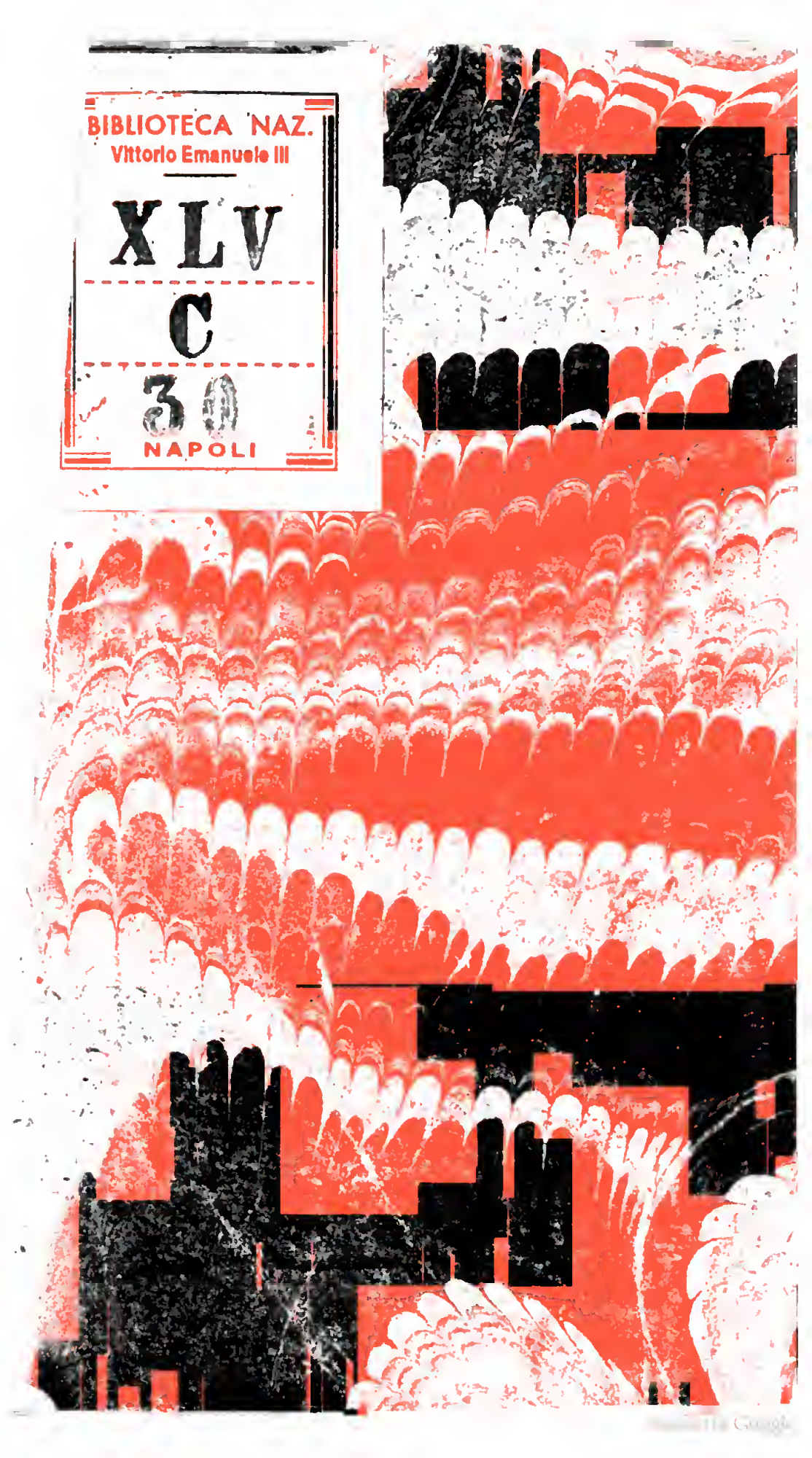

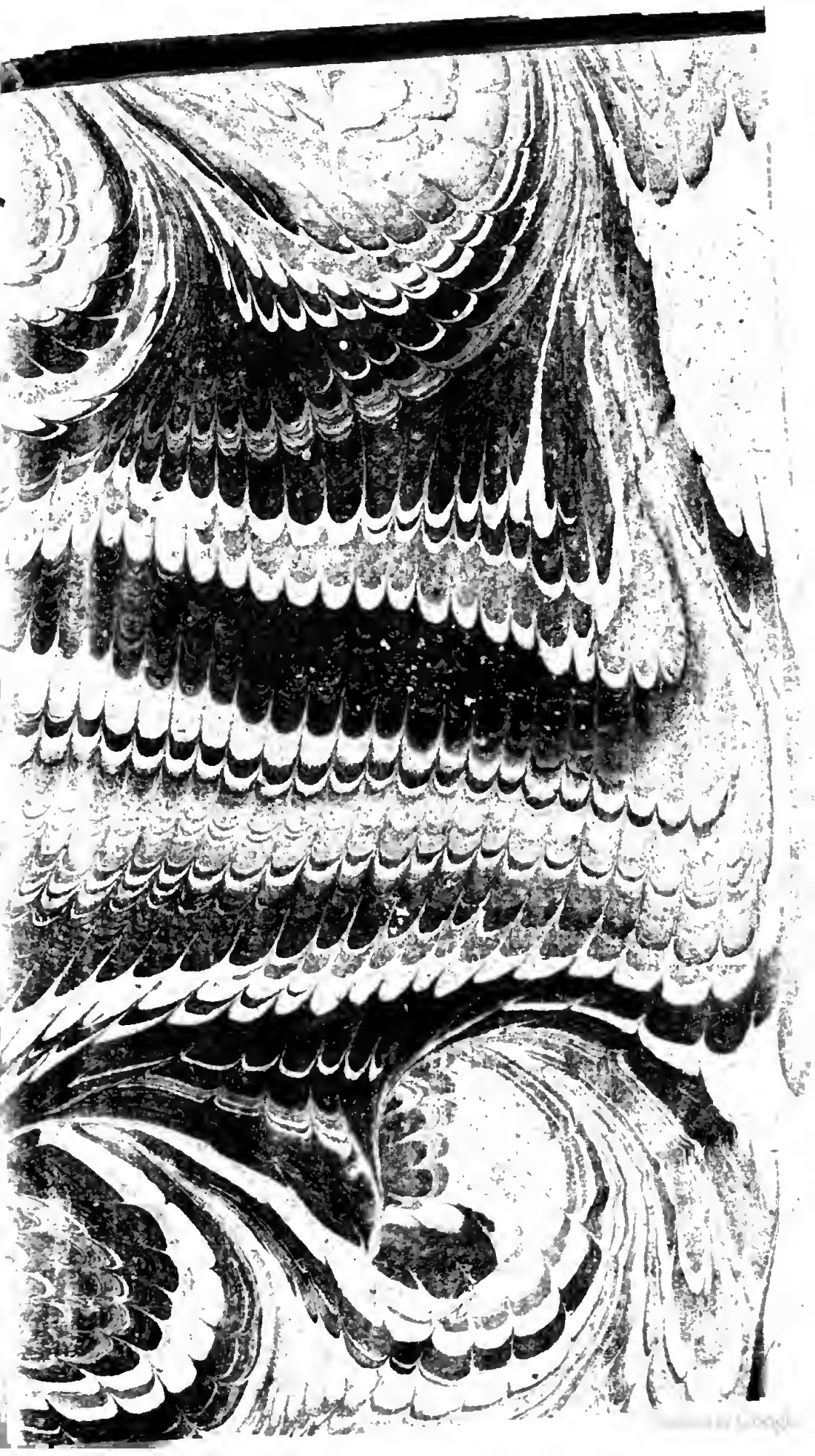

XLVC 30

VOYAGES
DE
Mr. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.

TOME TROISIE'ME,

Contenant le Voyage de PARIS à ISPAHAN.

TROISIEME PARTIE,

Qui comprend le Voyage de TAURIS à ISPAHAN.

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, représentant les Antiquitez & les Choses remarquables du Païs.

A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.

M.DCC.XI.

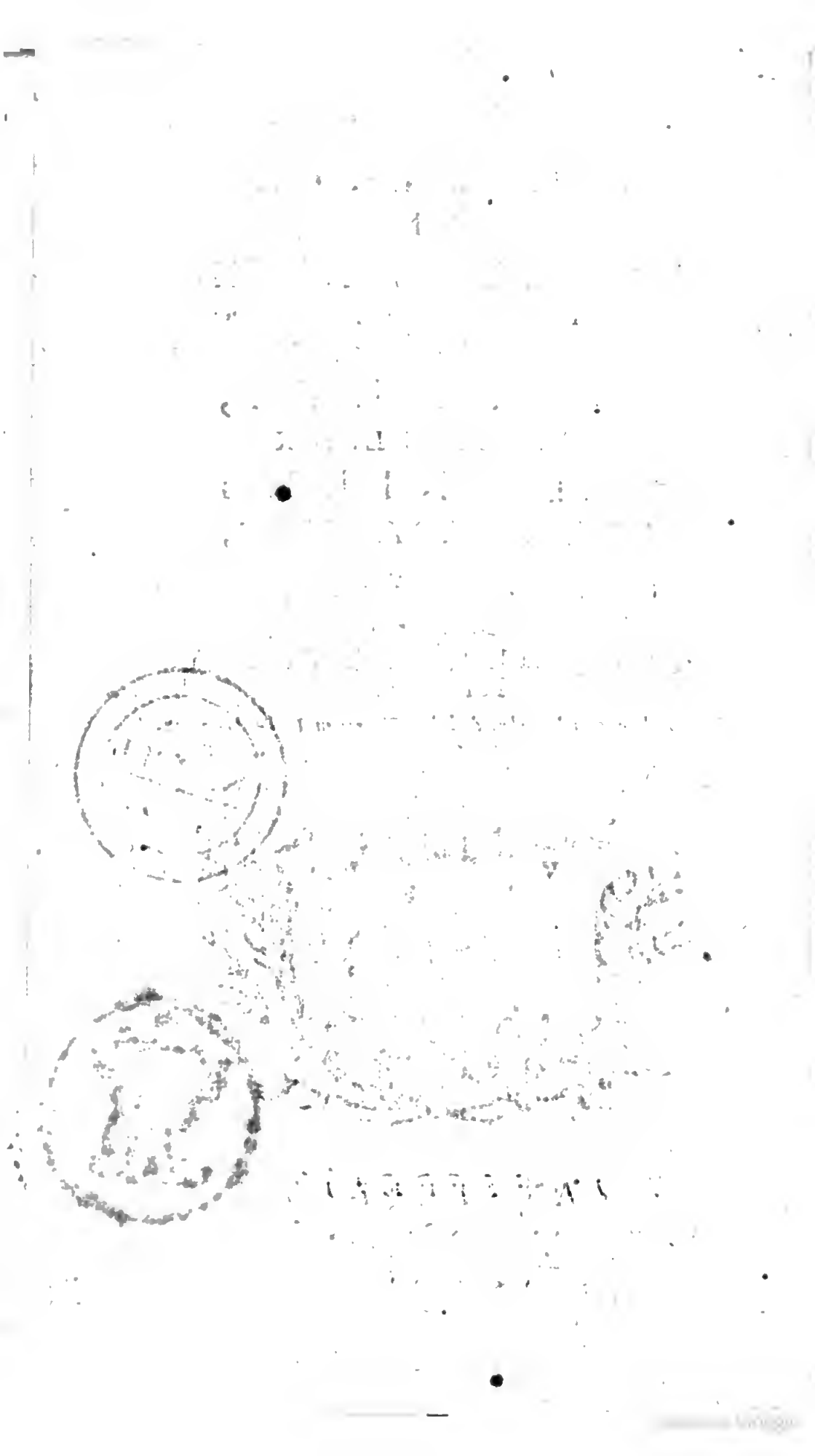

VOYAGE
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN
DE PARIS A ISPAHAN.

LE premier Mai, le Lieutenant du Gouverneur, envoya querir le Superieur des Capuçins, pour ſavoir s'il n'avoit nulle connoiſſance de l'arrivée du Patriarche d'Armenie, dont l'on a parlé, & du lieu où il s'étoit caché. Nous le ſavions bien tous, mais on n'avoit garde de le dire, ſachant à quel deſſein on le cherchoit. C'étoit pour l'arrêter, & pour le remener priſonnier à *Irivan*. Il s'en étoit fui ſix jours auparavant, outré de dépit, & de chagrin, de voir que dans le ſoin que le Gouverneur prenoit pour payer ſes dettes, il n'avoit pas tant en vûe de le tirer d'affaire, que de ſe ménager une groſſe ſomme d'argent. Ce Gouverneur, ſuivant l'ordre de la Cour, dont on a rapporté la teneur, avoit envoyé en pluſieurs endroits autour d'*I-*

rivan, lever ſur les villages Armeniens dequoi payer les dettes du Patriarche. Les gens commis à cette levée avoient uſé de beaucoup de violence dans l'éxecution, ſe faiſant donner en chaque lieu le double de la taxe. Le Patriarche apprenoit tout cela, & le ſouffroit pour le bien qu'il ſe promettoit d'en tirer. Les prémiers deniers étant apportez à *Irivan*, il prétendit les toucher; mais le Gouverneur, bien loin de les lui remettre, n'en voulut donner que la moitié aux gens du Doüannier de Conſtantinople, de maniére que de quarante cinq mille livres qu'on avoit levées pour ſon compte, on n'en vouloit appliquer que vingt trois mille au payement de ſes dettes. Il ſe plaignit de cette injuſtice, & n'en eut point de ſatisfaction. Le Gouverneur lui fit dire qu'il devoit ſe contenter qu'on lui fournit avec le tems dequoi s'acquitter avec le Doüannier de Conſtantinople, & qu'il n'avoit pas à prendre connoiſſance de ce qu'on levoit pour cela. Il ne s'en fût pas inquietté peut-être, ſans les Cris & les Imprécations qu'on faiſoit contre lui. Sa nation s'étoit déchainée contre ſon procédé. Il réſolut de l'appaiſer, & de ſe tirer de l'oppreſſion du Gouverneur d'*Armenie*. Il s'enfuit à deſſein d'aller porter ſes plaintes à la Cour. Le Gouverneur, dès qu'il apprit ſa fuite, envoya des couriers aux Gouverneurs voiſins pour le faire arrêter. Il étoit à *Tauris* quand le Courrier arriva. Les Armeniens de la ville le ſauverent, non pas en le cachant en quelque lieu ſecret ou écarté, mais en faiſant des préſens aux Grands, & comme l'injuſtice que l'on commettoit en ſon affaire étoit d'une no-

to-

torieté publique, on lui facilita les moyens d'aller à *Iſpahan*.

Le 6. *Ruſtan-Bec*, Commiſſaire des guerres, m'envoya donner nouvelles de ſon arrivée. Il avoit appris chez le Gouverneur où il logeoit que j'étois à *Tauris*. Je fus le voir le même jour & renouveller l'amitié que j'avois contractée avec lui à mon premier voyage. Ce Seigneur eſt un des plus beaux eſprits de la Cour, & des plus vaillans du Royaume : Il eſt frere du Gouverneur de *Candahar*, celui qu'on accuſoit du vol de la Caravane des *Indes*, dequoi l'on vient de parler. Son pere étoit Gouverneur de l'*Armenie*. *Abas* ſecond aimoit fort ce *Ruſtan-Bec* à cauſe de ſon Erudition, de ſa Valeur, & de ſa bonne Mine. Il y avoit un an, que le Roi lui avoit donné la commiſſion d'aller en *Azerbeyan*, faire la revûë des troupes & des munitions. Il étoit à la fin de ſa commiſſion, & je ſûs qu'elle lui avoit vallu 35. mille écus. J'eus beaucoup de plaiſir à l'entretenir. Il me fit voir des Cartes de cette Province qu'il avoit nouvellement dreſſées, & m'en promit des copies. Et ayant pris un grand Planiſphere, depuis peu imprimé en *Europe*, il m'y fit remarquer beaucoup de fautes. Je ſoupai avec lui, il ne me laiſſa aller qu'à minuit.

Le 7. il me fit l'honneur de me venir voir, & de paſſer toute l'après dinée dans ma chambre.

Le 8. & les trois jours ſuivans, je retirai de *Tahmas-Bec* & de *Mirzathaer* tout ce qu'ils ne voulurent point acheter, après avoir fait marché de ce qu'ils vouloient avoir. Je ne leur vendis à tous deux que pour mille écus

& ſans profit. J'eus beaucoup de peine à conclure le marché, mais je fus payé dès qu'il eut été arrêté. Ils me mirent en compte, le premier la faveur de ſon Pere auprès du Roi, & l'autre celle de ſes freres & de ſon oncle *Mirza-Sadec* grand Chancelier, & me forcerent à prendre les Lettres de recommandation qu'ils m'offrirent ſur eux, en compenſation du profit que je voulois faire. On ne peut croire les careſſes, la flaterie, l'engageant & agréable procedé avec quoi les Grands en uſent en *Perſe* pour leurs interêts, quelque légers qu'ils ſoient. Ils agiſſent avec une ſi grande apparence de ſincerité, qu'il faut bien connoître le génie du païs & de la Cour pour n'être pas leur Duppe.

Le 13. je fus prendre congé de *Ruſtan-Bec*, qui devoit partir deux jours après pour *Ardevil*. Il me fit la faveur de m'accorder un long entretien ſur la conduite que je devois tenir à *Iſpahan*, pour avoir un heureux ſuccès. Il me donna beaucoup de bons Avis, & des Lettres de recommandation pour ſes Parens, & pour *Coſrou-Can*, Colonel des Mouſquetaires. C'eſt un des plus puiſſans Seigneurs & des plus conſiderez à la Cour. Voici mot-à-mot la Traduction de celle qui étoit pour ce Seigneur.

DIEU.

On mande au plus illuſtre Seigneur de la terre, & on fait ſavoir à ſon cœur très-noble & très-genereux, que le Seigneur Chardin, *Marchand François, la fleur des Chrétiens, qui avoit été envoyé en* Europe *par le feu Roi, lequel a pre-*

preſentement ſa [a] demeure *au Ciel, pour aporter de ce païs de riches Ouvrages de Pierrerie, en eſt revenu depuis quelques jours & vient d'arriver en cette Royale Ville de* Tauris. *L'amitié & la confiance que nous avons autrefois contractée enſemble, l'a porté à me communiquer ſes affaires. Il m'a témoigné qu'à cauſe que le grand Roi, qui l'a envoyé en* Europe, *s'eſt envolé au Royaume des Eſprits, & eſt devenu Citoyen du Paradis, il deſiroit que moi qui ſuis ſon intime ami* [b] *l'*adreſſaſſe *à une perſonne conſiderable par la prudence de la conduite, & par la grandeur de la dignité, & qui ſût rendre parfaitement de bons offices, afin de s'en ſervir d'un Canal pour arriver à la preſence du Roi très-Noble, très-Haut & très-Saint. Il s'eſt auſſi particulierement informé à moi, qui ſuis vôtre Intime, des grandes & royales Qualitez que vous poſſedez, & l'ayant charmé par le recit que je lui en ai fait, il m'a découvert un extrême déſir* d'avoir [c] l'honneur *d'être recommandé à la bonté des* [d] Eſclaves *de V. A. Moi, qui en ſuis le veritable Ami, je le recommande de tout mon cœur à vos Soins glorieux; & tout ce qui concernera ſes affaires & ſes interêts. Il eſpere beaucoup de vôtre Royale faveur, & ſe fait ſûr, que V. A. ayant compris ſes beſoins par la lettre de moi vôtre ſerviteur, Elle fera en ſorte que les bijoux précieux qu'il a aportez auront le bonheur d'aller dans les mains benites du Roi très-noble. Une ſi genereuſe faveur remplira de grandes eſperances cet illuſtre Chrétien & tous les autres Marchands de ſa Nation que le commerce attire en ce St. Royaume.*

[a] Le mot que j'ai traduit par *demeure* ſignifie proprement *Aire d'aigle.* Les Perſans en par-

parlant de leurs Rois défunts ajoûtent d'ordinaire ces mots *Krel-koldachion*, c'eſt-à-dire, *dont le Nid eſt au Ciel.*

[b] Il y a dans l'original *l'envoyaſſe auſervice.* C'eſt une Phraſe du langage Perſan, de dire *mettre un homme au ſervice d'un Grand*, pour dire *le lui recommander ſi fortement, qu'il ait ſes interêts auſſi chers, que s'il étoit ſon Domeſtique.*

[c] Les Perſans, pour dire *avoir l'honneur*, diſent *être Annobli.*

[d] On a déja parlé de cette figure de Rhétorique dont les Perſans ſe ſervent en diſant *les eſclaves d'un Seigneur*, pour ſignifier *le Seigneur même.*

Le 18. je pris congé du Lieutenant du Gouverneur & de *Mirzathaer.* Ils étoient tous deux enſemble. L'un & l'autre eurent la bonté de m'offrir un Conducteur. Je les en remerciai fort humblement, & leur dis que s'ils croyoient que j'en euſſe beſoin pour ma ſûreté, je les ſuppliois d'avoir la bonté de m'en donner. Ils répondirent, que les Paſſeports du Roi que j'avois étoient une ſuffiſante Eſcorte, puiſque je pouvois en les montrant prendre du monde par-tout où je voudrois, autant qu'il me plairoit; que j'étois en païs de ſûreté, & que l'offre qu'ils me faiſoient étoit ſeulement pour témoigner, qu'ils étoient diſpoſez de tout contribuer à mon voyage. Des gens de Qualité qui étoient-là m'ayant dit au même tems, que je n'avois beſoin de perſonne, je me contentai de demander à *Mirzathaer* un Paſſeport pour les Receveurs de Doüannes & des Peages, afin de n'être pas obligé de déployer

ceux

ceux du Roi. Il me le fit auſſi-tôt expédier & le plus honnêtement du monde, comme on le peut voir dans la verſion que voici.

DIEU.

Aujourdhui, ſecond jour du mois de Sefer *le victorieux, l'an* 1084. *Le Seigneur* Chardin, *Marchand, la fleur des Marchands & des* Europeans, *eſt ſur ſon départ pour la Cour. Il eſt chargé d'un merveilleux amas de bijoux précieux, & d'autres raretez, dignes du Seigneur du monde; qu'il a eu ordre d'achetter en ſon païs, & d'apporter aux pieds du trône qui eſt le vrai St. Siége du* [a] Vicaire de Dieu. *On donne cet avis à tous Officiers ſubalternes, Regens, Lieutenants de Roi, Juges civils & criminels, Prevôts de villes & de grands chemins, Receveurs de Droits & de Peages, afin qu'ils ſachent, que cette perſonne eſt de grande conſidération; & qu'en conſéquence d'un ordre d'enhaut, qu'il a en main, il lui faut fournir partout où il ira toutes les choſes dont il aura beſoin, lui donner toute l'aide & tout le ſecours raiſonnable qu'il demandera, & faire ſi bien qu'il arrive avec ſon Train, non ſeulement ſans nul malheur, & nul mécontentement, mais auſſi rempli de ſatisfaction & d'honneur au Palais du très-haut. Il faut auſſi bien prendre garde de ne lui pas faire ſentir de quelque maniére que ce puiſſe être, qu'on a quelque prétention ſur lui pour nuls droits de peage & de doüanne, & s'aſſurer qu'il faut abſolument rendre compte tant de ſa perſonne & de ce qu'il porte, que des moindres dégoûts & mécontentemens qu'on pourroit lui cauſer.*

A côté étoit le Seau, dont la marque eſt un paſſage de l'*Alcoran*, qui ſignifie, *ma Confeſſion de Foi eſt au nom de Dieu, qui eſt mon refuge*, & *de* Machammed *l'Apôtre de Dieu.*

[a] Le mot que j'ai traduit *Vicaire*, eſt *Calife*, & ſignifie proprement *Succeſſeur*. Les premiers Succeſſeurs de *Mahammed* n'avoient point d'autre Titre, & parce que les peuples qui ont ſuivi ſa Loi ont toûjours crû, que Dieu l'avoit établi Roi & Prophete Univerſel, l'avoit créé ſon Vicaire & ſon Lieutenant, & lui avoit donné le droit de gouverner tout le monde au Spirituel & au Temporel, ſes Succeſſeurs ſe ſont entêtez de ces Titres faſtueux; & ont fait croire, qu'ils leur appartenoient par Droit de Succeſſion: Or comme la race des Rois de Perſe qui régne depuis 250 ans prétend tirer ſon origine de *Ali*, Gendre & ſucceſſeur de *Mahammed*, ils s'en ſont attribué les vaines Qualitez & Prérogatives. C'eſt la raiſon de l'épithete *de Vicaire de Dieu* que les Perſans donnent à leurs Rois.

Le 20. *Mirzathaer* m'envoya viſiter par un de ſes domeſtiques, pour ſavoir s'il étoit vrai, que je vouluſſe partir le lendemain ſeul avec mes gens, & pour me dire, que je devois bien m'en donner de garde; que j'attendiſſe compagnie; qu'il y avoit du danger d'aller ſeul alors, ſur tout étant étranger & chargé de beaucoup de bien, parce que c'étoit la ſaiſon que les *Curdes*, les *Sara-nechin*, les *Turcomans*, & tous les autres Bergers, qui habitent en des Tentes à la Campagne, & qui ſont la plûpart Voleurs, quittent les Plaines à cauſe de l'ardeur du Soleil, & vont avec leurs trou-

troupeaux & leurs maiſons chercher dans les montagnes l'ombre & les pâturages. J'étois véritablement réſolu de partir le lendemain, mais je fis réflexion ſur l'avis, & je trouvai qu'en effet je hazarderois trop pour gagner ſept ou huit jours de tems. Je m'imaginai auſſi, que ce Seigneur, en me donnant cet avis, vouloit tacitement ſe tirer d'affaire, & ſe déclarer non reſponſable des mauvaiſes rencontres que je pourrois avoir. Il me vint encore de plus funeſtes penſées dans l'eſprit, tout cela m'obligea à retarder mon départ.

Le 26. il m'envoya donner avis, que le frere du Prévôt des Marchands partoit dans deux jours, que c'étoit un fort honnête Seigneur, & que ſi je voulois avoir ſa compagnie, il me recommanderoit fortement à lui. Je lui fis rendre mille remerciemens du ſouvenir & de l'affection qu'il témoignoit avoir pour moi, & lui fis dire, qu'il ne pouvoit me rendre de meilleur office, que de me mettre en de ſi bonnes mains. Je ſûs le ſoir qu'il l'avoit fait autant bien qu'on le pouvoit deſirer. J'eus une extrême joye de ce ſoin officieux, à cauſe particuliérement qu'il me deſabuſoit des réflexions que j'avois faites, ſur ce qu'il m'avoit envoyé dire deux jours auparavant.

Le 28. je partis de *Tauris* avec ce Seigneur frere du Prevôt des Marchands. C'eſt un de ces Eſclaves du Roi, dont l'on a parlé. Il avoit quatorze Chevaux & dix Valets. Nous fîmes trois lieuës en un païs beau, & uni entre des montagnes, tirant au midi. Nous logeames à *Vaſpinge*, grand bourg de ſix cens maiſons. Quantité de beaux Ruiſſeaux y ſerpen-

tent de tous côtez. Il eſt rempli de Jardins & de Sauſſayes qui ſont toutes de *Peupliers* & de *Tyls*; on les entretient pour s'en ſervir à la ſtructure des Bâtimens.

Le 29. nous fîmes cinq lieuës. Nous paſsâmes d'abord une petite coline, & marchâmes toûjours enſuite par des Plaines admirablement belles, fertiles & couvertes de villages: Celui où nous logeâmes ſe nomme *Agi-agach*. Ces plaines ſont les plus excellens pâturages de la *Medie*, & j'oſe dire du monde. Les plus beaux chevaux de la Province y étoient au vert. Il y en avoit quelque trois mille. C'eſt la coûtume en Perſe, de donner l'herbe aux chevaux, trente cinq ou quarante jours durant, depuis *Avril* juſqu'en *Juin*. Cela les purge, les rafraichit, les engraiſſe, & les renforce. On la leur donne à l'écurie, ou à la Campagne, & l'on ne s'en ſert point durant ce tems, ni quelques jours après. Le reſte de l'Eté on leur mêle l'herbe & la paille coupée fort menu. Voyant ces beaux pâturages, je demandai à ce jeune Seigneur, avec qui j'allois, *s'il y en avoit de meilleurs en* Medie, & *d'auſſi belles & auſſi grandes plaines*. Il me répondit, *qu'il en avoit vû d'auſſi belles vers* Derbent, (c'eſt la Medie Atropatiene) *mais non pas de plus vaſtes*. Ainſi l'on pourroit croire avec aſſez de fondement, que ces plaines ſont l'*Hypopothon* dont parlent les anciens Auteurs, & où ils diſent que les Rois de *Medie* tenoient un Haras de cinquante mille chevaux, & que c'eſt ici auſſi où il faut chercher la plaine de *Nyſe*, ſi célébre par les chevaux *Nyſains*. Le Géographe *Etienne* dit que *Nyſe* étoit dans le païs des *Medes*. Je contai à ce Sei-

Seigneur les particularitez que les Hiſtoires rapportent de ces chevaux, & particuliérement celle que rapporte *Favorin*, que tous les chevaux *Nyſains* étoient *Iſabelles*. Il me dit, *qu'il ne l'avoit jamais lû ni entendu dire*. Je m'en ſuis enquis auſſi durant tout mon voyage à pluſieurs perſonnes d'érudition & de qualité, mais ſans apprendre qu'il y eût aucun endroit dans la *Medie* ni en toute la Perſe, où tous les chevaux naiſſent de couleur *Iſabelle*.

Le 30. nous fîmes ſix lieuës par un chemin aſſez uni, qui ſerpente entre des colines. Après deux heures de marche, nous paſsâmes proche des ruïnes d'une grande ville, qu'on dit qu'il y a eu là autrefois, & qu'*Abas* le Grand acheva de détruire. On voit à gauche du chemin de grands ronds de pierre de taille. Les Perſans diſent, que ces Ronds ou Cercles ſont une marque que les *Caous*, faiſant la guerre en Medie, tinrent conſeil en cet endroit; parce que c'étoit la coûtume de ces peuples, que chaque Officier qui entroit au Conſeil portoit une pierre avec lui pour lui ſervir de ſiége. Les *Caous* ſont des *Geans* Perſans, ainſi nommez de *Kaous* Roi de Perſe, fils de *Cobad*, fils de *Coſrou*, qui ſont des Rois de la ſeconde race dont les Hiſtoires ont été tournées en Fables comme ſont les Romans. *Herodote* raconte quelque choſe de ſemblable d'une armée Perſanne, qui alloit contre les *Scythes*. Il dit que l'armée étant en *Thrace*, *Darius* lui montra un lieu, & commanda que chacun y mît une pierre en paſſant. Ce qui cauſe le plus d'admiration en conſidérant ces pierres, c'eſt qu'il y en a de ſi groſ-

ſes, que huit hommes auroient peine à les remuer, & qu'on n'apperçoit point qu'elles ayent pû être tirées que des montagnes voiſines, qui ſont à ſix lieues. Nous trouvâmes ſur le chemin trois grands & beaux *Caravanſerais*, & logeâmes à un village nommé *Caratchiman*, ſitué au bas d'une coline. Il n'eſt pas ſi grand que *Vaſpinge*, mais il eſt auſſi beau.

Le 31. nôtre traite fut de quatre lieuës par des colines & par des vallées, toutes admirablement belles & fertiles. Nous paſsâmes à mi-chemin, à travers un grand village, plein de Sauſſayes & de jardins, & fort arroſé. On le nomme *Turcman*, parce qu'il y a dans les Campagnes qui l'environnent quantité de troupes de Bergers ainſi nommez. Nous nous arrêtâmes à *Pervaré*, autre village de la grandeur & de la beauté de *Turcman*, & ſitué de même en un fond au bas d'une coline, le long des bords d'un petit fleuve.

Le 1. *Juin* nous fimes deux lieuës en un païs plain, & uni comme celui que nous avions traverſé les jours précedens, & quatre entre des montagnes où le chemin eſt fort rude & fort difficile. Un petit fleuve, mais fort rapide, paſſe au milieu. Il va toûjours en ſerpentant; & l'on eſt obligé de le paſſer pluſieurs fois pour accourcir le chemin. Nous mîmes pied à terre à *Miana*. C'eſt un bourg ſitué au milieu d'une belle & vaſte plaine, entouré de montagnes, qui ſeparent ſur cette route la *Medie* du païs des *Parthes*. C'eſt la raiſon du nom qu'il porte, car *Miané* veut dire proprement *Mitoyen*. Il y a en ce bourg un bureau de *Doüane*, dont les Commis ont

la

la réputation de fort tyranniſer les petites gens qui y paſſent. Ils ſurent qui étoit le Gentilhomme avec qui j'allois, & qui j'étois auſſi, cela leur ôta même la hardieſſe de paroître. Il y a ce bon ordre en Perſe, & preſque dans tout l'Orient, que les Receveurs de toute ſorte de droits, n'ont la permiſſion ni l'autorité de rien demander aux perſonnes de Qualité, à aucun Officier du Roi, quelque petit que ſoit ſon office, ni à un étranger de condition. S'ils avoient l'audace d'en approcher pour s'enquerir ſeulement de ce qu'ils portent, elle ſeroit punie de baſtonnades.

Le 2. nous fûmes tant de tems à guayer le fleuve de *Miana*, à cauſe que le pont étoit rompu, & nous trouvâmes ſi rude la montagne qu'il faut traverſer au-delà, que nous ne pûmes faire que trois lieuës. Ce fleuve eſt à un mille du bourg. Il eſt rapide & large, ſur tout où nous le paſſâmes. On fut plus de deux heures à chercher le guai, & à faire paſſer les chevaux de bagage, qui paſſerent tous bien, graces à Dieu, & cinq heures à traverſer la montagne, qui eſt fort haute & fort roide, & qui fait la ſéparation entre la *Medie* & la *Parthide*. Ces deux grandes Provinces ſont ſeparées par une chaine de montagnes, qui eſt une branche du mont *Taurus*; qui s'étend depuis l'*Europe* juſques à la *Chine*, traverſant, comme l'on a dit, la *Moſcovie*, la *Circaſſie*, la *Mingrelie*, la *Georgie*, le païs des *Parthes*, la *Bactriane*, la Province de *Candahar*, & les *Indes*. Au haut de la montagne nous vîmes ſur une pointe de roche un grand Château ruïné. Les Perſans le nomment *le château de la pucelle*, & diſent qu'*Ard-chir*, l'*Artaxerxès* des

des Grecs le fit bâtir pour ſervir de priſon à une Princeſſe du ſang. *Abas* le Grand le fit ruïner, parce qu'il ſervoit de retraitte à une troupe de Voleurs, qui faiſoient les Souverains dans ces montagnes. On y trouve çà & là de longues chauſſées, que ce grand Prince a fait faire aux endroits difficiles à paſſer durant l'hiver. Au bout de nôtre traitte nous paſſames ſur un beau pont un grand fleuve, nommé *Keſil-heuzé*, c'eſt-à-dire, *fleuve doré*, & logeâmes à *Sémelé*. C'eſt un *Caravanſerai*, bâti proche le pont, pour loger les voyageurs qui ne peuvent paſſer outre.

Ce fleuve de *Keſil-heuzé* eſt plus grand & plus rapide que celui de *Miané*. Il a ſa ſource dans les montagnes de *Dergueſin*, tirant vers la *Medie Apopatiane*, au travers de laquelle il ſe rend dans la Mer Caſpienne, après avoir paſſé par la celébre ville d'*Ardevil*. Il ſert de bornes à la *Medie* & au païs des *Parthes*. On n'a pas de peine à reconnoître, quand on l'a paſſé, qu'on a changé d'air & de païs; car au lieu que la temperature de la *Medie* eſt aſſez humide & nebuleuſe, qu'elle produit beaucoup de vents & de pluyes, & que le terroir du païs eſt fertile de ſoi; quoique quelques anciens Auteurs en ayent autrement écrit; l'air du païs des *Parthes* eſt ſec au dernier degré & c'eſt ce qui fait qu'on n'y voit que rarement durant ſix mois de l'année ni pluyes ni nuages. Le terrain eſt ſablonneux, & la Nature n'y produit rien toute ſeule.

Le païs des *Parthes*, qui a tenu à ſon tour l'Empire de l'Aſie, eſt la plus grande & la premiere Province de la Monarchie Perſane. Elle eſt toute du domaine du Roi, & n'a point

point de Gouverneur, comme la plûpart des autres Provinces. Les Perſans lui donnent pour limites, à l'Orient la Province de *Coraſſon*, qui eſt la *Coromitrene*; au Midi celle de *Fars*, qui eſt la *Perſe* proprement dite; l'*Azerbeïjan*, qui eſt la *Medie*, à l'Occident; le *Guilan*, & le *Mazanderaan*, qui ſont l'*Hyrcanie*, au Septentrion. Cette Province a deux cens lieuës de longueur, & du moins cent cinquante lieuës de largeur. L'air y eſt très-ſec, comme on l'a dit, & le plus ſain du monde preſque par tout. Elle contient plus de montagnes que de païs plain. Ces montagnes ſont nues, & ne produiſent (generalement parlant) que des Chardons & de la Bruiere. Les campagnes ſont fertiles & agréables aux endroits où il y a de l'eau, mais où il n'y en a point la terre ne produit rien du tout. Cette grande Province a plus de quarante villes, ce qui eſt beaucoup en Perſe, qui n'eſt pas un Empire peuplé à proportion de ſon étendue.

Les Orientaux appellent le païs des Parthes *Arak-agem*, c'eſt-à-dire, *Arak-perſienne*, pour la diſtinguer de l'Arabie, qu'ils appellent *Arak-arab*. Ils l'appellent auſſi *Balad-el-gebel*, c'eſt-à-dire, *païs de Montagnes*, à cauſe qu'il y en a beaucoup, comme je le viens de dire. Mon opinion eſt que ces Scythes, de qui les anciens Auteurs ont écrit que les Parthes tirent leur origine, ſont les petits Tartares qui habitent au Septentrion de la Perſe, appellez maintenant *Yuz bes*, & autrefois *Bactriens*; & que cet *Arſace*, dont les hiſtoires Grecques rapportent qu'il fonda l'Empire des Parthes, étoit du païs de *Tamerlan*, de *Halacou*, & de ces autres Princes Tartares, qui ont fait de ſi gran-

grandes & fameuſes conquêtes en Aſie les derniers ſiécles paſſez.

Le 3. nous fîmes quatre lieuës, ſur la même route que nous avions tenuë depuis nôtre départ de *Tauris*, ſavoir, au Midi. Nous allâmes toûjours en beau chemin. Nous avions des montagnes proche de nous à droite & à gauche. Nous logeames à *Sirchàm*. C'eſt un grand Caravanſerai proche de trois ou quatre petits villages. Il eſt ſitué en un terroir fort ſablonneux & fort ſec. Les Commis, qui tirent les droits de la traitte foraine de la Province, y tiennent leur bureau.

Le 4. nous fîmes ſept lieuës par des landes & des ſablons. Le chemin y ſerpente un peu à cauſe de pluſieurs buttes & colines de ſable. Il ne laiſſe pas d'y avoir de côté & d'autre à peu de diſtance d'aſſez belles & fertiles campagnes, & çà & là des villages qui font une belle vûe. Le fleuve de *Zenjan* arroſe toutes ces campagnes. Nous logeâmes à un grand Caravanſerai nommé *Nicbé*, bâti entre cinq grands villages.

Le 5. nôtre traitte fut de ſix lieuës par des chemins plus beaux & moins tortus, & ſur la même route que le jour précedent. Nous logeâmes à *Zerigan*. C'eſt une petite ville qui n'a gueres plus de deux mille maiſons. Elle eſt ſituée en une plaine aſſez étroite, les montagnes qui la renferment n'étant qu'à demi lieuë l'une de l'autre. Le terroir de *Zerigan* eſt aſſez fertile & agreable; l'air y eſt bon & frais en Eté. Les dehors ſont remplis de jardins, & ſont aſſez divertiſſans; mais le dedans n'a rien de beau & de remarquable que de grandes ruïnes.

L'hiſ-

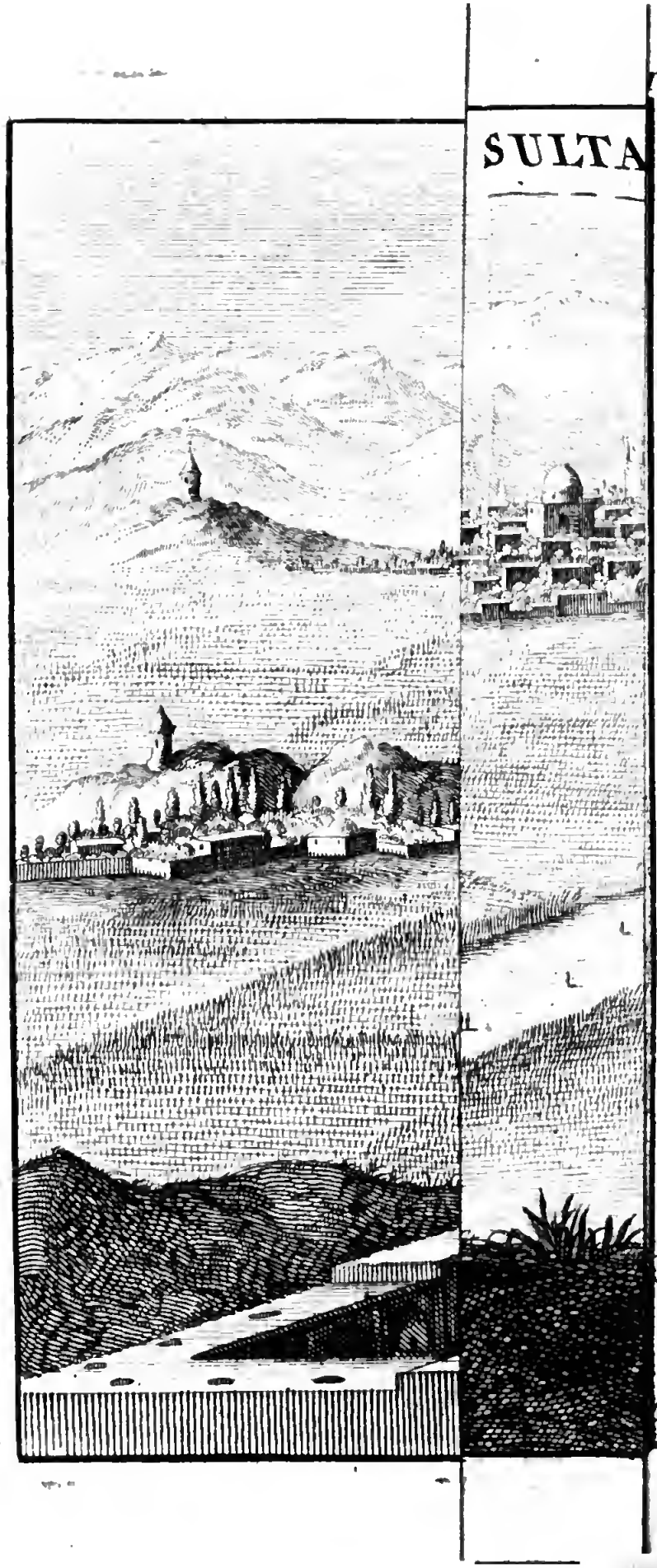
SULTA

L'hiſtoire de Perſe met la fondation de cette ville ſous le régne d'*Ardechir-babécon*, pluſieurs ſiécles avant *Jeſus-Chriſt*. Elle remarque qu'elle étoit de vingt mille maiſons, ce qui paroît aſſez vrai-ſemblable ; car à plus d'un mille aux environs, on voit des ruïnes & des mazures. *Tamerlan* la détruiſit entiérement la premiere fois qu'il y paſſa, mais la ſeconde, ſavoir à ſon retour de Turquie, il en fit rebâtir une partie, ayant appris qu'elle avoit été long-tems floriſſante par les Sciences, & qu'elle avoit produit pluſieurs grands hommes. Elle eſt célébre pour ce ſujet dans les Auteurs Orientaux. Les Tartares & les Turcs, qui ont ravagé la Perſe, depuis *Tamerlan*, l'ont ſaccagée & détruite diverſes fois, & ce n'eſt que depuis le commencement de ce ſiécle qu'on s'eſt mis à la rebâtir.

Le 6. nôtre traitte fut en un païs le plus beau & le plus agréable qu'on puiſſe voir, à travers une belle plaine, où le chemin eſt fort uni & fort droit. Il y a un grand Haras Royal & d'autres du Gouverneur de la Province. On y trouve pluſieurs belles eaux qui coulent de ſource, & qui rendent ce terroir merveilleuſement fertile. On y voit tant de villages, qu'on a peine à les compter, & beaucoup de Sauſſayes, & de jardins, qui forment d'agreables païſages, & des vûes charmantes. Nous mîmes pied à terre après cinq lieuës de marche à un grand Caravanſerai, nommé *Queurqboulag*, qui n'eſt éloigné que d'une grande portée de canon de la ville de *Sultanie*.

Cette ville eſt ſituée au bas d'une montagne, comme on le peut voir dans le profil que j'en donne. Elle paroît de loin fort jolie & bien con-

conſtruite, & fait naître l'envie de la voir de près : mais quand on en approche ce n'eſt plus la même choſe : & elle paroît encore moins belle quand on eſt dedans. Il y a quelques édifices publics conſidérables, pour l'architecture & pour la ſtructure, avec trois mille maiſons. Les gens du païs diſent, que cette ville occupoit autrefois demi-lieuë de terrain du côté d'Occident, plus qu'elle ne fait aujourdhui : & que les Egliſes, les Moſquées & les Tours ruïnées, qu'on voit de ce côté-là à cette diſtance, étoient du corps de la ville. Cela peut bien être vrai, car les Hiſtoires de Perſe aſſurent, qu'elle étoit la Capitale, & la plus grande du Royaume : & il y a peu de villes au monde, où l'on voye de plus vaſtes ruïnes. Il y a beaucoup de vivres & à bon marché. L'air y eſt fort bon, quoi que fort changeant. On remarque qu'en toute ſaiſon il change preſque à toute heure : car le ſoir, la nuit, & le matin, il eſt froid, & durant le jour, il eſt chaud, d'une extrémité à l'autre. *Sultanie* a 36 deg. 18 min. de latitude, & 48 deg. 5 min. de longitude. Un Sultan en a le gouvernement.

Quelques hiſtoires de Perſe portent, que cette ville eſt une des plus anciennes du païs des Parthes, & qu'on n'en ſait point le fondateur. D'autres diſent au contraire, que les premiers fondemens en furent jettez ſous l'aſcendant du Lion, par l'ordre & ſous le régne d'*Ergon-can*, fils d'*Abkei-can*, & petit-fils de *Halacou-can*, & que n'ayant pû être achevée durant ſa vie, ſon fils *Jangou-Sultan* la fit achever, au commencement du 14e ſiécle, & la nomma *Sultanié*, c'eſt-à-dire, *ville Roya-*

Royale ; car *Sultan* ſignifie proprement *Roi*, d'où vient *Seltenet*, qui eſt le terme ordinaire dont les Perſans ſe ſervent pour dire *Royaume* ou *Monarchie*. Les Monarques de l'Aſie, qui ont régné depuis le ſeptiéme ſiécle, ſe faiſoient la plûpart appeller *Sultans*, d'où nous eſt venu le mot de *Souldan*, que nos hiſtoires donnent aux derniers Rois d'Egypte, & les Empereurs de Turquie s'appellent *Sultans*. J'ai pourtant ouï dire à des gens doctes, que cette ville n'avoit été appellée *Sultanié* ou *Royale*, que depuis le tems que les derniers Rois de Perſe, qui ſe faiſoient auſſi appeller *Sultans*, y eurent établi leur demeure. Ce fut *Abas* le Grand qui la tranſporta à *Iſpahan*, à la fin du ſeiziéme ſiécle, ſon Pere *Iſmaël Codabendé*, y étoit mort, & y avoit été enterré proche de cette grande Moſquée qui paroît ſi éminente dans le plan. Si cette ville a été conſtruite des ruïnes de *Tigranocerta*, comme pluſieurs Auteurs modernes de l'Europe l'avancent hardiment, on pourroit dire que le nom qu'elle porte a été formé ſur ſon nom ancien : *Certa* en vieux Perſan ſignifiant *ville*, *Tigranocerta* ne voudroit dire autre choſe que *ville de Tigranes*, qui étoit Roi d'Armenie, comme chacun ſait. Je ne ſai pas cependant comment on peut prendre *Sultanié* pour *Tigranocerta* ; *Tacite* diſant que *Tigranocerta* étoit à 37. milles de *Niſibe*, ville que chacun ſait être dans la Meſopotamie ſur le *Tigre*, à 25. lieuës de *Ninive*. Je le dis encore une fois, la Géographie des anciens Hiſtoriens eſt la plus confuſe du monde ; on ne les peut accorder, & ils étoient fort mal informez. Je ne le dirois pas ſi hardiment, ſi je

ne

ne voyois que les relations modernes font d'auſſi grandes mépriſes en tout ce qu'elles publient, ou ſur des mémoires ou ſur le rapport d'autrui. Il n'y en a point dont je ne puſſe tirer des exemples de cette verité. Cette ville a été pluſieurs fois détruite; la premiere fois par *Cotza Rechid* Roi de Perſe, que nos Hiſtoriographes nomment *Giauſan*, parce qu'elle s'étoit rebellée, & qu'elle avoit pris les armes contre lui; en ſuite par *Tamerlan*; puis par d'autres Princes Turcs & Tartares. Les prédeceſſeurs d'*Iſmaël Sofy* à commencer de l'an 700. de l'*Hegire*, qui répond au 1300. de l'Epoque Chrétienne, y firent quelque tems leur ſéjour, & l'on dit que quelques ſiécles auparavant, les derniers Rois d'Armenie y avoient auſſi tenu leur Cour; & que de leur tems il y avoit plus de quatre cens Egliſes. On en voit pluſieurs de ruïnées, comme je l'ai dit, mais il n'y en a point d'entiere, & il n'y habite nuls Chrétiens.

Le 7. nous fîmes ſix lieuës en un païs encore plus beau que celui qu'on a décrit. On traverſe un village à chaque mille qu'on fait, & l'on en voit une infinité en éloignement entourez de ſauſſayes, & ſeparez par de belles prairies. Celui où nous logeames eſt fort beau & fort grand, dit *Hihié*. Il eſt proche d'un gros bourg entouré de murs & bien peuplé, qu'on nomme *San-cala*: Ce mot abrégé ſignifie, *château de Haſan*.

Le 8. la laſſitude de nos chevaux nous empêcha de paſſer *Ebher*, qui n'eſt qu'à deux lieuës de *Hihié*. Nous les fîmes à travers ces belles & charmantes campagnes, dont l'on a parlé, tirant toûjours droit au Midi. Ce qui rend

rend ces plaines ſi agréables & ſi fertiles, eſt, la quantité d'eaux qui y coulent, & le labour qu'on y fait ; car, comme on l'a dit, le terroir du païs des Parthes eſt de ſoi-même ſec & ſterile, mais par tout où on le peut arroſer on y fait venir tout ce qu'on veut, & on le rend fort beau & fort bon.

Ebber eſt une petite ville, à ne compter que les édifices, car elle n'a pas plus de deux milles cinq cens maiſons, mais elle a tant de jardins, & ces jardins ſont ſi grands, qu'un homme de cheval eſt une demie heure à la traverſer. Un petit fleuve, qui porte le nom de la ville, paſſe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'eſt le même que les Anciens appelloient *Baronthe*. La ſituation en eſt riante & agréable, l'air y eſt fort bon, le terrain abondant en fruits, & en autres vivres. Il y a des bâtimens aſſez bien faits. Les Hôtelleries, les Tavernes, & les places publiques ſont belles pour le lieu. Il y a trois grandes Moſquées. On voit au milieu de la ville les ruïnes d'un château de terre. Elle eſt éloignée de l'Equateur de 36 deg. 45 min. & des Iſles fortunées de 84 deg. 30 min. Cette longitude, & toutes les autres que je marque, ſont priſes des plus nouvelles tables Perſiennes. Un *Darogué*, c'eſt-à-dire, *Preteur* ou *Recteur*, gouverne *Ebber*. Le *Mirtchecarbachy*, (on appelle ainſi le grand Veneur,) a ſes appointemens aſſignez ſur les revenus de cette ville. On appelle ces ſortes d'aſſignations *Tahvil*. On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les Géographes de Perſe diſent, qu'*Ebber* a été bâtie par *Kei-coſrou*, fils de *Siahouch* ; que *Da-*

Darab-keihoni, ou *Darius l'infortuné*, fit commencer le château; que *Skender-roumy*, c'eſt-à-dire *Alexandre le Grand*, le fit achever; & que cette ville a été autant de fois ruïnée & ſaccagée que toutes les autres dont elle eſt proche. Cependant il n'y paroît point à preſent, tant elle a été bien relevée. Ces Geographes remarquent, que cette ville eſt des plus anciennes de la Province. Ce pourroit bien être *Vologoo certa*, ou *Meſſabetha*, ou *Artacana*, dont il eſt ſouvent parlé dans les anciennes hiſtoires de Perſe.

A *Ebher*, on commence à n'entendre plus parler que Perſan dans les villes & à la campagne. Avant que d'arriver-là, le langage vulgaire eſt le Turqueſque, non pas tout à fait comme on le parle en Turquie, mais aſſez peu different. *D'Ebher* juſqu'aux *Indes*, on parle Perſan, plus ou moins purement, ſelon qu'on eſt plus ou moins éloigné de *Chiras*, où eſt la pureté de la langue Perſanne. Ainſi, c'eſt un langage tout-à-fait groſſier & mauvais, dont on ſe ſert à *Ebher*, & aux endroits qui en ſont proche.

Le 9. nous fimes neuf lieuës par ces admirables plaines, où le chemin eſt auſſi beau & auſſi uni, qu'une allée de Jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Après trois lieuës de marche, nous paſſames un gros bourg preſque auſſi grand qu'*Ebher*, nommé *Parſac*. Plus outre nous laiſſames *Casbin* à gauche, à cinq lieuës de nous. Voici la deſcription que j'en dreſſai l'an 1674. dans un ſejour de quatre mois que j'y fis avec la Cour.

Casbin eſt une grande ville, ſituée en une belle plaine à trois lieues du mont *Alouvent*.

Ce

Ce mont, un des plus hauts & des plus renommez de toute la *Perſe*, eſt une branche du mont *Taurus*, qui paſſe par les parties ſeptentrionales de la *Parthie*, comme on l'a dit, & la ſepare de l'*Hyrcanie*. La longueur de cette ville eſt du Septentrion au Midi. Elle a été autrefois ceinte de murs. On en voit encore les ruïnes. A preſent elle eſt ouverte de toutes parts. Elle eſt compoſée de douze mille maiſons. Elle a ſix milles de tour, & cent mille habitans, parmi leſquels il faut compter quarante familles de Chrétiens & cent familles de Juifs, tous très pauvres. Les plus beaux lieux qu'on y voye ſont l'*Hippodrome*, ou carriere pour la courſe des chevaux, qu'on appelle *Maydan-cha*, c'eſt-à-dire, *place Royale*, laquelle eſt longue de 700. pas, & large de 250. & eſt faite ſur le modelle d'*Iſpahan*. Le Palais Royal a ſept portes. La principale s'appelle *Alicapi*, c'eſt-à-dire proprement, *la porte haute* ou *élevée*. Il y a au deſſus une inſcription en Lettres d'or dont voici le ſens. *Que cette triomphante Porte ſoit toûjours ouverte à la bonne fortune, par la vertu de la confeſſion que nous faiſons, qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.* Les jardins du Palais ſont beaux, & bien entretenus, & faits en Echiquier. Le Roi *Tahmas* avoit fait bâtir ce Palais aſſez petit, ſur le plan que lui donna un Architecte Turc. *Abas le Grand* le fit tout changer & l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de Moſquées à *Casbin*. La Cathedrale qu'on appelle *Métchidgiuma*, c'eſt-à-dire, *la Moſquée de la congrégation*, eſt petite. Elle a été fondée par *Haron-Rechid*, *Calife* de *Bagdad l'an* 170. de l'*Hegire*. La Moſquée Roya-

le, qu'on appelle *Metchid-cha*, eſt une des plus grandes & des plus belles de *Perſe*, étant ſituée au bout d'une rue large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du Palais du Roi. Cette Moſquée a été bâtie preſque toute entiére aux dépens de *Tahmas*, & de ſon vivant; ſon pere *Iſmaël* l'avoit fait commencer, mais ſes fondemens n'étoient qu'à rez-de-chauſſée, lorſqu'il mourut. Il n'y a pas d'autre Moſquée conſiderable à *Casbin*. Comme les Perſans font la plûpart, & preſqu'en tout tems, leurs dévotions chez eux, ne croyant pas que les prieres qui ſe font dans les Egliſes, ſoient plus agréables à Dieu que celles que l'on fait chez ſoi, ils ne ſont pas ſi empreſſez à fonder des Mosquées pour ſon ſervice, que des *Caravanſerais* pour l'uſage & pour les beſoins du public. Après les Moſquées, les plus beaux bâtimens publics ſont les *Medrezé*, ou *Colleges*, dont le plus conſiderable eſt celui qui porte le nom de *Califé Sulton*, ſon Fondateur, Grand Vizir de Perſe, il y a cinquante ans. Il y a auſſi en cette ville pluſieurs beaux édifices parmi les *Caravanſerais*, qui ſont les Hôtelleries pupliques. Celui qu'on appelle l'*Hôtellerie Royale* a 250. chambres, un grand baſſin d'eau, avec de grands arbres au milieu de la Cour, & deux portes qui ménent dans la cour par deux rues de boutiques, où l'on vend les plus précieuſes Marchandiſes. Mais ce qui fait le plus grand ornement de *Casbin*, n'eſt ni ces Hôtelleries, ni les Bains, ni les *Bazars*, ou places de Commerce, ni les Cabarets à tabac, à cahvé & à pluſieurs boiſſons fortes, dont les Perſans font débauche; c'eſt un grand nom-

nombre de Palais des Grands de *Perſe*, qu'ils entretiennent de pere en fils, pour les longs ſejours que la Cour Perſane fait en cette ville de tems en tems. Il n'y a pas tant de jardins qu'en la plûpart des autres villes de la Province, parce que le terroir eſt ſablonneux & ſec, & qu'il n'y paſſe qu'un petit ruiſſeau, qui eſt un bras du fleuve *Charoud*, dont l'eau ne ſuffit pas. On fait venir d'autre eau de la montagne, par des Canaux ſoûterrains, qu'ils nomment *Keriſes*. On la reçoit en des caves profondes de trente pieds. Elle eſt fraiche, mais elle eſt peſante & fade. Cette diſette d'eau eſt auſſi cauſe que l'air de *Casbin* eſt peſant, groſſier, & mal ſain, ſur tout en été; ce qui vient de ce que la ville n'ayant point d'eau courante, n'a point d'égoût pour emporter les immondices. On dit que les Perſans ne font pas paſſer à *Casbin* le fleuve *Charoud*, de peur que la ville ne devienne plus belle qu'*Iſpahan*, & que le Roi n'aimât mieux y demeurer. Malgré cette diſette d'eau, la ville jouït d'une grande abondance de vivres, & de toute ſorte de denrées; parce que les campagnes d'alentour qui regorgent d'eaux, abondent par même moyen en bêtail, en grains, & en fruits. Il y croît le plus beau raiſin *de Perſe*. On l'appelle *Chahoni*, c'eſt-à-dire *royal*. Il eſt doré, tranſparent & gros comme une petite olive. On en tranſporte de ſec par tout le Royaume. On en fait du vin le plus violent du monde, & auſſi le plus delicieux, qui eſt épais comme tous les vins de liqueur. Cet excellent raiſin ne croît qu'à de jeunes ceps. On ne les arroſe point, & ils ſont cinq mois d'été en un terrain ſablon-

neux, & ſous un ciel brulant ſans recevoir une goutte d'eau. Quand la vendange eſt faite, on laiſſe aller le bétail dans les vignes pour les brouter, puis on en coupe le plus gros bois, & on ne laiſſe que de jeunes ceps hauts d'environ trois pieds, qu'on n'a pas beſoin, comme on voit, de faire ſoûtenir par des échalas, auſſi ne s'en ſert-on point. Il croît encore force Piſtaches en ce terroir, & l'air y eſt extrémement chaud l'été durant le jour, à cauſe de la haute montagne qui eſt au Septentrion: mais les nuits y ſont alors ſi fraiches en récompenſe, que pour peu qu'on s'y expoſe deshabillé, l'on ne manque point d'en devenir malade. *Casbin* eſt à 85. degrés & 5. minutes de longitude, & à 36. degrés & 35. minutes de latitude.

La plûpart des Chorographes *Europeans*, qui ont traité des villes de *Perſe*, diſent, que *Casbin* eſt l'ancienne *Arſacie*, qu'on appelloit *Europe*, avant que les *Parthes* lui euſſent donné le nom d'*Arſace*, leur premier Empereur. Que c'eſt celle que les Grecs appelloient *Ragea*, & que l'Ecriture Sainte appelle *Ragés de Medie*. Quelques uns ont opinion que c'eſt la *Casbira*, dont parle *Strabon*. Les hiſtoires de *Perſe* ne la font pas ſi ancienne. Celle qui eſt intitulée *Elbeijon*, c'eſt-à-dire, *l'explication*, porte, que *Chapour* fils d'*Ardechir-babecon* l'a fondée, & qu'il lui donna le nom de *Chaepour*, comme qui diroit *la ville du fils du Roi*; Car *Chae*, ſignifie *Roi*, & *pourra* en ancien Perſan veut dire *fils*. De là eſt venu le nom de *Chapour*, que les Auteurs Grecs prononçoient *Sapores*. L'hiſtoire intitulée *Teduiné* dit que cette ville, qui fut nommée *Chaepour*,

pour, n'eſt pas *Casbin*, & qu'elle n'étoit pas bâtie au même lieu où eſt préſentement *Casbin*; mais à trois lieuës au deſſus, vers l'Occident, au confluant de deux fleuves, l'un nommé *Haroud*, dont l'on a parlé, qui vient du mont *Alouvent*, & l'autre appellé *Ebherroud*, c'eſt-à-dire le *fleuve d'Ebher*.

J'ai ouï dire à pluſieurs Perſans de conſideration, qu'il y a là en effet quantité de ruines, & que tous les Auteurs ſont d'accord que deux bourgs, nommez *Sartché*, qui en ſont proche, ont été batis du tems *d'Ardechirbabecon*. Une autre hiſtoire Perſanne, compoſée par un Auteur, nommé *Ambd alla*, porte que le commencement de *Casbin* fut un château, que ce Roi, qu'on vient de nommer, fit bâtir, pour arrêter les courſes des *Deilemites*, qui deſcendoient du mont *Alouvent*, & faiſoient des ravages en tout ce territoire. Que ce château étoit ſitué au même lieu où eſt maintenant la Place Royale de *Casbin*, & qu'il fut ruiné par les Arabes du tems d'*Oſman*, un des premiers Succeſſeurs de *Mahammed*. Preſque toutes les hiſtoires font mention de ce Château, & diſent, qu'après qu'il eut été abatu, on le rebatit plus grand qu'auparavant, & qu'il ſe forma un gros bourg tout alentour. *Mouſaelhady-billa*, fils de *Mahamed Mehdy*, *Caliſe* de *Bagdad*, le fit ceindre de murs l'an 170. de l'Hegire, & fit batir à mille pas de diſtance une petite ville, qu'on nomma de ſon nom *Medine-mouſſi*. Un grand quartier de *Casbin* porte encore ce nom. *Moubarec-yuzbec*, affranchy du *Caliſe* qui avoit le gouvernement de la province, & à qui l'ouvrage avoit été recommandé, en fit bâtir un

autre à pareille diſtance, & le nomma *Moubarekie*, pour la conſervation de ſon nom. Les Perſans quelque tems après appellerent cette ville *Moubarecabad*. *Moubarec* ſignifie, *benit*, & *abad*, *habitation*.

Haron-Rechid, frere & Succeſſeur de *Mouſa elhady*, joignit ces trois petites villes en une par quantité de beaux batimens qu'il fit conſtruire dans le vuide, mit une groſſe garniſon dedans, & ordonna qu'on entourât de murs & de fortifications toute la place. On commença d'y travailler l'an 190. de l'*Hegire*. *Haron* avoit deſſein d'en faire un rampart contre les *Hircaniens* & les *Deilemites*, & un magazin d'armes pour la guerre qu'il méditoit de porter en *Iberie*, & tout enſemble un lieu de commerce. Mais étant mort peu après l'entrepriſe, & avant que d'en voir la fin, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245. ſous le régne du *Calife Muktadis-billa-Mouſa*, fils de *Nuſa*, qui avoit ſecoué le joug de ce Pontife, & uſurpé l'autorité Royale dans la *Perſe*, fit achever ces murs & ces fortifications, & donna à la ville le nom de *Casbin* ou *Caſvin*, car on prononce ce nom tantôt par *b* tantôt par *v*, d'un mot qui ſignifie *châtiment* ou *peine*; parce qu'il faiſoit empriſonner dans le château qui y étoit tous les Grands qu'il vouloit punir. On donne une autre raiſon de cette dénomination, ſavoir, que cette ville étoit un *lieu d'exil*. *Acembeg*, Auteur *Armenien*, eſt d'un avis different, car il tient que la ville de *Casbin* a été ainſi nommée du Roi *Casbin*.

L'an 364. une partie de la muraille de la ville étant tombée, *Saheb Calife Iſmael*, premier

mier Miniſtre de *Alié-Fecre-deulet* Roi de *Perſe*, fit relever ce qui s'étoit ruiné; & des guerres civiles l'ayant détruite depuis preſque toute entiere, *Emer Cherifabou-ali Jafer*, eut ſoin de ſon rétabliſſement, & y fit travailler l'an 411. avec tant d'application qu'il n'y paroiſſoit plus de ruines deux ans après. L'hiſtoire de *Casbin* fait mention de deux autres furieux deſaſtres, qui lui ſont arrivez par des tremblemens de terre. Le premier l'an 460. qui renverſa tous les murs & un tiers des édifices. *Kehnon* Prince de la race des *Seljouge* les fit reparer trois ans après, ſous l'aſcendant de *Gemini*. Le ſecond tremblement, qui ne fit pas tant de mal que le premier, arriva l'an 562. *Mahamed* fils d'*Abdalla-elmegaré* régnoit alors au païs des *Parthes*, & faiſoit ſa reſidence proche de *Casbin*. Il s'y tranſporta pour voir les domages du tremblement, & pour les réparer. Et parce que les murailles, qui n'étoient que de terre, ne lui ſemblerent pas aſſez belles ni aſſez fortes pour une ſi grande ville, il fit abatre ce que le tremblement en avoit épargné, & en fit faire de Brique rouge. Ces murs avoient cent mille & trois-cens pas d'enceinte, & étoient renforcez de Tours à chaque cinq cens pas. Les Tartares & les Turcs ont ruiné entierement ces tours & ces murailles à diverſes reprifes, & celles qu'on avoit rebaties en leur place, à meſure que quelque nouveau ravage les détruiſoit. On en voit les ruines, comme je l'ai dit.

Après tout, *Casbin* s'eſt rétablie, comme l'on voit, & depuis plus de trois cens ans elle jouït de la paix & de l'abondance par l'a-

vantage de ſa ſituation, qui la rend ſi propre pour lier le commerce de l'*Hyrcanie*, de l'*Iberie*, & de la *Medie*, avec les Provinces meridionales du Royaume. L'an 955. de l'*Hegire*, le Roi *Tahmas*, deſeſperant de défendre *Tauris* contre le grand *Soliman*, ſe retira à *Casbin*, & fit de cette ville la Capitale du Royaume. Il la trouvoit commode en toute ſaiſon. Il y paſſoit l'hiver; l'été il ſe retiroit à trois ou quatre lieues à la Campagne, & le paſſoit d'ordinaire ſous des tentes au pied du mont *Alouvent*, où il y a beaucoup de lieux frais, d'eaux, & d'ombrage. Ses ſucceſſeurs ont paſſé leur vie de la même ſorte, juſques à *Abas* le Grand, qui dès la premiére année de ſon régne transfera la Cour à *Iſpahan*. On allegue diverſes raiſons de ce changement. Les uns l'attribuent à l'air de *Casbin*, que Sa Majeſté, diſent-ils, ne trouvoit pas bon; d'autres aſſurent qu'il fut épouvanté de ce que lui firent ſavoir les Aſtrologues, que les aſtres le menaçoient de pluſieurs malheurs s'il demeuroit en cette ville. D'autres veulent, qu'il le fit pour executer mieux le deſſein qu'il avoit de bâtir une nouvelle ville, s'étant mis en tête, que c'étoit un plus ſûr moyen pour éterniſer ſa mémoire, que toutes les grandes actions qu'il faiſoit. Mais ce qui eſt plus vraiſemblable, c'eſt ce que j'ai ouï dire à un Seigneur, qui a été fort aimé de ce grand Roi, que dès qu'il eût conçû le deſſein des grandes conquêtes, qu'il executa ſi glorieuſement vers l'Orient & vers le Midi, il quitta *Casbin* pour *Iſpahan*, afin d'être plus proche des païs qu'il vouloit conquerir.

Quoi qu'il en ſoit, cette ville eſt bien déchuë,

chuë, depuis que la Cour s'en eſt retirée, & qu'elle a perdu tout ce qui accompagne la pompe d'une grande Cour. Les ſucceſſeurs d'*Abas* y ont été faire de tems en tems des ſéjours d'une ou de deux années de ſuite. Le feu Roi étoit en chemin pour y aller quand il mourut. La ville l'en avoit fait ſolliciter par des préſens & des requêtes; & elle eut tant de joye d'apprendre que S. M. y venoit, qu'elle donna trois cens *Tomans* de Préſent, (ce ſont treize cens piſtoles,) à l'Officier qui lui en apporta le *monch da louc*, c'eſt-à-dire, *la bonne nouvelle*. Le principal avantage qui lui revient du ſéjour de la Cour, eſt la conſommation d'une infinité de denrées que le païs produit, & dont il n'y a point de tranſport, les Provinces voiſines n'en ayant nul beſoin.

Outre tout ce que l'on a dit qui rend *Casbin* une ville illuſtre, il ne faut pas oublier qu'il en eſt ſorti pluſieurs Auteurs célébres; entr'autres *Locman*, fameux pour les *Fables* qu'il a compoſées, & qui reſſemblent ſi fort à celles d'*Eſope*, que de doctes Auteurs tiennent que c'eſt un même livre. Le Gouverneur de cette ville a titre de *Darogué*. On y en met un nouveau tous les deux ans. Il tire chaque année ſix cens Tomans de ce gouvernement, c'eſt neuf mille écus. On donne à cette ville dans les Actes juridiques, le ſurnom de *Da-rel-ſeltenet*, c'eſt-à-dire, *ſiége de la Royauté*; parce que les Rois de *Perſe*, qui ont régné le 15 & le 16 ſiécle y faiſoient leur réſidence, comme on l'a dit. On lui donne auſſi l'épithete de *Gemel-abad*, c'eſt-à-dire, *la belle*, ou la *glorieuſe ville*.

Nôtre traite s'acheva à *Kiaré*, bourg gros de cinq*cens maiſons. Il y a au milieu un Château de terre ſitué ſur une éminence, & à demi ruïné. C'eſt un reſte des lieux forts de ce païs, qui furent abatus dans le 13 ſiécle. Les invaſions étoient ſi fréquentes & ſi ſubites, & les guerres civiles ſi longues & ſi animées, qu'il falloit ſe fortifier par-tout, & ſe défendre de toute ſorte de gens. On voit de pareils châteaux preſque dans tous les bourgs, &. dans les grands villages du reſſort de *Casbin*.

Le 10. nous ne fîmes que quatre lieuës, en un païs uni & agréable, comme les jours précédens, continuant d'aller droit au midi. Nôtre maniére de voyager étoit telle, particuliérement depuis *Miané*, qui eſt aux confins de la *Medie*. Nous partions toûjours le ſoir une heure ou deux avant le Soleil couché plus ou moins, ſelon la traite que nous avions à faire. Nous achevions les traites de cinq ou ſix lieuës à minuit, ou environ. Les grandes de huit à neuf lieuës nous tenoient preſque toute la nuit. On voyage généralement ainſi dans tout l'Orient durant le beau tems, pour être à couvert de l'ardeur du Soleil, qui accableroit à la Campagne les hommes & les animaux. La nuit on marche plus vîte, on eſt plus diſpos, les valets vont à pied de tems en tems ſans peine, & les maîtres même ſont bien-aiſes d'y aller un peu, pour diſſiper le ſommeil & de petits ſaiſiſſemens de froid, que la fraicheur de l'air cauſe. Tout cela ſoulage les chevaux. Quand on eſt arrivé on ſe met au lit, & on regagne ſur le jour pour dormir, ce que l'on avoit perdu la nuit. Un au-

autre avantage qu'il y a à voyager de nuit eſt, que les bêtes de charge ſe repoſent tout le tems que la chaleur & les mouches les incommodent, & qu'ils ſont bien mieux penſez, les valets voyant plus clair à les ſoigner. De plus on trouve plus aiſément durant le jour ce qu'il faut pour les hommes & pour les chevaux. Les hôtes des *Caravanſerais*, qui ont dormi preſque toute la nuit, parce qu'alors ils n'étoient pas employez, ſont debout & prêts à tout ce qu'on leur commande. La premiére choſe que font les Pallefreniers en arrivant eſt de promener les chevaux; on leur met après la couverture, & on leur lâche la ſangle. Au bout d'une heure ou deux, on leur donne à manger, & les Pallefreniers ſe mettent à dormir. Tout le monde ſe leve à neuf ou dix heures, & l'on fait un léger répas. Les valets d'étable penſent les chevaux enſuite, & le Cuiſinier aprête à manger. Le Maître cependant, ou répoſe de nouveau, ou s'occupe à autre choſe. A quatre heures, on donne l'orge, car en tout l'Orient on ne nourrit point les chevaux d'avoine, & l'on ſelle à même tems on ſert le ſoupé. Pendant que le Maître ſoupe, le Cuiſinier nettoye la batterie, & le Valet de chambre ferme les *maſras*. C'eſt une maniére de porte-manteau, où l'on met le lit & les habits, auſſi proprement que dans un coffre. Un cheval en porte deux. Les Domeſtiques ſoupent enſuite, & pendant cela, le Maître s'habille & ſe botte. Dès que les valets ont mangé, ce qui eſt bien-tôt fait parmi les *Aſiatiques*, le Cuiſinier enferme la vaiſſelle, le Pallefrenier va tirer la ſangle & brider, les autres plient les tapis

pis & font le reſte des choſes qui ſont de leur devoir. On charge après, & l'on s'en va. Ceux qui n'ont pas vû l'Orient auront peine à croire la commodité avec laquelle toute ſorte de gens y voyagent. Elle eſt grande néanmoins, quoique pour ainſi dire, on porte toute une maiſon avec ſoi. La raiſon en eſt, que les valets ayant chacun leur emploi ſéparé, tout ſe trouve fait en un inſtant. Comme il n'y a non plus de Tavernes que d'Hôtelleries, ſur les grands chemins, on porte toûjours avec ſoi dequoi boire & manger, lorſque l'on en a envie, & cela ſe fait auſſi fort commodément dans de petits coffres que l'on appelle *yactan*. Ce ſont des boëtes de bois, carrées, de dix-huit pouces de diametre, & de vingt à vingt deux pouces de profondeur, doublées de feutre, ou de drap par dehors, & de cuir par dedans. Elles tiennent l'une à l'autre comme les beſaces que l'on porte en croupe, & l'on les paſſe ſur la ſelle, ſans que cela empêche l'homme d'être aſſis deſſus à ſon aiſe. On enferme d'un côté du linge & d'autres utenciles de table & tout ce qu'on veut à manger. De l'autre on met du Caffé, du Sorbet, des Liqueurs, de la glace, & tout ce que l'on veut auſſi; & comme l'on ne trouve pas en tous lieux de bonne eau à boire le long du chemin, ce même homme qui a le ſoin du *yactan*, en porte dans un outre long pendu ſous le ventre du cheval, d'où on la tire fort fraiche, ſur tout la nuit & le matin.

Nous logeâmes à *Segs-abad*. Ce nom ſignifie, *l'habitation des chiens*. C'eſt un bourg grand, comme *Kiaré*. Il eſt au milieu d'une belle

belle plaine, où il y a quantité de villages. A *Segs-abad*, ni à *Kiaré* l'on ne trouve point de *Caravanſerais:* mais il y a en chacun quinze ou vingt grandes maiſons, que les proprietaires tiennent ouvertes pour le logement des paſſans, & qu'ils entretiennent plus nettes que les *Caravanſerais*. On y eſt auſſi beaucoup mieux accommodé, mais il en coute plus, parce que l'hôte n'oſant demander de loüage, ni ſa peine, ce qui n'eſt pas la coûtume, il s'en fait payer ſur le fourrage & les denrées qu'il fournit à ſes hôtes, qu'il leur vend à diſcretion, au lieu que dans les *Caravanſerais* tout eſt taxé.

Le 11. nôtre traite fut de huit lieuës. Nous fîmes les deux premiéres entre des bûtes & des colines, où le chemin eſt raboteux & mal-uni; les autres en une belle plaine, couverte de villages par-tout, & la plûpart labourée. On dit, que c'eſt celle où ſe donna la bataille entre *Luculle* & *Mithridate*, & que la défaite de *Craſſus* a encore rendue ſi célébre dans l'Hiſtoire Romaine. Nous mimes pied à terre à un *Caravanſerai*, nommé *Koskeirou*, un des grands & des beaux qu'on ait jamais bâtis en *Perſe*. Il y a tout joignant deux jardins, deux cîternes, un bain, & un petit canal, qui en dépendent. C'eſt une charité de la principale femme d'*Abas* le grand. Elle fonda ce lieu avec un revenu de mille livres pour les gages de quatre valets, qui logeroient dans le *Caravanſerai*, afin de le tenir net & de ſervir les paſſans: mais ces mille livres ont été diverties à d'autres uſages par l'avarice des Curateurs. C'eſt ce qui fait, que le *Caravanſerai* eſt fort ſale preſque par-tout, & que l'or-

dure le ruïne. Il a couté, dit-on, quatre mille Tomans à bâtir, c'eſt cent quatre vingts mille livres. La *Perſe* a çà & là des ponts, des chauſſées, des hôpitaux, des *Caravanſerais*, qui ſont des profuſions de cette charitable Princeſſe. Elles ont rendu ſon nom célébre; & ſi l'on en croit la voix publique, elle a dépenſé cent mille Tomans à ces œuvres pies, c'eſt quatre millions & demi. Elle s'appelloit *Heinab Begum.*

Le 12. nous fîmes huit lieuës, trois en la belle plaine où eſt *Koskeirou*, & cinq en un païs enfoncé, où le chemin eſt un peu tortu & rabôteux. Nous arrivâmes deux heures avant jour à *Sava*, & logeâmes au fauxbourg qui eſt ſur le grand chemin.

Sava eſt une grande ville, ſituée dans une plaine ſablonneuſe & ſterile, à la vûe du mont *Alouvent*. Elle a deux milles de tour, & eſt ceinte de murs, mais elle n'eſt gueres peuplée, & horſmis le cœur de la ville le reſte ſe ruïne, faute d'être habité. Les murs auſſi ſont mal entretenus, & il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruïnes de pluſieurs grands édifices le montrent. Il y paſſe un petit fleuve & quantité de canaux. Son terroir eſt ſec & ſablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. Il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on y reſpire eſt échauffé & aſſez mal ſain, ſa latitude eſt de 35 deg. 50 min. ſa longitude de 85 degrez. Un *Derogué* en eſt Gouverneur.

Les Hiſtoires de *Perſe* diſent unanimement, que toute la plaine de *Sava* étoit autrefois un marais ou lac ſalé, pareil à cette plaine qu'on ap-

appelle *la mer de ſel*, qui n'eſt qu'à vingt lieuës de cette ville en tirant à l'Orient, & que l'on traverſe ſur une chauſſée de trente lieuës, en allant d'*Iſpahan* en *Hyrcanie* : mais ces Hiſtoires ne ſont pas d'accord du tems que ce marais fut deſſeiché. Les unes portent fabuleuſement que ce fut la nuit que nâquit *Mahamed*; Les autres que ce fut *Haly* ſon gendre, qui en fit miraculeuſement écouler les eaux. Celles-ci ajoûtent, qu'il fit ce miracle ſans venir ſur le lieu, en prononçant ſeulement une parole, & qu'il le fit à la conſidération des habitans de *Com*, qui tenoient ſon parti contre le beaupere de *Mahamed*. Elles diſent auſſi, que ce peuple, pour conſerver la mémoire d'un ſi rare événement, bâtit une ville au milieu de ce marais deſſéché, & en poſa la premiére pierre ſous l'aſcendant de *Gemini*. Les peuples du Septentrion la ruïnerent au 4. ſiécle du Mahometiſme. *Coja-ſehid-el-din* fils de *Melec-Cheref-el-din-Sauvegi* la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant ſa deſtruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. Quelque tems après, *Cojé-chems-eldin* la fit agrandir du côté du Nord, y fit conduire l'eau par dix canaux, & y fit bâtir une grande Moſquée à la partie Occidentale, ſur le plan de celle que *Saied-eshac* fils d'*Imam-Mouſa Cazem* y avoit fait conſtruire pluſieurs ſiécles auparavant. Tout joignant cette Moſquée eſt un ſuperbe tombeau de *Bercordar bec*, Grand Maître de l'Artillerie de *Perſe*, qui mourut d'hydropiſie en cette ville il y a dix ans.

Vis-à-vis *Sava*, à l'Occident, à quatre lieuës, eſt un pelerinage fameux par la dévo-

tion

tion des Perſans. Ils l'appellent *Echmouil*, c'eſt-à-dire *Samuel*, & ils croyent que ce Prophete y a été enterré. On a bâti ſur ſon tombeau un beau Mauſolée au milieu d'une Moſquée magnifique. A l'oppoſite, ſavoir au Levant, à neuf lieues de la ville, ſous un même parallele, on voit çà & là des veſtiges de la célébre ville de *Rey*, la plus grande ville de l'*Aſie*. Les merveilles que l'on en raconte ſont incroyables, néanmoins elles ſont généralement aſſurées par tous les Hiſtoriens, & par quelques uns comme par des témoins oculaires. La Géographie *Perſane* porte, que du tems du *Calife Mehdy-billa-abou Mahamed-Davanick*, qui vivoit au neuviéme ſiécle du Chriſtianiſme, la ville de *Rey* étoit diviſée en 96. quartiers, dont chacun avoit 46. ruës, chaque rue 400. maiſons, & 10. Moſquées; Qu'il y avoit de plus dans la ville 6400. colleges, 16600. bains, 15000. tours de Moſquées, 12000. moulins, 1700. canaux, 13000. Caravanſerais. Je n'oſe inſerer le nombre des maiſons, ne pouvant pas croire qu'il y eût ſeulement la moitié autant d'hommes, & cependant nôtre Géographie eſt en cela ſoutenue de tous les Auteurs Orientaux. Les Auteurs Arabes affirment auſſi, qu'au troiſiéme ſiécle du Mahometiſme, qui eſt juſtement le même tems, *Rey* étoit la ville de l'Aſie la plus peuplée; & qu'on tenoit, qu'après *Babylone*, jamais ville n'avoit été ſi conſiderable, ſoit en nombre d'habitans, ſoit en richeſſes & en biens. Delà lui ſont venus les titres ſuperbes qu'elle a dans les Hiſtoires de *premiere des villes*, d'*Epouſe du monde*, de *Porte des portes de la terre*, & de *Marché de l'Uni-*

l'Univers. L'origine de *Rey* n'eſt pas moins conſiderable. La Chronique des *Mages* en fait *Chus*, petit-fils de *Noé*, fondateur. Elle ajoûte qu'il en poſa la premiere pierre ſous l'aſcendant du *Scorpion.* La commune opinion eſt, qu'elle a été fondée par *Houcheingpichdadi*, comme qui diroit *premier Juſticier.* Les Orientaux donnent ce nom à tous les Rois de Perſe de la premiere race, parce qu'ils furent les premiers Gouverneurs & Legiſlateurs dont ils ayent eu connoiſſance. *Houcheing* étoit le ſecond Roi de cette race. *Manoutcher*, cinquiéme Roi après *Houcheing*, l'agrandit conſiderablement. Elle ſubſiſta en ſa ſplendeur juſqu'aux conquêtes des premiers Mahometans, qui la détruiſirent. *Mehdy billa*, ſurnommé *Manſour*, ou *le Victorieux*, troiſiéme Calife de Babylone, la releva plus grande, & plus peuplée qu'auparavant, & ce fut ſous ſes ſucceſſeurs qu'elle parvint à cette puiſſance dont nous avons parlé. Sa derniere ruïne arriva par des guerres civiles, au tems que les Tartares étendirent leurs incurſions dans le païs des Parthes. La Religion Mahometane étoit alors diviſée en Sectes comme elle l'a toûjours été. Celle des *Chia*, qui étoit celle des Perſans, & celle des *Sunnis*, que les Turcs ſuivent, partageoient le païs. Ces deux partis ſe firent la guerre ſoixante ans durant, & la Secte des *Chia* ayant ſuccombé, à cauſe du ſecours des petits Tartares, qui ſont *Sunnis*, la Secte victorieuſe ſe partagea en deux autres opinions, qu'on appelle du nom de leurs auteurs, *Chafai*, & *Hanifei*, qui ſont encore aujourdhui en vigueur parmi tous les Mahometans *Sunnis.* Ces guerres,

res, jointes aux incurſions des Tartares, détruiſirent la puiſſante & fameuſe *Rey*, & la reduiſirent à rien, avant la fin du ſixiéme ſiécle de l'époque Mahometane. Soixante ans après *Facre-eddin*, Prince Parthe, ayant fait la paix avec *Cazan-Can*, Roi de Perſe, de la race des Tartares, eſſaya de rebâtir cette malheureuſe ville, mais il n'en pût venir à bout. *Ptolomée* l'appelle *Raquaja*; les autres Auteurs Grecs l'appellent, comme lui, de noms qui paroiſſent formez ſur celui de *Rey*. Sa latitude eſt de 35 deg. 35 min. & ſa longitude de 76 deg. 20 minutes. Le terroir en eſt fertile & agréable, & produit beaucoup de bons fruits. L'air en eſt mal ſain, il jaunit la peau, & il donne la fiévre, & cependant on dit que le monde y vivoit auſſi long-tems qu'ailleurs. Cela eſt merveilleux & donna lieu à ce Diſtique Perſan, *J'ai vû en ſonge l'ange de la mort nud en chemiſe, qui s'enfuyoit de* Rey *au point du jour, crainte du mauvais air.*

Cette ville a produit beaucoup de ſavans hommes, & a renfermé dans ſon ſein durant pluſieurs ſiécles les plus grandes richeſſes de l'Orient. On dit que durant ſa ſplendeur cent lampes de toute ſorte de metaux éclairoient toute la nuit pluſieurs petites Moſquées & 500. les plus grandes.

Le 13. nous fîmes ſix lieues en un pays beau & uni. Le chemin y ſerpente à cauſe du fleuve, qui y ſerpente auſſi, & des canaux qu'on conduit en divers endroits de la plaine pour arroſer la terre. Nous paſſâmes un grand pont & pluſieurs petits, & logeames en un grand Caravanſerai, bâti en raſe campagne proche de quatre autres plus petits. On le nom-

nomme *Jafer-abad*, c'eſt-à-dire, *l'habitation de Jafer*, du nom d'un grand Seigneur de Perſe, qui a fait bâtir les premieres hôtelleries qu'il y a eu en ce lieu.

Le 14. nous fîmes cinq lieues dans la plaine dont l'on a parlé. Nous paſſâmes à michemin le long d'un petit mont nommé *Couh-teliſme*. *Couh* ſignifie *montagne*, *teliſme* eſt ce que nous diſons *taliſman*. Ce mont a quelque choſe de fort particulier en ſoi, que je n'avois pû croire juſqu'à ce jour. C'eſt qu'à méſure qu'on s'en approche, il montre une nouvelle forme, & paroît d'une grandeur, & d'une figure differente. Le ſommet, ou la pointe eſt toûjours en face, & l'on diroit qu'elle tourne de même côté, & à meſure qu'on ſe tourne pour la regarder. J'ai regardé ce mont de toutes parts avec le même ſuccès. Cet enchantement naturel peut venir, à mon avis, des diverſes vûes & perſpectives ſur leſquelles on regarde ce petit mont, la nature y ayant fait quelque choſe d'approchant à ce qu'on voit en ces Tableaux ingenieux, qui preſentent divers objets à ceux qui les regardent ſur divers points de vûe. Il eſt d'une terre noirâtre mouvante, ſemblable à ces terres brulées qu'on voit au bas des montagnes qui jettent du feu. Il paroît de près plein de creux & de détours, qui ſemblent faits exprès. Je me ſuis informé de pluſieurs gens du pays ſi ce mont jettoit du feu, mais je n'ai trouvé perſonne qui eût ni vû, ni ouï dire qu'il en jettât. C'eſt une prévention publique, que ceux qui veulent y monter s'y perdent, & enfoncent dans la terre, comme on fait dans l'eau; & l'on conte, qu'un jour *Abas* le Grand

y fit

y fit aller un valet de pied avec un fallot allumé ſur l'épaule ; que le fallot s'éteignit bien-tôt, & que l'homme ne parut plus. Ce mont eſt à gauche quand l'on va à *Com.*

En approchant de cette ville, nous voyions de toutes parts de petits Mauſolées, & de petites Moſquées, où ſont enterrez des petits fils & des deſcendans d'*Aly*. Les Perſans appellent tous les premiers deſcendans de ce Calife *Ymam zade*, c'eſt-à-dire, *fils d'Apôtres*. Ce ſont les Saints des Perſans. Il y en a une infinité d'enterrez en ce Royaume. On en compte quatre cens quarante quatre autour de *Com*. Nous terminâmes nôtre journée en cette ville à dix heures du ſoir, & j'y penſai terminer ma vie par un malheur tout-à-fait imprevû. J'avois mis pied à terre à la porte du Caravanſerai, & tenois mon cheval par la bride, attendant que mon pallefrenier le vint prendre. Un cheval de main qui étoit devant moi, & que je ne voyois pas, me ſentant à ſa queüe, me donna de toute ſa force des deux pieds dans l'eſtomach ; ſi j'euſſe été un peu plus loin le coup m'eût crevé ſans doute. Je ne tombai point, la tête de mon cheval me ſoutint, mais je fus plus de demi quart d'heure prêt d'étouffer, & ſans pouvoir reprendre haleine. Dieu en ſes grandes miſericordes eut pitié de moi, & fit que j'échapai de ce rude coup. Je m'en ſentis pourtant ſeize ſemaines, mais ſans que cela m'empêchât d'agir, preſque à l'accoûtumée.

Com eſt une grande ville ſituée en une plaine le long d'un fleuve, & à demi lieuë d'une haute montagne. Sa figure eſt un carré long, ſa longueur prend de l'Orient à l'Occident, com-

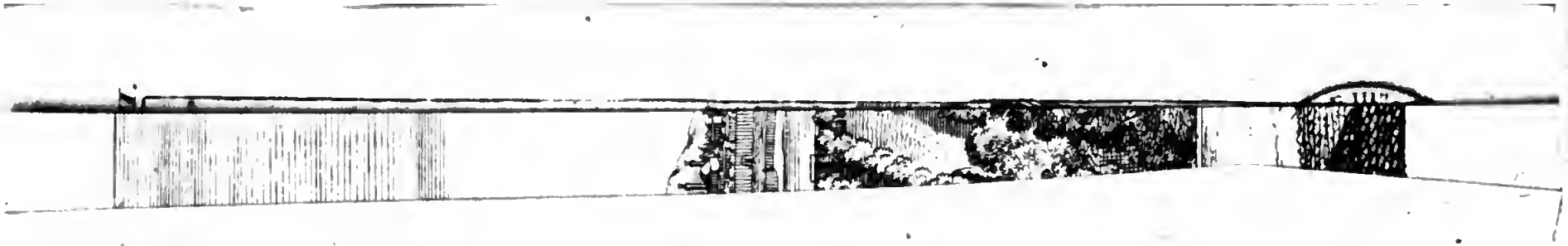

comme on le peut voir dans le plan qui eſt à côté. Elle a quinze mille maiſons au dire des gens; car je ne les ai pas comptées. Elle eſt ceinte d'un foſſé, & d'un mur flanqué de tours à demi ruïnées. Elle eſt entourée de jardins. Il y en a de grands de l'autre côté de l'eau. On voit en un des plus beaux qu'il y ait le Mauſolée de *Ruſtan-can*, Prince de la race des derniers Rois de Georgie, qui embraſſa la Religion Mahometane pour avoir le gouvernement de ce Royaume-là. Ce jardin eſt une des plus ordinaires promenades de la populace de *Com*. Il y a deux beaux quais le long du fleuve, auſſi longs que la ville, & au bout à l'Orient un fort beau pont. Il y a auſſi de beaux & de grands *Bazars*, où ſe tiennent les marchez en gros & en détail. *Com* n'eſt pourtant pas un lieu de grand commerce. On en tranſporte des fruits frais & ſecs, principalement des Grenades, beaucoup de Savon, des Lames d'épée, & de la Poterie blanche & verniſſée. Il ne ſe fait point en toute la Perſe de meilleur Savon, ni de plus excellentes Lames d'épée qu'en cette ville. Ce que la Poterie blanche, qu'on en tranſporte, a de particulier, eſt qu'en Eté l'eau s'y rafraichit merveilleuſement bien & fort vite, par le moyen de la tranſpiration continuelle. Les gens qui veulent boire frais, & délicieuſement, ne ſe ſervent d'un même pot que cinq ou ſix jours tout au plus. On l'humecte d'eau roſe la premiere fois, pour ôter la ſenteur de la terre, & puis on le pend à l'air plein d'eau & un linge mouillé autour. Un quart de l'eau tranſpire en ſix heures de tems la premiere fois, puis moins, de jour en jour, tant qu'à

qu'à la fin les pores ſe bouchent par la matiere craſſe & épaiſſe qui eſt dans l'eau & qui s'arrête dans ces pores. Dès que la tranſpiration eſt empêchée dans ces pots, l'eau s'y empuantit, & il en faut prendre de neufs. Il y a en cette ville quantité de profondes caves où le peuple va puiſer l'eau à boire. La plûpart de ces caves ont quarante à cinquante marches de deſcente, & fort hautes. L'eau en eſt auſſi fraiche, quand on la tire, que celle qui eſt à la glace. Elle ſort par des fontaines qui ſe ferment au robinet. C'eſt un grand regal que cette eau, durant l'Eté, qui eſt furieuſement chaud à *Com*, & aux environs. Cette ville a quantité de beaux Caravanſerais & de belles Moſquées. La plus belle, eſt celle où ſont enterrez les deux Rois de Perſe derniers morts.

Voici le deſſein de cette celébre Moſquée, dont l'on parle par tout l'Orient. Elle a quatre Cours, comme le deſſein le montre. La premiere eſt plantée d'arbres & de fleurs, comme un jardin. C'eſt un carré long. L'allée du milieu eſt pavée & ſeparée des parterrès par une balluſtrade. Il y a deux terraſſes carrelées aux deux côtez. Elles ſont de la longueur de la Cour, & hautes de trois pieds. Sur chacune il y a vingt Chambres voutées de neuf pieds en carré, une cheminée, & un portique. A l'entrée de cette Cour, il y a à gauche une de ces profondes caves, dont l'on a parlé, & à droite une voliere. Le lieu eſt tout-à-fait recreatif. Un canal d'eau claire, qui en fait le tour, ſort d'un baſſin d'eau qui eſt à l'entrée, & ſe rend dans un autre qui eſt au bout. Dix Diſtiques en lettres d'or, ſur le

haut

N.º XIV.

Tombea

ROY

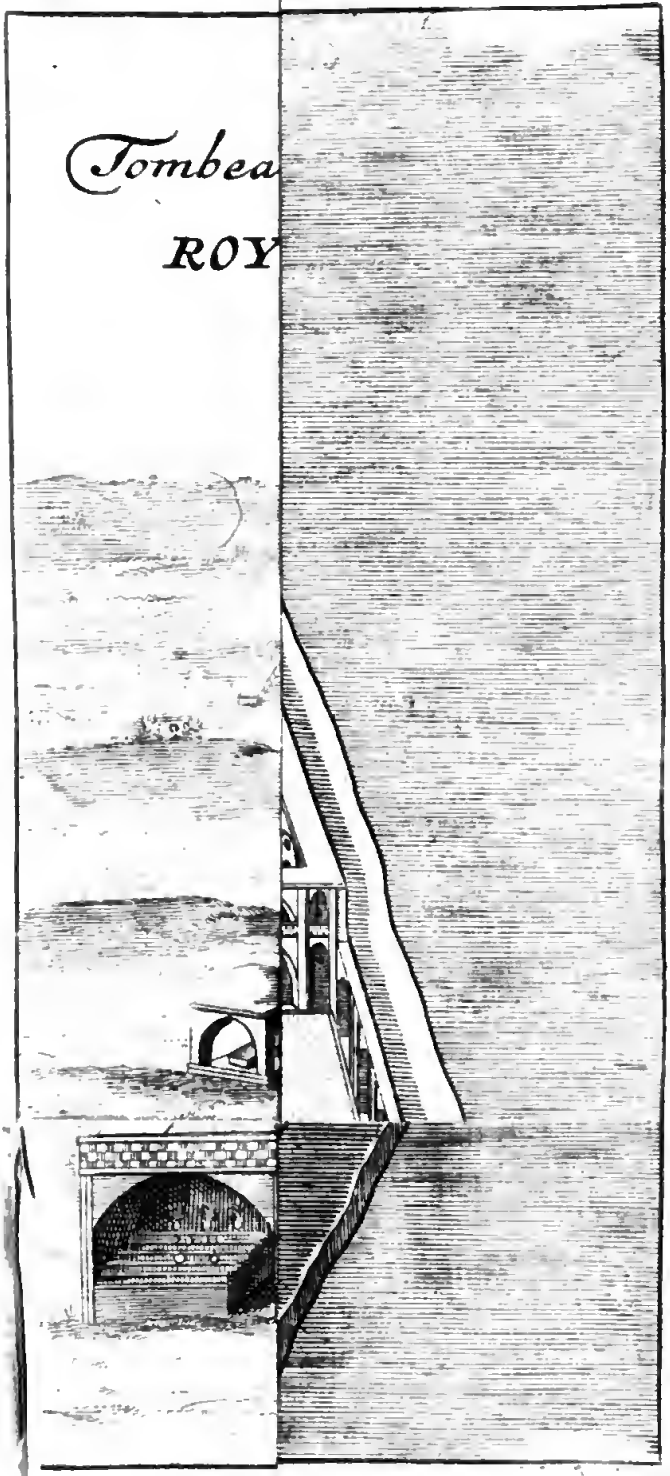

VITTORIO EM NUE
BIBLIOTECA NAZIONALE

haut du portail, font l'inſcription de ce Mauſolée: En voici la traduction.

La datte du Portail du Tombeau de la très-venerable & pure Vierge de Com, *ſur qui ſoit le ſalut.*

Au tems de l'heureux régne du Roi Abas *ſecond, ſoutien du monde, de qui les jours ſoient augmentez.*

Cette Porte de Miſericorde a été ouverte à la face des peuples. Quiconque jette les yeux deſſus perd l'idée du Paradis.

Quiconque a traverſé ſes cours, dont l'aſpect réjouït les cœurs, ne les a point paſſées vite comme le vent.

Maſſoûm, *Vicaire du Grand Pontife; des ſages avis duquel le Soleil apprend à régler ſon mouvement, a fait faire par* Aga Mourad *, l'un de ſes Subſtituts, ce Portail, dont la hauteur & l'excellence ſurpaſſe le Trône celeſte.*

C'eſt l'entrée du Palais Royal de la très-venerable Vierge pure, qui tire ſon extraction de la maiſon du Prophete.

Heureux & glorieux le fidéle, qui par reverence proſternera ſa tête ſur le ſeüil de cette porte, à l'imitation du Soleil & de la Lune.

Tout ce qu'il demandera avec foi de deſſus cette porte, ſera comme la fleche qui atteint le but. (c'eſt-à-dire, *Il ſera exaucé.*)

Certes, jamais la fortune n'embarraſſera les entrepriſes de celui qui pour l'amour de Dieu a élevé ce Portail à la face du peuple.

O fidéle, ſi tu demandes en quelle année a été conſtruit ce Portail, je te répons, de deſſus le Portail, *de Deſir* demande tes deſirs.

Pour

* *Ce nom ſignifie* Deſir.

Pour entendre ce dernier Diſtique, il faut ſavoir, qu'au lieu que dans nôtre Alphabet, il n'y a que ſept lettres numerales, ou qui ſervent de chiffre, comme l'*V* qui vaut cinq, l'*X* dix, *L* cinquante, l'alphabet chez tous les Orientaux a l'uſage des nombres Arithmetiques; ainſi par un jeu d'eſprit, à quoi il faut beaucoup d'imagination, ils marquent l'année d'une choſe par des mots qui y ont du raport, & qui ſont compoſez des lettres qui faſſent juſte en leur valeur d'Arithmetique le nombre des années de leur Epoque. Celles-ci font 1061 ans. Je vai en produire un autre exemple.

Le feu Roi de *Perſe* fit faire une tente, qui coûta deux millions. On l'appelle la *maiſon d'or*, parce que l'or y reluit par tout. J'en donnerai ailleurs la deſcription. On peut juger quelle riche piece c'eſt, tant par le prix qu'elle coute, que par le nombre des Chameaux qu'il faut pour la porter, qui eſt de 280. L'Antichambre eſt faite d'un velours à fond d'or, dont la corniche eſt ornée de vers qui finiſſent ainſi; *Si tu demandes en quel tems a été fait le trône de ce ſecond* Salomon. *Je te dirai, Regarde le trône du ſecond* Salomon. Les Lettres de ces derniers mots, priſes pour chiffres, font 1057. ans. Cela tient du *galimathias* en nôtre langue, mais dans les langues Orientales cela a ſa beauté & ſes graces.

La ſeconde Cour n'eſt pas ſi belle que la premiere: mais la troiſiéme ne l'eſt pas moins. Elle eſt entourée d'appartemens, chacun à deux étages, d'une Terraſſe, d'un Portique, & d'un Canal, tout de même que

la

la prémiere. Au milieu il y a un grand baſſin. Quatre gros arbres en marquent les coins, & le couvrent de leurs feuillages. On entre de cette troiſiéme cour dans la quatrieme, par un eſcalier de marbre de douze marches. Le Portail, qui eſt au haut, eſt tout-à-fait magnifique. Il eſt revêtu en bas de marbre blanc tranſparent, ſemblable à du Porphyre, & à de l'Agathe. Le haut, qui eſt un grand demi-Dome, eſt peint de moreſques d'or & d'azur, appliquez fort épais. Cette quatrieme cour a des chambres en bas, & aux côtez, avec des terraſſes, & des portiques, comme les trois autres. Ce ſont les logemens des gens d'Egliſe, des Regens, & des Etudians qui vivent des rentes de ce lieu ſacré.

En face, eſt le corps de l'édifice. Il conſiſte en trois grandes chapelles ſur une ligne. Celle du milieu a une entrée de 18. pieds de profondeur, tout à-fait magnifique. C'eſt un portail de ce beau marbre blanc, dont l'on a parlé. Le haut, qui eſt auſſi un grand demi-Dome, eſt incruſté par dehors de grands carreaux de fayance, peints de moreſques, & par dedans, tout doré & azuré. La porte, qui a douze pieds de hauteur, & ſix de largeur, eſt de marbre tranſparent. Les valves, ou battans, ſont tout revêtus d'argent, avec des appliques rapportées, de vermeil doré, de cizelé, & de liſſe, qui font une Moſaïque tout-à-fait riche & curieuſe. La Chapelle eſt octogone, couverte d'un haut Dome. Le bas, à la hauteur de ſix pieds, eſt revêtu de grandes tables de Porphyre ondé, & peint de fleurs, tirées avec de l'or & des

couleurs, dont la vivacité & l'éclat ſautent aux yeux. Le haut eſt de moreſques d'or & d'azur, admirablement vives & éclatantes, & inſcrites de ſentences & d'aſpirations myſtiques ſur l'amour divin. Le fond du Dome eſt fait tout de même. Ce Dome eſt fort gros & admirablement beau, incruſté en dehors comme le portail. Au deſſus, s'éléve une grande éguille, ou *Colophon*, ſurmontée d'un croiſſant, dont les pointes ſont alongées & renverſées de la maniere que la figure les repreſente. Ce *Colophon*, qui eſt d'une notable groſſeur, eſt compoſé de boules de diverſes groſſeurs, poſées l'une ſur l'autre, & paroît d'en bas avoir plus de vingt pieds de haut, avec le croiſſant. Le tout eſt d'or fin. Les Perſans diſent, que tout eſt maſſif. S'il eſt véritable, cela vaut des millions. Quoi qu'il en ſoit, cet ornement ne peut être que de très-grand prix. Voici quelques unes des inſcriptions dont j'ai fait mention.

Tout ce qui n'eſt pas Dieu n'eſt rien.

Dieu, & c'eſt aſſez.

Toute louange, non raportée à Dieu, eſt vaine, & tout le bien, qui ne vient pas de lui, n'eſt qu'une ombre de bien.

Le Devôt ne doit pas aimer Dieu en vûe de la récompenſe. L'amant qui ſe plaint d'être ſeparé de ſon objet, & voudroit vivre toûjours dans l'union, & la jouiſſance, n'eſt pas véritable amant, puis qu'il ne ſe reſigne pas au bon plaiſir de ce qu'il aime.

Le comble du plaiſir, eſt d'être uni à l'objet qu'on aime. Je ne travaille pour moi à autre choſe, qu'à me jetter à corps perdu dans cet abyme.

Au

Au milieu de cette Chapelle, eſt le tombeau de *Fathmé*, fille de *Mouſa-Cazem*, un de ces douze Califes, que les Perſans croyent avoir été les légitimes Succeſſeurs de *Mahomed*, après la mort d'*Aly* ſon gendre *Mouza-Cahem* étoit le ſeptiéme en ordre. Ce tombeau eſt long de huit pieds, large de cinq, & haut de ſix, revêtu de carreaux de fayence, peints de Moreſques, & couvert d'un drap d'or, qui tombe juſqu'en bas. Il eſt fermé d'une grille d'argent, haute de dix pieds, & maſſive, diſtante de demi pied du tombeau, & couronnée aux coins de quatre groſſes pommes de fin or. C'eſt afin que le peuple ne ſouille pas le tombeau par ſes baiſers & ſes attouchemens, car on tient le tombeau même une choſe ſainte. Des lès de velours vert, tendus ſur la grille en dedans, en interdiſent la vûe au peuple: & ce n'eſt que par faveur, ou pour de l'argent, qu'on le voit. Le plancher eſt couvert de tapis de laine fort fins. On en étend par deſſus de ſoye & d'or, aux grandes fêtes. Au deſſus du tombeau, à dix pieds de hauteur, pendent pluſieurs vaſes d'argent qu'on appelle *Candil*. C'eſt une eſpece de lampe. Il y en a du poids de ſoixante marcs. Ils ſont autrement faits que les lampes des Egliſes, comme on le peut voir dans les figures qui ſont à côté. On n'y allume jamais de feu, & même il n'y en peut tenir, ni aucune liqueur, parce qu'ils n'ont point de fond. Je ne ſaurois dire la ſignification du mot de *Candil*, mais je croi que c'eſt de ce terme qu'eſt venu celui de *Candi laphty*, duquel les Chrétiens Grecs appellent ceux qui entretiennent le luminaire dans les Egliſes,

& qu'eſt auſſi venu le mot *chandelle*, lequel ſe trouve en preſque toutes les langues de l'Europe dans une même ſignification. Les Mahometans appellent *Candilgi* ces mêmes officiers que je viens de dire, que les Grecs appellent *Candilaphty*.

A la grille, il y a des inſcriptions ſuſpendues. Elles ſont en Lettres d'or, ſur des velins épais, de la grandeur d'une feuille de grand papier. Ces inſcriptions contiennent des éloges de la Sainte & de ſa famille. Celle qui eſt en face en entrant, eſt la priere qu'ont accoûtumé de faire tous ceux qui viennent en pelerinage à ce ſepulchre. Le Pelerin, en entrant, baiſe trois fois le ſeuil, & la grille, & ſe tenant debout, le viſage tourné au tombeau, il vient un *Molla*, de ceux qui ſont là jour & nuit en ſervice, qui lui fait dire mot à mot cette priere. Le Pelerin, après la priere faite, baiſe derechef la grille, & le pas de la porte; puis donne au Prêtre quatre ou cinq ſous, plus ou moins, ſelon ſes moyens, & ſe retire. S'il demande acte de ſon pelerinage, on lui en expedie un authentique, l'expedition coute quatre francs, ou demi piſtole. Ces ſortes d'actes s'appellent *Hiaret namé*, c'eſt-à-dire *Patente de Pelerinage* ou *de Voyage*; *Hiaret* venant de *Har*, qui veut dire *aller*, *voyager*. On met tout l'argent, que les Pelerins, & les autres devots donnent, en un petit coffre de fer, ſemblable à un tronc, qui eſt à l'entrée de la chapelle. On l'ouvre tous les vendredis, & ce qui s'y trouve eſt diſtribué aux gens d'Egliſe, qui ſervent ce lieu conſacré. Il ſeroit long, & peut-être ennuyeux, d'inſerer ici la Traduction

duction de toutes les inſcriptions dont l'on a parlé ; voici ſeulement celle des deux principales Oraiſons qu'on fait dire aux Pelerins.

Au nom de Dieu, clement & miſericordieux.

JE *viſite ma Dame*, & *Maitreſſe*, Fathmé, *fille de* Mouſa, *fils de* Dgafer, *ſur qui ſoit le ſalut & la paix éternellement. Et dans l'ardeur où je ſuis de m'approcher de Dieu par ſon interceſſion ; je l'invoque pour moi, pour mon pere, & ma mere, & pour tous les vrais fidelles.*

Au nom de Dieu, ſouverainement miſericordieux, je te ſouhaite le ſalut éternel, ô Apôtre de Dieu. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô favori de Dieu. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô Elu de Dieu. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô le meilleur, & le plus parfait de tous les hommes, Mahamed, *fils* d'Abd-alla. *Que Dieu te donne ſa miſericorde, ſa grace, & ſes benedictions, & à toute ta famille. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô Prince des fidelles. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô Seigneur & Chef des vrais Vicaires de Dieu. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô toi qui es la Verité même. Je te ſouhaite le ſalut éternel, & la miſericorde, & les benedictions de Dieu, ô* (Ali) *qui es le veritable Baume pour les playes du peché. Je te ſouhaite le ſalut éternel, ô vierge très-pure, très-juſte, & immaculée, glorieuſe* Fathmé *fille de* Mahammed l'Elu, *femme* d'Ali le bien-aimé, *mere des douze vrais Vicaires de Dieu d'illuſtre naiſſance, & je le ſouhaite auſſi, & la miſericorde de Dieu, & ſes benedictions, à ta mere*

la très-precieuſe, très-pure, & très-grande Khadidgé. *Je vous ſouhaite le ſalut éternel, & la miſericorde de Dieu, & ſes benedictions,* ô Haſan, & Heuſſein, *veritables Directeurs de la voye de verité, flambeaux céleſtes de la nuit obſcure du monde, grands étendars de la vraye pieté, irreprochables témoins de Dieu contre le monde, Seigneurs de tous les jeunes hommes qui ſont dans la gloire du Paradis. Je te ſouhaite le ſalut éternel,* ô Fathmé, *fille de* Mouſa, *Vierge ſainte, vertueuſe, juſte, directrice de verité, pieuſe, ſanctifiée, digne de toutes nos loüanges, qui aime ſouverainement les fidelles, & qui en eſt ſouverainement aimée: Fille ſans tâche, & exempte de toute impureté. Dieu veuille prendre ſon plus grand plaiſir en toi, t'avoir pour agréable, & t'affermir dans le Paradis, qui eſt ta demeure, & ton refuge éternel. Je te ſuis venu rechercher,* ô *Dame, & maitreſſe de mon ame, dans la vûe de m'approcher de Dieu très-haut, par cet acte de pieté, & de ſon Apôtre & de ſes Saints enfans. La miſericorde de Dieu ſoit ſur lui & ſur eux éternellement. J'abhorre, & je déteſte mes pechez, dont j'ai fait un malheureux fardeau qui m'accable, & je fais mes efforts pour briſer le joug de l'enfer. Daigne m'accorder ton interceſſion,* ô *Sainte Vierge, au jour que les bons ſeront ſeparez d'avec les méchants. Sois moi propice alors; car tu es d'une race, & ſortie de parens, qui ne laiſſent tomber dans le malheur nul de ceux qui les aiment, qui ne refuſent jamais rien à quiconque les vient prier, qui détournent toute ſorte de mal de deſſus ceux qui les chériſſent, & de qui les ennemis au contraire ne ſauroient jamais proſperer. O Dieu très-haut, les Saints*

Doc-

Docteurs de la race de ton Prophete, ſur qui tous ſoit la miſericorde éternelle, ta paix & ton ſalut, nous ont véritablement annoncé & enſeigné, que quiconque viſitera dévotement Fathmé de Com *aura le Paradis pour ſon partage. Je ſuis l'homme, ô mon Dieu, qui la viens viſiter de cette façon, perſuadé que je ſuis de ſa grandeur, & de ſon excellence, & de celle de ſes glorieux Ancêtres, purs & nets de péché, ſur qui tous ſoit la miſericorde & la paix. O Dieu, fais grace à* Mahammed *& à la famille de* Mahammed. *Rens utile à mon ſalut la viſite que je fais à cette Sainte Vierge; confirme-moi dans la grace de ſon amour. Ne permets point que je ſois jamais privé de celle de ſon interceſſion, & couronne moi de la gloire du Paradis, comme tu lui as promis de le faire, parce qu'à toi eſt la Souveraine puiſſance.*

JE VISITE ma Dame & Maîtreſſe Fathmé *fille de* Mouſa *fils de* Dgafar. *La paix ſoit ſur eux & leur ſoit ſouhaitée éternellement de tous les fidelles croyans, que la dévotion porte à s'approcher de Dieu par leur interceſſion.*

Au nom de Dieu, clement & miſericordieux. Le ſalut ſoit ſur Adam, *l'Elû de Dieu. Le ſalut ſoit ſur* Noé, *Prophete de Dieu. Le ſalut ſoit ſur* Abraham, *l'intime Ami de Dieu. Le ſalut ſoit ſur* Moïſe, *la Bouche de Dieu. Le ſalut ſoit ſur* Jeſus, *l'Eſprit de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, ô la meilleure des creatures de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, ô Elû de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi,* Mahammed, *fils d'*Abdalla, *Seau & dernier des Prophetes. Le ſalut ſoit ſur toi Prince & directeur des fidelles,* Aly, *fils d'*Abitaleb, *Vicaire des Apôtres du Seigneur des humains. Le ſalut ſoit ſur toi,* Fathmé, *Dame*

des femmes du monde. Le ſalut ſoit ſur vous deux, ô petits fils du Prophete de miſericorde, & Seigneur des jeunes hommes habitans du Paradis. Le ſalut ſoit ſur toi, Ali, *fils de* Heuſein, *Seigneur des hommes pieux, Joye des yeux des Saints glorifiez. Le ſalut ſoit ſur toi*, Dgafar, *fils de* Mahammed *le juſte. Le ſalut ſoit ſur toi*, Mouſa, *fils de* Dgafar *le pur. Le ſalut ſoit ſur toi*, Ali, *fils de* Mouſa *l'agréé. Le ſalut ſoit ſur toi*, Mahammed, *fils d'*Ali *le cheri. Le ſalut ſoit ſur toi*, Ali, *fils de* Mahammed *le conſeiller fidele. Le ſalut ſoit ſur toi*, Haſan, *fils d'*Ali. *Le ſalut ſoit ſur toi, Lumiere & Soleil du monde, dernier Apôtre, & ſur l'ami de tes amis, & ſur le Vicaire de tes Vicaires. Le ſalut ſoit ſur toi, fille de l'Apôtre de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, fille de* Fathmé, *& de* Khadidghe. *Le ſalut ſoit ſur toi fille du Directeur des fidelles & l'ami de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, fille de la race de* Haſſan, *& de* Heuſein. *Le ſalut ſoit ſur toi, fille de l'ami de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, Tante de l'ami de Dieu. Le ſalut ſoit ſur toi, fille de* Mouſa, *fils de* Dgafar. *La miſericorde de Dieu, ſes benedictions, & le ſalut ſoient ſur vous tous. Dieu vous faſſe connoître tous l'un l'autre dans le Paradis. Dieu veuille nous aſſembler dans vôtre compagnie, nous abreuver au baſſin de nôtre Prophete, & nous donner à boire de la coupe de vôtre ayeul, par la main d'*Ali, *fils d'*Abitaleb. *Les benedictions de Dieu ſoient ſur nous tous. Je prie Dieu qu'il nous rempliſſe d'allegreſſe & de joye, qu'il nous aſſemble dans la troupe de vôtre ayeul* Mahammed, *ſur qui ſoit la miſericorde & la paix de Dieu, & qu'il ne nous prive pas de votre connoiſſance, car il eſt un tuteur tout puiſſant. Je m'a-*

m'aproche de Dieu à l'ombre de vôtre bien-veillance, déteſtant vos ennemis, je lui fais l'offrande de moi même, me dévouant pour ſa victime, ſans honte & ſans orgueuil, & de tout mon cœur je confeſſe que tout ce qu'a prêché Mahammed *eſt la verité, & j'y donne les mains: C'eſt pourquoi nous demandons vôtre aſſiſtance, ô Seigneur nôtre Dieu, vôtre compaſſion, & la gloire du jour du jugement. O* Fathmé, *intercede pour moi, parce que tu es en eſtime auprès de Dieu, & que tu as du pouvoir au ciel. O Dieu, je te prie que tu me faſſes avoir une heureuſe fin, & ne m'ôte rien de ce que je poſſede. Certes il n'y a point de pouvoir, & de force, que par la faveur de Dieu très-haut & très-grand. O Dieu, exauce-moi, & aye mon pelerinage agréable, par ta liberalité, ta faveur, ta miſericorde, & ta clémence. Fai miſericorde à* Mahammed, *& à ſa famille, & leur donne le ſalut & la paix, O Etre ſouverainement miſericordieux.*

Au reſte le tombeau de cette *Fathmé* a été rebati trois fois. Son pere l'amena à *Com*, à cauſe de la perſécution que les *Califes* de *Bagdad* faiſoient à ſa famille, & à tous ceux qui tenoient *Haly* & ſes deſcendans pour ſeuls légitimes Succeſſeurs de *Mahammed*. Elle fit faire de beaux édifices en cette ville & y mourut. Le peuple croit que Dieu l'enleva au Ciel, & que ſon tombeau ne renferme rien, & n'eſt qu'une repréſentation.

Dans les chapelles des côtez ſont les tombeaux des deux derniers Rois de Perſe. Les Portails n'en ſont ni ſi hauts, ni ſi larges, que le Portail de *Fathmé*; mais les battans des portes ſont tout de même revêtus de lâmes

d'argent. Elles ſont d'égal diametre, l'une & l'autre au bout d'une galerie, large de douze pieds, & longue de trente cinq. A l'entrée il y a comme une Sacriſtie, où on garde les ornemens & les meubles. La Chapelle où eſt enterré *Abas*, eſt un Dodecagone irrégulier; l'autre où eſt enterré *Sefy*, eſt un Carré irrégulier auſſi. Les ſacriſties, les galleries, & les Chapelles ſont couvertes de riches tapis. Ceux des Chapelles ſont d'or & de ſoye. Il ne ſe peut rien voir de plus beau & de plus magnifique que ces Mauſolées. Le bas eſt incruſté de grandes tables de porphyre, peintes d'or & d'azur; les voutes ſont d'une Architecture ingenieuſe & delicate, tout eſt peint de riches moreſques avec des couleurs vives juſqu'à éblouïr. L'or & l'azur eſt par tout appliqué ſi épais, qu'on diroit que c'eſt du rapport. Le Dome eſt percé en bas d'un double rang de vingt quatre fenêtres. Il y en a une fort grande à fleur de terre, qui donne ſur un jardin, & une autre petite à l'oppoſite, qui donne ſur la grande Chapelle; le Vitrage eſt de glaces de criſtal peint d'or & d'azur, enchaſſées en argent maſſif. De belles ſentences en proſe & en vers, & écrites en caractéres d'or & de couleurs, compoſent un Liſteau au deſſous du cintre. En voici un échantillon.

Le Roi, qui ne rend pas juſtice, eſt comme la nuée qui ne donne point de pluye.

Le Riche ſans charité reſſemble à l'arbre ſans fruit;

Et le pauvre ſans patience au fleuve ſans eau.

L'homme pieux ſans chaſteté eſt comme une chandelle ſans lumiére.

Et

[illegible], les IX autres sur *Ali*.

N.° XV.

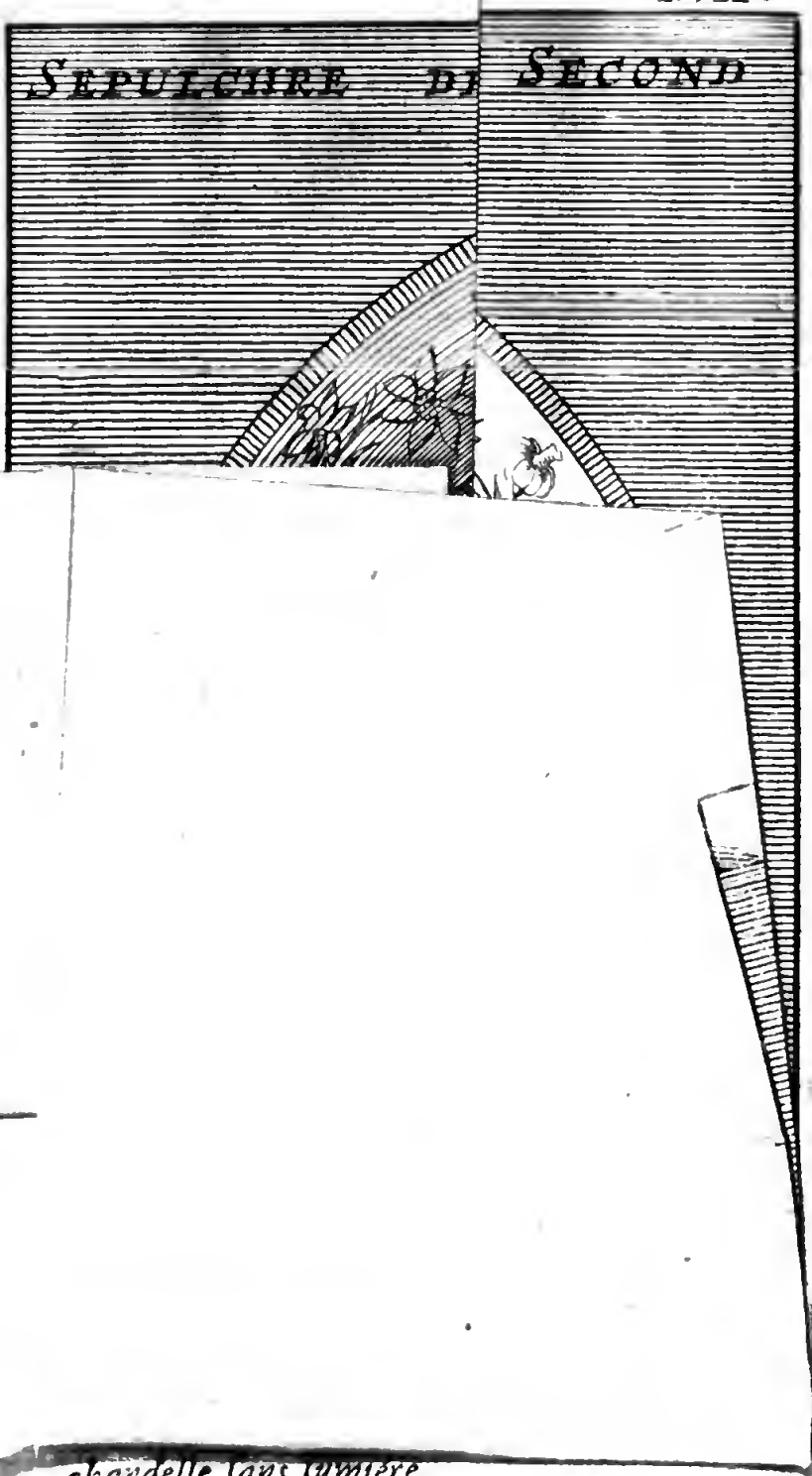

chandelle sans lumiere.

Et

Et la femme ſans pudeur comme une viande ſans ſel.

L'homme Religieux, qui ne mépriſe pas le monde, reſſemble à la terre ſterile & infructueuſe.

Je renvoye le Lecteur aux deſſeins qui ſont à côté pour prendre une idée plus nette de ces ſuperbes tombeaux, & je me contenterai d'en dire encore ce qu'ils ne peuvent faire connoître. Le tombeau d'*Abas* eſt haut de quatre pieds, large de quatre, & long de huit. Les trois *candils*, ou lampes, qui pendent au-deſſus, ſont de fin or maſſif, la grande eſt de vingt quatre marcs, les autres ſont de douze chacune. Elles tiennent à des verges d'argent qui tombent du fond du Dome. Le tombeau revêtu de briques fayencées eſt couvert de ce riche brocard de Perſe, qui coute huit à neuf cens livres l'aune, le plus précieux qu'on puiſſe voir, & d'une houſſe d'écarlate par deſſus avec une crépine d'or. Ces houſſes ſont attachées en bas au tapis de pied, avec un Lacet de ſoye, qui paſſe en des anneaux d'or maſſif. Les Agraffes & les crochets des coins ſont de même metal.

La gallerie du tombeau d'*Abas* a une friſe qui régne tout autour, partagée en cartouches d'azur, où eſt écrit en gros caractéres d'or, l'éloge fameux de *Haly*, le grand Saint, la grande Idole des Perſans, fait par le docte *Haſan-Cazy*. J'en inſere la traduction, parce que c'eſt une piéce d'Eloquence, où l'on peut voir non ſeulement le génie de la Poëſie Perſienne, mais auſſi le tranſport de la dévotion Mahometane. La piéce eſt en ſept chants par diſtiques. Le premier eſt tout ſur *Mahomet*, les ſix autres ſur *Ali*.

Chant premier.

Je te ſalue, Créature glorieuſe, dont le ſoleil eſt l'ombre. Chef d'œuvre du Seigneur des humains. Ciel de Majeſté & de Puiſſance. Grand Aſtre de la Juſtice & de la Religion.

Infaillible *Expoſiteur des* [1] quatre livres. *Conducteur des huit* [2] mobiles. *Gouverneur des* [3] ſept parties. *Chef des Fidéles.*

[4] Docteur *dans la ſcience infuſe des Prophetes. Royal Heros, célebré* [5] par les douze ſucceſſeurs; *quand même le voile ſeroit ôté, ma perſuaſion n'augmenteroit pas. Lumiére de Dieu illuminante. Ame de la Prophetie. Guide des vrais Croyans.*

Premier objet de Dieu, dans la vûe d'envoyer ſes ordres en terre, & un Ambaſſadeur. Centre des ſecrets divins, touchant tout le paſſé, & tout l'avenir, qui as fait reſplendir la confeſſion,

[1] Le *Pentateuque*, le *Pſeautier*, l'*Evangile*, l'*Alcoran*. Les *Mahometans* croyent que ces quatre livres ſont les ſeuls, qui ayent été & qui doivent jamais être la Régle de la Foi.

[2] Les cieux des Planetes du premier mobile.

[3] Les ſept Climats, ancienne diviſion de la terre.

[4] Il y a dans l'original *Docteur dans la ſcience des Prophetes qui ne ſavoit pas leur A. B. C.* Les Mahometans diſent, que *Mahammed* étoit ſi ignorant dans les ſciences humaines que même il ne ſavoit pas lire. C'eſt pour conclure avec plus de vraiſemblance, que ce qu'il ſavoit étoit ſurnaturel.

[5] Les douze héritiers & ſucceſſeurs de *Mahammed*, dont le dernier a été enlevé au ciel, & doit venir confondre le régne des infidéles.

ſion d'un Dieu dans les tenebres de l'erreur, comme le Soleil eſt précedé par l'Aurore, avant qu'il ſoit monté ſur l'horiſon, même à travers une nuit obſcure.

*Archetype des choſes crées. Inſtrument de la création du monde. Le plus relevé de la race d'*Adam. *Ame des grands Apôtres & Envoyez.*

Tu es ce Seigneur, par lequel un verſet de l'Alcoran promet l'accompliſſement des deſirs. Tu es ce Soleil, par lequel un autre verſet dit qu'on verra la Souveraine beauté. Lumiére des yeux. Couronne de la Prophetie. Idole de l'Ange Gabriel.

Tu es dans le monde un monde de vertu & de dignité. Tu es ſur la terre un ſoleil de Majeſté & de grandeur.

La mer n'eſt riche & liberale que des dons de tes mains bien-faiſantes. L'Ange thréſorier du Ciel fait ſa moiſſon dans les fertiles jardins de la pureté de ta nature.

* Moyſe, *le fendeur de la mer, eſt le portier du trône de ta juſtice.* Jeſus, *le Monarque du quatriéme Ciel, fait la garde devant le voile du trône de ta Gloire.*

Ce Peintre incompréhenſible qui a tiré tout d'un ſeul coup de pinceau † Koun-fikoun, *n'a ja-*

* Les Mahometans aiment à faire aller enſemble *Jeſus* & *Moyſe*. *Iſa*, *Mouſa*, ſignifient, ſelon la cadence des termes, *le ſouffle de Jeſus*, & la *main de Moyſe*, prétendant que le premier operoit ſes miracles par l'organe de ſon *ſouffle*, & le ſecond par celui de ſa *main*.

† Que la choſe ſoit & la choſe fut. Verſet de l'*Alcoran* du genre ſublime, qui avec cet autre,

jamais fait un ſi beau portrait que le globe de ton viſage.

Depuis ta deſcente dans le berceau, juſqu'au dernier jour de ta vie, les [6] Anges, *qui enregîtrent les paroles, n'entendirent jamais de toi aucun mot qui ne donnât du raviſſement à Dieu.*

Nul homme en quelque état que ce ſoit ne peut tant reſſembler à Dieu que toi: mais ſi Dieu pouvoit avoir une image qui le repréſentât tel qu'il eſt, ce ne pourroit être que toi, cet Ambaſſadeur qu'il a envoyé en terre en ſa grande clemence.

Heureux & Saint l'homme, qui croit tout ce que Dieu a dit dans l'Alcoran, au ſens marqué par ſon Prophete dans le livre de ſes ſentences; ſi l'on veut le comparer à quelque être relevé, on ne peut trouver de plus parfait exemplaire que Mahammed.

Chant ſecond.

Homme inenarrable qui n'as point d'égal que Mahammed *le Prophete élû. Dieu a aſſigné ſur* [7] *ton amour le doüaire des Dames du Paradis.*

Le

par lequel Dieu eſt introduit faiſant ceſſer le Déluge, *Terre englouti les eaux*, ſont comptez les plus éloquens, ils ſont indubitablement imitez du verſet 3. de la Geneſe, *que la lumiere ſoit faite, & la lumiere fut faite.*

[6] Les Mahometans tiennent, que tout homme a deux Anges inſpecteurs, dont l'un écrit le bien qu'il fait, & l'autre le mal.

[7] Les Perſans diſent, qu'*Aly* étoit le plus bel homme qui fût jamais, & que ſa beauté étoit inconcevable, à cauſe de quoi les Peintres couvrent d'or;

Le premier mobile ne lanceroit point la bale du Soleil par la ſarbatane du Ciel, ſi ce n'étoit pour ſervir l'Aurore dans l'amour extrême qu'elle a pour toi.

Qu'eſt-ce que la puiſſance des Aſtres, & du Deſtin, en comparaiſon de la tienne? Et qu'eſt-ce que la lumiére du Soleil comparée avec celle de ton eſprit? Le Deſtin ne fait qu'executer tes ordres. Le Soleil eſt lumineux des rayons de ta connoiſſance.

Quand la nombreuſe troupe de ta Majeſté va en ſa pompe, on voit la [8] Sphere *liée à la main du chef, qui la conduit comme une clochette au cou d'un mulet.*

*Qu'*Hercule *ne nous parle plus de la force de ſon courage: car comment ſouffriroit-on une mouche piaffer ſur les ailes du grand* Phenix *de l'Occident.*

Si Hercule *avoit vû la valeur de ton bras dans une action, aſſurément l'oiſeau* de ſon ame *auroit de peur rompu la cage* de ſon corps *pour s'enfuir.*

La mer immenſe de ton merite jette des vagues par deſſus le Ciel. Et ſur cette mer de vertu les tempêtes de l'adverſité ne ſont pas plus de deſordre, que des fetus dans l'eau.

Si l'on peſe ta gloire à la balance des ſens relevez, les plus hautes montagnes miſes en contre-poids

d'ordinaire ſon viſage d'un voile, & ne le repreſentent point. Ce que le Poëte dit ici d'*Aly*, ſignifie, que les bien-heureuſes dans le Ciel mettent leur plus grande felicité à être aimées de lui.

[8] *La Fortune*: le ſens eſt, tu fais tourner le monde à ton gré comme un Mulet la clochette qu'il a à ſon cou.

poids ne paroiſſent pas plus que des ſemences de lentille.

Dans la grande carriere du bonheur, où l'emportement de ceux qui courent, les fait reſſembler à des chevaux, qui prennent le mords aux dents, & jettent bas leur maître.

Et fait qu'à force de coups d'éguillons ils ſe piquent l'artere, ſurquoi l'Ange de la mort vient en funeſte Médecin leur prendre le bras de l'ame.

Tu ſortiras de cette rude carriere comme le Soleil ſort de l'Orient. On portera devant toi l'étendard honorable de la Majeſté ſuprême, & derriere toi les dépouilles marques de la victoire.

*Et ſi dans cette courſe, tous les habitans du monde étoient chacun auſſi brave qu'*Hercule, *le plus intrepide d'eux n'auroit pas le courage de tenir un moment devant toi.*

Dieu formera un corps [9] Aerien, *qui criera de ſa part à haute voix* Victoire, Victoire. *Il n'y a de brave qu'*Aly. *Il n'y a point d'épée ſemblable à* [10] Zulfagar *l'épée à deux pointes de ce Heros.*

Chant troiſiéme.

Toi, de la pureté duquel le Ciel de l'impeccabilité tire ſon éclat. Le Soleil s'eſt fait une couronne de gloire de l'ombre de ton paraſol.

Jeſus, *le grand Chymiſte, ſe ſervoit de la terre*

[9] La Renommée.

[10] *Zulfagar* eſt le nom de l'épée d'*Aly*. Les Mahometans diſent, qu'elle s'ouvroit en deux au bout comme une fourche.

re du portail de ta prudence pour ſouffre rouge, dont il compoſoit le* Takſir, *& la* [11] pierre Phale, *avec quoi il connoiſſoit tout & gueriſſoit tout.*

Le peintre éternel a peint beaucoup d'images, & mis beaucoup d'idées au jour dans le deſſein de produire ton beau viſage, mais il en a trouvé peu qui approchaſſent de ſa beauté.

Le Faucon de ton paraſol ayant étendu ſes aîles, a trouvé les [12] Oiſeaux *du ſeptiéme Ciel nichez ſous la groſſe plume de ſon aîle gauche.*

Quiconque a [13] ſcellé *ſon cœur de ton amour a trouvé que ſon cœur eſt devenu une mine de pierreries.*

Le tout puiſſant Créateur de toutes choſes, a admiré au ſixiéme jour de la création, cette ſuperiorité d'excellence que tu as par deſſus toutes ſes créatures.

Au mémorable jour de ta victoire, la ſueur de ta main fut à tes ennemis un déluge profond, qui les engloutit comme la mer.

Toi,

* *Souffre rouge* eſt *l'or pur*, terme chymique des Orientaux. Les Turcs diſent auſſi agréablement, que ſagement, que le véritable *ſouffre rouge*, c'eſt l'agriculture.

[11] *Pierre de divination.* Les Mahometans diſent, que du tems de *Jeſus-Chriſt*, la Médecine étoit en vogue, & au plus haut degré d'excellence, & que Dieu lui donna tant de ſecrets en cet art, que même il reſſuſcitoit les morts, & pénétroit dans les penſées.

[12] C'eſt-à-dire les plus grands Prophetes.

[13] Figure priſe de la coûtume de Perſe, de ſceller les mines avec les ſeaux du Roi & de ſes Officiers, parceque les mines appartiennent en propre au Roi.

Toi, Vautour de la conſtellation celeſte, volois ſur le ſang comme une canne ſur l'eau.

Froid Poëte, qui compare à la mer la ſueur de la main de ton Heros. Tu es bien étonné de la penſée qui te vient que la mer à qui cette ſueur reſſemble eſt la mer [14] bleüe.

Quiconque a levé la main du beſoin vers le portail de ta beneficence, il l'a toûjours ramenée à lui pleine de ce qu'il deſiroit.

O, Divin Hôte, qui abreuves les Saints au baſſin du Paradis. Pour dire quelque choſe à ta loüange, il faut dire que la nature n'eſt riche & n'eſt ornée que par toi.

Mille & mille ans durant, le Ciel conſiderant le prix de ta pure eſſence, a vû l'eau du baſſin du Paradis bourbeuſe en comparaiſon.

Tant Dieu, *que* Mahammed, *ont toûjours trouvé ton opinion la plus juſte. L'un t'a donné l'épée à deux pointes, l'autre une* [15] *pucelle incomparable.*

Si ton être parfait n'eût été dans l'idée du Créateur, Eve *ſeroit éternellement demeurée fille, &* Adam *garçon.*

Chant quatriéme.

Grand Saint, qui es la véritable maiſon de Dieu, comme le Prophete l'enſeigne dans le livre de ſes ſentences. Tu es auſſi le [16] Kebleh *du monde & de la Religion, l'ame du monde de* Mahammed.

Ta

[14] Le Ciel.

[15] Fathmé.

[16] Lieu vers lequel il ſe faut tourner quand on prie Dieu. Ainſi *Jeruſalem* étoit le *Kebleh* des Juifs, comme la *Mecque* l'eſt des Mahometans.

Ta bouche eſt le thréſor des ſens ſublimes. Tu as poſé la bouche ſur la ſource de l'entendement & des ſciences qui eſt la [17] bouche de Mahammed.

Tu es le Pontife, qui as été trouvé ſeul digne d'entrer dans le ſanctuaire du grand Prophete, & ſeul capable de tenir ferme ſur le marche-pied de Mahammed.

Les cœurs que ton épée victorieuſe ameine continuellement à la véritable Religion, ſont les fleurs dont la vapeur de l'Ocean de ta puiſſance couvre le jardin de Mahammed.

Depuis que la Sphere de la Loi a été illuminée d'Aſtres divers, la Lune n'avoit jamais paru ſi claire & éclatante, que depuis que tu as pris l'empire du Ciel de Mahammed.

L'Ange meſſager de la verité, Gabriel, *baiſe tous les jours le ſeuil de ta porte, parce que c'eſt le ſeul chemin pour aller au trône de* Mahammed.

Ta grandeur au déſſus de la poſſibilité humaine eſt une comparaiſon impoſſible, mais ſi elle ſe comparoit, ce ne ſeroit qu'à la puiſſance & à l'autorité de Mahammed.

O Souverain Roi, quoi que pour célébrer tes louanges je m'étudie ſur ce que fit une fois le ſage Haſſan *dans le tems de* Mahammed.

Je n'oſerois me vanter de louër ta Majeſté, après que Dieu même en a fait l'éloge, par la bouche de Mahammed.

L'é-

[17] Alluſion au baiſer que les Mahometans diſent, que leur Prophete donna à *Aly*, lors qu'il le conſtitua publiquement ſon ſucceſſeur & heritier. C'eſt une profane imitation de la maniére dont *Jeſus-Chriſt* donna le St. Eſprit à ſes Apôtres.

L'énarration de ton eſſence ne peut ſortir de la langue des hommes mortels, ſi l'on en excepte ce qu'en a dit Mahammed.

Ce n'eſt pas de même de l'énarration de nos beſoins, mais elle eſt inutile pour toi. Tu ſais ce qui en eſt, & tu ſais auſſi que je ſuis l'eſclave dévoué de la maiſon, & de la famille de Mahammed.

Mon ame deſire de s'envoler, preſſée des obligations que j'ai aux hommes, fais moi quelque faveur qui me délivre de l'obligation que je ſuis contraint d'avoir aux hommes, je t'en conjure par l'ame de Mahammed.

Ne detourne pas tes regards miſericordieux & favorables de deſſus mon viſage. O l'Amour de mon cœur, jette un regard tendre ſur moi, ô cœur du Cœur de Mahammed!

Chant cinquiéme.

Miniſtre, ſpecialement élû de Dieu pour maître des fidéles, tu es l'ame du Prophete de Dieu, on ne te doit point donner d'autre nom, ô Maître des fidéles!

Ton bras toûjours victorieux a amené ſous ſon joug les têtes des plus fiers Heros du ſiécle, ô Maître des fidéles!

Les tréſors que la nature cache, & ceux dont elle couvre l'Univers ſont ſans éclat & ſans prix, lorſque tu fais tes Liberalitez, ô Maître des fidéles!

Le brillant rubis ſe couvre de terre dans le creux de la miniere, honteux de n'être pas aſſez beau pour être mis en ton tréſor, ô Maître des fidéles!

Je ne dirai point quelle difference il y a du Ze-

Zephir du printems au doux ſouffle de ta bouche, qui rafraichit l'ame & le cœur, ô Maître des fidéles!

Tout ce que Jeſus *faiſoit avec ſon haleine, étoit un Emblême, & puis c'eſt tout. C'étoit un emblême qui ſignifioit les miracles que devoient operer les paroles de ta bouche*, ô Maître des fidéles!

Comment pourroit un eſprit court & confus, comme le mien, repréſenter l'excellence & le prix de ta Majeſté, ô Maître des fidéles!

L'Eſprit Univerſel avec ſes connoiſſances ſublimes, ne ſauroit encore arriver au portail de ta merveilleuſe Eſſence, ô Maître des fidéles!

S'il y avoit un lieu plus exalté que le très-haut Trône de Dieu, je dirois que c'eſt-là ta place, ô Maître des fidéles!

Pour te loüer dignement, il faudroit dépeindre ta merveilleuſe Eſſence, mais par cela même, il eſt impoſſible de te loüer dignement, ô Maître des fidéles!

Tu es tout ce que tu merites d'être; mais qui comprend ton merite, que ton Dieu, ô Maître des fidéles!

Nous mandions tous comme des pauvres gueux à la porte de ta beneficence, & les Rois de la terre ſe trouvent entre ces Mandians, ô Maître des fidéles!

Le prix de tes faveurs ſurpaſſe la capacité de l'entendement humain. Le poids de ta Majeſté, & de ta gloire, eſt trop peſant pour les épaules humaines, ô Maître des fidéles!

Chant ſixiéme.

Etre d'une puiſſance inconcevable, les commandemens de la Providence s'executent par ton com-

commandement. Le grand tour de la Sphere Celeſte, n'eſt pour toi qu'un tour de main.

Le Soleil, à l'ombre, & ſous les auſpices de qui roule la nature, n'eſt qu'un rayon de l'éclat de l'agraffe de ta Ceinture.

La Fontaine éternelle, dont l'Ocean viſible n'eſt pas ſeulement une goute, eſt elle même une ſimple goute de la mer de tes Largeſſes.

L'eſprit humain qui diviſe le monde en quatre parties, n'eſt pas davantage auprès de toi qu'un grain de pouſſiere. Il diviſe ſes connoiſſances en dix degrez: mais combien de ces degrez faudroit-il pour être un canton de ta ſcience?

[18] L'Intendant *du college de la création, l'Ange* Gabriel, *avec tout ſon art & toute ſa ſcience, n'eſt qu'un petit écolier auprès de toi.*

*Les verſets de l'*Alcoran, *qui aſſurent les hommes de la miſericorde & de la faveur de Dieu, ont été envoyez du Ciel en conſidération de toi.*

C'eſt une petite loüange pour ton ineffable pouvoir, que de l'appeller le Zenith *de la puiſſance, vû que le* Zenith *n'eſt pas davantage que le* Nadir *du pouvoir de ton Portier.*

Ces deux Aſtres qui ſont les yeux du monde, ſont deux globes qui n'ayant pas été jugez aſſez beaux pour entrer dans la ſtructure de ta maiſon, ont été poſez aux avenues.

Le fameux Oiſeau qui eſt poſé ſur la voute de ton Palais, éleve de terre les neuf voutes des cieux comme un grain de bled.

Tout

[18] Dans la Théologie Mahometane, Dieu a créé le monde par le miniſtére des Anges: ce qui eſt tiré de la Théologie des Juifs.

Tout ce qu'enferme l'abyſme de la Prédeſtination, ſes merveilles & ſes prodiges, n'eſt produit en lumiére & ne ſe manifeſte que par ton commandement.

L'humble eſclave de ta grandeur, le pauvre Haſſen, *s'employe nuit & jour tous les ans, tous les mois, dans le païs d'*Amul *à chanter tes loüanges.*

Dévotement proſterné le viſage contre terre, à la porte de ton glorieux Palais, il expoſe à tes yeux un cœur malade dont il te demande la gueriſon.

Peut-on cacher ſa maladie à la vûe d'un remede ſalutaire? Certainement il n'eſt pas judicieux de cacher ſa maladie à la vûe d'un remede infaillible & Souverain.

Chant ſeptiéme.

Glorieuſe ville de Nedgef, *depuis que tu es devenuë le domicile du Soleil de la foy, ton territoire eſt devenu plus honorable que le Païs de* [19] Zemzen & Mecque *la Sainte.*

Nedgef *eſt le veritable* [20] Kabeh *des gens qui cherchent la verité, parce que l'aimant de la Religion y fait ſon domicile.*

Lequel eſt auſſi le Soleil de la pure Creance, le Maître des fidelles, le Gouverneur du Royaume de l'amour de Dieu, le Chef des Citoyens de la Babylone céléſte.

O deſ-

[19] Le puits d'*Abraham*, dont il eſt parlé dans la *Geneſe*, avec l'eau duquel les *Pelerins* de la *Mecque*, ſont obligez de ſe purifier un nombre de fois.

[20] La maiſon d'*Abraham* à laquelle l'*Alcoran* commande d'aller en pelerinage une fois en la vie.

O deſtructeur de l'hereſie, tu es le Secretaire des commandemens de l'inſpiration divine, le Juge des choſes commandées ou défendues.

Si ton idée, la plus noble dans le ſens divin, n'étoit dans le monde, le monde ne ſeroit qu'une figure imparfaite & ſans ſens.

Supreme Majeſté, qui as augmenté l'éclat du Thrône ſuprême, toutes les créatures proferent inceſſamment ton nom avec éloge.

Le Soleil eſt moindre qu'un atome dans le Ciel des aſſemblées où tu es honoré, & les atomes ſont plus grands que le ſoleil ſur la terre des lieux où tu as fait des miracles.

La Couronne des [21] Gemchid *eſt ſombre, & ternie, devant l'aigrette de ton turban. Le thrône de* Fereydon *eſt un banc de bois en comparaiſon de ton ſiége.*

La gloire de Salomon, *qui étoit la gloire de la terre, étoit peu de choſe auprès de toi, parce que ce n'étoit qu'un emprunt de la gloire perdurable de ton valet* Selmon.

L'infaillibilité de la Prédeſtination dépend de ta conduite. Elle a la modeſtie de ne mettre jamais le pied devant le tien.

C'eſt un péché de te comparer à un homme, car quelle comparaiſon y a-t-il d'un Diamant de la premiere eau, avec une motte de terre?

L'eſprit ne peut trouver d'homme pareil à toi, qu'en ſe tournant vers Mahammed. *C'eſt là nôtre foi très-ferme, & très-claire, & je n'en dis pas davantage.*

On crie à haute voix ſur la porte du Paradis à ceux qui viſitent ta Hauteſſe. Vous qui avez fait

[21] Anciens Rois de *Perſe* de la premiére race & Monarques de l'Orient.

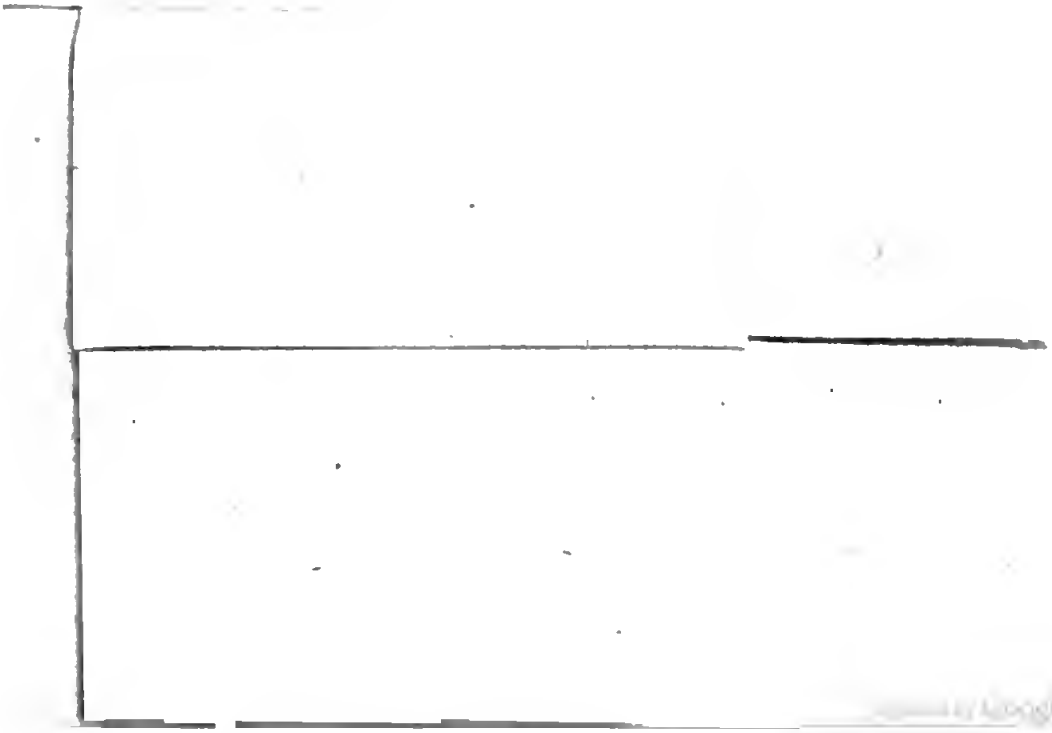

N.° XVI.

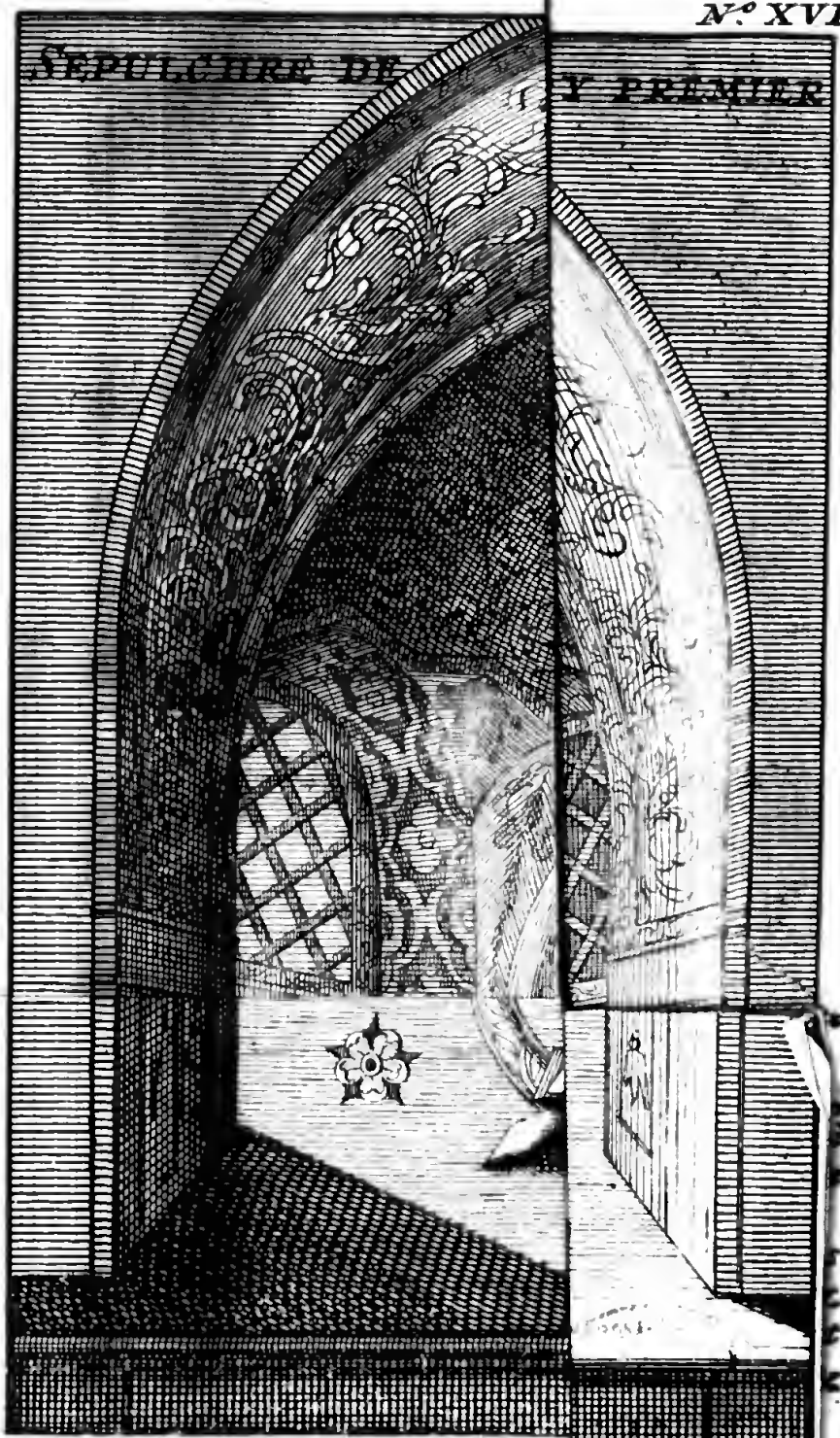

fait penitence & êtes devenus gens de bien, recevez vôtre ſalaire en entrant ici pour jamais.

Le Mauſolée de *Sefy* premier n'eſt pas moins ſuperbe que celui d'*Abas*. La lampe qui pend au-deſſus eſt de fin or maſſif. Le tombeau qui eſt de même forme & de même grandeur que celui d'*Abas*, eſt une piéce tout-à-fait rare & merveilleuſe. C'eſt un ouvrage d'ivoire, d'ebene, de bois de breſil, de camphre, d'aloës & d'autres bois de ſenteur. L'ouvrage eſt de raport fait à la Moſaïque, & repercé ſur un fond de brocard d'or à champ d'or. Les piéces qui compoſent cet ouvrage, ſont tenues & attachées avec de petites rivûres d'or fin. Les enchaſſures, les crochets, les goupilles, les gons, les fermoirs, en un mot tout ce qui joint les piéces l'une à l'autre, (car cet ouvrage ſe peut tout démonter) ſont de fin or maſſif. Le pied qui ſupporte le Tombeau a un liſteau au milieu de deux friſes, ſur lequel eſt écrit en caractéres d'or de raport le 62. Chapitre de l'*Alcoran*; dont voici la traduction.

Chapitre de l'Aſſemblée.

Au nom de Dieu clément & miſericordieux.

Tout ce qui eſt dans les Cieux, & ſur la terre, célébre la grandeur de Dieu, Roi très-Saint, & très-ſage, ſans égal (en puiſſance.) *Il a envoyé au Peuple de la* Mecque *un Apôtre pris d'entr'eux, pour leur revéler ſes témoignages,* (les verſets de l'Alcoran) *pour les purifier, & pour leur enſeigner la vraye Foi & les véritables*

connoiſſances, parce qu'aſſurément ils étoient auparavant dans un manifeſte égarement. Les autres hommes n'ont point été favoriſez d'une pareille grace; mais Dieu, ſans égal en puiſſance, & en ſageſſe, fait couler à ſon gré l'abondance infinie. L'Exemple de ceux qui ont porté le Vieux Teſtament en leurs mains, mais qui ne l'ont pas porté en leurs œuvres, ſemblables à un âne qui porte une charge de livres, eſt un funeſte exemple pour les gens faux trompeurs, qui ont falſifié les anciens témoignages de Dieu (l'Evangile & le Vieux Teſtament) *& il leur doit apprendre, que Dieu ne conduit point les faux trompeurs. Di leur*, O vous, qui vous êtes rendus Juifs, ſi vous croyez être les amis de Dieu préferablement aux autres hommes, deſirez la mort, deſirez la ſi vous êtes véritables (en vos paroles:) *Mais ils n'ont garde de la deſirer à cauſe de ce que leurs mains ont commis. Or Dieu connoît les injuſtes. Di leur*, la mort que vous fuyez vous attrapera, puis vous retournerez à celui qui ſait également ce qui eſt caché & ce qui eſt découvert. Il mettra devant vous toutes vos actions. *O vous vrais Croyans, lorſqu'on appellera à la priere le Vendredi; Courez célébrer les loüanges de Dieu, & laiſſez-là vos affaires. C'eſt en cela que conſiſte le vrai Bien, ſi vous avez l'eſprit de le connoître. Quand vôtre priere ſera achevée, allez à ce qu'il vous plaira; mais ne recherchez que dans l'abondance de Dieu la ſubvention de vos beſoins, & ayez toûjours Dieu en l'eſprit, peut-être que* (par-là) *vous ſerez rendus heureux. Pour ceux qui attirez par le gain, ou par le divertiſſement, t'ont laiſſé là pour y courir, di leur*: Ce qui eſt chez Dieu vaut

vaut mieux que le gain & le divertiſſement, & Dieu eſt aſſurément le meilleur pourvoyeur de nos beſoins.

Le Tombeau de *Sefy* a, comme celui d'*Abas*, un Poëſle de ce riche brocard de Perſe, le plus riche qu'on faſſe en lieu du monde, & un autre par-deſſus de fine écarlate avec une crépine d'or autour. Cette ſeconde couverture eſt attachée au tapis de pied par un lacet qui paſſe en des anneaux d'or, comme au Tombeau d'*Abas*. Les pulpitres qui ſont vis-à-vis ſont plians, & faits de bois de ſenteur. Il y a tout proche en des niches quantité de livres de Loi, enfermez en des ſacs de brocard d'or. En verité, il ne ſe peut rien voir de plus beau & de plus magnifique. La propreté, & une certaine modeſtie, y ſont tout-à-fait bien mêlées avec la pompe & la richeſſe. Je n'ai rien vû en Perſe qui m'ait tant agréé.

Toute la vaiſſelle appartenant à ces Chapelles eſt d'or & d'argent. Elle conſiſte en de grands flambeaux de cinquante & de ſoixante marcs la piéce, en plats baſſins, où l'on donne à manger aux pauvres, en crachoirs, en réchauts, en péles à feu, en caſſolettes, en boëtes à ſuif, & à parfum. La vaiſſelle d'or ne ſert qu'aux fêtes. Le ſoir on allume dans les mauſolées & les galleries pluſieurs flambeaux qui brûlent juſqu'au jour. On en fait brûler auſſi dans la Chapelle du milieu, & à l'entrée. On en allume deux fort grands qu'on charge ſur autant de gueridons. Huit Prêtres ſont gagez & entretenus pour y lire tour à tour l'*Alcoran* de jour & de nuit. Ce qu'ils

font avec un merveilleux air de dévotion, ſans détourner aucunement les yeux ſur le monde qui va & vient. Ils obſervent, afin de ſe mieux captiver, de branler la tête, tantôt devant & derriere, tantôt à droite & à gauche, à mouvement reglé, prétendant que cette agitation les rend plus attentifs. Douze autres Prêtres font la même fonction au Tombeau de *Sefy*, & vingt-cinq autres au Tombeau d'*Abas*. Au reſte, je dois obſerver qu'encore que ces Mauſolées ſoient ornez, ſervis, & entretenus, comme contenant les cendres de ces Rois de Perſe, qui ſont les deux derniers morts; il n'eſt pas ſûr, néanmoins, que ces Monarques y ayent été enterrez; car c'eſt une des ſuperſtitions de ce Païs, de cacher les vrais ſepulchres des Rois. Et pour cet effet d'envoyer tout à la fois, lors qu'on les enterre, ſix cercueuils, ou douze, à autant de differens Tombeaux de Saints ou de Saintes, en divers lieux de l'Empire, ſans qu'on ſache dans lequel de tous eſt le corps, ni ſi ce cercueil que l'on met dans la foſſe, ſur laquelle on bâtit le Mauſolée le contient plûtôt que les autres.

Derriere les Chapelles, & à côté, il y a des Cours fort jolies, des Apartemens fort propres, bien meublez, & bien entretenus, & de petits Jardins tout-à-fait agreables. A gauche, il y a un grand Cimetiere de quinze cens pas en carré. On y voit une infinité de Mauſolées vieux & nouveaux. On apporte des corps de tous les endroits de la Perſe en ce Cimetiere, qui eſt veneré comme une terre ſainte. A côté droit de l'édifice il n'y a rien qu'un haut mur de brique, bien large & bien épais;

il

il ſert de digue contre les débordemens du fleuve de *Com*, qui coule au pied.

Les Perſans appellent ce celébre lieu *Maſſouma*, c'eſt-à-dire, *l'innocente*, ou, *la pure*, à cauſe de la pretendue Sainte qui y eſt enterrée, qu'ils nomment communément ainſi. Ce mot de *Maſſouma*, dans la Théologie Mahometane, veut dire *une perſonne qui a acquis une Sainteté habituelle, & qui ne péche jamais.* Le lieu a trois mille deux cens *tomans* de revenu, c'eſt cent quarante quatre mille livres, ſavoir quinze cens *tomans* pour le Tombeau d'*Abas*, mille pour celui de *Sefy*, ſept cens pour celui de *Fathmé*. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, pour reparer ce que le tems y uſe, ou aux meubles, à l'entretien des luminaires, & à celui de pluſieurs Eccleſiaſtiques, & d'un grand nombre de Regens, d'Etudians, & de pauvres. On y diſtribue tous les jours des vivres à tous venans, & aux gens gagez. Trois grands Seigneurs de Perſe ont la cure ou l'intendance du lieu, & de tout ce bien legué; chacun d'une Chapelle & de ſon revenu. Leur titre d'office eſt *Turbedar*, c'eſt-à-dire, *Garde de ſepulchre*; & ils nomment les Lecteurs, que l'on appelle *Akond*, terme abregé de *Natocoun*, qui dénote particulierement le Miniſtre, lequel, par le devoir de ſon office, chante tous les Vendredis les loüanges de *Mahammed* & de ſes compagnons: les *Muazims*, qui marquent du haut de la Moſquée les heures de la priere: le *Kandilgi*, qui a le ſoin du luminaire: le *Kamy*, qui eſt le balayeur, & qui arroſe auſſi la Moſquée: & l'*Abkech*, qui a ſoin de l'eau pour les ablutions. Celui qui eſt à preſent Curé de la Cha-

pelle de la Sainte, eſt un illuſtre Vieillard qui a été *Courtchibachi*, c'eſt-à-dire, *Colonel des Courtches*, qui eſt un corps de Milices gros de trente mille hommes. Il eſt auſſi Gouverneur de *Com*.

Cette ville a beaucoup d'autres édifices fort beaux & ſomptueux. C'eſt un agreable lieu, à la chaleur près, qui y eſt exceſſive. L'Eté, le fleuve qui y paſſe, n'eſt qu'un petit ruiſſeau de ſource, au dégel il ſe groſſit ſi fort des eaux qui tombent des montagnes, que quelquefois il remplit non ſeulement tout ſon lit, qui eſt auſſi large que celui de la *Seine* à *Paris*, mais qu'il entre encore bien avant dans la ville. On l'appelle communément *le fleuve de Com*. Son vrai nom eſt *Joubadgan*.

La longitude de cette ville eſt de 85 deg. 48 min. la latitude de 34 deg. 30 min. L'air y eſt bon, mais extremement chaud, comme je l'ai dit. On y brûle l'Eté, & il n'y a pas de lieu en Perſe où le Soleil ſoit plus ardent. Il y a abondance de toute ſorte de vivres & de fruits, particulierement de piſtaches. Le peuple y eſt fort traitable, & fort civil.

La plûpart des Topographes veulent que *Com* ſoit la même ville que *Ptolomée* appelle *Gauna*, ou *Guriana*. Son Traducteur dit que c'eſt celle qu'il nomme *Choama*; quelques autres veulent que ce ſoit, ou *Arbacte*, ou *Hecatompille*. Pluſieurs hiſtoires de Perſe portent que cette ville eſt fort ancienne; qu'elle a été bâtie par *Tahmous*, ſous l'aſcendant de *Gemini*: qu'elle avoit douze mille coudées de tour; & qu'elle étoit auſſi grande que Babylone. Il n'y a point de doute qu'elle a été fort grande; car on voit tout autour beaucoup

coup de ruïnes, & de veſtiges d'habitations: mais il eſt fort douteux qu'elle ſoit ſi ancienne que *Tahmous*. D'autres hiſtoires Perſiennes en marquent l'origine au premier ſiécle du Mahometiſme, & portent que du tems de *Mahammed* il y avoit là ſept grands villages; & que l'an 83. de l'hegire, *Abdalla Saydan*, Calife, étant venu en ce païs avec une armée, il joignit ces ſept villages l'un à l'autre par de nouveaux bâtimens; qu'il les enferma d'un mur, & en fit une ville; & que cette ville crût tellement dans la ſuite, qu'elle étoit grande deux fois comme Conſtantinople. *Mouſa*, fils de cet *Abd-alla*, vint de *Baſra* à *Com*, & y apporta les dogmes de *Haly*, qu'on appelle *la religion des Chia*, ou l'*Imamiſme*. Elle y a toûjours été profeſſée juſqu'au martyre, & le peuple n'y en a jamais ſouffert d'autre. *Temur-leng*, qui étoit d'une créance contraire, détruiſit entierement la ville. On en releva peu à peu une partie, mais elle n'a commencé de refleurir qu'en ce dernier ſiécle, & ſeulement depuis que le Roi *Sefy* y a été enterré. *Abas* ſecond, ſon fils, & ſon ſucceſſeur, y releguoit les diſgraciez, afin (diſoit-il) qu'ils y priaſſent Dieu pour ſa perſonne, & qu'ils lui rendiſſent graces de la vie qu'il leur avoit laiſſée. *Soliman*, à preſent régnant, en a uſé ainſi envers ceux qu'il a voulu punir par l'éxil, & c'eſt particuliérement le grand nombre d'illuſtres exilez, qui a rétabli & remis la ville au point où on la voit aujourdhui. L'an 1634. les groſſes eaux en ruïnerent mille maiſons, & il n'y a que trois ans qu'un même accident faillit à la perdre toute entiere. Deux mille maiſons & tous

les anciens bâtimens en furent renverſez. Son nom ſe prononce par une double *m*, comme ſi l'on écrivoit *Comm.* Elle eſt ſurnommée *Darel mouveheldin*, c'eſt-à-dire, *la demeure des gens pieux.* Son Gouverneur a titre de *Darogué.*

Le 15. nous demeurâmes à *Com* à faire repoſer nos chevaux, & nous en partîmes le 16. à ſix heures du ſoir. Nous fimes quatre lieuës dans de belles plaines, unies autant qu'il ſe peut, fertiles, & remplies de villages. Le terroir de *Com* paroît pourtant aſſez ſec. Nous trouvions par tout qu'on fouloit le grain, la moiſſon étant déja faite. Nous logeames à *Caſſem-abad*, Bourg de trois cens maiſons, qui eſt du domaine de la Mere du Roi.

Le 17. nous fimes cinq lieuës à travers la plaine. Nous la trouvames durant tout le chemin couverte de ſables mouvans, ſeiche, ſans villages, & ſans eaux. Nous logeames en un lieu dit *Abchirin*, c'eſt-à-dire, *eau douce*, parce qu'il y a là une ſource de belle eau, & des citernes, au milieu de ſix Caravanſerais.

Le 18. nôtre traite fut à *Cachan*, nous y arrivames, après avoir fait ſept lieuës, en tirant vers le midi comme les jours précedens par cette plaine dont l'on a déja parlé. Au bout de deux lieuës, nous trouvames le terroir beau, & fertile, couvert de grands villages. Nous en traverſâmes pluſieurs, & à moitié chemin nous laiſſames proche & ſur la gauche, une petite ville nommée *Sarou*, ſituée au pied d'une montagne.

La ville de *Cachan* eſt ſituée dans une grande

de plaine, proche d'une haute montagne. Elle a une lieuë en longueur, & un quart de lieuë en largeur : Sa longueur eſt de l'Orient à l'Occident. Quand on la regarde de loin elle reſſemble à une demi-lune, dont les cornes regardent ces deux parties. Le plan qui eſt à côté n'en repreſente pas bien la grandeur, ni la figure, ayant été pris hors de la perſpective. Ce qui empêcha qu'on ne le prît, auſſi bien qu'on a fait les autres, fut l'indiſpoſition de mon Peintre, qui s'étant trouvé extraordinairement fatigué tous ces jours-là, n'eût pas la force de ſortir du Caravanſerai où nous étions logez. Tout ce qu'il put faire fut de monter ſur la terraſſe, & de prendre le plan en ce lieu-là.

La ville n'a point de fleuve, mais pluſieurs canaux tirez ſous terre, beaucoup de profondes ſources, comme il y en a à *Com* & des citernes. Elle eſt ceinte d'un double mur flanqué de tours rondes à l'Antique, & elle a cinq portes, une à l'Orient nommée la *porte Royale*, parce qu'elle eſt proche du Palais Royal, qui eſt hors des murs : Une à l'Occident, nommée *la porte Fieu*, parce qu'on ſort par là pour aller droit à un grand village, qui porte ce nom, lequel eſt à demi lieuë de la ville. Une entre l'Occident & le Septentrion, appellée *la porte de la maiſon de Melic*, à cauſe qu'elle eſt proche d'un jardin de plaiſance, qui a été bâti par un Seigneur de ce nom. Les deux autres portes ſont oppoſées au Sud-eſt & au Nord-eſt. Celle-là ſe nomme *la porte de Com* : L'autre *la porte d'Iſpahan*, parce qu'on ſort par là pour y aller. Il y a en tout dans la ville & dans les fauxbourgs,

qui ſont plus beaux que la ville, ſix mille cinq cens maiſons, à ce que l'on aſſure, quarante Moſquées, trois Colleges, & plus de deux cens Sepulchres des Deſcendans de *Haly*. La principale moſquée eſt tout contre le grand marché. Elle a une tour qui lui ſert de clocher, faite de pierre de taille. La moſquée, & la tour, ſont des reſtes de la ſplendeur des premiers Mahometans qui envahirent la Perſe.

Les maiſons de *Cachan* ſont bâties de terre & de briques. Il y en a peu de belles; mais les *Bazars*, & les Bains, ſont des lieux fort jolis, bien bâtis, & bien entretenus. Il y a auſſi pluſieurs *Caravanſerais*. Celui qu'on appelle Royal, qui eſt hors la ville joignant la porte qui regarde l'Orient, eſt le plus beau de *Cachan*, & de toute la Perſe. En voici la repréſentation à côté. Il eſt carré, chaque face ayant par dedans deux cens pas Geometriques, & deux étages avec une avant-chambre, ou relais, en bas, qui régne le long des faces, élevé à hauteur d'homme ſur la cour, & à quatre pouces du niveau des chambres. Il eſt profond de huit pieds, revêtu de marbre blanc fin tranſparent preſque comme du Porphire. Les étages des côtez ont quinze Apartemens de même figure. Les deux autres n'en ont que dix, & un grand au milieu, qui a cinq chambres. Les autres Apartemens conſiſtent en une chambre de quinze pieds de long & dix de large, haute, voutée, avec une cheminée au milieu, & un portique carré ou avant-chambre ſur le devant, qui eſt de dix pieds d'eſpace, couvert en demi-dome, où l'on a pratiqué une cheminée

de

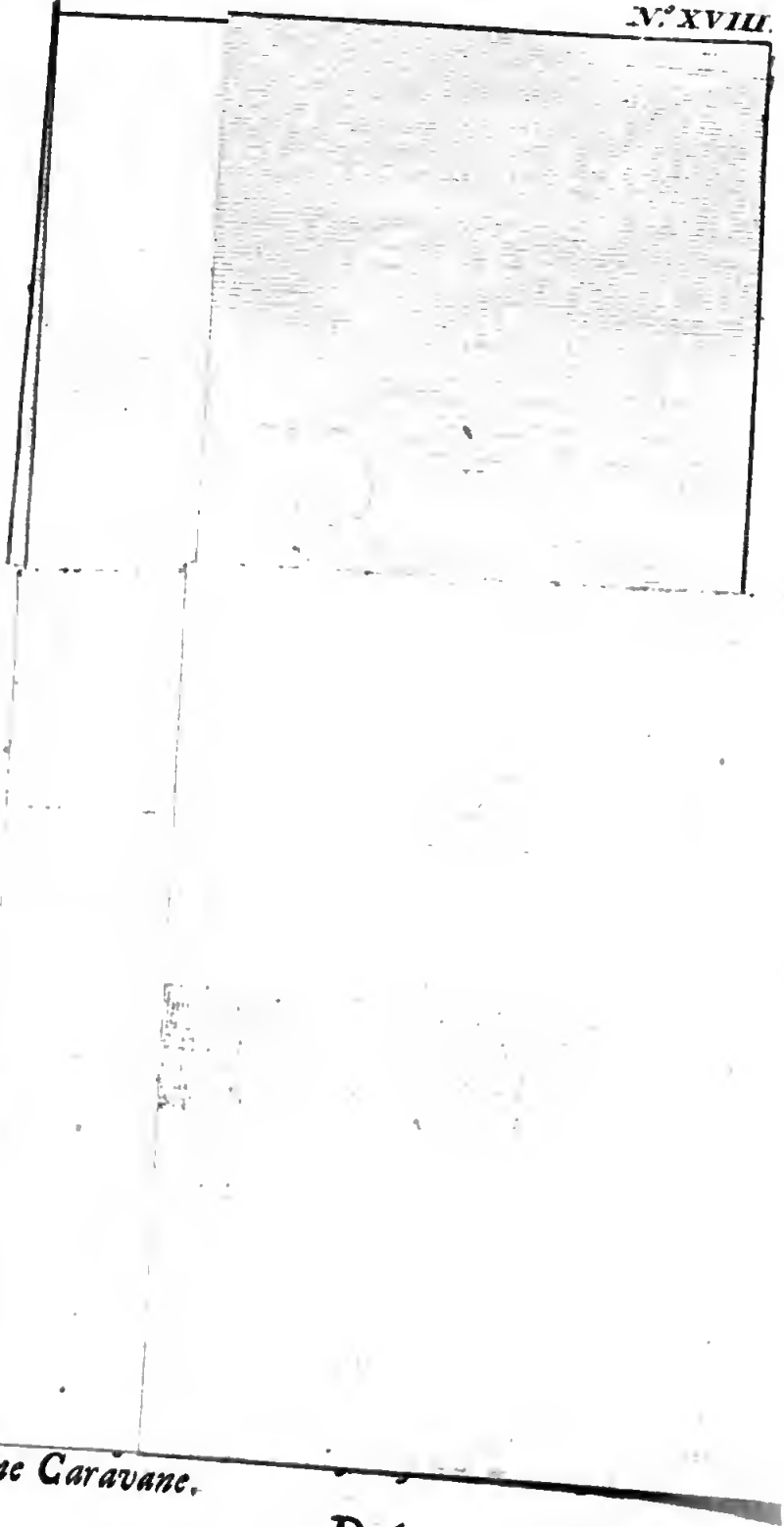

mes une Caravane.

mi-dome, où l'on a pratiqué une cheminée

de chaque côté: c'eſt le logement des Valets. Les ſeconds étages ſont faits comme ceux d'en-bas, à un baluſtre près de quatre pieds de haut, percé à jour, qui régne tout-autour. On voit dans la partie Geometrique du Plan un hexagone au milieu de l'entrée, dont chaque face eſt une grande boutique, où l'on vend toute ſorte de proviſions de bouche, du bois & du fourage. L'entrée eſt ſous un haut & magnifique Portail revêtu de parqueterie, comme tout le bâtiment, & ſur les côtez régne un Corridor ou Portique, où l'on peut loger de jour auſſi commodément, & avec plus de plaiſir, que dans le Caravanſerai. Le baſſin d'eau qui eſt au milieu de la Cour eſt élevé de cinq pieds: ſes bords ſont larges de quatre; pour la commodité de ceux qui veulent faire leurs prieres deſſus, après y avoir fait leurs Purifications.

Ce qui ne paroît point dans le Profil, ſavoir le derriere de ce beau Palais de Caravane, eſt encore très-digne d'être vû, & rapporté en ce lieu. Il conſiſte en de grandes écuries, avec des places pour les valets, & le bagage, qui ſont à peu-près de même ſymmetrie comme les appartemens que j'ai repréſentez; au moins quant à la forme & à la grandeur: en magaſins: en pluſieurs départemens pour le logement des Pauvres & des Païſans, qui apportent vendre leurs denrées: & en de grands jardins qui ſont derriere ce beau *Caravanſeray*. C'eſt *Abas* le grand, qui a fait bâtir ce grand logement, au frontiſpice duquel on lit ce diſtiche.

Le monde eſt un Caravanſeray: & nous ſommes une Caravane.

Dans un *Caravanſeray* n'élevez point de *Caravanſeray*.

C'eſt pour dire que nous ne devons point nous promettre d'habitation ſtable & ſolide dans ce Monde, qui n'eſt qu'un lieu de paſſage.

Tout proche eſt le Palais Royal, & vis-à-vis, un autre qui eſt deſtiné au logement des Ambaſſadeurs; l'un & l'autre avec de fort beaux jardins qui ſont derriere, ont été faits par ce grand Monarque. Au milieu eſt la place des Carouſels & des autres exercices. Toute la richeſſe & la ſubſiſtance de *Cachan* vient des manufactures de toute ſorte d'étoffes de ſoye & de brocards d'or & d'argent. Il ne ſe fait en aucun lieu de la Perſe plus de ſatin, de velours, de taffetas, de tabis, de brocard uni, & à fleurs de ſoye, & de ſoye mêlée d'or & d'argent, qu'il s'en fait en cette ville & aux environs. Un ſeul bourg de ce territoire a mille maiſons d'ouvriers en ſoye. Ce bourg s'appelle *Aron*, il paroît de loin comme une bonne ville, auſſi eſt-il grand de deux milles maiſons & de plus de ſix cens jardins. Il eſt à deux lieuës de *Cachan*.

La ville de *Cachan* a l'air bon, mais extremement chaud. On y étouffe en Eté. La chaleur qu'on y ſent, vient de ſa ſituation, car elle eſt proche d'une haute montagne oppoſée au midi, dont la reverberation échauffe ſi fort le lieu qu'on y brûle durant la Canicule. Une autre incommodité encore plus grande, & fort dangereuſe, eſt le grand nombre de Scorpions qu'il y a en tout tems dans ce pays-là, particulierement lorſque le Soleil eſt dans le ſigne du Scorpion. On en menace fort les Paſſans. Néanmoins je n'en ai point

point vû, graces à Dieu, toutes les fois que j'y ai paſſé, & je n'ai point appris qu'il en arrivât de grands accidens. On dit que les Aſtrologues d'*Abas* le Grand firent l'an 1623. un Taliſman pour en délivrer la ville, & que depuis ce tems-là il y en a moins qu'auparavant. Il ne faut gueres ajoûter de foi à ce conte, ni à un autre qu'on fait, ſavoir, que les Paſſans, qui s'arrêtent à *Cachan*, étant ſoigneux de dire en entrant dans leur logis; *Scorpions, je ſuis étranger, ne me touchez point*, nul ne les approche. Ce qui eſt certain c'eſt que leur piquure eſt très-dangereuſe. Elle a donné lieu à une imprecation aſſez ordinaire dans la bouche des Perſans, *Que le Scorpion de* Cachan *puiſſe te piquer à la main.* Tout le monde y tient toûjours prêts pluſieurs remedes ſouverains contre cette piquure, & contre celle de certaines araignées, qui ſont plus groſſes que le pouce, dont cette ville n'eſt pas moins incommodée. La latitude de la ville eſt de 35. deg. 35. m. La longitude de 86. degrez. On y trouve peu de bétail & de volaille, mais en récompenſe il y a une grande abondance de grains & de fruits. On en tranſporte à *Iſpahan* les prémiers melons, & les melons d'eau, qu'on y mange, & tant que la ſaiſon des fruits dure on y en porte une grande quantité.

Pluſieurs Auteurs Europeans tiennent *Cachan* pour cette même ville, que d'anciens Auteurs Grecs nomment *Ambrodux*, ou celle qu'ils appellent *Cteſiphonte du païs des Parthes.* Les Hiſtoriens Perſans diſent, qu'elle doit ſon origine à *Zebdle-caton*, femme de *Haron-*

rechid, Calife de *Bagdad*. Ils remarquent que cette Princeſſe étoit fille, lors qu'elle entreprit de faire bâtir cette ville; & que ce fut pour cela, qu'elle en fit poſer la premiere pierre ſous l'aſcendant du ſigne qu'on appelle la Vierge. Elle lui donna le nom de *Caſan*, en l'honneur de *Caſan*, ſon ayeul, petit-fils de *Haly*, qui étoit enterré là, & qui y étoit mort. Le changement de nom eſt venu d'une erreur de ponctuation. Les gens verſez aux langues Orientales ſavent, que cette mépriſe, qui eſt facile, change la Lettre S. en une qu'on nomme *chin* & qui a la même force que nôtre *ch*. *Tamerlan* s'étant rendu maître de cette ville, l'épargna par un pur caprice, dit-on, & ne la fit point détruire, comme il fit preſque toutes les autres en Perſe. Elle eſt ſurnommée *Darelmoumenin*, c'eſt-à-dire, *le ſéjour des fidéles*, ou à cauſe que les deſcendans de *Haly*, & ſes premiers ſectateurs, s'en firent un azile & une retraite durant les perſécutions des Califes, qui ne voulurent point embraſſer ſes dogmes, & tinrent pour la créance contraire; ou parce qu'il y a un grand nombre des deſcendans de ce Pontife qui y ſont enterrez. Leurs foſſes ſe ſont confondues parmi celles qui étoient à l'entour; les mauſolées élevez deſſus ayant été abattus par les Turcs, & par les Tartares, qui envahirent la Perſe, & qui firent de ces édifices un ſacrifice à l'honneur de leurs Saints, les grands ennemis & les perſécuteurs de ces deſcendans de *Haly*. On recherche ces foſſes depuis que ce Calife eſt redevenu le maître en ce païs-ci, & l'on peut juger combien on ſe peut tromper en cette recherche.

On

On en reconnut une l'année 1667. qui couvrit toute la ville de confuſion. Car on verifia que la foſſe, ſur laquelle cent ans auparavant, on avoit bâti un grand tombeau, dans la créance qu'un deſcendant de *Haly* y étoit enterré, étoit le ſepulchre d'un prédicateur *Yuzbec*. Le peuple outré d'avoir veneré durant un ſiécle un lieu à ſon avis digne de toute ſon execration, alla en furie raſer le mauſolée, creuſa le terrain qui étoit deſſous, & à l'entour, & en fit une voirie. Mais ce qui eſt arrivé depuis, eſt bien digne de remarque; c'eſt qu'un des plus grands docteurs de Perſe a fait un traité, par lequel il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu là de *Yuzbec* enterré. Le peuple indigné de nouveau, de ſe voir le joüet des fantaiſies de ſes Paſteurs, a laiſſé là ce lieu comme indifferent, & l'on n'y va plus, ni pour le reverer, ni pour le ſalir. Le Gouverneur de *Cachan* a titre de *Darogué*, comme ceux des autres villes de la Parthide. Un Seigneur de mes amis, nommé *Ruſtanbec*, frere de pluſieurs Gouverneurs de Province, avoit le Gouvernement de cette ville, la premiére fois que j'y paſſai. Les deux années de ſon gouvernement finies, elle étoit ſi ſatisfaite de ſa conduite, qu'elle envoya des Députez au Roi ſupplier Sa Majeſté de le continuer deux autres années en charge. Elle fit même des préſens pour cela aux Miniſtres. On rejetta la demande, parce que ce n'eſt pas la coûtume d'accorder de telles prolongations.

Le 19. la laſſitude de nos chevaux fatiguez nous obligea de demeurer à *Cachan*. Nous en partimes le 20. & fîmes ſept lieuës. Les deux

deux premiéres furent à travers la plaine où cette ville eſt bâtie. Les autres furent au paſſage d'une montagne aſſez haute, mais aſſez facile à paſſer. Nous trouvâmes au haut un fort grand & fort beau *Caravanſerai*, & plus avant un grand lac, qui eſt le reſervoir des neiges fondues & des pluyes des environs. On en fait deſcendre l'eau dans la plaine de *Cachan* à meſure qu'on en a beſoin.

Abas le grand a fait bâtir de fortes digues à l'entour, pour le rendre capable de tenir plus d'eau, & pour l'empêcher de la répandre. Il a fait faire là auſſi pluſieurs chauſſées pour la facilité du paſſage. Après avoir deſcendu la montagne, on entre dans une valée profonde fort étroite qui a une lieuë de longueur. Tout cet eſpace eſt rempli d'habitations, de vignobles, & de jardins, ſi fort ſerrez, qu'il ſemble que ce ſoit un village d'une lieuë de long. Pluſieurs beaux & clairs Ruiſſeaux y coulent de ſource, & y entretiennent l'Eté une admirable fraicheur. On ne peut trouver un plus charmant & agréable endroit dans le tems chaud. Le ſoleil s'y fait ſi peu ſentir que les roſes n'étoient pas encore ouvertes alors. Les bleds & les fruits y étoient tout verts, & à demi murs; cependant il y avoit déja un mois qu'on avoit fait la moiſſon, & qu'on mangeoit des fruits à *Cachan*. Nous logeâmes au bout de cette belle vallée au *Caravanſerai* qu'on y a bâti, & que l'on nomme *Carou*.

Des Auteurs modernes de nos païs ont écrit que cette vallée eſt l'endroit où *Darius* rendit l'eſprit. Cela n'eſt pas ſans vrai-ſemblance, à cauſe que l'Hiſtoire remarque que *Beſſus*, &

& *Nabarzanes* ſe ſéparerent après avoir commis ſur ce Prince infortuné le lâche aſſaſſinat que chacun ſait, que l'un tira vers l'*Hircanie*, l'autre vers la *Bactriane*; & *Cachan* eſt juſtement le lieu où l'on ſe rend pour aller en ces deux Provinces.

Le 21. nous fîmes huit lieuës, deux au bas des montagnes entre leſquelles eſt la vallée dont l'on vient de parler, & ſix en une belle plaine où l'on voit quantité de villages. Il y a auſſi pluſieurs *Caravanſerais* ſur le chemin. Nous mîmes pied à terre dans un qui eſt grand & beau, nommé *Aga-kemal*, du nom d'un fort riche Marchand, qui l'a fait bâtir, & pluſieurs autres édifices publics aux environs d'*Iſpahan*.

Le 22. nôtre traite ne fut que de cinq lieuës en cette belle plaine où eſt le Caravanſerai d'*Aga-kemal*. Nous les fîmes ſi vîte, que nous arrivâmes à neuf heures du ſoir à *Moutchacoun*. C'eſt un gros village de cinq cens maiſons, où il y a pluſieurs *Caravanſerais*, & des jardins, & des eaux, en abondance.

Le 23. nous partîmes plus tard que nous n'avions fait les jours précédens, afin de ne pas arriver à *Iſpahan* avant jour. Nous fîmes les neuf lieuës, dont nous en étions éloignez, dans de belles plaines, & tirant toûjours au midi, comme en nos précédentes traites. Nous paſsâmes tant de *Caravanſerais* & de villages, en approchant de cette grande ville, que nous crûmes être dans ſes fauxbourgs, deux heures avant que d'y arriver. Nous y entrâmes à cinq heures du matin le 24e. jour de Juin tous en bonne ſanté, graces à Dieu, après

après avoir fait 134. lieuës Perſanes depuis *Tauris*.

Etant arrivez à *Iſpahan*, nous allâmes loger, mon Aſſocié, & moi, au Couvent des Capucins, qui eſt preſque au cœur de la ville, & peu éloigné du Palais Royal. J'y trouvai un ſac de Lettres, qui m'étoient adreſſées de preſque toutes les parties du monde. Celles de *Conſtantinople* m'aprenoient le détail de la Campagne des Turcs en Pologne. L'année précédente, ayant paſſé, ſans preſque aucune oppoſition, le grand fleuve de *Nieſter*, ils en ravagerent les plus belles Provinces, & prirent cette célébre Forteresſe de *Caminiek*, qui étoit le boulevard de la Pologne. On me mandoit, entre les autres choſes, que l'armée Ottomanne avoit paſſé le *Danube*, ſur un pont, long de cinq cens pas Géometriques, conſtruit par les ſoins & aux dépens du Prince de Moldavie; & parce que la fabrique n'en plût pas au Grand Seigneur, il dépouilla ce pauvre Prince de ſa Principauté, & le condamna à une amende de cent cinquante mille écus.

Mes Lettres des Indes contenoient la Rélation du Voyage de Monſieur *de la Haye*, Viceroi de Madagaſcar, qui étoit parti de *la Rochelle*, avec une Eſcadre conſidérable, au commencement de l'année 1670. On l'avoit envoyée ſur les mémoires de Monſieur *Carron*, Directeur Général de la Compagnie Françoiſe, pour executer de grands deſſeins; & entr'autres, pour ſe ſaiſir de *Banca*, petite Iſle, ſituée à l'Orient de celle de *Sumatra*, & aſſez proche de *Batavia*. Cette petite Iſle de *Banca*, qui eſt deſerte, n'étoit tenue de

de perſonne avant ce tems-là. Monſieur *Carron* la jugeoit un lieu propre pour être le Magaſin principal de la Compagnie Françoiſe aux Indes, & il projettoit de s'en emparer à l'imprevuë; mais les Hollandois, qui veillent avec grand ſoin pour la domination qu'ils ont fondée en ce païs-là, donnerent juſte dans le deſſein de cette Flotte Françoiſe, dès qu'ils la virent équiper. On publia vainement en France qu'on la deſtinoit pour les Indes Occidentales: ils ne furent point les duppes de ce prétexte: ils dépêcherent l'un ſur l'autre trois Vaiſſeaux d'avis à *Batavie*, avec ordre au Conſeil de prendre poſſeſſion de *Banca*, ce qui fut executé avant même que Monſieur *de la Haye* arrivât aux Indes. Son voyage fut long; & pour ſon malheur, il alla relâcher à *Madagaſcar*, où s'étant entêté de faire la guerre aux peuples de l'Iſle, à la ſollicitation des François qui y étoient établis, il y perdit ſix mois de tems & près de mille hommes, qu'on pouvoit emploier plus utilement ailleurs; car il ne gagna rien contre ces Negres; mais au contraire il les irrita ſi fort, que depuis ils ne voulurent plus de paix, ni de commerce, avec les François, & qu'enfin ils les chaſſerent de toute l'Iſle.

Monſieur *de la Haye* paſſa de *Madagaſcar* à *Surat*, & s'y arrêta juſqu'au commencement de l'an 1672. qu'il en partit avec Monſieur *Carron*, contre les avis duquel il avoit ordre de ne point agir. La Flotte étoit forte alors de ſix grands Navires & de quatre Fluttes. Elle relâcha à *Goa* le 21. Janvier, & y trouva le grand Breton autre Navire du Roi avec deux

deux Fluttes. Ces treize Bâtimens tirerent vers *Ceylan*, & arriverent le 21. de Mars *à la Baye de Cotyari*, communément dite *la Baye de Trinc-male*, qui eſt étroite, mais bonne, à huit degrez trente minutes de latitude Nord, regardant le Nord-Eſt, & ayant bon fonds. Les Hollandois y avoient bâti une petite Fortereſſe à une lieuë du rivage. Dix hommes ſeulement en faiſoient toute la Garniſon, ils l'abandonnerent dès qu'ils apperçurent la Flotte Françoiſe.

Monſieur *de la Haye* ayant mouillé l'Ancre, envoya des Députez au Roi de *Candy*, le légitime Seigneur de toute l'Iſle de *Ceylan*, qui lui en renvoya d'autres; & après pluſieurs allées & venues, on conclut un traité, par lequel ce Prince Indien donnoit au Roi de France la Baye de *Trinc-male*, & la Fortereſſe que les Hollandois y avoient abandonnée. Le contract de Donation fut expedié en bonne forme, & on prit poſſeſſion de la Baye & du Fort aux décharges de canon, & avec les autres cérémonies accoûtumées. Peu de jours après, on commença de bâtir une Fortereſſe à l'entrée de la Baye & une autre au deſſus du rivage.

Pendant ces Négociations, la maladie ſe répandit violemment dans la Flotte. C'étoit pour la plûpart une fiévre ardente. Les Europeans appellent les maladies qu'on prend en Ceylan *le mal de la Canelle*, parce que la forte odeur de ce bois leur enflame les humeurs. Pluſieurs en moururent, la plûpart en guerirent; mais ceux-ci ſe trouverent ſaiſis de la diſette au ſortir de la fiévre; car les vivres manquerent ſur la Flotte au mois d'Avril,

vril, nonobſtant le bon menage du Viceroi, qui faiſoit achetter tous les vivres, & les faiſoit revendre, ne permettant à perſonne de s'en pourvoir chez les gens du païs, de peur de diſſipation. La viande la plus commune de *Trinc-male* eſt le Buffle, mais on n'en mange guere, à cauſe d'une proprieté qu'a la chair de cet animal fort particuliére, & encore plus étrange; c'eſt qu'elle engendre des abcès aux mêmes endroits & auſſi douloureux; qu'on dit que le ſont ceux qu'on gagne avec les femmes débauchées, mais ce qu'il y a de fort particulier c'eſt que rien ne les peut guerir que l'abſtinence de la chair qui les cauſe. On envoya trois bâtimens à la côte de *Coromandel* charger des vivres; mais ces Vaiſſeaux ayant été pris à leur retour par les Hollandois, la Flotte ſe trouva reduite à un ſi grand manquement de vivres, qu'encore que les deux Fortereſſes qu'on faiſoit bâtir ne fuſſent pas achevées, l'on fut contraint de les abandonner pour ne pas perir de faim. On y laiſſa trois cens cinquante hommes pour continuer le travail avec un grand vaiſſeau nommé *le St. Jean.*

Le prétexte dont les Hollandois ſe ſervirent pour colorer la priſe de ces trois bâtimens, fut qu'ils portoient des vivres à leurs ennemis. Ils appelloient ainſi le Roi de *Candy* & les habitans de *Trinc-male.* Ils offrirent quelque tems après de les rendre, & preſſerent même Monſieur *de la Haye* de les recevoir, ou d'en prendre d'autres à ſon choix dans la Flotte Hollandoiſe. On ne ſavoit pas encore dans les Indes que la France avoit déclaré la guerre à la Hollande, mais la nouvelle

velle en étant venuë peu après aux Hollandois, ces Navires furent jugez de bonne priſe & la Flotte Hollandoiſe étant allée à *Trinc-male*, elle enleva le Navire, prit les deux Forts & fit tous les François priſonniers.

Mr. de la Haye arriva le 22. Mai ſur la côte de *Coromandel* à la vûe de *St. Thomé*. C'eſt une petite place du Roi de *Colconde*, que les Portugais, qui l'ont tenue près d'un ſiécle, avoient aſſez bien fortifiée pour le pays. Les murs ſont de pierre de taille, fort hauts, & fort épais, avec des baſtions rẽguliers, mais ſans autres fortifications. Le Viceroi envoya au Commandant de la Place lui demander des Vivres pour de l'argent. Il fit refus d'en vendre, s'excuſant ſur le nombre des Navires de la Flotte, que l'on ne ne pouvoit, diſoit-il, fournir de Victuailles ſans en dépourvoir la Ville. On ne ſait ſi cette réponſe étoit ſincere, ou donnée plûtôt à la ſuggeſtion des Hollandois, qui faiſoient face par tout à cette Flotte, & qui la ſuivoient par tout, avec une autre Flotte. Le Viceroi, qui n'avoit plus de vivres, ſe voyant ainſi refuſé, fit canonner la ville de telle force, qu'au bout de quatre heures on y vit arborer un pavillon blanc. L'on envoya là-deſſus une chaloupe à terre avec ordre de demander ſi l'on rendoit la Ville. Le Commandant répondit qu'il n'y ſongeoit pas, mais qu'il étoit prêt de donner des vivres pour de l'argent autant qu'on en voudroit. Le Viceroi renvoya dire au Commandant, que puiſqu'il avoit fallu le pouſſer à coups de Canon à une choſe qui étoit ſi équitable, il prétendoit qu'on lui en payât les fraix.

traix. Le Commandant demanda combien on avoit tiré de coups, & à quel prix on les mettoit? On lui répondit qu'on en avoit tiré cinq mille trois cens, & qu'on vouloit vint écus de chacun. Le Commandant, pour gagner du tems, & pour penſer à loiſir à la réſolution qu'il devoit prendre, dit qu'il ne pouvoit rien faire, que par l'ordre du Gouverneur de la Province; qu'il alloit lui en écrire; & qu'il feroit ſavoir ſa réponſe au Viceroi.

Mr. *de la Haye*, vit bien qu'on ne vouloit que temporiſer. Il envoya dire au Commandant qu'il attendroit trois jours la réponſe du Gouverneur de la Province; mais que ſi elle ne venoit dans ce tems-là, il prendroit la Ville. Il n'y manqua point. Il fit deſcente le troiſiéme jour au ſoir, avec deux cens hommes, & deux piéces de campagne. Il ſe campa, avec cinquante hommes, vis à vis d'une des portes de la ville, ſous des Palmiers qui le couvroient, & il envoya un Officier, avec le reſte de la troupe à l'autre côté de la ville. Mr. *Carron* demeura avec lui ſans commandement. Le lendemain, à l'aube du jour, il fit battre la porte. Toute la ville accourut ſur les remparts de ce côté-là. C'étoit ce que Mr. *de la Haye* demandoit. Il donna le ſignal aux cent cinquante hommes qui étoient de l'autre côté, qui auſſi-tôt attacherent les échelles, & ſe logerent ſur les baſtions de leur attaque, ſans trouver de réſiſtance; & deſcendirent dans la ville, où les habitans les trouverent, comme s'ils y étoient tombez des nuës. La garniſon, toute effrayée, ſe jetta en bas des murailles, tant la foule étoit grande

de aux portes, & prit la fuite. Ainſi la place fut priſe en deux heures, & ſans perte de plus de vint hommes.

Il y a un incident remarquable dans cette partie du Voyage de Mr. *de la Haye*. Il avoit été informé, à ce qu'on aſſure, de la bouche du Roi ſon Maître, qu'il déclareroit la guerre aux Hollandois l'an 1671. Le Roi le lui dit ainſi à ſon départ, l'an 1670. & même, qu'il ne l'envoyoit aux Indes, que dans les vûës de cette guerre-là. Mais en arrivant à *Surat*, à la fin de 1671. il trouva des Lettres qui l'informoient *que la guerre avoit été differée pour des raiſons importantes; mais que c'étoit pour peu de tems, & qu'on lui manderoit en bref quand la déclaration s'en devroit faire.* En effet, on lui expedia deux paquets en Août & en Septembre 1671. par leſquels on lui donnoit avis certain que la guerre ſe déclareroit contre les Hollandois au printems ſuivant. J'avois fait moi même l'expédition de ces paquets, peu avant mon départ de Paris, m'ayant été apportez par Mr. *Berrier* de la part de Mr. *Colbert*. Mr. *de la Haye* venoit de partir de *Surat*, quand ces Lettres y arriverent. On étoit d'avis de les lui envoyer par une barque expreſſe, & c'étoit aſſurément ce qu'il falloit faire; mais Mr. *Blot*, un des Directeurs de la Compagnie, s'imaginant qu'il n'y avoit rien de preſſé, dit qu'il n'étoit pas beſoin de faire cette dépenſe, & qu'il y avoit un vaiſſeau Indien, appartenant au Courtier de la Compagnie Françoiſe, qui alloit à la Côte de *Malabar*, par qui on les enverroit. L'eſprit d'épargne prévalut. Les paquets furent donnez au Vaiſſeau Indien. Mais voyez

la

la fatalité ! les Corſaires *Malabares* rencontrerent ce vaiſſeau, le prirent, & au bout de ſix mois, les paquets de la Cour de France, ouverts, & à demi déchirez, tomberent entre les mains des Marchands François de cette Côte; & furent renvoyez ainſi à *Surat* en Février 1673. plus d'un an après qu'ils y avoient été reçus de France. On ne doute point que s'ils euſſent été rendus à tems, Mr. *de la Haye* n'eût détruit aiſement la Flotte Hollandoiſe qui couvroit *Ceylan*, & qui étoit toute la force de la compagnie Hollandoiſe, & qu'il n'eût enſuite conquis ce que cette Compagnie tient dans cette belle Iſle. Il eut cent fois envie de ſe jetter ſur cette Flotte Hollandoiſe, & il diſoit de tems-en-tems à Mr. *Carron*, *Mr. Je ſai que nous avons préſentement la guerre en Europe avec les Hollandois, & vous voyez que nous n'aurons jamais une plus belle occaſion de la commencer aux Indes.* Mr. *Carron* l'arrêtoit, en diſant *nous n'en avons point encore l'ordre, il faut l'attendre, ou des avis certains que la guerre eſt déclarée en France. Il eſt vrai que vous détruirez cette flotte Hollandoiſe, mais il en reviendra incontinent une autre de Batavia dont nous ſerons accablez.* Mr. *Carron* parloit prudemment à ſon ordinaire; mais il ſe méprenoit pourtant en cette rencontre. Les Hollandois n'avoient point d'autre Flotte à *Batavia*; & ſi celle de *Ceylan* eût été défaite, la Flotte Angloiſe de dix navires qui arriva à la fin de l'année ſur cette côte de *Coromandel*, & celle de *Mr. de la Haye* agiſſant de concert, auroient bouleverſé la Compagnie Hollandoiſe, ſur tout dans la conſternation où les nouvelles de leur Pays la jetterent. Mais

Dieu en avoit autrement ordonné, & ce fut la Flotte Françoiſe avec toute ſon entrepriſe qui alla à rien.

J'employai le jour de mon arrivée à *Iſpahan*, & le jour ſuivant à recevoir les viſites de tous les Europeans du lieu, de pluſieurs Perſans, & Armeniens, avec qui j'avois fait amitié à mon premier voyage, & à prendre conſeil ſur mes affaires. La Cour étoit fort changée de ce que je l'avois vûë à mon premier voyage, & dans une grande confuſion. Preſque tous les Grands du tems du feu Roi étoient, ou morts, ou diſgraciez. La faveur ſe trouvoit dans les mains de certains jeunes Seigneurs, ſans géneroſité, & ſans merite. Le premier Miniſtre, nommé *Cheic-ali-can*, étoit depuis quatorze mois dans la diſgrace. Trois des premiers Officiers de la Couronne faiſoient ſa Charge. Le pis pour moi étoit qu'on parloit de la lui rendre & de le rétablir; parce qu'étant d'un côté fort ennemi des Chrétiens & des Europeans; & qu'étant, d'un autre, inacceſſible aux recommendations & aux préſens; ayant toûjours fait paroître durant ſon emploi, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de groſſir le tréſor de ſon Maître, je devois craindre qu'il ne l'empêchât d'achetter les pierreries que j'avois apportées par l'ordre exprès du feu Roi ſon Pere, & ſur les deſſeins qu'il m'en avoit donnez de ſa propre main. Cette conſideration me fit réſoudre à faire inceſſamment ſavoir au Roi mon retour. Ma peine étoit au choix d'un Introducteur auprès du *Nazir*, qui eſt le grand & ſuprême Intendant de la Maiſon du Roi, de ſon bien, de ſes affaires, & de tous ceux qui

qui y ſont employez; je veux dire qui je prendrois pour me donner les premieres entrées. On me conſeilla le *Zerguer bachy*, ou Chef des Joüalliers & des Orfevres de Perſe. D'autres me propoſoient *Mirza Thaer*, Controlleur Général de la Maiſon du Roi. J'euſſe mieux fait de me fier à la conduite du premier; je le reconnus ainſi dans la ſuite; mais parce que je connoiſſois de longue main ce Controlleur Général, ce fut à lui à qui je reſolus de me remettre.

Le 26. le Superieur des Capucins prit la peine de l'aller voir de ma part. Je le ſuppliai de lui dire qu'une indiſpoſition m'empêchoit de l'aller ſaluër, mais que les bontez qu'il avoit eûes pour moi, il y avoit ſix ans, me faiſoient prendre la liberté de m'adreſſer à lui pour me produire au *Nazir* ou Surintendant, ſûr que j'étois de n'y pouvoir aller par un meilleur canal; que je le ſuppliois très-humblement de repréſenter à ce Miniſtre l'ordre que j'avois eu du feu Roi d'aller en mon Païs faire faire de riches ouvrages de pierreries, & de les apporter moi même; ce que j'avois fait d'une maniere à oſer me perſuader qu'il n'étoit pas poſſible de faire mieux. J'ajoûtai à cela de grandes promeſſes de recompenſe, comme je ſavois qu'il falloit faire. La réponſe que j'eus de ce Seigneur, fut *que j'étois le bien venu: que je pouvois compter ſur lui, & qu'il rempliroit tout de ſon mieux l'attente que j'avois en ſes bons offices; mais que je devois faire compte que le Roi avoit peu d'amour pour la pierrerie, que la Cour étoit extrêmement dénuée d'argent, & que, pour mon malheur, le premier Miniſtre, hom-*

me ſi contraire à ces ſortes de dépenſes, & ſi dégagé de tout interêt, rentroit en grace. Qu'il me faiſoit dire cela, non pour me décourager, mais afin de me diſpoſer à donner à bon marché, à faire bien des préſens, à prendre bien de la peine, & à avoir beaucoup de patience: qu'au reſte il feroit ſavoir ma venuë au Nazir, de la meilleure maniére qu'il pourroit, & que j'eſperaſſe en la clemence de Dieu. Les Perſans finiſſent toûjours leurs déliberations par ces mots, comme pour dire que Dieu donnera les ouvertures aux affaires qu'on eſt en peine de faire réüſſir.

En même tems, j'appris une nouvelle, qui confirmoit ces avis. C'eſt que le jour précédent, le Roi s'étant enyvré, comme il avoit de coutume de faire preſque tous les jours, depuis quelques années, il ſe mit en fureur contre un joûeur de Luth, qui à ſon gré n'en jouoit pas bien, & commanda à *Neſr-ali-bec*, ſon favori, fils du Gouverneur d'*Irivan*, *de lui couper les mains.* Le Prince, en prononçant cette ſentence, ſe jetta ſur une pile de carreaux pour dormir. Le Favori, qui n'étoit pas ſi yvre, ne reconnoiſſant nul crime dans le Condamné, crut que le Roi n'y en avoit point trouvé non plus, & que ce cruel ordre étoit une pure fougue d'yvreſſe. Ainſi, il ſe contenta de reprimender ſéverement le joüeur de Luth de ce qu'il ne s'étudioit pas mieux à plaire à ſon maitre. Le Roi s'éveilla au bout d'une heure, & voyant ce Muſicien toucher du luth, comme auparavant, il ſe ſouvint de l'ordre qu'il avoit donné à ſon Favori contre lui, & s'étant fort emporté contre ce jeune Seigneur, il commanda au Grand

Grand Maître de leur couper à tous deux les mains & les pieds. Le Grand Maître ſe jetta aux pieds du Roi pour avoir la grace du favori. Le Roi, extrêmement indigné, & tout furieux, cria aux Eunuques & aux Gardes d'exécuter ſa ſentence ſur tous les trois. *Cheic-ali-can*, ce grand Vizir hors de charge, ſe trouva là pour le bonheur de ces malheureux. Il ſe jetta aux pieds du Roi, en les embraſſant, & le ſupplia de leur faire grace. Le Roi s'arrêtant un peu, lui dit: *tu es bien temeraire d'eſperer que je t'accorde ce que tu me demandes, moi qui ne ſaurois obtenir de toi, que tu reprennes la charge de premier Miniſtre.* *Sire*, répondit le ſuppliant, *je ſuis vôtre Eſclave. Je ferai toûjours ce que V. M. me commandera.* Le Roi s'appaiſa là-deſſus, fit grace à tous ces condamnez, & le lendemain matin, envoya à *Cheic-ali-can* un *Calaat*. On appelle ainſi les habits que le Roi donne par honneur. Il lui envoya outre l'habit, un Cheval, avec la ſelle, & le harnois d'or, chargé de pierreries, une épée, & un poignard de même, avec l'écritoire, les patentes, & les autres marques de la charge de premier Miniſtre.

Ce Seigneur avoit été, comme je l'ai dit, quatorze mois dans la diſgrace, & durant ce tems-là il n'y avoit point eu de premier Miniſtre; choſe dont l'on n'avoit point d'exemple en Perſe. Trois des principaux Officiers de la Couronne faiſoient ſa charge. Il alloit de tems-en-tems à la Cour, le Roi ne l'ayant ni exilé, ni chaſſé de ſa preſence. La cauſe de ſa diſgrace étoit, qu'il ne vouloit point boire de vin, s'en excuſant toûjours ſur ſa

vieilleſſe, ſur la dignité de premier Miniſtre, ſur le nom de *Cheic* qu'il porte, lequel revient à celui de *Beat*, & marque un homme conſacré à une étroite obſervance de la Religion, & enfin ſur le pelerinage qu'il avoit fait à la Mecque, qui l'engageoit à vivre plus purement. Le Roi le voyant ſeul, ferme à ne vouloir point boire de vin, le maltraittoit ſouvent de paroles : il lui donna même une fois quelques coups pour cela. Il lui faiſoit jetter des pleines taſſes de vin au viſage, ſur la tête, & ſur les habits, & lui faiſoit dans l'yvreſſe mille indignitez de cette nature. Mais hors de là, il le conſideroit infiniment pour le parfait dévoüement qu'il avoit aux interêts de l'Etat, pour ſa vertu, & ſes grandes qualitez. En effet, c'eſt un Miniſtre fort ſage, tout plein d'eſprit, & fort integre. Sa Religion eſt coupable plus que ſon naturel des duretez qu'il a pour les Chrétiens. C'eſt elle qu'il faut accuſer des rigueurs avec leſquelles on les maltraitte ; ſans les emportemens de zéle aveugle qu'elle lui inſpire, les Chrétiens auroient ſujet, comme les Mahometans, de bénir ſon Miniſtére. Il eſt vrai que ceux-ci même ne le beniſſent pas tous ; car il empêche le Roi de faire des prodigalitez, & de diſſiper ſes Tréſors comme ſes Devanciers, ce qui ne plaît guéres à la Cour, qui eſt pauvre d'ordinaire, quand le Roi n'eſt pas liberal. Ce Miniſtre étoit âgé de cinquante-cinq ans. Sa taille étoit bien priſe, & fort belle, & ſon viſage auſſi. Il avoit la phyſionomie la plus avantageuſe du monde. Un calme perpetuel, & une douceur engageante, régnoient dans ſes yeux & ſur ſon viſage ; & bien loin d'y ap-

appercevoir aucunes de ces marques d'un eſprit occupé, qui couvrent celui de la plûpart des grands Miniſtres, on y voyoit briller toutes celles d'un eſprit débaraſſé, tranquille, & qui ſe poſſéde parfaitement : de maniére qu'à le regarder ſans le connoître, on ne l'eût jamais pris pour un homme d'affaires. Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher de fort près, & de pénétrer dans ſon interieur, diſent des choſes merveilleuſes de ſa moderation & de ſa modeſtie. Ils aſſurent qu'il y avoit auſſi peu d'orgueuil dans ſon eſprit, & de preſomption dans ſon cœur, que de fierté ſur ſon front, ou de vanité dans ſes manieres. Cela eſt d'autant plus croyable qu'on ne voioit aucun luxe dans ſes habits, point de pompe dans ſa maiſon, nulle profuſion à ſa table.

Le 27. ce Miniſtre revêtu de l'habit que le Roi lui avoit envoyé, alla lui baiſer les pieds, & reçût enſuite les complimens de toute la Cour ſur ſon rétabliſſement dans la premiere charge de l'Empire.

Le 30. il traitta le Roi. Le Regal dura vingt-quatre heures. Le Prince y alla à huit heures du matin. Tout le chemin entre le Palais Royal, & celui de ce Miniſtre, étoit couvert de brocard d'or & d'argent, & bordé par ſes Officiers, & ſes Domeſtiques, rangez en haye, tenant chacun une piéce du magnifique Préſent qu'il faiſoit à Sa Majeſté ; qui conſiſtoit en étoffes de laine, de ſoye, & d'or ; en vaiſſelle d'or, d'argent, & de porcelaine ; en harnois de chevaux, en ſelles, & en houſſes ; en or, & en argent monnoyé. Quand le Roi fut à ſix pas de la porte du logis, le

premier Miniſtre, qui l'y attendoit, fit jetter à ſes pieds quelques mille livres en or, en argent, & en cuivre monnoyé. Cette maniere pompeuſe de recevoir le Prince s'appelle *Pich-endas*. *Pich* ſignifie *devant*, *endas* eſt le verbe *répandre* & auſſi *étendre*. On n'uſe de ce faſte que pour le Souverain, non plus que de celui de couvrir les ruës d'étoffes. Il faut toutefois remarquer qu'on n'en couvre qu'un côté, l'autre eſt bien balié, bien arroſé, & tout parſemé de fleurs, ſur tout lors que le lieu & le tems en peuvent fournir. Les étoffes, & l'argent qu'on jette, ſont pour les valets de pied du Roi. Quelquefois, le Seigneur même qui fait la fête, rachette d'eux les étoffes. *Cheic-ali-can* en uſa ainſi, afin de les gratifier davantage, ſachant bien qu'ils ne les vendroient pas à beaucoup près ce qu'il leur en fit donner. Cet uſage d'étendre des tapis ſur le chemin au paſſage des Rois & grands Princes, eſt une des plus anciennes coûtumes de l'Orient, & des plus univerſelles. On en trouve le précepte dans les *Porans*, qui ſont les premiers livres de Religion & de Science des *Brachmanes*.

Lors que quelque Grand traitte le Roi, il l'invite ſeul, lui laiſſant le choix de la Compagnie qu'il veut avoir. Le Roi ſe rend ſur les huit ou neuf heures du matin au Palais où il eſt invité, qui eſt meublé le plus ſomptueuſement qu'il ſe peut. Dès qu'il y eſt entré, l'Hôte lui fait un préſent qui eſt toûjours fort conſiderable. La ſalle où le Roi eſt introduit ſe trouve couverte d'une magnifique collation de confitures ſeches & liquides, de biſcuits & de maſſe-pains, de ſorbets, & de toutes

tes ſortes de liqueurs, aigres & douces. On met devant ſa perſonne, & devant les principaux Seigneurs qu'il a amenez, de grandes & riches caſſolettes, qui brûlent juſqu'à tant qu'on en ſoit entêté, & qu'on les faſſe emporter. Cependant les Muſiciens, & les Danſeuſes de la Cour, ſont dans un lieu proche, attendant que le Roi en veuille prendre le divertiſſement. Les Muſiciens du Roi ſont toûjours, non ſeulement les plus habiles du Royaume à chanter & à toucher des inſtrumens, mais ce ſont auſſi d'ordinaire les meilleurs Poëtes du païs. Ils chantent leurs propres piéces, comme on le diſoit d'*Homere* & des autres Poëtes Grecs de ſon tems. Elles ſont, pour la plûpart, à la loüange du Roi, & ſur pluſieurs actions de ſa vie, que la flatterie eſt ingenieuſe à exalter quelque dignes de blame ou d'oubli qu'elles ſoient. Les chanſons rouloient ce jour-là ſur la rehabilitation du premier Miniſtre, ſi j'oſe me ſervir de ce mot. J'en vis une toute pleine de pointes aſſez fines & aſſez ſpirituelles. Le refrain des couplets étoit: *Lui à l'écart, tous les hommes ont paru égaux. Le Soleil cherchoit au ciel ſans ſuccès un autre aſtre, pour être l'aſtre Polaire.* Alluſion ingenieuſe au titre d'*Ivon medary*, qu'on donne au premier Miniſtre, qui ſignifie *le Pole de la Perſe*. Sur les onze heures on ſert un dîner aſſez leger. Toutes les viandes y ſont de haut aſſaiſonnement, c'eſt de la patiſſerie, du roti, des ragoûts. Tout ce qu'on rotit en de pareils Feſtins eſt d'ordinaire farci à l'allemande, comme nous parlons. Après le dîner, le Roi ſe promene dans les appartemens & dans les jardins de la maiſon, ou

ſe repoſe, ou ſe divertit à voir des chevaux, à en monter, à tirer de l'arc, & à d'autres pareils exercices. Il entre auſſi, s'il veut, dans l'apartement des femmes. Lors qu'il y va, le Maître de la maiſon ne le ſuit point ſans ſon ordre exprès. Les ſeuls Eunuques de la maiſon l'accompagnent; & bien loin que le Maître en prenne de la jalouſie, il s'en fait beaucoup de gloire, tant le préjugé & la coûtume a de pouvoir ſur l'eſprit de ces gens-là; qui étant d'ailleurs jaloux de leurs propres freres, à qui ils défendent l'entrée de leur Serrail, ſont prévenus qu'il ne peut leur arriver plus d'honneur, ni plus de bonne fortune, que lors que le Roi y entre. La raiſon qu'ils en rendent, eſt que leurs Rois ſont des perſonnes ſacrées & ſaintes de toute autre ſorte que le reſte des hommes, & qu'ils portent par-tout le bonheur & la bénediction. Il ne faut pourtant pas ſuppoſer que lors que le Roi entre dans ces lieux-là il s'y paſſe quelque obſcenité. On aſſure, au contraire, qu'il n'y en a nul exemple, mais qu'il arrive quelquefois, que prenant goût à la beauté, ou à l'eſprit, de quelque fille qu'il y verra, il la demande au Maître de la maiſon. On n'a garde de la refuſer; car on compte pour un grand coup de fortune d'avoir une fille dans le Serrail du Roi, par laquelle on puiſſe faire appuyer ſes interêts, & les avancer.

Sur les quatre heures, on ſert une Collation de fruits; & dès que la nuit eſt venuë, on donne les divertiſſemens des feux d'artifice, d'eſcrimeurs, & de baladins, qu'on prépare toûjours en grand nombre. La maiſon, & les jardins ſur leſquels la maiſon donne,

ont

ont des illuminations qui repreſentent mille ſujets divers, & qui ſont ſi brillantes, que l'éclat du plus beau jour ne l'eſt pas tant. On ne ſert le ſoupé que quand le Roi le demande, & c'eſt toûjours ſa cuiſine qui aprête ce repas au gré, & ſur les ordres de ſon Maître d'hôtel. C'étoit autrefois la coûtume, que la perſonne qui traittoit le Roi, fourniſſoit au premier Maître d'hôtel tout ce qu'il demandoit pour faire le ſouper. *Abas* le Grand changea cette coûtume, y ayant reconnu trop de friponnerie pour la ſouffrir. Les Ecuyers de cuiſine n'avoient jamais aſſez, & faiſoient emporter deux fois plus de choſes qu'ils n'en employoient pour le Feſtin. Ce Roi ordonna, que quand on le voudroit traitter, on donneroit à ſon premier Maître d'hôtel, pour le repas du ſouper, douze *tomans* ſeulement, qui ſont cinquante-quatre piſtoles. Au reſte, le Maître du logis ne s'aſſied jamais au Feſtin: il eſt toûjours debout proche du Prince à le ſervir, & lors qu'il ſe retire, il le reconduit juſques dans le Palais Royal, comme il a été l'y prendre. On appelle en Perſan ces ſortes de Fêtes *Mageles*, terme qui ſignifie proprement & primitivement *converſation*.

Le premier Juillet, le Controlleur général envoya querir le Superieur des Capucins. C'étoit pour lui demander de mes nouvelles, & pour me faire ſavoir qu'il avoit parlé de moi au *Nazir*, qui me mandoit *de l'aller voir le plûtôt que je pourrois; qu'il me connoiſſoit de mon premier voyage; & qu'il ſavoit le ſujet de celui-ci, & les commiſſions que le feu Roi m'avoit données; & qu'il feroit ſon poſſible pour*

me procurer un heureux ſuccès, autant que l'interêt du Roi le pourroit permettre.

Le 6. Juillet, tout ce que j'avois apporté étant en état d'être montré, j'allai à l'hôtel du *Nazir*, un peu avant midi. C'étoit l'heure à laquelle il avoit coûtume de revenir de chez le Roi. J'avois grande envie de mener avec moi le Superieur des Capucins, pour me ſervir d'Interprête, ne me ſentant pas trop fort de mon Perſan pour un début de cette importance; & parce auſſi qu'il y a des choſes qu'il eſt plus à propos en Orient de faire dire par tierce perſonne, que de les dire ſoi-même. Je le ſuppliai de me faire ce bon office, & tâchai de l'y engager par toutes ſortes de raiſons; mais ce fut en vain. Il s'excuſa ſur ce qu'il n'alloit plus chez les Grands comme auparavant, à cauſe qu'ils n'avoient plus nulles conſiderations pour les Europeans; autrement qu'il me rendroit avec joye le ſervice que je lui demandois; l'ayant fait pour des gens qu'il conſideroit beaucoup moins. Ce que diſoit ce bon Pere étoit vrai dans le fonds; cependant le vrai motif de ſon refus, c'eſt qu'il croyoit que le Roi ne m'achetteroit rien. J'allai donc ſeul, avec mon aſſocié, & deux François, l'un Orfévre, l'autre Horlogeur du Roi, qui tous trois ne ſavoient pas un mot de Perſan; mais ſeulement du Turqueſque, que je ſavois auſſi. J'eus le bonheur de trouver le *Nazir* avec peu de gens, & en aſſez bonne humeur. Après les ſaluts, le *Nazir* nous fit aſſeoir tous quatre au bout de la ſalle, vis-à-vis de lui, à quelques dix pas de diſtance; & un peu après, il m'envoya demander par un Secretaire ſi nous étions ceux

dont

dont le Controlleur Général lui avoit parlé. Je répondis que c'étoit nous-mêmes. Il remarqua que je ne m'étois point ſervi d'Interprête pour répondre, & il s'informa du Secretaire ſi je parlois la langue du païs ? Le Secretaire lui répondit, que je lui avois parlé Perſan. Sur cela, il m'envoya prendre ſeul, & me fit aſſeoir à deux pas de lui. Un moment après, il me dit : *Vous êtes le bien venu*, & il me le dit encore deux autres fois ; non pas de ſuite, mais à intervalles de cinq ou ſix minutes, pendant quoi il s'entretenoit avec le grand Veneur qui étoit proche de ſa perſonne. Au bout d'un quart d'heure, il envoya prendre par un Eunuque les papiers que je tenois à la main, c'étoit la Patente, & les Paſſeports du feu Roi, & la Lettre de recommandation du *Nazir*, ſon Oncle, dont j'ai donné la traduction ci-deſſus. Après qu'il eût tout lû, il me demanda quelles choſes j'avois apportées. J'en avois le Mémoire en Perſan. Il ſe le fit donner par l'Eunuque, car en ce Païs-là, il faut demeurer à ſa place, ſans en bouger, & quand quelqu'un ſe remue chez les Grands, ſoit qu'il ſoit debout, ſoit qu'il ſoit aſſis, on dit d'abord, *Voilà un Fou, ou un Franc* ; c'eſt qu'ils ont obſervé que les *Francs*, ou Europeans, geſticulent & ſe remuent naturellement. Le *Nazir* ayant lû le Mémoire, me dit, *qu'il le feroit voir au Roi, & lui preſenteroit requête ſur mon ſujet.* Je me levai pour me retirer, mais il me fit raſſeoir, & me retint à dîner.

Le *Nazir*, ou grand Surintendant, s'appelle *Negef-couli-bec*. C'eſt un Seigneur actif, vigilant, laborieux, expeditif autant qu'on

puiſſe l'être, & un très-excellent Miniſtre. On ne peut aſſez loüer la facilité qu'il y a à l'aprocher, & le ſoin qu'il prend d'expedier bien vîte toute ſorte d'affaires. Il étoit premier Maître d'hôtel, lors que ſon Oncle, le feu grand Surintendant, mourut, qui n'ayant point laiſſé d'enfans, ce Neveu-ci fut pourvû de ſa charge. Sa famille eſt nombreuſe. Il a cinq Freres, & autant de fils, tous hommes faits, mais encore peu établis, ce qui excuſe en quelque maniere l'inſatiable avidité de bien dont il eſt poſſedé. Il prend par tout où il le peut faire à petit bruit; & ſi la crainte qu'il a du Roi ne le retenoit, ce ſeroit le plus grand concuſſionnaire du monde. Hors de cet eſprit d'avarice, c'eſt un aſſez honnête homme.

Au ſortir de chez ce Seigneur, j'allai faire viſite au *Zerguer-bachy*, qui eſt le Chef des Orfévres & des Joüalliers du Royaume, & l'Intendant de tous les ouvrages d'or, d'argent, & de pierreries, qui ſe font pour le Roi. Il met le prix à toutes celles que l'on vend à la Cour, ſur leſquelles il a un droit de deux pour cent, de même qu'il a droit d'un pour cent ſur ce que l'on en vend dans la ville. Il eſt aiſé de juger là-deſſus combien ſa faveur m'étoit néceſſaire en cette rencontre. J'avois été déja deux ou trois fois pour le voir, mais ſans le rencontrer. Je lui demandai pardon de n'avoir pas aſſez cherché l'occaſion de le ſaluër, lui diſant, entre les autres choſes, que je ſavois bien que le ſuccès de mon affaire dépendoit de lui. Il me répondit, qu'il eût été bon que je lui euſſe fait voir en particulier ce que j'avois apporté pour le Roi, avant que de voir le *Nazir*, parce que nous aurions con-

conferé ſur le prix, avec quoi il auroit mieux ſû comment le mettre. Toutefois, qu'il n'y avoit rien de gaté pour cela; que le *Nazir* & lui étoient bien amis, & ſe confioient l'un à l'autre; que pour lui, il n'avoit jamais donné ſujet à aucun Marchand de ſe plaindre de ſon procedé; qu'il ne m'en donneroit pas non plus; & qu'il ne tiendroit pas à lui que je ne vendiſſe tout. Je le remerciai fortement, l'aſſurant que je ne manquerois point à la reconnoiſſance. C'eſt une choſe qu'il ne faut jamais oublier de dire en Perſe, *Je ne prens de dons de perſonne*, me répondit-il, *pour les ſervices que je leur rends, je ſuis homme de bien; Je me contente de mon droit de deux pour cent ſur ce que l'on vend.* En diſant cela, il me fit donner le Cahvé, & des fleurs, & s'entretint avec moi juſques bien avant dans la nuit. Les Grands en Perſe ſe font de fête plus qu'en lieu du monde pour produire les choſes qui plairont au Roi, mais il faut prendre garde à bien choiſir ſon Introducteur; car ſi je me fuſſe adreſſé à cet homme-là, par exemple, le *Nazir*, qui eſt *le voyant du Roi*, c'eſt-à dire, ſon grand Miniſtre, & ſon principal Agent, & Surintendant, en auroit été indigné, prétendant qu'il faut lui porter droit tout ce qu'on a deſſein de faire voir au Roi.

Le 7. à trois heures du ſoir, je fis porter dans un coffre chez le *Nazir*, tous les bijoux ſpecifiez dans le memoire que je lui avois délivré le jour précedent. Il étoit chez le Roi qui l'avoit envoyé querir. Il revint à cinq heures. Le Préſident du Divan, un des principaux Officiers de la Couronne, le Chef des Orfevres, & pluſieurs autres Seigneurs de la Cour

Cour étoient avec lui. Il vit tout piéce à piéce, le confronta ſur le mémoire, & ayant tout fait remettre dans le même coffre, il fit appliquer le ſçeau ſur la ſerrure, & l'envoya à ſa Garderobe. Il fit tout cela d'un air négligent, & avec une indifference fort grande; mais elle étoit affectée, tant à cauſe de la compagnie qui étoit preſente, qu'afin que je ne puſſe prendre aucun avantage en diſcernant le moins du monde ce qu'il trouvoit de plus beau & de mieux fait. Je ne fus ni ſurpris, ni découragé de cette façon de faire, connoiſſant la maniere des Perſans dans ces ſortes d'occaſions, & l'adreſſe & la facilité qu'ils ont de ſe compoſer ſelon que leur interêt le demande. Après que ce Seigneur eut expédié quelques affaires, il me demanda ſi je n'avois apporté que ce que je lui avois fait voir. Je lui répondis, qu'il me reſtoit quelque bijouterie que j'avois laiſſée chez moi, ne la jugeant pas digne d'aller à la vûe du Roi. *Apportez moi*, me dit-il, *tout ce que vous voulez vendre dans ce Royaume: il faut que Sa Majeſté en ait la premiere vûe, & ſi vous en uſez autrement, vous vous ferez une affaire, & à moi auſſi.* Je répondis, que j'apporterois ſans faute le lendemain matin tout ce qui me reſtoit.

Ce jour là 8. je fus chez ce Seigneur à ſept heures du matin. Il étoit déja ſorti. Un de ſes Officiers m'attendoit, & me mena par ſon ordre dans un appartement du Palais Royal, qu'on appelle *Chiraconé*, ou *la maiſon du vin.* Il étoit-là en Conſeil avec le premier Miniſtre & pluſieurs autres Grands de la Cour. J'y demeurai près de trois heures à me promener dans le beau jardin au milieu duquel cet appar-

partement eſt ſitué, après quoi on me mena dans une ſale ouverte ſur ce jardin & baſſe preſque à rez de chauſſée. Le *Grand Vizir*, & le *Nazir* y étoient aſſis, accoudez ſur le balluſtre. Une foule d'Officiers, & de domeſtiques, étoient dehors debout à côté, & à diſtance propre à recevoir leurs ordres. Ceux qui me menerent proche du balluſtre me dirent de faire la reverence, & d'entrer. Le premier Miniſtre, dès que je l'eus ſalué, me demanda où j'avois appris à m'habiller ſi bien à la Perſane, & à parler le langage Perſan. Après ces queſtions obligeantes, on me fit entrer dans la ſalle, & on me fit aſſeoir proche de ces grands Seigneurs, mais au milieu de la Salle, & hors de rang. Le *Nazir* me demanda ſi je ſavois lire toutes les langues de l'Europe, & à même tems il me preſenta une Lettre pliée, & cachettée à nôtre maniere, avec la ſuſcription en François en me demandant ſi je l'interpréterois bien. Je répondis que j'en donnerois le ſens nettement. Sur cette réponſe, il me dit de l'ouvrir. Je le fis & la lus en Perſan. Le premier Miniſtre étoit attentif à la Lecture. Dès que je l'eus finie, il ſe leva & ſortit.

Le *Nazir* demeura, & me demanda où étoient les bijoux qui me reſtoient. Je les lui fis voir, & il les retint, les faiſant coucher ſur le mémoire. Il me dit enſuite d'un air enjoüé, *avez-vous ſenti la faveur que je vous ai faite, de vous faire ſaluer le Grand Vizir? Je l'ai entretenu du ſujet de vôtre venuë*, ajoûta-t-il, *& j'en ai auſſi parlé à ſa Majeſté, vous en aurez, avec la Grace de Dieu, un heureux accueil.* Il ſortit après avoir commandé à un Se-

Secretaire de coucher en Perſan la Lettre que je venois de lire. Elle étoit d'un Capitaine de la Compagnie des Indes Orientales de France, qu'un accident avoit revêtu du Caractere d'Ambaſſadeur pour les affaires de cette Compagnie. Je veux croire qu'on ne ſera pas fâché qu'avant que d'en dire le ſujet, j'inſere ici quelques particularitez ſur l'établiſſement de cette Compagnie.

Peu de Gens en ignorent le tems, qui fut l'an 1664. tems mémorable en France, par tant de belles conſtitutions à l'accroiſſement des Sciences & des Arts, que la bienveillance du Prince y a fait fleurir, plus qu'en nul endroit du monde. Mr. *Colbert*, Miniſtre éclairé & vigilant, dont le Roi ſe ſervoit pour cela, avoit à cœur les manufactures & le commerce, par deſſus toutes choſes. Celui des Indes Orientales, comme le plus important, fut le premier réſolu. Mais parce qu'on ne ſavoit comment le mettre en train, ſans étrangers qui le connuſſent bien, & qui l'euſſent exercé ſur les lieux; on réſolut d'engager des Hollandois autant qu'il ſe pourroit, & à quelque prix que ce fût. Mr. *de Thou*, qui avoit été les années précedentes Ambaſſadeur en Hollande, fut chargé de l'affaire, & il fut fait Directeur de la Compagnie. On engagea en Hollande pluſieurs ſujets qui avoient ſervi la Compagnie Hollandoiſe aux Indes, mais pas en auſſi grand nombre, ni de tant de capacité que les grands appointemens qu'on offroit donnoient lieu de l'eſperer; à la reſerve, néanmoins, de Mr. *Carron*, homme illuſtre, & de grandes vûës dans le commerce. C'eſt de lui même que je tiens les pié-

piéces que je vais rapporter, que j'ai traduites assez mot à mot de son Hollandois, la langue en laquelle il écrivoit uniquement alors, ne sachant pas encore le François.

A Son Excellence Mr. de Thou, Comte de Meslay, &c. Directeur de la Compagnie des Indes Orientales de France.

MONSIEUR,

J'ai appris avec admiration l'entrepriſe de nôtre grand Monarque, touchant le commerce des Indes Orientales, qui eſt le même deſſein que le Roi *Henri le Grand*, de Glorieuſe mémoire, avoit conçû, & qu'il avoit réſolu l'an 1609. & lequel commençoit même de s'exécuter par un Marchand d'Amſterdam, très-habile, & très-experimenté, nommé *Iſaac le Maire*, lorſque la mort de ſa Majeſté l'arrêta. Cela fait beaucoup à la gloire du Roi, de vouloir exécuter le deſſein formé par ſes glorieux Ancêtres, il y a plus de 50. ans; lequel s'il avoit eu l'effet attendu en ſon tems, la France ſeroit à préſent maîtreſſe des lieux où ſe recueuillent les épiceries, leſquels ſont dans la poſſeſſion de la Compagnie de Hollande, mais qui étoient alors en celle des naturels du païs. Ce fut l'an 1615. que cette Compagnie Hollandoiſe s'appropria l'iſle d'*Amboyna* où croît le *Girofle*. Elle fit la même choſe de *Benda*, où croît l'arbre qui porte *la Muſcade* & le *Macis* l'an 1621. Et elle a conquis depuis, en 10. ans cette partie de l'Iſle de *Ceylan*, où croît la *Canelle*, à commen-

mencer de l'an 1635. juſqu'en l'an 1644. incluſivement. Cette Compagnie, avec ces quatre épiceries, fait un négoce dans les Indes & dans l'Europe qui produit des gains ſi immenſes, que quand elle ne négocieroit que de cela, il lui ſuffiroit pour s'entretenir & ſe maintenir. Comme au contraire, ſi elle étoit privée de la poſſeſſion de ces épiceries, elle ne pourroit ſubſiſter, & beaucoup moins s'agrandir; l'experience montrant aſſez dans les Anglois, & dans les Portugais, que le commerce du poivre, des toiles, des ſoyes, du ſalpêtre, de l'indigo, des drogues, & de tout le reſte qu'ils apportent en Europe, ne leur ſauroit donner de fort conſiderables profits.

Cela m'oblige à conjecturer (ſauf le ſentiment des gens plus habiles & plus pénétrans) que la Compagnie Françoiſe ne pourra faire des profits dignes de ſon établiſſement. Elle n'en ſera pas privée tout-à-fait, mais bien loin de pouvoir être comparez avec ceux de la Compagnie de Hollande, ils ſeront peut-être moindres que ceux des Anglois à preſent, & des Portugais auſſi. Ces deux Nations ſe rafinent depuis long-tems dans le Commerce qu'ils font aux Indes, par l'émulation reſpective, & par celle des Hollandois qui négocient auſſi avec eux par tout où ils ſont. Or les François arriveront là-deſſus & feront la quatriéme Nation qui ſe trouvera au marché. Elle ſera obligée de prendre le chemin des autres dans ſon commerce, n'y ayant que ce chemin-là, & apparemment donc elle n'y réüſſira pas mieux.

Il y a un autre inconvenient, c'eſt que le gros du Négoce ſe devra faire avec l'Or & l'Ar-

l'Argent qu'on tranſportera annuellement de France aux Indes, à moins d'avoir le Commerce libre à la Chine & au Japon, qui eſt ce que je voudrois rechercher principalement, & ſur tout. Le moyen de l'obtenir, eſt d'envoyer une honorable Ambaſſade au nom du Roi au Grand Cham des Tartares & Roi de la Chine. Et enſuite, à l'Empereur du Japon. Il y a beaucoup d'apparence, & de lieu d'eſperer, qu'on obtiendra d'eux ce commerce, pourvû que les Envoyez ſe comportent ſagement & prudemment. Il faudra dreſſer leurs inſtructions avec bien du conſeil & de l'attention, & qu'on les exécute & ſuive très-ponctuellement. Il faudra auſſi faire exercer le Commerce dans le Japon par des François de la Religion Reformée: (on ne prend garde à la Réligion dans les Européans en nul endroit des Indes qu'au Japon) & ſi l'on fait le contraire, il eſt à craindre que le Commerce du Japon ne ſe puiſſe, ni obtenir, ni entretenir. On a vû ce qui eſt arrivé aux Eſpagnols, & aux Portugais, pour avoir voulu, contre la défenſe qui leur avoit été faite, étendre & planter la Réligion Romaine parmi les Japonois. Ce fut pour cela qu'ils furent bannis; les Eſpagnols l'an 1616; les Portugais l'an 1639. ſur peine des biens & de la vie, ſans pouvoir jamais y retourner; à quoi les Portugais ayant contrevenu, s'imaginant de ſe relever de cet Arrêt par voye d'inſtance & de ſupplication, toute l'Ambaſſade & l'Equipage fut mis à mort au nombre de 95. hommes, & le Navire, & tout ce qui étoit dedans fut mis en feu: ce qui arriva l'an 1640. Il faudra donc que le Commerce

du

du Japon s'exerce par gens non Romains, & auſſi que les Vaiſſeaux qui y iront ſoient deſtituez de toutes les marques & les enſeignes de la Religion Romaine.

Si la Compagnie Françoiſe obtient le Négoce du *Japon*, elle eſt bien dans ſes affaires, & envoye de grands profits : & en ce cas, il faudra faire tous les ans une cargaiſon pour la *Chine*, la plûpart en Argent. Il faudra emporter de la *Chine* une autre cargaiſon en ſoyes & en étoffes ſelon l'aſſortiment preſcrit d'entre trois à cinq millions de livres. Cette cargaiſon ſera venduë au Japon Argent comptant à 60. ou 70. pour cent de profit; & de ce provenu, il en faudra tirer le fonds d'un nouvel achat à la *Chine*, ſavoir environ quatre Millions, & le reſte ſera employé dans les *Indes* à l'achat du poivre, des toiles, & des autres marchandiſes, qu'on demandera. On pourra, entr'autres, faire emplette de ſoyes, & d'étoffes de ſoye de la *Chine*, & de *Bengale*, pour l'Europe; car elles rendent aumoins cent pour cent. *La Chine* en peut fournir autant qu'on veut : & le Japon en conſumer autant qu'on y en portera; & ce négoce eſt tout ce qui peut enrichir la Compagnie Françoiſe, pourvû qu'il ſoit concedé librement, exercé ſagement, & aidé de la bénediction du Ciel.

Les Portugais, du tems qu'ils étoient en la fleur de leur Commerce, emportoient annuellement du Japon dix Millions comptant. Les Chinois en emportoient cependant à même tems douze; & les Hollandois trois. Cela fait 25. Millions en Argent comptant; & cependant pour ces grandes traites, l'Argent n'é-

n'étoit point plus rare au *Japon*, ni les ſoiries plus cheres à la Chine. Il eſt vrai que ce grand Empire a été ruiné par la guerre & les ravages des Tartares ; mais il ſera toûjours à mon avis très-facile d'y employer 3. à 4. Millions, & d'année à autre davantage. Ce Négoce exempteroit d'envoyer tous les ans de l'Argent de France aux Indes, ſoit à l'achat de ce qu'il faut annuellement rapporter en Europe, ſoit à ſuppléer ce qui pourroit manquer par fois au gain des trois Millions propoſé de faire par an au *Japon* ; à moins que le commerce de la *Chine* n'augmentât en Capital, en ſorte que le gain attendu allât toûjours au delà de la ſomme marquée : & il ne faudroit emporter d'Argent de France que pour le commerce du *Sud*, ce qui n'eſt pas conſiderable. En attendant le mouvement de cette rouë de négoce, la Compagnie Françoiſe doit être bien attentive à ſes affaires en ces commençemens, & avoir un grand Capital pour ce Négoce de la *Chine* au *Japon* : pour le Négoce du *Sud* : pour les frais & pour les avances néceſſaires à s'établir dans les places de commerce & dans les entrepôts. La Compagnie en a beſoin d'un proche de la Ligne Equinoctiale pour le Négoce du *Nord*, & d'un, ou de deux ſur la côte des *Indes*, pour le Négoce du *Sud*. A l'égard de celui du *Nord*, l'Iſle de *Banca* paroît la plus propre. On pourroit l'avoir par voye d'achat du grand Mataram Roi de l'Iſle de *Java*. Il lui faudra envoyer un Ambaſſadeur pour cela. Cet achat ſeroit une affaire fort avantageuſe pour la Compagnie, parce qu'apparemment, le poivre, le ris, & toute ſorte de proviſions de bou-

bouche y afflueront de tous côtez, & plus qu'à *Batavia*, où toutes ces denrées ont toûjours été portées de dehors juſqu'à préſent; & parce que les Chinois, Gens de ſi grand ſervice, & ſi dociles, qui habitent dans le territoire de *Batavia*, ſe viendront infailliblement jetter parmi les François, pour ſe délivrer des inſupportables charges & impôts mis ſur eux depuis quelques années en ça, par la Compagnie de Hollande, avec une extrême rigueur.

Les entrepôts & rendez-vous à la Côte des Indes pour le Négoce du *Sud*, pourroient être; l'un à la Côte de *Malabar*, l'autre à la Côte de *Coromandel*. Il y a ſur cette côte-ci une place nommée *St. Thomé* qu'on pourra avoir ſans grande difficulté. Cependant comme l'établiſſement du Négoce, dans les quartiers du *Sud*, eſt une grande & importante entrepriſe, & que le ſuccès dépend d'une ſage conduite, il eſt néceſſaire d'envoyer promptement une députation au *Grand Mogol*. Cette députation établira les affaires en ces quartiers-là, & l'on aura en arrivant le commerce libre à *Surat*, à la Côte de *Coromandel*, & à *Bengale*, les trois principaux endroits du commerce. Le poivre & la Caſſalinga s'acheteront ſans peine aſſez abondamment à la Côte de *Malabar*, ſur tout ſi l'on en hauſſe tant ſoit peu le prix.

Au reſte, il faut commettre l'execution de tout cela à gens déja experimentez, tant dans le commerce, que dans la connoiſſance de ces païs-là. Ils pourront tracer les voyes aux François, leur degroſſir le travail, & les mettre en train; après quoi, ceux-ci pourront

ront ſuffiſamment bien & ſagement conduire le Négoce propoſé. On pourra s'étendre plus amplement ſur cette matiére, de voix, ou par écrit, & marquer les lieux en particulier où il faudra s'établir ; ce que je viens de dire n'étant que le projet & le plan ſur lequel je penſe que la Compagnie de France doit bâtir : & ſur lequel elle peut raiſonnablement attendre la benediction du Ciel. Je recommande V. E. à ſa protection, & je demeure &c.

A Paris le 29. Mai 1665.

Amplification du ſujet.

AYant eu l'honneur d'être entretenu le 31. du paſſé par Monſieur *Colbert* & par V. E. ſur les voyes les plus propres de mettre en train le Négoce de la Compagnie : & ſur la ferme réſolution du Roi de la maintenir de tout ſon pouvoir, & de la couvrir de ſa Royale protection ; j'ai apris, entr'autres choſes, ce que j'avois déja ouï dire en Hollande, que la Compagnie a deſſein de faire peupler l'Iſle de *Madagaſcar* avec l'aide de Sa Majeſté : d'y envoyer un nombre de gens de guerre & d'ouvriers, & de s'en ſervir d'entrepôt & de rendez-vous. Ce deſſein eſt à la verité bien concerté. Les Vaiſſeaux, qu'on envoira aux Indes, pourront ſe fournir promtement & abondamment de vivres en cette Iſle, & apparemment la Compagnie en tirera les autres avantages qu'elle s'en promet, & qui pour n'avoir pas été recherchez par la Compagnie Hollandoiſe, ne lui ſont pas connus, ni à moi non plus. Cependant, ſauf l'opinion de

V. E. l'Iſle de *Madagaſcar* eſt un peu éloignée des quartiers du Sud, ſavoir de la Côte de l'*Inde*, de celle de *Malabar*, de *Bengale*, de *Surat*, de *Coromandel*, & de *Perſe:* & l'on pourroit bien, à ce qu'il me ſemble, trouver une autre place plus propre vers ces quartiers du Sud, qu'on pourroit fortifier plus facilement & mieux, parce qu'elle ſeroit de petite étenduë.

Monſeigneur *Colbert* m'a fait auſſi connoître que le deſſein de la Compagnie eſt d'établir ſon commerce premiérement dans les quartiers du Sud, ce qui étoit bien mon avis auſſi; & je trouve qu'on ne ſauroit mieux commencer que par l'envoi de deux petits vaiſſeaux, de 400. tonneaux chacun, à la *Chine*, & au *Japon*, pour demander la liberté du commerce, & pour le mettre en train, après en avoir eu la permiſſion; car il ſe paſſera à cela au moins deux ans, & peut-être plus.

Ces Navires, outre les envoyez du Roi, & les préſens pour ces païs-là, devront avoir pour commencement de négoce, une petite cargaiſon, conſiſtant en draps, en ras de Chalons, en étamines, en Sergettes, en perpetuanes, & en toute autre ſorte de Serges, le tout aſſorti de couleurs rouge, violet, incarnat, cramoiſi, bleu celeſte, & autres ſemblables couleurs, avec un peu de noires, un peu de blanches, & un peu de gris de perle, le tout pour environ 50000 livres. Il faudra y charger auſſi pour environ 25000, d'ambre jaune, & de quincaillerie de la ſorte, demandée à la *Chine*, & au *Japon*, & que les Hollandois y envoyent depuis quelques années, pour autres 25 mille livres de poivre, que

les

les vaiſſeaux iront acheter à la Côte de *Malabar*: & 250000 livres d'argent comptant.

Cette ſomme, qui monte à 350000 livres, ſera employée en ſoyes, & en étoffes de ſoye, propres pour la *France*, & non pour le *Japon*; parce qu'il n'eſt pas permis de porter aucunes Marchandiſes au *Japon* qu'après avoir eu audience de l'Empereur, & après en avoir obtenu la liberté du Négoce. Il faut donc que le vaiſſeau qui ira premiérement au *Japon*, aille à vuide, & ne ſerve que pour l'Ambaſſade de Sa Majeſté, ſans être chargé, ni de Marchandiſes, ni de Marchands. Il n'y a point d'endroit au monde où la politique, & le point d'honneur ſoient ſi ſcrupuleux. On s'y arrête beaucoup moins dans le reſte des Indes. Ce ſera une très-bonne affaire pour la Compagnie que la liberté du Commerce à la *Chine* & au *Japon*. Celui du *Japon* pourra être fait avec tout ce qu'on y portera de la *Chine*, avec des ſoyes, & des étoffes de ſoye, de *Bengale*, & de *Tunquin*, & avec un aſſortiment de toute ſorte d'étoffes de laine faites en France.

Les préſens du Roi pour les Empereurs de la *Chine* & du *Japon*, ſeront compoſez de toute ſorte d'armes à feu, des plus curieuſes de l'Arſenal: de fins & beaux draps les plus exquis qu'on pourra trouver: des plus fines ſerges, & de quelques riches brocards de ſoye. Il faudra faire entendre que tout cela eſt du fruit du païs. On pourra envoyer encore quelques piéces rares par l'uſage & par l'invention. Il faudra, entr'autres, qu'il y ait dans le préſent pour le *Japon*, trois machines de la nouvelle invention pour éteindre

le feu. On en trouve à Amſterdam, & elles ſeront agréables au *Japon*, parce que les maiſons y ſont aſſez ſujettes à l'incendie: plus trois Marbres en forme de Baſſins, cizelez ſur le bord, aux armes de l'Empereur du *Japon*. Un baſſin ſera de Marbre blanc, l'autre de Marbre rouge, l'autre de Marbre blanc & noir. On ſe ſert de ces baſſins au *Japon* à ſe laver les mains: & il n'y en a point d'autres que d'un Marbre vert ſombre, mêlé de brun. Il les faudra ſemblables à la figure qui eſt à la marge: & les enfermer ſoigneuſement dans des caiſſes de bois pour empêcher toute ſorte d'accidens. On ne doit pas faire difficulté de prendre cette peine & de faire cette dépenſe pour le *Japon*, parce que les étrangers n'y payent nulle ſorte de droits ni d'impôts de tout le commerce qu'ils y font, ſoit d'entrée, ſoit de ſortie, quelque opulent & riche que ce commerce puiſſe être. Ils ſont obligez ſeulement d'aller tous les ans une fois faire la reverence à l'Empereur & à ſes Miniſtres, & leur faire quelques préſens, petits dans le fonds, quoique proportionnez néanmoins à leur commerce. C'eſt un honneur pour les Nations étrangeres que cette viſite; car les vaiſſeaux de l'Empire ſont obligez à la même choſe; mais cette viſite & ces préſens annuels ne ſe feront pas au nom du Roi, mais au nom de ſes Sujets négotians au *Japon*.

Les Lettres pour ces Empereurs ſeront écrites en caractéres d'or, non ſur du parchemin, mais ſur de grand papier fort épais, lequel doit être fin pourtant & uni le plus qu'il ſe pourra. La Lettre ſera miſe en une boëte d'or

d'or garnie d'un cercle de Diamans, & la boëte enfermée en un ſac carré de drap d'or très-riche & conſu d'or trait: Le ſac en une boëte d'argent de même forme, en laquelle il entre bien juſtement & ſur laquelle il y ait une chaſſe gravée des deux côtez, & on mettra enfin cette boëte d'argent en une Caſſette de bois marbré & poli, le plus beau qu'on pourra trouver. Il faut que la Lettre ait toutes ces parures, & quant à la forme, il la faut d'une bonne grandeur, & de la longueur du papier, prenant bien garde de ne la plier point la moitié, en ſorte que le haut & le bas portaſſent l'un ſur l'autre.

Il faudra donner à l'Envoyé des Inſtructions amples, exactes, & préciſes, & l'engager à les ſuivre dans la derniére exactitude; car tout dépend abſolument de la conduite & des déportements de l'Envoyé. Cela ſe peut obſerver dans les Ambaſſades faites au *Japon*, l'une de la part du Roi d'Eſpagne l'an 1624. par deux Chevaliers de la Toiſon d'or, & l'autre de la part de la Compagnie de Hollande l'an 1628. & dans l'Ambaſſade faite à la *Chine* de la part de la même Compagnie l'an 1656. il ne fut point donné d'audience aux Ambaſſadeurs Eſpagnols ni aux Hollandois au *Japon*: & il ne fut rien octroyé à ceux-ci à la *Chine*; tout cela pour avoir voulu agir à leur fantaiſie, & s'être écartez de leur inſtruction. Les Eccléſiaſtiques de la Religion Romaine ſont fort eſtimez & conſidérez à la Cour de la Chine. Ils pourront aider beaucoup aux affaires de la Compagnie Françoiſe & les mettre en bon chemin. Au reſte, comme d'une part la négociation eſt difficile, & de l'autre

qu'il faut prendre les *Moſons* à point nommé pour le voyage, le retardement d'un mois, ou de vingt jours ſeulement, en cette occurrence, entraine la perte d'une année. Et comme il peut arriver d'ailleurs que la négociation languiſſe & ſoit retardée en ces Cours par des accidens, ſoit de maladie, ou de mort du Roi, & d'autres, qu'on ne ſauroit prévoir; il eſt très-néceſſaire de ſe hâter, & Vôtre Excellence voit ſans doute fort clairement que le plûtôt qu'on mette la main à l'œuvre, ce ſera le meilleur, afin qu'on puiſſe ſemer à loiſir pour recueillir enſuite une ample moiſſon; juſqu'à ce que l'on puiſſe avoir le fruit attendu & deſiré, il faut faire compte qu'il ſe paſſera beaucoup de tems malgré nous. C'eſt tout-à-fait mon avis que ſi ce commerce de la *Chine* & du *Japon* réüſſit à ſouhait, il rendra beaucoup plus de profit que celui de tout le *Sud*. Il y a grande quantité de cuivre au *Japon*, & qu'on peut avoir à 6 ou à 7 ſols la livre au plus: il peut ſervir de Leſt aux navires deſtinez pour le retour: & être vendu ici quinze ſous la livre.

L'envoi qu'on fera à la *Chine*, doit prendre port en la riviere de *Nanquin*, ſituée entre les 30 & 31 degrez de latitude *Nord*. On y peut cingler à pleines voiles juſqu'à quatorze lieuës de la ville. Il ſeroit meilleur de prendre port en la riviere de *Pekin*, car elle eſt plus haute & plus proche de la Cour; mais elle a moins de fonds. Le dernier Ambaſſadeur de la Compagnie de Hollande ne ſachant où il valoit mieux aborder alla jetter l'ancre à *Canton* ſituée vers le 20. degré, mais il échut aſſez mal, parce que *Canton* eſt une

Pro-

Province remplie de Tartares. Cependant c'eſt un païs où il ſemble que l'on pourroit faire un débit conſidérable d'étoffes de laine; choſe qu'il faudra obſerver dans la ſuite,

Pour exercer ce commerce de la *Chine* & du *Japon*, qui eſt en effet ſi utile & ſi néceſſaire: & celui des païs des *Malays* & de tout *l'Ouëſt*, & particulierement des *Moluques*, de la Côte de *Ceram* & des quartiers qui en dépendent, & où croît le poivre de *Bantam*, de *Palinbang*, de *Jamby*, de *Benjar-maſſing*, de *Solor*, de *Timor*, tous lieux ſituez à *l'Ouëſt*; pour exercer ce commerce, dis-je, il ſera fort néceſſaire d'un rendez-vous propre; qu'on ne ſauroit mieux choiſir qu'en l'Iſle de *Banca*. La Compagnie de Hollande s'eſt mille fois repentie de n'avoir pas fortifié cette Iſle, & de n'en avoir pas fait la Capitale de ſa reſidence & de ſes forces: & cela à cauſe des grandes guerres & des ſiéges qu'elle a ſoutenus à *Batavie* contre le Roi de *Bantam* d'un côté, & contre celui du *Grand Mataram* de l'autre, qui ne la laiſſeront jamais paiſible & en repos. Il y a de très-beaux & bons endroits en cette Iſle de *Banca* pour l'ancrage des vaiſſeaux, & pour en bâtir, & pour en radouber. Le bois propre pour cela ſe tirera de la Côte de *Java*, & on tirera de là, & de pluſieurs autres endroits, tout ce qui ſera néceſſaire pour les atteliers. Il y faudra bâtir des logemens, & une Forteresſe, afin d'être en ſûreté. L'Iſle de *Banca* eſt preſque toute couverte de bois. Il faudra en couper une partie, défricher la terre, & la planter de quelques milliers de Cocotiers. Cet arbre de Coco eſt d'une extrême utilité, & fait beaucoup de pro-

ſit. La Compagnie reconnoîtra avec le tems la bonté de cette Iſle à l'égard de ſa ſituation, & de tous les avantages qu'on en tirera. Il y faudra établir des Officiers habiles & de merite. Il y a preſentement à Amſterdam un certain *Vander-muyden*, qui a été Conſeiller ordinaire des Indes & Gouverneur de Ceylan. On y attend l'Eté prochain un nommé *Coyet*, qui a été auſſi Conſeiller des Indes & Gouverneur de *Formoſe*. Ces deux hommes rendroient de grands ſervices à la Compagnie. Il y a encore en Hollande un *Denis des Maîtres*, qui a ſervi la Compagnie de Hollande en qualité de Marchand, & quelques Pilotes très-experimentez dans les mers des Indes, à la connoiſſance des côtes & des marées, & des endroits perilleux, de laquelle dépend ſouvent la conſervation des navires. Il ſeroit fort néceſſaire d'attirer de ces ſortes de gens, & de ſe fournir pour ce long voyage de gens qui l'ayent fait pluſieurs fois; parce que comme l'on ne doit pas donner bataille contre un ennemi puiſſant, ſans des ſoldats courageux & des Officiers experimentez & ſages; il ne faut point non plus entreprendre ce grand ouvrage, ou en eſperer d'heureux ſuccès, ſi l'on n'a des gens pour les conduire doüez d'experience & de capacité. J'ai appris il y a déja du tems que la Compagnie a pris à ſon ſervice un Hollandois, nommé *Mr. de Ligne*. Il a une grande connoiſſance de tous les quartiers du Sud, & eſt habile homme d'ailleurs. Il eſt bien deſirable que la Compagnie engage beaucoup de telles gens à ſon ſervice, pour le bien & le profit de ſes affaires, parce qu'il y a beaucoup de lieux aux Indes, & tous impor-

portans, où il faut s'établir. Je veux croire que quand ils ſauront que je ſuis au ſervice de la Compagnie Françoiſe, ils ſe reſoudront plus facilement à y entrer.

Il faut avoir un grand ſoin des marchandiſes & des victuailles, prenant très-exactement garde que rien ne manque aux emballages & aux futailles ; car autrement les unes & les autres ſe gâtent, & il arrive que les marchandiſes, pour être endommagées, ne raportent aucun profit, & que les victuailles pour être gâtez rendent le monde malade & le font mourir, avec quoi la Compagnie tombe dans l'inconvenient d'un cavalier démonté. Un bon cavalier a un ſoin particulier de ſon cheval : & ne lui plaint pas l'avoine. La Compagnie doit faire de même envers les matelots, & les ſoldats, & le reſte du commun qui la ſert. C'eſt le cheval qui tire la charruë, on ne ſauroit rien faire ſans lui. La Compagnie de Hollande l'a bien appris à ſes dépens, & avec de grandes pertes, durant plus de cinquante ans qu'il lui a fallu pour remedier aux défauts de ſon établiſſement, & pour redreſſer toutes choſes. Les hommes ſont chers aux Indes, parce qu'il coûte beaucoup à les y paſſer : & parce qu'on n'y en peut trouver de frais ; les Indiens ne ſont nullement propres à naviger ſur des vaiſſeaux Europeans : & ils ſont de plus grands voleurs & meurtriers. La Compagnie de Hollande ne s'en ſert jamais.

Il faut obſerver ſoigneuſement d'avoir toutes les bariques & pipes neuves, pour mettre l'eau deux fois au moins, remplies & rafraichies de nouvelle eau une fois par ſemaine ; ſans cela l'eau devient noire, & cauſe de grandes mala-

dies. Il faut obſerver auſſi que toutes les pipes d'eau, de vin, de vinaigre, d'huile, de bœuf, de lard, & de chair, & généralement toutes celles qu'on enferme au fond de calle, ſoient des futailles fortes, neuves, & reliées de cercles de fer. Les cercles de bois ſe rompent durant les chaleurs, & ce qui eſt dedans ſe perd, comme on en a fait pluſieurs & fort dommageables épreuves. Il faut encore plus prendre garde que les ancres, les cables & les cordages ne ſoient ni affoiblis, ni endommagez, ni étouffez, en les eſtivant. Egards qui ſemblent de peu d'importance, & dont cependant l'inobſervance peut cauſer de grands retardemens, & d'autres malheurs, par la raiſon qu'un petit accident empêche ſouvent un grand exploit. La Compagnie doit les conſiderer tous, & d'autant plus que les cargaiſons de ces navires ſeront riches, & les équipages nombreux. Je croi, & l'apparence le dit, qu'on aura en Hollande plus commodement, & à meilleur prix, tout ce qu'il faudra pour l'équipage des navires.

J'ai parlé ci-deſſus des Lettres qu'il plaira au Roi d'écrire aux Indes. Voici un modelle pour celle de Sa Majeſté à l'Empereur de la Chine.

Au grand Empereur des Tartaries Orientale & Occidentale, Roi de la Chine, un perpetuel accroiſſement de bonheur, & longue vie, ſouhaite le Roi de France & de Navarre.

J'ai appris avec joye l'accroiſſement de vôtre Empire, & les Triomphes que vous avez remportez ſur vos ennemis depuis quelques années. Moi, qui marche ſur les traces de mes Ancêtres, Rois de mes Royaumes, Prin-

ces

ces très-glorieux, renommez par tout le monde, j'ai une inclination particuliere de faire connoiſſance avec Vôtre Majeſté, celébre dans tout l'Univers. C'eſt ce qui m'a porté à vous offrir ma bonne affection, & à vous faire connoître le deſir que j'ai de faire tout ce qui pourra donner du contentement à Vôtre Majeſté. J'envoye expreſſément pour cela à Vôtre Majeſté le porteur de cette Lettre, N. N. mon Envoyé, avec les préſens ici marquez, le tout comme un ſigne de ma cordiale affection; ils conſiſtent en . . . . . J'aſſûre Vôtre Majeſté que je ſerai ravi qu'il y ait quelque choſe dans mes Royaumes qui lui puiſſe être agreable, & qu'il n'y a rien que je ne faſſe très-volontiers pour entretenir une longue correſpondance & alliance entre les Royaumes de Vôtre Majeſté & les miens. C'eſt en cette vûe que je prie Vôtre Majeſté d'accorder à mes Sujets un libre accès & un libre commerce dans ſes Etats avec ſes Sujets, ſans nul trouble & nul empêchement. Je lui ouvre de tout mon cœur toutes les portes des miens, afin que Sa Majeſté en faſſe tranſporter tout ce qu'elle trouvera de propre & d'utile à ſon ſervice. Ecrit en mon Palais du Louvre.

A Paris.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi,

LOUIS.

Inſtruction pour N. N. Envoyé du Roi de France, au Grand Cham, Empereur de Tartarie, & Roi de la Chine, ſuivant laquelle il ſe conduira pour l'execution des ordres qui lui ont été donnez.

Sa Majeſté ayant agréé & trouvé bon les très-humbles propoſitions, & très-inſtantes prieres, qui lui ont été faites par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'aider & de favoriſer leur commerce de ſa Royale protection; & ces Directeurs lui ayant repreſenté en particulier le deſir qu'ils ont d'établir leur commerce à *la Chine*, ſi la liberté leur en étoit octroyée par le Roi de ce païs-là; Sa Majeſté a trouvé bon de la faire demander par une expreſſe députation, afin de l'obtenir plus aiſément du Roi de *la Chine*, & avec plus d'avantages: & afin auſſi de donner plus de poids & plus de credit au commerce de la Compagnie. C'eſt à ce deſſein que Sa Majeſté a fait choix de vôtre perſonne pour vous envoyer en ſon nom au Roi de *la Chine*, avec ſa Lettre Royale, & les préſens qui ſont mentionnez dedans. Vous la delivrerez avec toute ſorte de reſpect & de reverence par les voyes qui vous ſeront ouvertes & montrées quand vous ſerez à *la Chine*.

Vous ferez vôtre voyage d'ici aux Indes, ſuivant l'inſtruction qui vous ſera donnée pour cela par la Compagnie, & vous le pourſuivrez de là à *la Chine* lors qu'elle vous l'ordonnera. Vous ferez vos efforts d'aller à la hauteur de *Macau*, place Portugaiſe, ſituée entre le 19. & le 20. degré de latitude au deſſous du Tropique du Nord. Vous chercherez là des Pilotes Chinois, & tâcherez d'attirer en vôtre compagnie tous les hommes qui connoiſſent par experience la côte de la Chine, & qui vous pourront conduire à la riviere de *Nanquin*. S'il ne vous eſt pas poſſible d'en

d'en rencontrer de tels, ou pas assez pour vous confier sur eux du succès de vôtre voyage, vous monterez plus haut jusqu'au 23. degré vers la riviere de *Chincheu*. Les Hollandois y seront apparemment établis. Vous trouverez infailliblement en chemin beaucoup de vaisseaux Hollandois, & de bâtimens Chinois, qui vous fourniront le moyen de faire sûrement vôtre route, jusqu'en la dite riviere de *Nanquin*, car il y a toûjours des gens sur ces bâtimens avec qui vous pourrez parler.

Il pourra arriver, qu'avant d'être à la hauteur de *Macau*, vous soyez rencontrez par les vaisseaux du fameux Pirate *Jacquun*. On dit qu'il fait sa retraitte dans la grande Isle d'*Aynan*, & qu'il a de nouveau une autre puissante armée de mer. Vous vous garderez de cingler droit où vous verrez plusieurs voiles, ou de les attendre si elles viennent à vous. Vous les éviterez le plus qu'il vous sera possible en continuant pourtant vôtre route. Vous ne devez point avoir peur d'un, ni de deux, ni de trois navires; mais vous devez cependant être toûjours sur vos gardes, vous mettre en défense & en bon ordre, à toutes occasions. Si vous rencontrez des vaisseaux Hollandois, & que vous ayez besoin de quelques munitions de navire, vous les pourrez demander, en offrant de les payer raisonnablement. Vous leur cacherez soigneusement vôtre dessein, & leur direz seulement, *nous allons vers le Nord reconnoître ce qui s'y peut faire.*

Etant arrivé, Dieu aidant, en la riviere de *Nanquin*, vous ferez voile avec toutes les circonspections possibles pour éviter les mauvais

accidens. Les ſables vous retiendront à environ quinze lieuës de la ville, & là les pecheurs Chinois viendront en grand nombre à vôtre bord. Vous en louerez un, celui que vous jugerez le plus propre, & vous envoyerez avec lui deux de vos gens du commun, au Gouverneur de la ville, avec une Lettre en François, & la traduction en Chinois. Vous lui manderez qu'il eſt arrivé en ce lieu un Envoyé exprès de la part du Roi de France, avec des Lettres & des Préſens pour le grand Empereur de la Chine : & qu'il lui plaiſe d'envoyer au plûtôt quelqu'un à la Cour ſavoir l'état des affaires, afin de pouvoir enſuite travailler à executer la députation en toute la diligence & en la maniere convenable, ſuivant les ordres de l'Empereur. Il faudra attendre patiemment la réponſe, étant toûjours ſur vos gardes & en défenſe, ne laiſſant pas entrer trop de monde à la fois dans vos vaiſſeaux. Agiſſez cependant avec toute ſorte de courtoiſie & de civilité envers un chacun, & que vos gens qui iront par la ville faire emplette des choſes néceſſaires, en uſent de même, ſe gardant de toute ſurpriſe & mauvaiſe aventure. S'il y a, par exemple, vingt ou trente Chinois à bord d'un vaiſſeau par viſite, ou pour curioſité, & qu'il y en voulût entrer davantage, vous leur ferez dire qu'ils prennent la peine d'attendre que les autres en ſoient ſortis, & qu'alors on les recevra volontiers. Il pourroit arriver auſſi que le Gouverneur de la ville, ou le Viceroi de Province, vous priveroient de quelques effets, & vous feroient en cela quelque injuſtice, fondez ſur ce méchant prétexte, que vous ne ſeriez

riez pas encore en la protection de ſon Roi. Il faudra vous ſervir de toute vôtre prudence en ces facheuſes rencontres : ne refuſez pas tout à plat, & n'accordez pas auſſi tout ce qu'on demandera. Il faudra faire de néceſſité vertu, vous tenant content d'avoir eſſuyé ces importunitez, non comme vous auriez voulu, mais comme vous aurez pû. Vous prierez toûjours & ſans ceſſe le Gouverneur & les autres Magiſtrats d'accelerer l'arrivée de vôtre expedition de la Cour ſelon leur pouvoir, & de vous donner les paſſeports neceſſaires pour aller ſûrement avec vos gens à *Pekin*, qui eſt la réſidence du *Grand Cam*.

Le Gouverneur de *Nankin* vous fera conduire, & remettre entre les mains du Chancelier du Royaume à *Pekin*. Vous le ſupplierez d'abord de vous permettre par grace de porter en perſonne aux yeux de l'Empereur la Lettre & les Préſens de Sa Majeſté, avec toutes les ſolemnitez accoûtumées, & de vous procurer une favorable audience. Quand le jour en ſera venu, & que vous ſerez devant l'Empereur, vous lui declarerez que vous êtes envoyé expreſſément de la part du Roi vôtre Seigneur, pour ſavoir l'état de ſa ſanté, & pour lui ſouhaiter un régne long & heureux. Vous lui preſenterez enſuite vos ſervices, & vous ſupplierez très-humblement Sa Majeſté de vouloir répondre favorablement à la Lettre du Roi vôtre Seigneur. Il eſt indubitable, qu'avant vôtre audience, vous aurez aſſez de tems de vous entretenir avec diverſes perſonnes, pour en tirer le plus de lumieres que vous pourrez, vous le ferez particulierement avec les Eccleſiaſtiques Romains, qui ſont en

cette

cette Cour-là, & fort eſtimez & conſiderez. Vous avez pour eux des Lettres de recommandation des Prélats de Paris. Vous les engagerez de tout vôtre pouvoir à vous aider en vôtre deſſein.

Après avoir délivré la Lettre & les Préſens du Roi, vous en ferez d'honnêtes au Chancelier de l'Empire, & aux autres Miniſtres qui vous pourront ſervir, à chacun à proportion de ſon emploi, & ſelon la coûtume du païs. Vous ne manquerez point de gens qui vous conſeilleront juſtement, à qui, & comment, il en faut faire; parce que tous les Chinois, & particulierement les Marchands, ravis de vôtre venuë dans le regard du négoce lucratif qu'ils eſpereront de faire avec les François, s'intereſſeront dans la liberté que vous en venez demander. Ils vous conſeilleront droitement ce qu'il faudra faire pour l'obtenir le plûtôt, & le mieux, & rechercheront ſincerement vôtre amitié. Vous ſerez honnête, civil, & affable à tous, ſelon que vôtre experience vous aura déja enſeigné de l'être, & particulierement aux gens qui ſont au change: & à ceux qu'on vous aura donnez pour eſcorte en chemin, & pour gardes à la Cour, faiſant vos efforts d'obliger tout le monde à publier le merite de vôtre perſonne, & de vôtre nation. Et il faut pour cela tenir ſéverement en devoir toute vôtre maiſon, & les autres gens qui dépendent de vous.

Après avoir eu audience de l'Empereur, & lui avoir fait vos préſens, & aux Grands de la Cour, vous ſolliciterez le Chancelier d'obtenir de ſa Majeſté, l'Octroi, & la liberté demandée dans vôtre Lettre: & particu-

culierement celle de vendre les marchandiſes, & d'employer le Capital que la Compagnie vous aura donné. Quand vous l'aurez obtenuë, vous vous en ſervirez : & vôtre ſoin principal doit être d'obſerver très-exactement quelles manufactures de France ſont les plus demandées, & quelles ſortes de marchandiſes ſont le plus de débit à la Chine & ce qui peut y donner le plus de profit. Vous emploierez enſuite vôtre Capital en marchandiſes, ſavoir les deux tiers en fine ſoye crue, blanche, par aſſortiment, vous informant toûjours ſoigneuſement s'il n'y en a pas de meilleure ſorte que celle qu'on vous montrera ; car il eſt certain que s'il n'y a pas des gens fort connoiſſeurs commis à cet achat, on ne vous préſentera pas d'abord de la meilleure ſorte. La Province de *Nanquin* produit la meilleure ſoye de la *Chine*, mais elle n'eſt pas toute d'une ſorte. Vous emploirez l'autre tiers en étoffes de ſoye, ſavoir en Peling blanc, ſimple, demi-double, & triple, preſque tout ouvré, & peu d'uni. Les étoffes de *Nanquin* ſe vendent preſque toutes par aſſortiment, tant pour l'uſage du païs, que pour le Négoce du *Japon*. Elles conſiſtent en *Pelings*, *Linthées*, *Panghſils*, *Gielems*, & *Armoſin*. Les Hollandois n'apportent de tout cela que des *Pelings* en leur païs, parce que c'eſt ce qui donne le plus de profit. Vous apporterez néanmoins cent piéces des ſortes nommées pour ſervir de montre, & à même deſſein, quatre vingt ou cent livres de ſoye de Bogi, de ſoye de Poil, de ſoye à coudre, & de ſoye à broder ; & pas plus de châcune, parce que vôtre Cargaiſon ne ſera pas portée au

au *Japon*, mais apportée en France. Il ne ſe fait ni velours, ni Brocards, ni Damas, ni Satin, ni Pous de ſoye en la Province de *Nanquin*. Les Portugais en ont établi des manufactures dans celle de *Canton*, vers le Sud. On en pourroit apporter pour ſervir de montre. Le *Picol* de ſoye qui eſt de 125. livres poids de Hollande, ſe vendoit de mon tems à la *Chine* 200. piaſtres. La premiere ſorte, c'eſt environ 4. livres 15. ſous la livre; la ſeconde ſorte 4. livres 5. ſous; & la troiſiéme ſorte 3. livres 10. ſous la livre. Sur ce pied la ſoye de *Nanquin* aſſortie, coute 4. francs la livre, & ſe vend au moins ſept francs au *Japon*. Il eſt fort important en l'achat des ſoyes ouvrées, & des étoffes de ſoye, d'acheter tout au poids à raiſon de la bonté. Les unes & les autres donnoient autrefois ſoixante & quatre vingt pour cent de profit au *Japon*. Les étoffes ſimples coûtent 4. francs 10. ſous à 5. francs la piéce. Les entieres coutent entre 7. a 8. francs. Les doubles entre 12. & 15. Tout conſiſte à avoir égard au poids, & à la qualité de la ſoye. Il faut agir avec d'autant plus de circonſpection en ce premier achat, que ce ſera la leçon où la Compagnie étudiera ici ce négoce, & où les Chinois obſerveront nôtre capacité.

Vôtre négoce de vente & d'achat doit être exécuté avec toute la diligence poſſible, pour ne perdre point de tems: & quand il ſera achevé, vous ferez demander vôtre congé à l'Empereur par le Chancelier. Vous le ſupplierez très-humblement de remercier ſa Majeſté, de l'aſſûrer que les Agens de la Compagnie ne manqueront pas de revenir l'année pro-

prochaine, & toutes les années enſuite avec un grand fonds d'argent & de marchandiſes: & de requerir humblement en vôtre nom la bien-veillance & la protection de ſa Majeſté pour nôtre Nation.

Enfin tenez un journal exact & juſte de tout ce qui ſe paſſera ſur mer, & ſur terre, tant ſoit peu remarquable. Donnez le à tenir à quelque ſujet capable, curieux, & deſireux d'apprendre, qui faſſe toutes les recherches poſſibles, & mette tout par écrit. Il ſeroit bon de laiſſer à *Pekin*, deux ou trois jeunes, hommes d'eſprit, prudens, & de bonnes mœurs pour apprendre le Chinois. Il en faut avoir permiſſion du Chancelier, & l'on laiſſe à vôtre diſcernement les termes de la demande & le tems de la faire. Il ſera bien le mois d'Octobre avant la fin de vôtre négociation; c'eſt le tems que les vents du Nord commencent à ſouffler, vous vous en ſervirez pour vous rendre au lieu qui vous aura été marqué à vôtre départ des Indes pour la Chine. Dieu veuille donner ſa benediction à vôtre voyage & à vos affaires.

Quand le commerce aura été octroyé au Japon, & qu'il y ſera établi, les navires qu'on y envoyera ſe devront rendre environ la mymai, vers la ligne, pour pouvoir être à la fin de Juin à la *Chine*, & partir de là au commencement d'Août pour le *Japon*; car c'eſt-là le meilleur tems: & ſi on ne le prend pas, la navigation eſt ſujette à beaucoup de fatigues & à beaucoup de dangers.

Au Souverain, & Très-haut Empereur & Regent du Grand Empire du Japon, dont les ſujets ſont très-ſoumis & obéïſſans. Le Roi de France ſouhaitte une longue & heureuſe vie, & beaucoup de proſperité en ſon Régne.

PLuſieurs guerres, que mes Ancêtres, les Rois de France, ont faites, & pluſieurs victoires qu'ils ont remportées, tant ſur leurs voiſins, que ſur les Royaumes éloignez, ayant été ſuivies d'un grand repos dont je jouïs à préſent; les Marchands de mes Etats, qui négocient en toute l'Europe, ont pris occaſion de me ſupplier très-humblement, de leur ouvrir le chemin de voyager, & de négocier dans les autres parties du monde, comme font les autres Nations de l'Europe. Leur ſupplication m'a été d'autant plus agréable qu'elle eſt appuyée & du deſir des Princes & Seigneurs mes ſujets, & de ma propre curioſité, d'être exactement informez des mœurs & des coûtumes des grands Royaumes hors de l'Europe, dont nous n'avons rien ſû juſqu'ici que par les rélations de nos voiſins qui voyagent en Orient. J'ai donc réſolu, pour ſatisfaire, & à ma propre inclination, & aux prieres de mes ſujets, d'envoyer mes Députez en tous les Royaumes de l'Orient. J'ai choiſi pour envoyer à Vôtre Haute & Souveraine Majeſté *François Carron*, qui ſait la langue Japonnoiſe, & qui a eu pluſieurs fois l'honneur de faire la réverence à Vôtre Majeſté, & d'en avoir audience. C'eſt pour cela

que

que je l'ai fait venir exprès en mon Royaume: & parce qu'il eſt, comme je le ſai fort bien, de bonne extraction, déchu de ſa fortune à la verité par le malheur des guerres; mais rétabli par moi en ſon premier état, & élevé en honneur & en dignité, pour être plus digne d'aborder Vôtre Haute & Souveraine Majeſté, avec le reſpect convenable. Je l'ai choiſi d'ailleurs, de peur qu'un autre, pour ne ſavoir point les ſages ordonnances, & coûtumes, établies par Vôtre Majeſté, ne commît quelque choſe contraire à leur intention, & ne vînt ainſi à déplaire à Vôtre Majeſté: & qu'ainſi mes Lettres & ma demande vous ſoient préſentées par ledit *François Carron* avec les ſolemnitez requiſes, & ſoient par-là mieux reçûes de Vôtre Majeſté: & afin auſſi qu'il lui faſſe connoître ma bonne affection, & le franc deſir que j'ai d'accorder à Vôtre Souveraine Majeſté ce qu'elle me demandera, en reconnoiſſance de l'octroi des demandes que je lui fais; leſquelles conſiſtent en ce que les Marchands de mes Royaumes & Etats, unis en corps de Compagnie, ayent le commerce libre en tout l'Empire de Vôtre Majeſté, ſans trouble, ni empêchement. Je vous envoye le préſent ici marqué bien que ce ſoit choſe de peu de valeur. . . . . Je ſouhaite qu'il ſoit agréable à Vôtre Souveraine Majeſté & qu'il ſe trouve en mes terres quelque choſe qui lui ſoit utile, je lui en laiſſe volontiers toutes les portes ouvertes & libres.

A Paris la 24. Année de mon Régne.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi

LOUIS.

In-

Inſtruction pour François Carron, *Envoyé du Roi de France & de Navarre, à l'Empereur du Japon, pour lui délivrer la Lettre & le préſent de Sa Majeſté: & ſuivant laquelle il ſe conduira pour l'execution des affaires projettées, & qui lui ſont commiſes.*

LA Compagnie vous donnera une Inſtruction pour vôtre voyage aux Indes, & pour ce que vous ferez vers le Sud. Quand vous en aurez rempli tous les ordres, vous en partirez à la *Moſſoum*, pour pouvoir être à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, ſous la ligne. Vous prendrez de là vôtre route à la *Chine*, droit au lieu de l'établiſſement de la Compagnie ; non pour y prendre aucunes marchandiſes, mais pour apprendre ſeulement l'état de ſes affaires : & afin d'en faire rapport au *Japon* ; car il eſt fort néceſſaire que ſi l'on a obtenu la liberté du Négoce à la *Chine* on le faſſe ſavoir aux Miniſtres du *Japon*.

Vous irez de là au Nord chercher le *Japon*. Vous prendrez garde ſur toutes choſes de n'aborder à aucune place hors d'une extrême néceſſité, & du peril de la vie : & vous rendrez à la baye de *Nangaſaky* ſituée à 33 degrez 40 minutes. Vous y entrerez ſans crainte juſqu'à demi-lieuë de la ville. Il eſt infaillible qu'avant d'arriver à la dite Baye, il viendra à vôtre bord des barques de la garde des côtes. On vous demandera d'où eſt le Navire, & à qui il eſt. Vous répondrez que le vaiſſeau vient de France avec une Lettre & des Envoyez exprès du Roi de France, pour le haut & Souverain Empereur du *Japon* : & qu'il leur plaiſe de vous montrer l'ancrage,

ge, & d'aller enſuite faire rapport de vôtre arrivée au Gouverneur de la ville: prendre ſes ordres & vous les apporter, parce que vous vous réglerez deſſus parfaitement. La choſe paroîtra nouvelle & rare, & vous ſaurez promptement ce que vous aurez à faire. Si l'on ne vous méne pas d'abord chez le Miniſtre de l'Empereur, établi audit lieu en qualité d'Agent, & d'Intendant des affaires étrangeres, à cauſe que vous êtes l'Envoyé d'un Roi; on députera à vôtre bord des gens de qualité pour Commiſſaires. Ils auront grand train, & pluſieurs Interprêtes, vous ferez couvrir de tapis le lieu où vous les recevrez, & les ferez aſſeoir deſſus. Ces Commiſſaires vous interrogeront, & feront écrire mot à mot toutes vos réponſes, & tous vos diſcours. Leurs demandes ſeront quelles affaires vous aménent? d'où vous venez? quel eſt vôtre païs? de quel Royaume vous êtes? à quel deſſein vous êtes venu? & ce que vous avez apporté? Il faudra répondre que vous venez du Royaume de France: que vous êtes envoyé du Roi de France, avec une Lettre & un préſent pour les porter (après la permiſſion néceſſaire) au très-haut & Souverain Empereur du *Japon:* que vous avez apporté des victuailles & les choſes néceſſaires pour vôtre voyage ſeulement: que toute vôtre commiſſion & vôtre ordre conſiſte uniquement à demander, à la façon accoûtumée dans le *Japon*, audience de l'Empereur, afin de pouvoir délivrer en la forme requiſe, & avec les ſolennitez accoûtumées, la Lettre & le préſent de vôtre Roi à ſa Haute & Souveraine Majeſté du Japon.

Ces

Ces Commiſſaires vous interrogeront enſuite fort amplement ſur diverſes choſes, & ſur celles mêmes dont ils ſeront inſtruits, & feront écrire vos réponſes comme auparavant : entr'autres quel païs eſt la France? quelle eſt ſon étenduë? quels ſes limites: ce qu'il y croît: ſi le Roi en eſt Soüverain abſolu: quelles armées il entretient? contre qui il fait la guerre? qui ſont ſes alliez, quelle eſt la police, quelle eſt la Religion, quelles les coûtumes de ſon Royaume? & cent queſtions ſemblables. Davantage quelle perſonne vous êtes, vous, ſon Envoyé, de quelle qualité, & condition, & quel eſt vôtre emploi? ſi vous avez des charges? Quelle ſorte de Lettre eſt celle du Roi? Comment elle eſt écrite, comment elle eſt cachettée, comment elle eſt empâquettée, & de quelle façon vous la gardez?

Il vous ſera fait bien des ſemblables queſtions, tant par les Miniſtres de *Nangaſacky*, que par ceux de la Cour, & par d'autres perſonnes conſidérables. Il faut que vous préniez fort garde à vos réponſes: qu'elles ſoient non ſeulement toûjours prêtes en vôtre mémoire; mais encore que vous en teniez regître pour l'uniformité, en ſorte qu'il ne ſe trouve pas la moindre varieté en vos diſcours. Les Japonnois obſervent naturellement les étrangers de fort près, & ſur tout depuis la ſurpriſe qu'on leur fit l'an 1628. qu'un Ambaſſadeur Hollandois leur en fit acroire. La Compagnie de Hollande l'avoit envoyé pour feliciter l'Empereur de ſon avénement à l'Empire. Il dit qu'il étoit Envoyé du Roi de Hollande: & là-deſſus, il reçût le traitement

& les

& les honneurs qu'on fait-là à l'Ambaſſadeur d'un Roi; mais celui-ci ayant mal-gardé ſon caractére, & s'étant équivoqué dans ſes réponſes, parce qu'enfin la verité ne ſe déguiſe pas long-tems aiſément; il fut reconnu pour Ambaſſadeur de la Compagnie, & on le renvoya avec deshonneur, & ſans lui vouloir donner audience. Il faut donc que vous agiſſiez avec bien de la prudence, & bien de l'attention, pour ne tomber en aucun des piéges qu'on tendra à vôtre langue, & afin que le reſpect dû au Roi, vôtre Seigneur, ſoit maintenu, & que ſes demandes ſoient accordées.

Vous répondrez ſur tous ces articles franchement & ſans déguiſement: que la *France* eſt le premier & le plus conſidérable Royaume de l'Europe; le plus grand, & ſitué dans le plus heureux climat, le plus fertile, & le plus riche, qui fournit de pluſieurs choſes toute l'Europe, à chacun ſelon ſes beſoins, qu'il a ſes limites à l'*Eſpagne*, d'un côté, à l'*Allemagne*, d'un autre, & à l'*Italie* de l'autre, étant flanqué de deux grandes mers, l'une la *Mediterranée*, l'autre celle qui entoure l'*Angleterre*.

Que la France a une ſi grande puiſſance qu'elle tient en bride toute l'Europe, & tous ſes voiſins en balance, ſans s'agiter pour cela extraordinairement, qu'elle entretient toûjours cinquante mille hommes bien équipez, tant de Cavalerie, que d'Infanterie: qu'elle en peut lever trois fois autant dans les néceſſitez preſſantes, qu'elle eſt gouvernée par un Roi Souverain, qui a pouvoir ſur la vie & ſur les biens de ſes Sujets, de quelle quali-

té qu'ils ſoient; lequel dès ſon Enfance a fait diverſes guerres contre ſes voiſins, principalement contre l'*Eſpagne*, l'*Italie*, & l'*Allemagne*, qu'il a encore envoyé de puiſſantes armées de trente à quarante mille hommes en *Hongrie*, en *Pologne*, en *Moſcovie*, & en *Suede*, les unes pour attaquer, les autres pour défendre, ſelon l'interêt de la France. Que ce grand Prince eſt à préſent en paix avec tout le monde, l'ayant faite & acquiſe par la puiſſance de ſes armes, & par ſa ſage politique. Que ſon Royaume eſt une école de Sciences, d'Arts, de Loix, & de coûtumes auquelles preſque toute l'Europe ſe conforme, & où on envoye de toutes parts la Nobleſſe s'inſtruire & s'élever.

Vous direz ſur l'article de la Religion, que celle des François eſt de deux ſortes: l'une, la même que celle des Eſpagnols, l'autre la même que celle des Hollandois: que Sa Majeſté ayant appris que la Religion des Eſpagnols eſt deſagreable au *Japon*, elle a ordonné qu'on y envoye de ſes ſujets qui profeſſent la Religion des Hollandois. Que c'eſt ce qui s'executera ponctuellement: & que les François ne ſeront jamais convaincus de vouloir contrevenir aux commandemens de l'Empereur. Ils feront une objection, ſavoir, ſi le Roi de France dépend du *Pape*, comme le Roi d'Eſpagne, & d'autres: vous répondrez, qu'il n'en dépend point, le Roi de France ne reconnoiſſant perſonne au deſſus de lui, & qu'il eſt facile de voir la nature de la dépendance que Sa Majeſté a au *Pape*, en ce qui arriva il y a deux ans, pour un outrage fait à Rome en la perſonne de l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté.

jesté. Car le *Pape* ne l'ayant pas fait réparer assez tôt, Sa Majesté envoya une armée en Italie, dont tous les Princes, & le *Pape* même, ayant été effrayez, le *Pape* lui envoya un *Legat à latere*, chargé de supplications très-humbles & très-instantes; ausquelles Sa Majesté ayant égard rappella ses troupes déja campées sur les terres du *Pape*. Qu'ainsi le Roi n'est pas seulement très-souverain & absolu dans ses Etats; mais qu'il fait encore la Loi à plusieurs autres Potentats, étant un jeune Prince, âgé de vingt-cinq ans, vaillant, sage, & puissant, plus que tous ses Ancêtres; & de plus si curieux, qu'outre une particulière connoissance de toute l'Europe, il recherche avidement de savoir la constitution des autres païs du monde.

Voilà les plus particulieres questions qui vous seront faites, ausquelles il faut que vos réponses soient toûjours égales, & que vous ajustiez dessus tous vos discours, & tout ce que vous ferez, sans varier aucunement dans la substance de vos paroles.

Vous serez conduit à terre, & logé, pendant que les couriers dépechés à la Cour porteront les nouvelles de vôtre venue. Vous aurez grand soin alors que tous vos gens se comportent sagement, civilement, & humblement avec les Japonnois, & de vous conduire en toutes choses comme le Gouverneur vous prescrira. S'il arrivoit que vous ne fussiez pas tout-à-fait logé & traité à vôtre aise, n'en témoignez ni incommodité, ni chagrin: & pensez toûjours que c'est de l'Empereur que vos aises & vos commoditez doivent venir. Vous garderez vos plus beaux habits, & que

vous n'aurez jamais mis au *Japon*, & ceux de vôtre ſuitte, pour quand vous ſerez à la Cour, & pour le jour de l'audience. Dès que vous y arriverez vous ferez chauſſer vos gens avec de petits eſcarpins de cuir, & des pantouffles. Les planchers des maiſons ſont couverts de tapis au *Japon*, c'eſt pourquoi il faut ôter ſes ſouliers en y entrant, & en avoir ſans cartiers afin de les quitter plus facilement.

Dès les premiers ordres qui viendront de la Cour à vôtre ſujet, & peut-être avant, on vous demandera à voir la Lettre du Roi, & on en voudra faire la traduction par écrit. Vous ne le refuſerez point, & délivrerez une copie de la minute qu'on vous en a donnée. La caſſette, où ſera la Lettre du Roi, doit être enfermée dans le plus beau de vos coffres, ou en quelque beau cabinet. Vous le porterez en la haute place de vôtre chambre, ſur quelque eſtrade, ou quelque pied haut élevé. Vous n'en devez jamais approcher la tête couverte. Ce n'eſt point la coûtume du *Japon* d'être couvert près des gens de qualité & des gens de merite, comme on fait aſſez ſouvent en Europe. Il faudra ſuivre en cela la coûtume du païs, & ſur tout, quand on ouvrira le cabinet, ou le coffre, où ſera la caſſette de la Lettre; quand on la regardera, & quand on la remuera. Si les Japonnois ne vous donnent perſonne pour la remuer & apporter quand vous le direz, vous choiſirez deux Officiers des plus honorez de vôtre ſuitte, qui tête nuë, & les bras étendus la prendront des deux mains & la porteront là où vous ordonnerez. On mettra cette caſſette dans une caiſſe qu'on emballera bien: & on la fera porter

ter ſeule dans un *Palanquin*, qui eſt une ſorte de brancard, en vous menant à la Cour. Faites toûjours marcher ce brancard devant vous, & le ſuivez inceſſamment. C'eſt pour témoigner vôtre reſpect envers la perſonne du Roi vôtre Seigneur, & de ſa Lettre: & pour exciter les Japonnois à en uſer de même, comme ils ne manquent point de faire aux Lettres & aux Ambaſſadeurs des Rois. Si vôtre commiſſion & cette Lettre étoient pour feliciter d'un mariage: pour des affaires d'Etat: pour offrir aſſiſtance, ou pour la demander, ou même pour une ſimple congratulation, comme on a dit que les Hollandois en envoyerent faire une l'an 1628. il faudroit obſerver bien d'autres cérémonies: aller avec plus de train & d'appareil, qu'il n'en ſera apparemment néceſſaire en cette occaſion; parce qu'il ne s'agit que d'une liberté de Négoce pour un Corps de Marchands: & les Marchands ſont beaucoup moins eſtimez au Japon qu'en Europe: & cependant les Japonnois, ſelon toutes les apparences, ne vous recevront pas ſi ſimplement. Mais s'il arrivoit néanmoins au contraire, que le defrai ne fût ni à vôtre gré, ni aſſez ſplendide, il vous faut abſtenir très-particulierement d'en rien témoigner, & recevoir & prendre toutes choſes avec tous les remercîmens poſſibles, & tout le contentement apparent que vous pourrez demontrer: & à même tems vous ferez acheter ſous main ce dequoi vous ne pourrez vous paſſer. Ayez ſoin juſqu'au ſcrupule de témoigner en toutes rencontres des civilitez & affabilitez extrêmes aux Commiſſaires qui vous meneront, & à ceux qui vous garderont

à la Cour. Suivez toûjours leur conſeil, lors même qu'il eſt le plus contraire à vôtre humeur, & à toutes les maximes, & les lumieres du raiſonnement d'Europe. Leurs mœurs & leurs coûtumes ont mille choſes toutes oppoſées aux nôtres : ils les eſtiment, & ils mépriſent au contraire ce que nous ſuivons. L'unique moyen d'être reſpecté & conſideré parmi eux, c'eſt de ſe faire à leurs manieres, comme une longue experience l'a montré.

Les Préſens du Roi pour l'Empereur ſont ſpécifiez exactement dans la Lettre du Roi à l'Empereur. Vous vous informerez de ceux que vous devez faire aux Miniſtres, & aux autres perſonnes de qualité. Vous trouverez aſſez de gens qui vous conſeilleront juſtement ce que vous leur devez preſenter : & ils ne vous diront point d'en trop faire, les Officiers étant taxez en ce qu'ils reçoivent des étrangers, & ne ſe hazardant jamais à prendre par deſſus. Vous compoſerez ces préſens des étoffes de laines, qu'on vous aura données pour cela. Lors que vous ſerez mené à l'audience de l'Empereur, & que vous approcherez de ſa perſonne, on ſera bien aiſe, & on vous en eſtimera beaucoup, ſi vous ôtez vôtre épée & la donnez à garder à un de vos gens, avant qu'on vous diſe de le faire, comme il arriveroit aſſurément qu'on vous le diroit. Vous n'aurez rien ſur la tête, pas même une calotte, tout le tems que vous verrez le viſage de l'Empereur. Ce ſera un grand Seigneur qui vous preſentera à Sa Majeſté, ſavoir celui qui ſera de garde ce jour-là. Il ſera à genoux proche des Préſens & de la Lettre, au milieu de l'eſpace qui vous ſeparera

de

de l'Empereur. Il recevra vos paroles, & les lui portera, vous lui direz le commandement que vous avez reçû du Roi, d'aſſurer de ſa bonne volonté & affection, Sa Majeſté Imperiale, à qui vous ſouhaittez une longue & heureuſe vie, & toute ſorte de proſperitez en ſon regne. Vous la ſupplierez de vouloir favorablement octroyer les demandes contenues dans la Lettre du Roi vôtre Seigneur; & de vouloir prendre en ſa protection la nation Françoiſe qui viendra au *Japon*. Il pourra arriver que l'Empereur aura avec vous un peu d'entretien, il ſera court, ſans doute, & s'il a des demandes à vous faire, ce ſera par l'entremiſe du Seigneur qui vous aura mené à l'audience. Ils en uſent de même avec toutes ſortes d'Ambaſſadeurs, non par mépris, mais par honneur; & c'eſt ainſi qu'ils l'expliquent. Vôtre audience vous ſera donnée à la nouvelle, ou à la pleine Lune, parce qu'alors tous les Rois, les Princes, & autres Grands du *Japon* viennent à la Cour voir l'Empereur, & lui faire la reverence.

Après vôtre audience, vous irez ſaluer les Miniſtres du Conſeil, qui auront quelque influence en vôtre négociation. Vous leur ferez des préſens: vous les ſupplierez de vous aider à avoir une favorable & prompte réponſe, à la Lettre de ſa Majeſté. On ne vous fera point languir après. Elle vous ſera apportée avec des préſens de ſa Majeſté. Vous recevrez le tout avec beaucoup de reverence & de reſpect: & ferez porter toûjours la Lettre de ſa Majeſté comme la Lettre du Roi vôtre Maître. Vous reconnoîtrez, à vôtre retour, par des préſens réciproques ceux qu'on

vous aura faits en chemin en allant à la Cour; ne faiſant profuſion de rien, & ne demeurant redevable de rien. Vous en uſerez de même envers le Gouverneur de *Nangaſacky*, quand vous y ſerez de retour: & vous le ſupplierez très-inſtamment de favoriſer la Nation Françoiſe qui viendra au *Japon*, ſupportant ſes ignorances des manieres & coûtumes du païs: & les lui faiſant enſeigner le mieux qu'il ſe pourra. Vous partirez enſuite, & ſi le tems le ſouffre, vous paſſerez par la *Chine*, pour voir ce que fait la Compagnie. Ne vous expoſez pas néanmoins aux vents & tempêtes qu'il fait ſur la côte de la *Chine* durant la *Mouſſom* du Nord. Allez en ſuite, ſuppoſé que le libre commerce du *Japon* ait été obtenu, comme l'on eſpere, à la côte de *Java*, prendre terre à *Bantam*, pour vous tranſporter de là au grand *Mataram*.

Sur ces Mémoires, la Compagnie fit aller par terre à la Cour de *Perſe*, & à celle du grand *Mogol*, trois Envoyez, qui ſe joignirent à deux Députez du Roi, mais ſans caractere, pour préparer ſes voyes. Voici la teneur de la Lettre dont ils étoient chargez pour le Roi de *Perſe*, comme je l'ai tirée de la traduction qui en fut faite en Perſan.

Très-Haut, très-Excellent, très-Puiſſant, très-Invincible Empereur de Perſe, nôtre très-Honoré, & très-Cher ami; Nous avons eu beaucoup de joye de voir pluſieurs de nos ſujets reſolus de faire ſavoir à vôtre Hauteſſe l'établiſſement d'un Commerce qu'ils ont deſſein de porter dans ſes Etats; en quoi la plûpart des Grands de Nôtre Royaume s'intereſſent & prennent part. Nous

ne doutons point que V. H. ne conçoive que c'eſt une entrepriſe dont nos ſujets & les ſiens pourront remporter beaucoup de fruit. Quant à nous, elle nous eſt d'autant plus agreable, que c'eſt un moyen de renouveller l'amitié qu'il y a eu d'ancienneté entre les Empereurs de Perſe vos Prédeceſſeurs, & les Rois nos Dévanciers. C'eſt pour vous faire paroître combien nous eſtimons la continuation de cette bonne amitié, & combien nous avons à-cœur que vous favoriſiez les Marchands de cette Compagnie, qu'ayant appris, qu'avec les Députez qu'elle envoye vers V. H. pour lui repréſenter leurs intentions, quelques Gentils-hommes ſe ſont joints, curieux de voir Vôtre Cour; Nous les avons chargez de vous en faire les Inſtances, nous perſuadant qu'ils auront près de V. H. toute ſorte de favorable accès. Nous finiſſons en priant Dieu pour la continuation de ſa grandeur & proſperité.

A juger de cette Lettre ſur nos idées, & ſur nos manieres, il n'y a aſſûrement rien à redire, mais la civilité de cet autre monde, à qui elle s'adreſſoit, y trouva deux défauts. Le prémier d'être à cachet volant. Ces Souverains en Orient ont des cachets de diverſes grandeurs : les plus grands comme un écu, les plus petits comme une piéce de cinq ſols; les uns, & les autres, de differentes figures; carrez, ronds, ovales; mais les plus petits ne s'appliquent qu'aux Lettres & aux ordres qui s'adreſſent à perſonnes de moindre rang, ou aux ſujets. On ſait cela depuis long-tems à *Vienne*, à *Veniſe*, à *Rome*, en *Pologne*, & en *Moſcovie*, par le commerce reciproque; auſſi toutes les Lettres, qu'on écrit de ces

Pays-là, au Roi de Perſe, ſont au grand ſeau & ce ſeau enfermé dans une boëte d'or; car c'eſt une autre civilité de l'Orient de mettre les lettres dans de riches boëtes, ou dans des ſacs dont l'étoffe eſt plus ou moins riche, ſelon la qualité des gens à qui elles ſont adreſſées.

Le ſecond défaut, que la Cour de Perſe trouva à la Lettre du Roi de France, c'eſt qu'elle étoit *envoyée par occaſion ſeulement*, ou par voye d'ami, comme on parle entre les négocians; c'eſt-à-dire, par *deux Gentils-hommes curieux de voyager*, & non pas par un Ambaſſadeur exprès. On excuſa néanmoins tout cela, en diſant, pour le premier point, que le *Roi de France* écrivoit ainſi à cachet volant à l'*Empereur*, au *Pape*, & au *Grand Seigneur* même; & pour le ſecond, que le Roi n'avoit oſé envoyer un Ambaſſadeur, parce qu'il falloit paſſer par les Etats du Turc, mais qu'il en enverroit dans peu de tems par mer.

Ces excuſes furent reçuës. *Abas* ſecond, qui aimoit particulierement les Europeans, & qui avoit une forte paſſion de contracter d'étroites liaiſons avec nos Princes, pour ſe rendre plus rédoutable au *Grand Seigneur*, & au *Grand-Mogol*, reçût fort bien ces Députez, & les combla d'honneur & de careſſes. On en trouve les particularitez dans le troiſiéme volume de Mr. *Tavernier*; mais, en y renvoyant le Lecteur, je ſuis bien aiſe de l'avertir, que ce n'eſt pas par aucune eſtime que je faſſe des piéces; bien loin de là, je n'en regarde la plus grande partie, que comme un indigne recueuil de débauches & d'avantures de petites gens, la plûpart Hollandois, publié par eſprit de

de flatterie, ou par complaiſance pour l'animoſité que l'on avoit en France contre cette Nation, lors que cette rapſodie ſe mit ſous la preſſe.

Pour revenir à l'établiſſement de la Compagnie Françoiſe en *Perſe*, je trouvai deux de ces cinq Députez à la Cour de *Perſe* l'an 1666. l'un de la Compagnie, l'autre du Roi, nommé Mr. *de Lalain*; & je puis dire que ce fut pour leur bonheur, parce que la Cour de *Perſe* n'ayant pas eu de bonnes informations en faveur de cette Compagnie, elle étoit réſolue d'attendre l'arrivée de ſes Vaiſſeaux avant que d'accorder aux Députez aucune de leurs demandes: mais ce que je repréſentai au Roi & aux Miniſtres fut écouté, & ils obtinrent tout ce qu'ils demandoient.

Il y a lieu de croire que la Compagnie Françoiſe ne connoiſſoit point du tout le Négoce de *Perſe*, quand elle l'envoya demander par des Députez; car ſes premiers Directeurs étant arrivez dans les Indes pour la premiere fois l'an 1668. & ayant de là mieux conſideré les avantages de ce Négoce de *Perſe*, ils jugerent qu'ils n'étoient pas aſſez conſiderables pour y envoyer leurs vaiſſeaux & ils n'y en envoyerent point. D'autres Directeurs étant arrivez aux Indes l'an 1672. à ſavoir Mrs. *Baron*, *Gueſton*, & *Blot*, on parla d'y en envoyer. Il faut obſerver que de ces trois Meſſieurs, il n'y avoit que le dernier qui entendît le commerce. Mr. *Baron* avoit été pris pour faire une Ambaſſade au *Grand Mogol*, & il en avoit la commiſſion & les inſtructions. Mr. *Gueſton*, penſant qu'il n'acquerroit ni gloire, ni profit, à demeurer à *Surat*, ſe mit en tête une

expedition ſemblable. Les Capucins de *Perſe* lui en fournirent l'occaſion, en renouvellant les inſtances qu'ils faiſoient depuis longtems à ce que la Compagnie envoyât un Ambaſſadeur & des preſens en *Perſe*, qui dégageât la foi des promeſſes que depuis ſix ans ils faiſoient à cette Cour ſur ce ſujet. Les Agens de la Compagnie à *Ormus*, & à *Iſpahan*, faiſoient les mêmes inſtances, en repréſentant, qu'il y alloit de l'honneur de la Nation de faire des préſens au Roi & aux Miniſtres de *Perſe*, en récompenſe de l'exemption des Doüanes qu'il avoit accordées, & dont on avoit joüi aux occaſions. Mr. *Gueſton* crût qu'il y avoit-là dequoi juſtifier ſon entrepriſe ; de ſorte que malgré les avis & les remontrances des Marchands de la Compagnie, qui lui repréſentoient que le Négoce de *Perſe* ne valoit pas les fraix, il ſe fit Ambaſſadeur de ſon Chef ſans Lettre de créance & ſans inſtructions, attendant de s'en faire à lui-même quand il ſeroit ſur le lieu ; car il ne parut jamais qu'il ſe fût déterminé ſur ce qu'il devoit demander, ni traitter en *Perſe*.

Il s'embarqua à Surat au commencement de Mars 1673. emportant avec lui de beaux préſens pour le Roi & pour les Miniſtres, & beaucoup de Marchandiſes pour fournir aux fraix du voyage ; mais il emmena peu de ſuite, & pas un homme capable d'aucune négociation. Il arriva en vint jours à *Ormus*, d'où étant parti avec précipitation, ſans faire les proviſions pour un ſi grand & ſi rude voyage que celui d'*Ormus* à *Iſpahan*, qui eſt de plus d'un mois de marche, il tomba malade dès les premiers jours avec tout ſon monde. On

le

ſe conjuroit de s'arrêter, & de ſe donner quelques jours de repos, mais c'étoit en vain, il vouloit faire ſes journées en Meſſager, plûtôt qu'en Ambaſſadeur. Les Gouverneurs des lieux où il paſſoit lui offrirent des brancards, mais il n'en voulut pas entendre parler non plus, craignant la dépenſe, tout autant que le retardement. Un autre mal pour lui & pour ſa ſuite, c'eſt qu'on ne le put porter à ſuivre le régime du Pays.

Il arriva donc à *Chiras* plus mort que vif, & preſque tout ſon monde de même. Pluſieurs ne releverent jamais du lit. Il eût la douleur de voir mourir le premier de tous ſon fils unique le douziéme jour de ſon arrivée, & il mourut lui-même le dernier au bout de quinze jours.

Les Miſſionnaires Carmes, dans la maiſon deſquels il étoit mort, prétendant qu'il avoit ordonné en mourant qu'on ſe conduiſit par leur conſeil, furent d'avis que cette troupe délabrée, parmi leſquels il n'y avoit aucun homme de mine, ni d'experience, s'en retournât en laiſſant les préſens en dépôt à *Chiras* dans un endroit ſûr. Ils diſoient pour leurs raiſons, que ne ſe trouvant dans les papiers du défunt, ni Lettre de créance, ni inſtructions, ni mémoires, ni projet pour l'Ambaſſade, c'étoit une vraye folie de s'aller expoſer à une Cour habile & éclairée comme celle de *Perſe*, & de dépenſer vint cinq à trente mille écus en ſe rendant la riſée des Nations. C'étoit un bon avis, mais il ne fut pas ſuivi. L'Interprête de la Compagnie, un Marchand François, né & élevé à *Iſpahan*, lequel étoit en effet l'ame & l'eſprit mou-

vant de l'Ambaſſade, ne trouvant pas ſon compte à l'avis des Carmés, porta un Capitaine de Navire, & un Commis, qui étoient les plus conſiderables de la Troupe, à s'oppoſer à cèt avis. Après pluſieurs débats, on convint de s'en remettre à l'opinion des Capucins d'*Iſpahan*, quoi qu'il fallût bien trois ſemaines pour en être informé. Ces bons Peres Capucins s'étoient trop fait de fête d'une Ambaſſade Françoiſe pour la laiſſer évanouïr, ou la remettre à une autrefois. Leur Superieur, homme de ſavoir & de conduite, nommé le Pere *Raphaël du Mans* écrivit, *qu'on n'avoit qu'à venir, que le manquement de Lettres, d'ordres, & d'inſtructions importoit peu; parce que cela ſe ſuppléeroit, & qu'on n'auroit pas un ſuccès moins heureux que le Défunt l'auroit pû avoir.*

Ces encouragemens plurent beaucoup à la petite troupe Françoiſe de Chiras. Les Chefs, ce Capitaine de Navire, & ce Commis, dont j'ai parlé, s'étoient déja accoûtumez à mettre les habits du défunt, & à être traitez en Ambaſſadeurs, & ils en trouvoient le traitement trop doux pour refuſer le préſent que leur en faiſoit la fortune. Le Capitaine, ſe trouvant être Neveu de Mr. *Berrier*, fut choiſi pour repreſenter l'Ambaſſadeur. Le Commis fut établi pour la ſeconde perſonne. Je ne puis m'empêcher de raporter un incident fort plaiſant dans ce recit; c'eſt que l'Interprête, dont j'ai parlé, qui étoit leur guide, & leur Directeur abſolu, fut ſur le point de ſe faire lui-même l'Ambaſſadeur, plûtôt que de produire deux tels perſonnages à une Cour ſi fine, & ſi polie, que celle de Perſe. Il eſt

vrai

vrai qu'il avoit assez de mine & assez d'esprit pour en soûtenir le Caractere, mais il n'osa le prendre, venant à faire reflexion combien ce seroit une piéce burlesque de le voir à la tête d'une Ambassade, lui sujet du païs, né parmi les Armeniens, qui en sont les plus bas sujets, & qui servoit cette Compagnie depuis le commencement en qualité d'Interprête, qui est un office de serviteur. Il m'a avoüé plusieurs fois que ce qui l'empêcha uniquement de hazarder le paquet, c'est qu'il ne pût se déterminer s'il s'habilleroit à la Françoise, ou à la Persane. Si je m'habille, disoit-il, à la Persane, qui est mon habit naturel, cela sera absurde, & ridicule, de voir un Persan natif, & habillé à la Persane, Ambassadeur François, avec une suitte de François, habillez à leur façon; & si je m'habille à la Françoise, les enfans courront après moi, & toute l'Ambassade passera pour une mascarade. Des Europeans de toutes nations donnent assez souvent en Orient de pareils exemples d'imprudence & d'irregularité.

Lors que cet Ambassadeur fut proche d'*Ispahan*, il écrivit une Lettre au *Nazir*, ou grand Surintendant, pour lui en donner avis, & c'est la Lettre qui a donné lieu à cette digression. Il mandoit qu'à l'arrivée de feu Monsieur *Gueston*, & de lui, à *Bandar-Abassi*, ils lui avoient dépeché un Exprès pour l'en informer, & pour le supplier de leur faire donner un hôtel près de la Cour pour y loger, à quoi n'ayant point eu de réponse, & étant arrivez près de la ville, il renouvelloit ses instances, pour savoir la volonté du Roi touchant le jour qu'il devroit faire son entrée,

&

& touchant le lieu où il mettroit pied à terre.

Le ſoir je fus chez le *Nazir*, & j'y rencontrai l'Interprête de la Compagnie Françoiſe, ce même Marchand dont je viens de parler. Le *Nazir* lui dit, qu'il avoit preſenté requête au Roi pour l'Ambaſſadeur François, & que Sa Majeſté avoit ordonné de lui donner un hôtel, & de lui faire tous les autres honneurs qu'on a accoûtumé de faire aux Ambaſſadeurs. Il faut obſerver que les Orientaux appellent *Ambaſſadeurs* tous ceux qui viennent de la part d'un Souverain, ſans diſtinction de titre, ni de caractére, comme parmi nous.

Le 9. j'allai ſaluër *Mir-ali-bec*, & *Neſr-ali-bec*, les favoris du Roi, fils du Gouverneur de l'Armenie, & leur rendre les Lettres de recommandation que j'avois de leur Pere. Ils me promirent toute ſorte de ſecours, mais ils n'en firent rien, comme je le reconnus dans la ſuite. J'allai rendre viſite enſuite ce jour-là, & le ſuivant, à pluſieurs autres perſonnes de grande qualité, que j'avois connues à mon premier voyage, & particulierement à tous ceux pour qui j'avois des Lettres de recommandation.

Le 11. le *Nazir* m'envoya pluſieurs Cavaliers, pour m'amener à ſon hôtel, quand il ſeroit de retour de chez le Roi. Il y avoit fait aſſembler les plus habiles Joüalliers de la ville, Mahometans, Armeniens, & Indiens, au nombre de dix-huit à vingt. Le Chef des Orfévres étoit aſſis au deſſus des Joüalliers Mahometans. Les Armeniens, & les Indiens, étoient dans une autre ſalle, ſeparée de celle-ci par un baluſtre, avec des chaſſis de verre.

Le

Le *Nazir* étant entré, fit apporter tous mes bijoux. Ce que le Roi en avoit choiſi, étoit dans un grand baſſin d'or de la Chine à gaudrons. Je fus frappé comme d'un coup de foudre, en jettant les yeux ſur ce que le Roi avoit mis à part, qui n'étoit pas le quart de ce que j'avois apporté. Je devins pâle & immobile. Le *Nazir* l'apperçut, & en fut touché. J'étois aſſez proche de lui. Il ſe pencha vers moi, & me dit aſſez bas. *Vous vous affligez que le Roi n'ait agréé qu'une petite partie de vos bijoux. Je vous proteſte d'avoir fait plus que je ne devois, pour lui donner envie du tout, & pour lui en faire prendre au moins la moitié; mais je n'y ai pû réuſſir, parce que vos grandes piéces, comme le ſabre, le poignard, & le miroir, ne ſont pas bien faits à la mode du pays. Remettez vous, toutefois, vous vendrez, s'il plait à Dieu.* Ces mots, prononcez tendrement, me firent revenir de la conſternation où j'avois été jetté ſans m'en appercevoir. Je fus bien ſurpris & bien affligé que le *Nazir* l'eût reconnu. Je me compoſai le mieux que je pûs, ſans pourtant trop déguiſer le déplaiſir que j'avois, & qui étoit ſi juſte, voyant que les grandes peines que j'avois priſes quatre ans durant, bien loin de faire ma fortune, & de me combler d'honneur, comme le feu Roi de *Perſe* me l'avoit promis, ne devoient me produire que de la perte & de nouveaux ſoins.

Le Chef des Orfevres prit devant lui le baſſin où étoit ce que le Roi avoit mis à part, & commençant par les petites piéces, il me demandoit tout bas le prix de chaque bijou l'un après l'autre, & puis il le faiſoit eſtimer aux

Joüal-

Joüalliers, premierement aux Mahometans, puis aux Armeniens, puis aux Indiens, à chaque corps à part. Les Négocians en *Perſe*, qui traitent quelque marché devant le monde, n'employent jamais la parole, pour ſe dire le prix : ils le font entendre avec les doigts, en ſe donnant la main ſous un bout de la robe, ou ſous un mouchoir, en ſorte qu'on n'en puiſſe voir le mouvement. Fermer la main qu'on prend, c'eſt dire *mille :* prendre le doigt étendu marque *cent*, & plié par le milieu *cinquante*. On marque le nombre en preſſant le bout du doigt, & la dixaine en pliant le doigt. Et lors qu'on veut marquer pluſieurs mille, ou pluſieurs cens, on repete l'action & le maniement de la main ou des doigts. Cette maniére eſt aiſée & ſûre pour exprimer ſa penſée ſans être entendu. On s'en ſert par tout en Orient, & principalement dans les Indes, où elle eſt univerſelle.

A une heure après midi, on ſervit le dîné qui fut grand & propre, & le dîné fait, le *Nazir* donna congé à tous les priſeurs, après avoir pris leur eſtimation par écrit. Enſuite, m'ayant fait aſſeoir près de lui, il me dit, *qu'il y avoit une ſi grande difference du prix que je demandois, à celui que les priſeurs avoient mis, qu'il n'y auroit pas moyen de faire affaire, ſi je ne rabattois du moins la moitié : qu'il m'avoit dit, & fait dire, de conſidérer le rabais dans lequel la pierrerie étoit tombée, parce que le Roi ne s'en ſoucioit point, & la pauvreté de la Cour, qui n'étoit pas capable de m'en acheter pour un ſou : que le tems du feu Roi étoit paſſé, & que ſans ſes ſollicitations auprès du Roi, il n'auroit pas ſeulement regardé mes bijoux ; qu'ain-*

qu'ainſi, je ne devois pas m'attendre à de grands gains, comme je pouvois en avoir fait autrefois; qu'il étoit ſurpris des prix exceſſifs que j'oſois mettre aux choſes, & qu'à conſidérer ce que les Armeniens les avoient eſtimées, eux qui alloient & venoient continuellement en Europe, & qui ſavoient fort bien le cours que les pierreries y avoient, il trouvoit que je voulois gagner deux ſur un. Le *Nazir* mêloit ſon diſcours de tant d'honnêtetez, & de proteſtations de me vouloir faire du bien, qu'à ne point mentir, je donnai dans ſon piége, & pris tout ce tour d'adreſſe pour une ouverture de cœur. Je me mis à lui parler auſſi fort naïvement. Je le remerciai premiérement de toutes ſes bontez, proteſtant de m'en ſouvenir éternellement. Je lui dis enſuite, qu'à la verité, je ne faiſois pas mon compte de perdre ſur mes pierreries, ayant fait un ſi long & ſi pénible voyage, à travers tant de riſques, & de dépenſes, par l'ordre, & pour le ſervice d'un Grand Roi; mais qu'auſſi, je ne me flattois nullement de l'eſpoir de grands gains, & qu'en verité je me contenterois qu'ils allaſſent à vingt-cinq pour cent. Il me prit au mot, & ſi vite, que je reconnus en même tems que je m'étois trop avancé. Il me dit, „ que „ vingt-cinq pour cent étoit un gain trop rai„ ſonnable pour me le refuſer, que je décla„ raſſe donc fidellement & ſur ma foi le prix „ d'achat de chaque choſe, & qu'on me le „ donneroit avec ce profit.“ J'euſſe bien voulu reculer apprehendant quelque tromperie, mais je ne voiois pas de lieu pour le faire. Je répondis, que ſi l'on me donnoit des aſſurances de me tenir parole, je déclarerois le

prix

prix d'achat & avec ſerment ſi on le deſiroit. Le *Nazir* me dit, „ qu'il me connoiſſoit aſ-„ ſez, pour me croire, ſans que j'en juraſſe, „ & que pour lui il juroit ſur *Aly*, c'eſt le „ Grand Saint de la ſecte Perſane, ſur l'*Al-„ coran*, ſur Dieu, & ſur la Religion, de me „ tenir ſa parole." Le Chef des Orfevres l'interrompit, en diſant, *que j'avois tort d'exiger des ſermens d'un Nazir de Perſe*. D'autres Seigneurs, qui étoient préſens, ſe récrierent auſſi là-deſſus. Je répondis que je ne les exigeois nullement, que ſa ſimple parole me ſuffiſoit. Sur cela, il me fallut déclarer au vrai le prix d'achat de chaque choſe, par un nouveau mémoire. On me conſeilloit de n'y être pas ſi exact, mais j'en rejettai la propoſition.

Quand le Chef des Orfevres & le *Nazir* eurent vû ce nouveau mémoire, ils ſe récrierent étrangement ſur une partie des articles, & me dirent que je mettois pluſieurs bijoux beaucoup plus qu'ils ne valoient. Ce diſcours me ſurprit, & m'échauffa. Je ne pûs m'empêcher de dire que c'étoit avec grand tort qu'on revoquoit mon ſerment en doute, après avoir juré de me croire ſur ma ſimple parole. Le *Nazir* termina le different, en diſant, *qu'il préſenteroit requête au Roi pour cette affaire*, & en faiſant une infinité de proteſtations, qu'il ne tiendroit point à ſes ſoins, que je ne vendiſſe; mais que je ſongeaſſe à baiſſer le prix de mes bijoux. Je me levai en remerciant fort ce Seigneur de ſes bontez, & notamment, d'avoir été huit heures occupé de mon affaire, ce que je comptois pour une extrême faveur. Il prit goût à ce remerciment,

ciment, qui étoit exactement véritable; car il étoit alors plus de cinq heures du ſoir.

Le 12. le *Nazir* m'envoya querir de grand matin. J'y fus vîte, croyant que c'étoit pour mes bijoux qu'il me faiſoit venir, mais je fus trompé; c'étoit pour voir un diamant brute de ſoixante & dix carats que le Roi vouloit acheter. Il étoit égriſé, & avoit déja toute ſa forme. Le *Nazir* me dit que le Roi voulant acheter ce Diamant, lui avoit ordonné de me le montrer, pour ſavoir s'il ne manquoit rien à l'eau & à la netteté. Je lui dis que je ne me connoiſſois pas aſſez en Diamans pour donner mon avis ſur une ſi grande pierre, mais que mon Aſſocié étoit un fort habile connoiſſeur. Il le jugea de la premiére eau & parfaitement net. Il apartenoit au Prévôt des *Armeniens* de *Julfa*, qui eſt le faux-bourg d'*Iſpahan*, où ils habitent. Le Roi l'acheta trois mille cent cinquante Tomans comptant; c'eſt quelque cinquante mille écus. Cette pierre eût valu en Europe cent mille écus. C'eſt le plus beau Diamant qu'on puiſſe voir de ce poids.

L'aprés-midi je retournai chez le *Nazir*. Il me dit, *qu'il n'avoit oſé parler au Roi de mon affaire, parce que le prix que je mettois à mes bijoux étoit exceſſif.* Il recommença enſuite les mêmes proteſtations, & les mêmes remontrances, qu'il m'avoit faites les jours précédens. J'étois indigné outre meſure d'un tel procedé, qui me paroiſſoit indigne, & bas, au delà de l'expreſſion. Je n'en tirois pourtant nul mauvais augure, connoiſſant le génie du païs. Je dis au *Nazir* pour toute réponſe, que j'étois au deſeſpoir qu'il ne voulût croi-

croire ni ma parole, ni mon ſerment. Il s'emporta à ce mot & demanda bruſquement, *eſt-ce que vous êtes Prophete pour qu'on ſoit d'obligation de croire vôtre parole?* Il me prit une ſi forte envie de rire de cette plaiſante repartie que je ne pûs m'en empêcher. Le *Nazir* ſe retournant vers la Compagnie, d'un air irrité, dit en me montrant de la main, *Par Dieu, les Frangui ſont tout-à-fait extravagans: ils prétendent que leur parole ſoit un Oracle, comme s'ils n'étoient pas des hommes pécheurs.* Je répondis ſans m'effrayer qu'effectivement nous étions des hommes; mais qu'en nos païs, comme c'étoit une friponnerie de donner de fauſſes paroles dans le commerce, on ne pouvoit faire un plus grand affront à un négociant que de l'en accuſer.

Le 13. je fus de nouveau chez ce Seigneur. Il m'avoit ordonné de venir tous les jours le voir; c'eſt qu'en effet il avoit tous les jours quelque choſe à faire avec moi, quelques bijoux à acheter ou à vendre, pour lui, & pour ſes amis. Il me propoſa de troquer tout ce que j'avois aporté contre des Diamans ou de la ſoye. Je le refuſai, en diſant qu'étant obligé de paſſer aux Indes, le païs des Diamans & de la ſoye, l'argent me ſeroit plus avantageux. J'avois beſoin de beaucoup de précautions, pour me donner garde des piéges du *Nazir*, qui ne manquoit point chaque jour de m'en tendre quelque nouveau. Entre les Diamans qu'il m'offroit, il y avoit une pierre de cinquante ſix carats, dont le Roi avoit fait préſent à ſa Mere, qui en étoit dégoutée, & la vouloit vendre. On l'eſtimoit quarante mille écus.

Com-

Comme on déſervoit le dîné, le Prevôt des *Armeniens* & l'Interprête de la Compagnie Françoiſe vinrent trouver le *Nazir*. Il dit au Prevôt, *que le Roi avoit commandé de lui payer ſon Diamant comptant, & de lui donner calate*. On appelle ainſi les habits que le Souverain donne par honneur aux gens à qui il en veut faire extraordinairement: & il dit à l'Interprête, *que le Roi avoit commandé de préparer un logement pour l'Envoyé de la Compagnie: qu'il en pouvoit choiſir un lui-même dans le quartier qu'il aimeroit le mieux, & qu'on le meubleroit de la garderobe du Roi.* L'Interprête répondit que l'Envoyé ne ſouhaittoit que la maiſon ſeulement, & qu'il avoit aſſez de quoi la meubler. Le *Nazir* commanda en même tems à deux de ſes Officiers d'aller avec l'Interprête lui faire ouvrir toutes les maiſons du Roi dans le quartier où l'Envoyé déſiroit loger. Il choiſit celui où demeurent les Capucins, afin d'avoir le Supérieur de ce Couvent, qui étoit ſon grand Conſeil, toûjours près de lui, pour la régle de ſa conduite.

Le Roi a plus de trois cens maiſons dans *Iſpahan*, qui lui apartiennent en propre, ayant été dévolues à ſes Prédeceſſeurs, & à lui par droit de ſucceſſion, ou par confiſcation, ou en payement. Ces maiſons, qui ſont toutes grandes & belles, comme l'on peut penſer, le Roi n'ayant rien à démêler avec de petites gens, ſont preſque toûjours vuides & ſe détruiſent faute d'entretien, & de ſuffiſantes reparations. On les donne aux Ambaſſadeurs & aux Etrangers de conſidération qui viennent à *Iſpahan*. Les Commiſſaires des quartiers

tiers où elles ſont ſituées ont les clefs de ces maiſons & ſont chargez de les tenir nettes.

Le 13. au point du jour un Orfevre du Roi me vint avertir de la part du Chef des Orfevres, que le *Nazir* m'enverroit querir le même jour, ou le lendemain, & me rendroit tout ce qu'il avoit marchandé pour le Roi, & pour lui-même, & pour ſes amis, mais que je n'en témoignaſſe, ni ſurpriſe, ni déplaiſir, & fiſſe bonne mine; parce que c'étoit une feinte pour me faire baiſſer les prix, & qu'on ne laiſſeroit pas paſſer huit jours ſans tout reprendre. Je fis remercier le plus fortement qu'il me fut poſſible le Chef des Orfevres de l'obligation que je lui avois d'une ſi particuliére faveur; mais je l'avois encore bien plus grande au *Nazir*, car c'étoit par ſon mouvement que l'avis m'étoit donné, comme je l'apris dans la ſuite. C'eſt-là un bon échantillon de la fidélité des Miniſtres d'Etat dans l'Orient. On peut dire en quelque ſens que tout ce qui ſe fait dans ces païs-là eſt une tromperie réciproque.

Sur les dix heures j'allai chez le *Nazir* à mon ordinaire. Après le dîné, il me fit aſſeoir proche de lui, & me dit fort haut afin que la Compagnie, qui étoit fort grande, l'entendît; *Que le ſoir précédent le Roi ayant ſû par ſa bouche, que je tenois mes bijoux à ſi haut prix, il s'étoit mis fort en colére, & lui avoit ordonné de me rendre tout; ſur quoi il avoit très-humblement ſupplié S. M. de daigner conſidérer que je n'avois apporté cela que par l'ordre du feu Roi ſon Pere; que ce Grand Prince ayant eu tant de bonté pour moi, S. M. qui étoit l'Heritier de ſa generoſité, autant que de ſa Cou-*

Couronne, pouvoit me faire ſentir la ſienne. Que c'étoit bien peu de choſe au plus Grand Roi du monde d'achetter d'un étranger quelques galanteries un ou deux mille piſtoles au-deſſus de leur valeur. Qu'il lui avoit repreſenté de plus qu'il conviendroit bien à S. M. d'en uſer ainſi quand ce ne ſeroit que pour ſa gloire, & qu'il lui avoit allegué pluſieurs autres raiſons ſemblables, mais que le Roi bien loin de lui accorder la grace qu'il demandoit pour moi s'étoit irrité contre lui, & lui avoit défendu de parler davantage de mes affaires: Qu'il étoit marri de ce fâcheux changement, mais que j'en étois cauſe. Que ce qu'il pouvoit faire deſormais pour moi étoit d'achetter lui-même mes pierreries & de me payer partie en argent partie en marchandiſe, brocards, turquoiſes, ſoye, ou diamans, à mon choix. Je vous parle franchement, me dit-il, *& l'affection que j'ai pour vous eſt ſi grande qu'elle me porte à vous la découvrir ainſi à nud.* On ne peut exprimer avec quel ſerieux le *Nazir* diſoit tout cela. J'aurois crû faire un crime en y entendant fineſſe, s'il ne m'en eût fait avertir lui-même. Je tâchai donc pareillement de bien jouër mon perſonnage, ſur tout ayant devant les yeux tant de Seigneurs, la plûpart auſſi fins & auſſi ruſez que le *Nazir*.

Je lui répondis par bien des remercimens, de s'être expoſé au courroux du Roi pour un Marchand étranger. Que ſon affection m'étoit un nouveau motif d'agir rondement avec lui; mais que je lui proteſtois d'avoir dit la verité, & que je tenois le Roi un Prince trop équitable, pour vouloir que les riſques, les peines, & les dépenſes d'un voyage de ſept ans ne me produiſiſſent que des pertes. Qu'en

un mot, je ne pouvois donner mes pierreries pour moins que ce qu'il avoit eu la bonté de me promettre. Qu'au reſte, il lui plût de me permettre de lui dire, que le Roi les eût priſes ſans doute, s'il lui eût dit qu'elles étoient à bon marché, comme elles l'étoient en effet. *Comment*, reprit-il, en élevant ſa voix, *pouvois-je faire moins? Dois-je mentir au Roi pour vous obliger, & mangerai-je ſon ſel en perfide ſerviteur? De plus, n'ai-je point une tête à perdre? & ſi je n'avertis Sa Majeſté de la cherté des choſes, peut-il manquer qu'il ne le ſache, & qu'en venant à le ſavoir, il ne me l'envoye ôter de deſſus les épaules.* Je fus deux heures vis-à-vis de ce Miniſtre à pouſſer la conteſtation ſans aucun ſuccès, & je m'étonnois qu'un ſi grand Miniſtre, ayant tant d'affaires à traiter, & de ſi importantes, eût tant de tems de reſte pour joüer un perſonnage ſi peu ſortable à ſa dignité; mais tout eſt geſte & fiction, à force d'art & de fineſſes, dans ces Cours Orientales, comme je l'ai ſouvent obſervé.

Ce même jour, un Ambaſſadeur de Moſcovie fit ſon entrée à *Iſpahan*. Tout le monde jugeoit à voir ſon train que ce n'étoit qu'un pur Marchand, qui venoit principalement pour achetter & pour vendre, comme il vient ſouvent de Moſcovie, de Tartarie, & de divers autres Païs voiſins, de grands Marchands, revêtus du caractére d'Ambaſſadeurs, pour être francs de droits, pour aller avec plus de ſûreté & de facilité, & pour faire leur commerce plus avantageuſement; mais on découvrit des choſes dans la ſuite, qui firent juger que celui-ci étoit venu négocier auſſi des affaires d'Etat. Il avoit pour environ deux cens cin-

cinquante mille écus de marchandiſes, conſiſtant en draps, en laiton, en vif argent, en or monnoyé, & en fourures. Tout ſon train conſiſtoit en neuf miſerables Moſcovites de ſi mauvaiſe mine, & ſi pauvrement vêtus, qu'on les eût pris pour des gueux de l'Hôpital. Le prétexte de ſa venuë étoit de rendre une Lettre de civilité du Grand Duc au Roi de Perſe, en donnant avis que le *Czar* lui devoit envoyer en peu de tems un Ambaſſadeur Extraordinaire. Ces ſortes de Marchands Ambaſſadeurs ſont traitez & conſiderez comme tous les autres Ambaſſadeurs ſans diſtinction; leurs Marchandiſes paſſent pour leur bagage. On les defraye, on les loge, & on les conduit en venant & en retournant aux dépens du public; mais il faut qu'ils faſſent en récompenſe tant au Roi & à ſes Miniſtres, que par tout où ils paſſent, des préſens qui ſoient à peu près auſſi conſiderables que leur dépenſe. Le Maître des Cérémonies alla par ordre du Roi recevoir cet Ambaſſadeur Moſcovite à la tête de cinquante Cavaliers fort leſtes, la plûpart gens de la Cour. Le Prévôt des Armeniens de *Julfa* y étoit auſſi, ſuivi de ſept ou huit des principaux Marchands de ſa nation. On le logea dans leur Quartier, dans une maiſon qu'on avoit meublée exprès. Il y fut traité trois jours par le Roi, & au bout de ce tems, on lui ordonna ſoixante *abaſſis* par jour pour ſon entretenement, ce qui fait dix-huit écus de nôtre monnoye.

Le 14. le Roi fit donner deux cens baſtonnades ſur le derriere au Capitaine de la porte du *Haram*; c'eſt cette partie du Palais Royal où demeurent les Femmes, que les Turcs

appellent *le Serrail*, & dont l'accès eſt interdit à tout autre homme qu'au Souverain. Ce Capitaine, homme déja d'âge, de qualité, & de réputation, étoit ainſi traité pour avoir ſouffert que quelques valets des Eunuques, qui en ont la garde, approchaſſent juſqu'à la vûe de la troiſiéme porte, juſqu'où l'on ne permet à nul homme d'approcher. La premiere porte du Serrail eſt gardée par des Huiſſiers du Roi: quiconque a affaire au Palais, & les gens de qualité y paſſent librement. La ſeconde porte eſt gardée par le Capitaine de la porte avec pluſieurs Domeſtiques & pluſieurs Gardes, & il n'y a que les Officiers de la maiſon du Roi qui y puiſſent paſſer, à moins d'être mandez exprès. La troiſiéme eſt gardée par des Eunuques, & de celle-ci il n'eſt pas permis d'en approcher à vûe. Veritablement il faut être tout deſſus pour la voir; car elle eſt recognée dans un détour fait exprès, afin qu'on ne puiſſe la découvrir.

Le même jour le premier Miniſtre ayant fait ſavoir au Roi, que de jeunes Seigneurs s'étant enyvrez, avoient fait du deſordre proche du Palais Royal: il fit enjoindre à tous ſoldats & Officiers d'ouvrir le ventre ſur le champ à tout homme qu'ils trouveroient yvres dans les ruës, excepté ceux qui auroient une permiſſion de boire du vin ſcellée du petit ſceau. Le Roi en fit donner auſſi-tôt à tous les Grands qui avoient accoûtumé d'être de ſes débauches.

On dit en Perſe, *ouvrir le ventre*, comme on dit chez nous *pendre*, ou *couper la tête*, parce que le plus commun genre de ſupplice eſt d'ouvrir le ventre, ce qu'on fait en enfonçant

çant un large poignard dans le ventre au côté gauche, & le tirant en rond juſqu'au dos; ſupplice, qui n'eſt pas ſi ſubit que la décollation.

Le 15. ayant dîné chez le *Nazir*, comme à l'ordinaire, avec pluſieurs gens de qualité, il ſe fit apporter tout ce qu'il avoit de pierreries à moi, & me fit aſſeoir proche de lui: puis me dit: *Voilà vôtre marchandiſe; ſi vous voulez la vendre, mettez y un prix raiſonnable; tout ce que le Roi a mis à part a été eſtimé mille quatre-vingt ſept tomans ſeulement, encore vous a-t-on fait faveur à l'eſtimation. Si vous voulez le donner pour onze cens (c'eſt quelques cinquante mille livres) je preſenterai requête au Roi pour la lui faire prendre à ce prix: vous baiſerez ſes pieds ſacrez, vous aurez un habit Royal, un cheval, & des paſſeports pour voyager, & pour trafiquer dans tout l'Empire, ſans payer, ni doüanes, ni droits, ſinon emportez là; mais ſongez bien à la réſolution que vous allez prendre, car la choſe le merite. Si vous ſuivez mon conſeil, vous ne balancerez point à la donner.* Toute la compagnie prit auſſi-tôt la parole, & me dit, que je devois contenter le Roi & le *Nazir*, & qu'en d'autres affaires je pourrois gagner davantage. Il eût fallu bien de pareils diſcours pour m'émouvoir. Je répondis, que le *Nazir* m'ayant obligé de donner mes bijoux à vingt-cinq pour cent de profit au delà de ce qu'ils me coûtoient, en quoi je ſouffrois déja beaucoup de perte, conſiderant les frais d'un ſi long voyage, & m'ayant engagé là deſſus la parole du Roi, j'eſperois qu'on me la tiendroit. Que le Roi & le *Nazir* pouvoient faire de moi, & de tout ce que

j'avois, ce qu'il leur plairoit, mais que je ne pouvois me relâcher au deſſous de l'accord. Le *Nazir*, qui n'avoit pour but avec tous ces geſtes, que d'impoſer aux gens qui étoient autour de lui, & par leur moyen à la Cour, & particulierement à ſon Maître, s'emporta contre ma réponſe, juſqu'à me dire des injures : Que j'étois indigne des bontez qu'il avoit eûes pour moi, & du bien qu'il avoit penſé de me faire. Mais voyant que ſur quelque ton qu'il le prît, il ne gagnoit pas davantage, il me dit de tout emporter, & à même tems, il ſe mit à déchirer les mémoires, avec un dépit ſi apparent, ſi trompeur, ſi bien imité, que j'avois toutes les peines du monde de m'empêcher de rire. Je repris mes bijoux, je les mis dans une caſſette que je fis emporter, & puis je me mis à remercier ce Seigneur de ſes bontez, dans l'application qu'il avoit eûe à mon affaire, & à lui faire pluſieurs diſcours propres pour ceux qui nous écoutoient ; après leſquels il me donna congé.

Comme j'allois ſortir, le *Mehemandar-bachi*, qui eſt l'Introducteur des Ambaſſadeurs, entra. Le *Nazir* lui dit, qu'il l'avoit envoyé querir pour lui faire ſavoir les volontez du Roi ſur le ſujet de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, qui étoient qu'il l'allât prendre le dix-huitiéme, ſur les neuf heures du matin, au lieu où il étoit hors de la ville, & qu'il l'amenât à la maiſon qu'on lui avoit préparée, en ſe faiſant accompagner d'une cinquantaine de Cavaliers, du Prevôt des Armeniens, & de ſept ou huit des principaux Marchands de la nation.

Le même jour, le Clergé de *Julfa*, ce grand

grand fauxbourg d'*Iſpahan*, la demeure de tous les Chrêtiens Armeniens, qui eſt de l'autre côté du fleuve au Midi; alla, le Patriarche en tête, preſenter requête au premier Miniſtre, pour être déchargez de l'impôt mis ſur les Egliſes de ce lieu-là. Ils eſperoient que ce Miniſtre feroit répondre favorablement à leur requête, mais ils furent trompez. Il leur dit, qu'il falloit qu'ils payaſſent l'impôt dont leurs Egliſes avoient été chargées, ou qu'ils les abatiſſent. Il eſt de ſix mille écus par an pour dix Egliſes. Le Grand Viſir à preſent dans le Miniſtére le fit impoſer il y a deux ans.

Le 18. l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe fit ſon entrée. Son train conſiſtoit en douze Gardes avec leur Capitaine vêtus d'une livrée, & ſix Officiers. Ce qui rehauſſoit ſon train, étoient pluſieurs valets de pied, gens du pays, fort bien couverts. L'Introducteur des Ambaſſadeurs l'alla prendre, accompagné de vint Cavaliers Perſans, du Prevôt de *Julfa*, & des principaux Marchands *Armeniens*. Tous les François d'*Iſpahan* & beaucoup d'autres Etrangers lui firent cortege juſque dans l'Hôtel qui lui avoit été préparé, où il fut traité trois jours durant par les Officiers du Roi. Ils ſervirent le diné en cette maniere. On étendit devant toute l'aſſemblée des napes de brocard d'or, & on mit deſſus, tout du long, du pain de trois ou quatre ſortes, fort bon & fort bien fait. On apporta auſſi-tôt onze grands baſſins de cette ſorte de mets, qu'on appelle du *pilo*, qui eſt du ris cuit avec de la viande. Il y en avoit de toutes couleurs, & de toute ſorte de goûts, au

ſucre, au jus de grenade, au jus de citron, au ſaffran. Chaque plat peſoit plus de quatre vint livres, & eût ſeul ſuffi à raſſaſier toute l'aſſemblée. Dans les quatre premiers il y avoit douze poulardes en chacun. Dans les quatre ſuivans un agneau en chacun. Dans les autres il n'y avoit que du mouton. Avec ces baſſins, on ſervit quatre marmittes plattes, ſi grandes, & ſi peſantes, qu'il falloit aider à décharger ceux qui les portoient. L'une étoit pleine d'œufs farcis, une autre de potage aux herbes, une autre étoit remplie d'herbages, & de viande hachée, la derniere l'étoit de poiſſon frit. Tout cela étant ſur la table, on mit devant chacun une grande écuelle, haute quatre fois comme les nôtres, remplie de ſorbet aigre-doux, & une aſſiette de ſalades d'hyver & d'Eté, & puis des Ecuyers tranchans ſe mirent à ſervir de chaque plat dans des aſſiettes de porcelaine, à tous les conviez. Nous, François, habituez en Perſe, fîmes bonne chere à ce feſtin, mais les nouveaux venus ſe repurent d'admiration de la magnificence du ſervice, qui étoit tout d'or fin, & qui ſurement valloit plus d'un million. L'Introducteur des Ambaſſadeurs ne voulut ni manger, ni boire, & répondit toûjours aux diverſes inſtances qu'on lui en fit, qu'étant là ſeulement pour prendre garde qu'il ne manquât rien à l'Envoyé, il n'étoit pas ſéant qu'il mangeât. Après le diné, ce Seigneur m'entretint de mes affaires, & me dit au bout d'un entretien aſſez long, *qu'avec l'aide de Dieu, j'aurois à la fin ſatisfaction de la Cour.* Il ſe retira dès que les Ecuyers de Cuiſine eurent remporté toute la vaiſſelle, ſup-

pliant

pliant fort l'Envoyé de lui faire ſavoir tous ſes beſoins, afin de les lui procurer promptement. Il lui préſenta auſſi un *Mehemandar*, ou *garde hôte*, & lui dit qu'il le lui bailloit de la part du Roi, afin de le ſervir en tout ce qu'il lui commanderoit.

Le 21. la nuit, le Roi étant en débauche, & yvre autant qu'on le peut-être, fit préſenter du vin au Grand Vizir *Cheic-ali-can*. Ce Miniſtre le refuſa comme il avoit toûjours fait, au peril de ſa fortune, & même de ſa vie. Le Roi voyant ſa fermeté, dit à l'Echanſon de lui jetter le vin au nez : cela fut fait auſſitôt qu'il fut dit. Le Roi s'étant levé en même tems alla tout contre ce Miniſtre, & l'enviſageant d'un air moqueur lui dit. *Grand Vizir, je ne puis ſouffrir davantage que tu gardes ici ton ſens raſſis, tandis que nous ſommes tous yvres. Un homme yvre, & un homme qui ne boit point, paſſent mal leur tems enſemble : ſi tu veux te divertir avec nous, & nous faire trouver du plaiſir avec toi, il faut que tu boives autant que nous avons fait. Cheic-ali-can* ſe jetta aux pieds du Roi, entendant cet ordre. Le Prince voyant qu'il ſe vouloit excuſer ſur la Religion, lui dit ; *ce n'eſt pas de vin que j'entens que tu t'enyvres, boi du Coquenar.* C'eſt une infuſion de ſuc de pavot beaucoup plus enyvrante & entêtante que le vin. Ce Miniſtre ne put s'en défendre. Il en bût pluſieurs coups, & fut bien-tôt yvre, & abattu. Il ſe laiſſa tomber ſur des carreaux. Le Roi éclata de joye de le voir en cét état, & durant deux heures ne fit qu'en rire & en railler avec ſes favoris auſſi yvres que lui. Il commanda enſuite à un d'eux d'apporter une

taſſe de vin à ce Miniſtre, s'imaginant qu'il le boiroit ſans ſavoir ce que c'étoit. On le leva ſur ſon ſeant, mais il ne ſe remuoit non plus qu'un mort. Le Roi, toûjours riant, lui crioit : *Grand Vizir, voila ce qui te fera revenir.* Ce Miniſtre aprenant le lendemain les indignitez que ſon Maître lui avoit faites, & l'état abominable dans lequel il avoit été forcé de ſe jetter, ne voulut voir perſonne, & ſe tint caché tout le jour à digerer ſa confuſion & ſon ennui. Le Roi, qui le ſût, lui envoya un habit Royal, & lui fit commander de venir au Palais à l'accoûtumée.

Le même jour l'Introducteur des Ambaſſadeurs alla voir l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, pour lui offrir de la part du Roi l'entretien accoutumé durant ſon ſejour à *Iſpahan*, c'eſt-à-dire tout ce qu'il faut pour entretenir leur table & leur écurie. On en uſe ainſi avec tous les Ambaſſadeurs & les Envoyez, & il eſt à leur liberté de ſe faire donner leur ſubſiſtance, ou aprêtée dans la Cuiſine du Roi, ou crue & en denrées, ou la valeur en argent. L'Envoyé remercia le Roi de cette offre, comme tous les Europeans ont coûtume de faire par un eſprit de generoſité à la maniere de leur Païs. C'étoit ſur ce modele que l'Envoyé ſe régloit.

Le 23. le *Nazir* lui envoya de la part du Roi, une aſſignation pour recevoir des Pourvoyeurs du Roi, en une, ou pluſieurs fois, à ſa volonté, les denrées ſuivantes.

Soixante quintaux de ris.
Soixante quintaux de farine.
Douze quintaux de beurre.
Vint moutons.

Deux

Deux cens volailles.
Mille œufs.
Six vint quintaux de bois.
Soixante quintaux d'orge.
Quatre cens ſacs de paille broyée.

Pour peu qu'on ait lû des Rélations d'Orient, on ſait que la paille broyée & l'orge y ſont la nourriture ordinaire des chevaux, comme dans l'Europe l'avoine & le foin, & auſſi que toutes les denrées ſe comptent au poids, non à la meſure. L'Envoyé fut obligé d'accepter ce préſent qui valoit environ cent Louïs d'or. Les Pourvoyeurs demanderent à ſes gens s'il en aimoit mieux la valeur en argent. Il leur avoit commandé de prendre les denrées mêmes: une partie fut donnée aux Capucins.

Le 24. le *Nazir* m'envoya dire par un Domeſtique de venir chez lui, & d'apporter toutes les pierreries qu'il m'avoit renduës. Je fis ſemblant de n'entendre pas bien l'ordre. Je fus à ſon Hôtel. Il étoit chez le Roi, d'où étant revenu à midi, il me fit aſſeoir aſſez proche de ſa perſonne, & me fit diner avec lui. Il me demanda après, où étoit ce qu'il m'avoit rendu. Je répondis qu'il étoit dans mon logis. Il ſe tourna ſans me rien dire davantage, & ſe mit à parler d'autres affaires avec des perſonnes qui étoient autour de lui. Au bout d'un quart d'heure, il ſe retourna négligemment vers moi, & comme ſans deſſein, & arrêtant ſes yeux ſur les miens il me demanda ſi j'étois revenu. Je ne voulus pas le contraindre à plus d'explication. Je me levai, & j'allai en hâte querir tout ce que je ſavois qu'il vouloit avoir. Il le reçût, &

après m'avoir laiſſé plus d'une heure à attendre, il me dit de revenir le lendemain & qu'il penſeroit à moi.

Le 28. étant à la Cour, j'appris que le Grand Vizir y avoit reçu du Roi, le ſoir précedent, un affront encore plus rude que tous les autres. C'étoit dans le vin comme à l'ordinaire. On a obſervé que ce Miniſtre eſt tout blanc & fort venerable. Il porte la Mouſtache courte, & le poil des joüës, & du menton, aſſez long, parce qu'il fait profeſſion d'une étroite obſervance de la Religion Mahometane, qui enſeigne que la bienſeance eſt d'en uſer ainſi; mais les Perſans Originaires de Georgie, ſur tout les gens de Cour, & les gens d'Epée, portent au contraire le poil des joüës & du menton fort court, & la mouſtache ſi longue, qu'ils pourroient pour la plûpart la retrouſſer ſur l'oreille. Le Roi ne voyant que ſon premier Miniſtre ſuivre une autre mode, les fumées du vin lui troublant l'eſprit, il commanda de lui faire la barbe à la mode de la Cour. Le Valet de Chambre qui raſe le Roi, ſe mit en devoir d'executer ce bizarre commandement, le Grand Vizir lui dit tout bas de ne pas couper le poil ſi proche de la peau qu'on pût la voir. Le Barbier fut aſſez malheureux, & aſſez mal aviſé, pour lui obéïr. Il lui en couta le poing. Le Roi le lui fit couper ſur le champ parce qu'il n'avoit pas executé ſon commandement avec aſſez d'exactitude. Il lui en penſa même couter la vie. Le premier Miniſtre fut percé juſqu'au fonds du cœur d'un affront ſi ſanglant. Il ſe troubla, & ne put ſe poſſeder. La patience & la retenuë lui échaperent. Il ſortit de

de devant le Roi ſans en demander congé, comme c'eſt la coutume, & ſe retira chez lui, accablé du plus cuiſant ennui qu'il pût reſſentir, à ce qu'il témoigna à ſes amis.

Le Roi revenu à lui, le lendemain matin, ne voyant point ce Miniſtre venir à l'heure accoûtumée, jugea d'abord quelle en étoit la cauſe. Il ſe ſouvenoit de l'Injure qu'il lui avoit faite. Il l'envoya querir. Le premier Miniſtre n'avoit pas encore digeré l'amertume de cette inſulte. Il répondit à l'Officier, qui faiſoit le meſſage, qui étoit un homme de qualité : *Il vaudroit bien mieux que le Roi envoyât querir ma tête, que ma perſonne ; non que je ſois las de ſouffrir, mais parce que les affronts qu'il me fait rejailliſſent ſur Sa Majeſté même, & la deshonorent ; & c'eſt proprement cette honte là que je reſſens, & qui me perce le cœur. Sa gloire, pour laquelle ſeule j'ai du reſſentiment, m'intereſſe contre moi-même, & je me hais parce que Sa Majeſté m'outrage ; & que je ſuis l'occaſion que ſes ſujets, ſes voiſins, & les étrangers, chez qui les continuels opprobres qu'elle me fait ſont publics, ont moins de vénération & de reſpect pour ſa perſonne, que je ne le voudrois. Ces égards, Seigneur, m'ont rendu la vie peſante & ennuyeuſe, & ſi le Roi me l'envoyoit ôter, j'en benirois l'ordre & le moment.* Tout ce diſcours fut raporté au Roi mot à mot. Il en conſidera le bon ſens & la verité, & ayant envoyé une ſeconde fois querir ce Miniſtre, il lui tendit la main, & lui promit de reparer les injures qu'il avoit faites à ſa dignité, en offençant ſa perſonne. Le Miniſtre, ménageant ce bon moment, ſe jetta aux pieds du Roi, & encore émû de la grande agitation qu'il venoit de

reſſentir, lui dit, *qu'il étoit ſon Eſclave & ſa Creature, & ſi pleinement dévoüé à Sa Majeſté, qu'il ne pouvoit ſans un déplaiſir mortel voir qu'il outrageât ſa propre gloire, ruïnât ſa ſanté, & riſquât ſa vie dans les excès du vin, comme il faiſoit continuellement.* Il pouſſa le diſcours avec tant de force & de tendreſſe, que le Roi lui promit avec ſerment de ne boire plus comme auparavant.

Le premier Août les Agens de la Compagnie Hollandoiſe obtinrent d'être déchargez de la moitié de la ſoye, qu'elle eſt obligée par contract de prendre du Roi tous les ans. Pour mieux faire entendre en quoi conſiſte ce contract, je ferai en peu de mots la relation de l'établiſſement de cette Compagnie en Perſe.

Ceux qui ont lû l'hiſtoire des derniers ſiécles, ſavent les grandes vûes ſur leſquelles les Illuſtres Princes d'Orange porterent les Hollandois à aller aux Indes, dont la principale étoit de combattre les Eſpagnols dans la ſource de leur puiſſance, afin de leur enlever ces immenſes richeſſes, par le moyen deſquelles ils accabloient les Provinces Unies, & y renvoyoient tous les ans contr'elles de nouvelles forces. L'entrepriſe étoit glorieuſe, ſage, & utile, s'il y en eût jamais. Elle fit bien voir que l'argent eſt le nerf de la guerre; car dès que l'Eſpagne ſe vit attaquée dans ces Païs-là, où elle n'entretenoit, ni armées, ni flottes, ne s'imaginant pas d'y être jamais aſſaillie, elle ſe confondit, & ſes forces ſe diminuerent. Les grands avantages qu'il y a au négoce des Indes attacherent extrêmement les Hollandois à cette entrepriſe. Ce Peuple, na-

naturellement fin & intelligent, né pour le commerce, & qui a les plus favorables diſpoſitions pour le trafic, conſiderant les grands profits qu'il tireroit des Indes en s'y établiſſant, ou par des Contracts, ou par des Conquêtes, y mit tous ſes ſoins & y fit tous ſes efforts. On peut dire qu'ils y ont réuſſi au delà de leur attente; car apparemment ils ne s'imaginoient pas au commencement, ni même durant pluſieurs années, de devenir les Maîtres de ce que les Indes Orientales ont de meilleur. C'eſt ce qui fit qu'ils ne formerent pas d'abord une Compagnie. Ils laiſſerent faire de leur mieux tous les particuliers qui voulurent y envoyer des vaiſſeaux; mais lors qu'ils eurent bien connu le commerce du païs, & qu'ils ſe virent en train de prendre racine aux Indes, ils s'unirent enſemble, & formerent ce Corps de Marchands aſſociez, qui a été nommé *la Compagnie des Indes Orientales*. Elle s'établit en *Perſe* l'an 1623. & durant pluſieurs années ſon commerce n'étoit pour la plûpart qu'un troc avec le Roi. La Compagnie déchargeoit ſes vaiſſeaux dans les magaſins du Roi, qui prennoit la plus grande partie des marchandiſes, & leur donnoit en payement des denrées du Païs, comme entr'autres des laines, des tapis, des ſoyes, & des brocards. Cette permutation devint fort onereuſe aux Hollandois. On alloit toûjours baiſſant le prix de leurs marchandiſes, & hauſſant celles du Roi. On leur en donnoit de mauvaiſe qualité, & d'ordinaire plus de celles-là. Enfin, comme c'étoit tous les ans quelque nouvelle avanie, ils envoyerent l'an 1652. un de leurs Conſeillers des Indes, nommé

mé *Cuneus*, en Ambaſſade en *Perſe*, avec de beaux Préſens pour le Roi & pour les Miniſtres. Le Grand Viſir eût, entr'autres choſes, onze cens ducats d'or, pluſieurs tapis de Turquie, & pluſieurs étoffes d'Europe. Cet Ambaſſadeur cependant fit un Traité deſavantageux pour ſa Compagnie. Il contenoit que les Hollandois auroient tous les ans pour un million de marchandiſes franches de droits, en quelque lieu du Royaume qu'ils vouluſſent les transporter, mais que s'ils en apportoient davantage ils en payeroient les droits accoûtumez; & qu'à l'encontre ils ſeroient obligez de prendre du Roi tous les ans ſix cens bales de ſoye cruë, du poids de deux cens ſeize livres chacune, à vingt-quatre *tomans*, qui font quelque onze cens livres la bale, & le tout environ ſix cens cinquante mille livres. C'eſt là le Traité de Commerce qu'il y a entre le Roi de Perſe & la Compagnie Hollandoiſe; Traité dont cette Compagnie s'eſt toûjours plaint, comme dommageable & onereux, parce que la ſoye qu'ils reçoivent, ne vaut pas ſur le lieu la moitié de ce qu'ils la payent. De leur côté ils rendent tant qu'ils peuvent la pareille au Perſan, apportant ſouvent pour plus de deux millions de marchandiſes, qu'ils font paſſer pour n'en valoir qu'un. Ils gagnent les Officiers à force de préſens, afin de faire paſſer du clou de giroffle pour du poivre, des toiles fines pour des groſſes, & deux bales pour une. Cela n'eſt pas difficile en Perſe, où la friponnerie eſt un mal commun. La Compagnie envoya l'an 1666. un autre Ambaſſadeur en *Perſe*, nommé *Laireſſe*. Il n'avoit point d'autre commiſſion que d'aſſurer le

le Roi des reſpects de la Compagnie, lui demander la continuation de ſa bien-veillance, & ſe plaindre du Gouverneur de la Province de *Perſe*, qui faiſoit beaucoup de méchants tours à ſes Commis, & à leurs voituriers. Le Général de *Batavia* chargea le Directeur qui étoit à *Bandar-abaſſi*, de dreſſer les inſtructions de l'Ambaſſadeur. Cela fut executé; les préſens qu'il fit au Roi, & aux Miniſtres, valoient environ dix mille écus. Ils conſiſtoient en deux Elephans, en oiſeaux rares, en draps, en brocards, en porcelaines, en bijouteries, en cabinets du *Japon*, & en or monnoyé un peu de chaque ſorte. Cet Ambaſſadeur fut reçû, traité, & expedié parfaitement bien.

Le feu Roi, qui vivoit encore, ne pouvoit concevoir qu'une Compagnie de Négocians lui envoyât un Ambaſſadeur avec des préſens ſi conſidérables, ſans quelque deſſein particulier. Il s'informa pluſieurs fois quelles demandes l'Ambaſſadeur avoit à faire, & pourquoi il étoit venu. Quand il reconnut, qu'en effet, c'étoit ſeulement pour lui témoigner le reſpect & la reconnoiſſance de ſes Maîtres; ce généreux Prince y prit tant de goût, que ſi l'Ambaſſadeur avoit eu tout l'eſprit & toute la hardieſſe qu'un tel emploi demande, il auroit pû dans ce bon moment obtenir de très-conſidérables avantages pour ſes Maîtres. Il fut expédié vîte & avec beaucoup d'honneur, & eût outre les préſens ordinaires d'habits & d'étoffes, un cheval, & une épée de Turcoiſes, de la valeur de quatre cens piſtoles.

Pour revenir préſentement au ſujet de cette

te digreſſion, les Hollandois de *Perſe*, conſidérant l'an 1673. qu'il ne leur étoit point venu de Navires depuis deux ans, à cauſe de la guerre, & craignant qu'il n'en vint point non plus cette année ici, crurent qu'ils ne ſe devoient point tant charger de ſoye, mais garder au contraire le plus d'argent comptant qu'ils pourroient. Ils repréſenterent donc aux Miniſtres qu'ils ne pouvoient prendre de ſoye cette année, & qu'ils n'y étoient pas obligez, parce que le traité portoit qu'ils en prendroient ſix cens balles à l'encontre d'un million de Marchandiſes qu'ils apporteroient franches de Doüannes: qu'il étoit clair là-deſſus, que n'ayant point reçû de Marchandiſes, ils ne devoient point prendre de ſoye. Ils diſoient de plus qu'ils ne le pouvoient faire n'ayant pas de quoi la payer. Après bien des conteſtations, on convint qu'ils n'en prendroient que trois cens balles.

Le 7. étant tombé malade, le *Nazir* me fit l'honneur de m'envoyer viſiter par un Secretaire, qui me dit fort civilement de ſa part, que ſi je deſirois d'être vû des Médecins du Roi, il m'enverroit celui que je voudrois: il ajoûta que ſon Maître lui avoit particuliérement commandé de me dire d'envoyer prendre à ſon hôtel toutes les choſes dont j'aurois beſoin.

Les jours ſuivans, j'eûs l'honneur d'être viſité de pluſieurs perſonnes de marque, & entr'autres d'un des freres du Grand Maître, de celui du Gouverneur de *Candahar*, & du Chef de l'Arſenal d'*Iſpahan*. Celui-ci, voyant que je beuvois de l'eau de ſaule, m'en envoya un flaçon, qui tenoit environ vint pintes.

Le

Le 11. il arriva deux Courriers l'un ſur l'autre avec de méchantes nouvelles, ſavoir que les deux tiers de *Metched* capitale du *Coraſſon*, qui eſt la *Choromithrene*, la moitié de *Nichapour*, autre grande ville de la même Province, & une petite ville proche de *Nichapour*, avoient été renverſées par un tremblement de terre. Ce qui touchoit le plus les Perſans & particuliérement les Dévots, étoit le dommage arrivé à la Moſquée de *Metched*, dans laquelle eſt le tombeau d'*Iman Reza*, Moſquée magnifique & fameuſe dans tout l'Orient. Le Dome en étoit tout abattu, mais le reſte de l'édifice reſtoit, dit-on, aſſez entier. Le Roi envoya auſſi-tôt en Poſte une perſonne de qualité, pour reconnoître plus exactement le dommage. Il fit partir peu après deux autres Seigneurs pour porter ſes ordres aux Officiers de la Province dans une ſi grande calamité.

Le 15. l'Introducteur des Ambaſſadeurs, & le Receveur des préſens qu'on fait au Roi, ſe rendirent au logis de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe. Le premier, pour s'enquerir à fond de la part du premier Miniſtre du ſujet de ſa venuë, & des demandes qu'il étoit chargé de faire. Le ſecond, pour voir les préſens qu'il avoit apportez pour le Roi, les reconnoître, & en faire l'Inventaire. Le Receveur des préſens s'appelle *Peskis Nuviez.*

Le 16. il arriva un Envoyé du Baſſa de *Baſra*, ſous le titre de *Salem Chaoux*, c'eſt-à-dire, *heraut de Paix*, ou pour traduire plus juſte, *huiſſier de Paix*, avec un Arabe de qualité, nommé *Mirhagez*, c'eſt-à-dire, ſelon le ſens du mot, *Prince des ſantifiez.* On donne

ce

ce nom aux Chefs de ces grandes Caravanes de Pellerins, qui vont à la Mecque, ville de l'*Arabie Petrée*, qui avec les païs d'alentour, à vint lieuës de diſtance, fait la Terre Sainte des Mahometans. Le deſſein de ces Envoyez étoit de ſupplier le Roi de lever une défenſe qu'il avoit fait publier d'aller à la Mecque par la voye de *Baſra*. C'étoit à cauſe des vexations & des avanies que les Arabes faiſoient aux Pelerins Perſans ſur cette route-là. Le Baſſa de *Baſra*, & ce *Mirhagez* ſouffroient beaucoup de cette défenſe, les péages que les Pelerins ont coûtume de payer étant fort grands, & le nombre des Pelerins allant quelquefois à dix mille perſonnes chaque année. Les Lettres du Baſſa portoient qu'il avoit fait châtier exemplairement ceux qui avoient moleſté les Perſans, & qu'il avoit mis ſi bon ordre pour les bien traiter à l'avenir, qu'ils en ſeroient très-ſatisfaits. *Mirhagez* venoit lui-même confirmer ces aſſurances, enroller les Pelerins, & traiter avec eux de tous les droits qu'ils payeroient, de *Baſra*, à la *Mecque*, à aller, & à revenir. En effet dès qu'il eût obtenu ce qu'il demandoit, il fit dreſſer un grand pavillon dans le vieux marché de la ville, & fit publier que toutes les perſonnes, d'un & d'autre ſexe, qui voudroient faire le pelerinage, vinſſent ſe faire enroller, & qu'il traiteroit avec chacun à un prix fort honnête.

Le 18. me trouvant en bonne ſanté, graces à Dieu, je montai à cheval, & allai remercier le *Nazir* de la bonté qu'il avoit eûe pour moi. J'eûs ſept accès de fievres, trois fort violens, quatre aſſez doux. Je n'uſai de nuls au-

autres médicamens que de deux legeres Médecines, & de deux remédes. On me faiſoit faire une ſi grande diette qu'en vint quatre heures je ne prenois que trois ou quatre onces de ris cuit, dans du lait d'amande. On me laiſſoit boire à diſcretion, & je beuvois furieuſement. Mon breuvage étoit d'eau d'orge, & d'eau de ſaule, mêlées enſemble.

J'attribuai ma gueriſon à l'eau de ſaule, car elle eſt extremement rafraichiſſante, & fort agréable à boire. On l'appelle *Arac bid*, *Bid* veut dire *ſaule*, *Arac* ſignifie *une liqueur extraite par l'alembic*, & c'eſt le nom qu'on donne ordinairement en *Perſe* à *l'eau de vie*, & à tous les autres extraits. On fait boire en *Perſe* de cette *eau de ſaule*, ou pure, ou mêlée d'eau commune, dans toutes les fievres. Les Europeans entendus à la Medecine, qui connoiſſent le temperament de ce païs-là, diſent que c'eſt un excellent remede pour les guerir.

Environ ce tems-là, on eût nouvelles de l'arrivée des Portugais dans le ſein Perſique, avec une flotte, mais qui n'étoit compoſée que de petits vaiſſeaux. Ils faiſoient courir le bruit qu'ils étoient venus pour aller aſſiéger *Maſcatè*, ville de l'*Arabie*, proche d'*Ormus*, avec laquelle ils ſont depuis long-tems en une guerre, qu'on peut dire qui ſe fait des deux côtez de Turc à More; mais il s'en falloit beaucoup que leur flotte ne fût capable de former un tel ſiége. Tout ce qu'ils firent fut de croiſer ſur les barques & les autres petits bâtimens Arabes, dont on dit qu'ils firent pour quelques quarante mille livres de priſes. Ils vinrent enſuite au port de *Congue*, & y eu-

eurent plusieurs démêlez avec les Persans pour des vaisseaux Arabes, qui étoient dans ce port. Ils y prirent le Présent, qu'on a accoûtumé de leur faire tous les ans, pour le droit qu'ils ont sur la moitié de la Doüane de ce Port. Ils allerent de là à *Bahrin*, Isle célébre du Golphe Persique, pour la pêche des perles, qui s'y fait. Cette pêche étoit autrefois entre les mains des Portugais, qui ont pour cela de vieilles prétentions sur tous ceux qui y pêchent. Ils en tirerent un petit Présent, & reprirent ensuite la route de *Goa*. On faisoit courir le bruit qu'ils vouloient aussi aller à *Basra*, où ils ont de pareilles prétentions, & de même datte, mais ils n'en firent rien : ils savent que pour tirer de là quelque chose, il faut bien du courage & plus de force qu'ils n'en ont.

Les Portugais ont été durant quelque cent ans les Maîtres de presque toutes les Indes. Ils possedoient, non seulement tout ce que possedent les divers peuples de l'Europe, qui pour la sûreté de leur Commerce ont fait des conquêtes en ces vastes Païs, mais encore plusieurs Isles, plusieurs Côtes de mer, beaucoup de Villes, & beaucoup de Forteresses, qui ont été reprises par les anciens possesseurs. Les Isles d'*Ormus*, de *Kichmiche*, de l'*Arecque*, & de *Bahrin*. La Côte Persane du Golphe, les Ports, & les Forteresses d'*Abas* & de *Congue*, sur cette Côte-là, sont des biens qu'ils avoient, & qu'ils ont perdus : & quoi qu'ils n'eussent d'autre droit dessus que celui de conquête & de possession, toutefois ils maintiennent toûjours ce droit, & ils le font valoir dans les occasions. Ce fut entre l'an

10.

10. & l'an 25. du siécle passé qu'ils perdirent les Isles & les Ports que l'on vient de nommer, & comme ils conserverent long-tems après *Mascate*, ville maritime de l'Arabie, à quarante lieuës d'*Ormus*, & que pour la conserver ils avoient un fort grand besoin du commerce de la Perse, ils firent un accord avec le Roi cette année-là (1625.) au moyen duquel ils lui remirent tout ce qu'ils tenoient encore sur la Côte de son Royaume, à condition d'avoir le droit de la pêche des Perles qui se fait à *Bahrin*, & la moitié de la Doüane de *Bandar-congue*, qui est un Port à trois journées de chemin d'*Ormus*. Les Persans, en accordant de si avantageuses conditions aux Portugais, les menageoient par politique, pour en tirer du secours dans le besoin, contre les Anglois & les Hollandois, s'ils venoient à se brouiller ensemble. Cet Accord a été tenu tant que les Portugais ont gardé *Mascate*; mais dès qu'ils l'eurent perdu, ce qui arriva l'an 1649. les Persans ne leur tinrent plus rien de bonne foi. Ils les frustroient de presque tout leur droit, & ne leur donnoient que ce qu'ils vouloient, qui souvent n'alloit pas à cinq mille écus l'an, de plus de soixante mille qu'il leur devoit être fait bon. Enfin ces dernieres années, le Viceroi de *Goa* ayant envoyé un Ambassadeur à la Cour de Perse, il fut convenu que l'on payeroit aux Portugais quinze mille écus par an dans le Port de *Congue*, & que moyennant cette somme ils renonceroient à toutes prétentions sur la Côte de Perse. Cependant, comme le point de la pêche des Perles n'est point mentionné dans ce Traité, les Portugais prétendent

dent toûjours en être les Seigneurs, & que les pêcheurs ſont obligez de prendre leurs paſſeports, leſquels ils font payer environ une piſtole la piéce ; mais fort peu de barques en prennent. On compte qu'il y en a environ mille d'entretenues à cette pêche.

Le 20. l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe preſenta au Divan une Requête, dont voici la teneur.

DIEU.

[a] Requête du plus humble de vos ſerviteurs, [b] l'Envoyé de la Chambre generale des Indes Orientales de France.

„ Il [c] ſupplie très-humblement, avec toute l'inſtance poſſible, qu'on conſidere le „ long-tems qui s'eſt écoulé depuis ſon arrivée dans le [d] Siége de la Monarchie, & „ que par faveur on y ait égard. L'ardent „ deſir de cet humble ſerviteur, eſt qu'on le „ faſſe venir à l'audience, afin qu'il ait l'honneur & la gloire de baiſer les pieds du très-„ Noble Lieutenant des [e] Prophetes, qu'il „ puiſſe expoſer le ſujet de ſa venuë, & qu'il „ ſoit après congédié. Le [f] tems propre d'aller de Perſe aux Indes par mer s'avance. „ Les vaiſſeaux qui ont amené le ſuppliant „ au [g] *St. Port Abas*, y reſtent inutiles : ils „ perdent beaucoup à l'attendre. Ainſi plûtôt on l'expediera, plus ſes affaires, & celles „ de ſes Maîtres y gagneront. Voilà la Requête que ſon preſſant beſoin l'a obligé de preſenter. Vos [h] commandemens ſont par-„ deſſus tout.

[a] C'eſt la coûtume en Perſe de traitter par Re-

Requêtes avec le Roi & avec les grands Ministres. Ces Requêtes s'appellent *Arzé*, ou *Arizé*, c'est-à-dire, *Proposition.*

[b] J'ai observé en un autre endroit que les Orientaux donnent le titre d'*Ambassadeur* à tout homme qui est envoyé d'un Souverain à un autre, quand il ne seroit chargé que de rendre une Lettre; & la raison, à mon avis, pourquoi ils en usent ainsi, est de faire croire au peuple que leur Roi est reveré dans tout l'Univers, & que de toutes parts on lui rend hommage par des Ambassadeurs & par des Présens.

[c] Dans la langue Persane on parle toûjours à la troisiéme personne, quand on veut parler civilement, & au lieu du pronom relatif on employe des termes de soumission, comme *bendé*, c'est-à-dire, *Serviteur*, *Esclave*, & *Douagou*, c'est-à-dire, *priant*, pour dire *un qui prie toûjours pour vous.*

[d] C'est-à-dire, *à Ispahan*, & les Persans donnent cette épithéte à toutes les Villes où les Rois font leur séjour.

[e] Les Persans tiennent que c'est la volonté de Dieu que le monde soit gouverné par des Prophetes, ou par leurs Lieutenans, ou Vicaires, en leur absence; & c'est dans ce sens que leurs Rois s'appellent par honneur *Lieutenans, ou Vicaires de Mahamed, d'Aly, & des Prophetes en géneral.*

[f] *Maussom* est le mot Persan, que j'ai traduit *le tems propre à aller de Perse aux Indes par mer:* c'est le mot dont les Orientaux se servent pour signifier les saisons propres à naviguer d'un lieu à un autre. Ceux qui ont lû la Topographie des Indes, savent que les vents

y ſoufflent conſtamment de certains côtez par ſemeſtre. Ainſi, depuis Octobre, juſqu'en Mai, par exemple, ils ſoufflent favorablement pour ceux qui veulent toucher la côte Orientale des Indes ; mais durant les autres mois ils leur ſont contraires.

Toutes les Requêtes, les Placets, & les Mémoires qu'on preſente en Perſe, ſont toûjours conclus par ces mots *amr-ala*, dont le ſens, comme les Perſans le donnent, eſt, *la réponſe que vous ferez à ma requête réglera mes deſirs.*

Le 24. fut un jour d'affliction pour tous les Chrétiens d'*Iſpahan*, ſur tout aux Armeniens, par la revolte de leur Chef, ou Gouverneur, nommé *Aga Piri Calentar*, c'eſt-à-dire, *Prévôt* de ce grand fauxbourg d'Iſpahan, où ils habitent. C'étoit un demi-ſavant, qui ayant lû *Avicenne*, & d'autres Philoſophes Arabes, & des Controverſiſtes Mahometans, n'avoit pas ſû reſoudre leurs objections, de ſorte que ce fut l'aveuglement & l'eſprit d'erreur qui le ſeduiſirent, plûtôt que l'amour du monde, ni la volupté. Ses amis diſoient que c'étoit l'opprobre de *Jeſus-Chriſt*, ſelon le langage de l'Ecriture, c'eſt-à-dire, le mépris & les rebuts attachez à la profeſſion du Chriſtianiſme, dans les Etats Mahometans. Quinze jours avant ſon apoſtaſie, il alla trouver le *Nazir*, & l'ayant ſupplié de l'écouter en particulier, il lui fit préſent d'une bourſe de ſix cens ducats d'or, & lui dit, *qu'étant depuis long-tems Mahometan d'eſprit & de cœur, il deſiroit de faire profeſſion ouverte du Mahometiſme ; mais qu'ayant à craindre l'averſion de toute ſa nation, & le deſeſpoir de ſa famille,*

mille, en abjurant leur Religion de ſon propre mouvement, comme auſſi que les Facteurs qu'il avoit en Europe avec de grands biens, n'en priſſent occaſion de les garder, & de ne revenir jamais, il croyoit néceſſaire, & il ſouhaittoit de tout ſon cœur, que le Roi lui dit de ſe faire Mahometan, afin que ſon changement pût paſſer pour une violence. Le *Nazir* l'embraſſa, & lui promit toutes les choſes du monde. C'eſt ce que ſes plus proches parens m'ont conté ; quoi qu'il en ſoit, voici comme ſon changement arriva. Il avoit fait un an auparavant un beau préſent de fruits au Roi, pour lequel on lui avoit envoyé un habit Royal, il y avoit huit jours, & étant allé vêtu de cet habit, & ſuivi par honneur des plus conſiderables gens de ſa Nation, comme c'eſt la coûtume, pour remercier le Roi de cette grace, le Roi le fit approcher de lui, & lui dit : *Aga Piri, j'apprens que tu as lû nos livres de Science & de Religion. D'où vient que connoiſſant preſentement la verité, tu ne te fais pas Mahometan?* Il baiſſoit la tête le viſage tourné vers le Roi. Le premier Miniſtre s'approcha de lui, & lui dit fort haut : *Le Roi vous ordonne de vous faire Mahometan : il faut le contenter.* C'étoit le ſignal que ce perfide attendoit. Il répondit fermement, & ſans être troublé : *La volonté du Roi ſoit faite : je me déclare Mahometan.* On le mena incontinent aux pieds du Prince, & après y avoir fait les trois proſtrations accoûtumées, on lui fit prononcer à haute voix la confeſſion de foi Mahometane. Le Roi dit enſuite au Grand Pontife, qui étoit là preſent, de le faire *ſunnet :* cela vouloit dire, *de le circoncire* ; & pour concluſion, il com-

manda au *Nazir* de lui faire donner un habit Royal de la ſorte qu'on donne aux Gouverneurs de Province, avec un cheval, & le harnois de pierreries.

Les avantages de l'eſprit, & les biens de la fortune, dont Dieu avoit favoriſé ce malheureux Apoſtat, rendent ſa deſertion encore plus criminelle; car c'eſt un des plus riches Marchands du païs, qui poſſede plus de deux millions de livres, ſans avoir ni enfans, ni freres. Les Mahometans triompherent de ſa conquête, diſant qu'on ne pouvoit attribuer ſa converſion à aucun motif humain, ni à l'ignorance; mais que c'étoit l'ouvrage de la Verité toute ſeule. Pour lui, il voulut faire accroire à ſes parens que le Roi l'avoit menacé de mort s'il n'abjuroit, mais il n'y a rien de moins vrai, & perſonne n'ajoûta foi à ſes lâches excuſes.

Tous les *Armeniens*, le Clergé, & le Patriarche, qui étoient à lors à *Iſpahan* furent conſternez de ce malheureux accident. Ils craignoient qu'on ne leur fit quelque violence, qui emportât les plus foibles du Troupeau; mais, graces à Dieu, on ne leur en fit nulle. Le premier Miniſtre les envoya querir, & leur dit, *que le Roi avoit un grand zele pour leur converſion, & que pour lui, il compteroit pour le plus grand bonheur de ſa vie, que du tems de ſon Miniſtere, ils vouluſſent embraſſer la véritable Réligion.* Ils répondirent, en tremblant, *que S. M. ayant un Monde d'Eſclaves Mahometans, ſa bonté pouvoit laiſſer vivre dans la Religion du Prophete Jeſus les plus bas de ſes Eſclaves, & leur laiſſer leurs Egliſes, où ils ne faiſoient rien plus ſouvent & avec plus d'ardeur*

que

que de prier Dieu pour la vie de S. M. & pour celle de ſes Miniſtres. Ils firent auſſi entendre que s'ils ſe rendoient Mahometans, il arriveroit que leurs Facteurs qui étoient en Europe ne retourneroient point, ce qui feroit perdre à l'Etat des richeſſes immenſes; de plus que les Princes Chrétiens ne les laiſſeroient plus trafiquer dans leurs Etats. On ne les preſſa pas davantage ſur cette matiere.

Les Miſſionnaires ayant appris toutes ces démarches, firent inſinuer au Patriarche qu'il devoit implorer le ſecours des Princes Chrétiens en faveur de ſa Nation & il y prêta l'oreille. On m'en demanda mon avis. Je ne voulus pas lui ôter l'eſperance qu'il avoit de ce côté-là. Je me contentai de dire à ceux qui entroient dans le deſſein, qu'ils priſſent bien garde aux conſequences de leur députation, ſi elle venoit à être ſue, ſoit par l'interception de leurs Lettres, ſoit par quelque faux frere, ſoit même par l'Office que les Princes Chrétiens pourroient faire auprès du Roi de *Perſe* par des Lettres, ou par des Ambaſſadeurs, qui pourroient leur nuire, plûtôt que de leur ſervir. Les Miſſionnaires faiſoient dire aux Armeniens par l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, que ſi le *Pape* prioit le *Roi de France* de les proteger, il n'y manqueroit point. Ainſi il ne s'agiſſoit que de la recommandation du *Pape*; mais on faiſoit entendre au Patriarche, que pour l'avoir, il falloit reconnoître ſa ſouveraine autorité, & s'y ſoumettre. Le Patriarche répondit que s'il ne falloit que cela pour ſauver ſa Nation du Mahometiſme, il s'y ſoumettroit. Après pluſieurs conferences, il fut réſolu que le Patriar-

triarche écriroit au *Pape*, à la *Congrégation de la Propaganda*, au *Roi de France*, & au Pere Confeſſeur, ce qui fut executé peu de jours après.

Les Lettres du Patriarche étoient touchantes & preſſantes. Il y mettoit en termes clairs qu'il reconnoiſſoit la Monarchie du *Pape*, & ſoumettoit ſa perſonne, & ſon Troupeau, à l'autorité de l'Egliſe Romaine; mais qu'au nom de Dieu on lui donnât des ſecours promts & efficaces. Cette députation ne produiſit rien pour les *Armeniens*, car les Auguſtins & les Carmes, jaloux & indignez de n'y avoir point eu de part, écrivirent à Rome qu'ils ne voyoient que des motifs humains dans toute cette menée. Les grands Marchands du lieu ayant appris tout ce qui s'étoit paſſé, en furent fort irritez, craignant que ſi la Cour en étoit informée elle ne s'en vengeât ſur eux. En effet, ils ont ſujet de tout apprehender ſous le Miniſtere de ce Grand Vizir *Cheic-alican*; car c'eſt un Mahometan outré, qui hait furieuſement la Réligion Chrétienne: juſques-là qu'il croit que le pays-même eſt pollu & dans un état d'impureté, par le ſejour que les Chrétiens y font; à cauſe de quoi il voudroit en chaſſer tous les habitans Chrétiens, ſans en excepter les Etrangers.

Les principaux Marchands de *Julfa* prirent cette occaſion pour preſſer leur Patriarche de travailler à la reformation du Clergé, & ſur tout à celle de la vie débordée des Religieuſes, dont la diſſolution étoit devenue d'une notorieté publique, & d'un ſcandale étrange; car elles ne ſe contentoient pas de ſe proſtituer elles mêmes, elles faiſoient métier de cor-

corrompre les autres, & de menager les plus infames intrigues. On trouva le desordre trop genéral & trop enraciné pour y remedier; c'eſt pourquoi on renvoya les Religieuſes chez leurs parens, & on ſécularisa le Monaſtere. Il avoit ſoixante ans de fondation. Les Carmes m'ont aſſuré que c'étoient eux qui en avoient dreſſé le plan & les conſtitutions.

Le 25. je terminai enfin, graces à Dieu, mon affaire avec *le Nazir*. Le Chef des Orfevres en conclut le marché. Je ne dirai point les fourberies, les ruſes, les diſputes, les menaces, les promeſſes, dont l'on me fatigua durant dix jours, & notamment ce jour-là, pour me faire baiſſer les prix de ce peu que le Roi vouloit avoir. J'étois ſi las de toutes les mechantes manieres, dont le *Nazir* ſe ſervoit pour arriver à ſes fins, que j'en avois honte pour lui, & doutois ſouvent s'il agiſſoit par feinte ou tout de bon. Je lui dis à la fin que plûtôt que de le voir s'exhaler en cris & en aigreurs contre moi, je le ſuppliois de me rendre mes bijoux. *Qu'en ferez vous*, me repartit-il bruſquement? *j'empecherai bien que vous n'en vendiez pour un ſou, ou que vous les emportiez aux Indes.* Je lui répondis que je ne craignois rien de pareil de ſon équité. Ce qui le fâchoit le plus, comme il diſoit, c'eſt que je me tenois toûjours à l'accord, ſans en démordre. Il s'étoit mis ſi fort en colere une heure avant que de conclure, qu'on eût dit qu'il m'alloit devorer, & j'euſſe apprehendé de méchantes ſuites de cette grande irritation, ſi je n'avois bien ſû les façons de faire des Perſans dans de pareilles occaſions.

Ce que j'avois le plus de peine à ſoutenir,

c'étoit les reproches des perſonnes de la Cour qui étoient là avec lui, qui s'imaginant, qu'à la maniere des Marchands Orientaux, je n'aurois pas dit la verité d'abord, trouvoient fort étrange que je me tinſſe toûjours à mon premier mot, & ils attribuoient cela les uns à obſtination, les autres à une envie de gagner exceſſivement. Le *Nazir* voyant qu'il ne réuſſiſſoit par aucune voye, fit mine de me rendre tout. Il l'envoya querir & me le fit délivrer. Comme je le recevois, on le vint querir de la part du Roi. Il ſortit, en diſant un mot à l'Oreille au Chef des Orfevres. Celui-ci, qui étoit, comme je l'ai obſervé, un bon vieillard, honnête homme, me tirant dans une chambre particuliere, me dit, *il eſt tems de finir cette affaire. Je ſuis las moi même de ces feintes outrées. Relachez un peu de vôtre droit, quelque juſte qu'il ſoit, & ne pouſſez pas le Nazir à bout. Conſiderez qu'il peut vous faire vendre d'autres pierreries. Si on vous laiſſe les grands ouvrages que vous avez, où les porterez vous? Quel autre Roi que le nôtre peut vous les achetter? Croyez moi, & me laiſſez terminer le different en le partageant entre vous. Il vous faut, à vôtre compte, quelques dix ſept cens tomans. Le Nazir ne vous en veut donner que douze cens. Je conclurai le marche à quinze cens*, (c'eſt quelques ſept mile piſtoles) J'avois ſi grande envie de faire affaire, que je fus ravi de la propoſition; mais il falloit ſe contenir, & faire encore le difficile. Je répondis au Chef des Orfevres en le remerciant des peines qu'il prenoit pour mes interêts; mais que le *Nazir* avoit de fort méchantes manieres, s'emportant juſqu'à me dire des injures.

jures. *Ne prenez pas garde à cela*, *me répondit*-il, avec un geſte de rebut & de mépris, *poc y edy*, c'eſt-à-dire, à traduire honnêtement ces mots *il a maché de l'ordure*, & cela ſignifie que l'on a tout à fait mal parlé. L'action & la réponſe de ce Seigneur me donnerent une grande envie de rire. Je repartis que ce qu'il vouloit me rabattre étoit la moitié du profit que l'on m'avoit promis, & que l'autre s'en iroit en droits, cinq pour cent au Thréſor en recevant l'argent, deux pour cens à lui pour ſon droit, & ce qu'il faudroit donner au *Nazir*, qui monteroit à plus de deux pour cent. Le Chef des Orfevres me répondit qu'on m'exempteroit des cinq pour cent, & enfin après quelques reparties de part & d'autre je me rendis.

Au bout d'une heure le *Nazir* revint. Le Chef des Orfevres ſe mit à le ſupplier tout haut de s'avancer à un prix raiſonnable, & de ſacrifier un milier de piſtoles en conſideration des peines que j'avois priſes, qui en meritoient beaucoup plus. Le *Nazir*, qui pouſſoit encore la feinte, s'emporta contre lui, & lui demanda, *s'il vouloit être Caution que mes bijoux valuſſent cela*, *& pourquoi c'étoit*, *que ne les ayant eſtimez que cinquante mille francs*, *il lui diſoit d'en donner ſeptante. J'ai eſtimé la Marchandiſe*, répondit le Chef des Orfevres, *ſelon le cours qu'elle a préſentement dans la ville*, *& non ſelon ſa véritable valeur. La ruine du Négoce*, *arrivée depuis la mort du feu Roi*, *a diminué de moitié la valeur de la pierrerie. J'ai agi ſur le pié de cette diminution*; *ſans égard à la beauté*, *au choix*, *au rare aſſemblage des pierres que je vous laiſſe à*

conſiderer. Il y eut encore quelques paroles de part & d'autre, ſur le préſent que je prétendois du Roi. Enfin, le Chef des Orfevres me prit la main, & regardant le Grand Maître, lui dit: *je donne vôtre parole à Aga Chardin pour quinze cens tomans avec un habit Royal.* (On a dit en pluſieurs endroits qu'on appelle ainſi les habits que le Roi donne) & *un Cheval, leſquelles choſes il accepte pour plein & juſte payement des pierreries que le Roi prend de lui.*

Le Nazir me fit donner ſur le champ deux piéces de dixhuit ſols pour arres, & m'ayant fait ſigne de m'approcher de lui, il me dit d'un viſage gai & ſerain, changé en un inſtant du blanc au noir, comme on parle; *Tout ſujet de conteſtation eſt à préſent ôté. Nous vivrons bons amis à découvert. J'ai été obligé d'en uſer avec vous comme j'ai fait, pour l'avantage du Roi, dont j'ai l'honneur d'avoir les biens en maniment. Si j'agiſſois autrement, je volerois ſon pain que je mange. Outre cela, j'ai une tête à perdre: mais je vous aime, & vous le connoîtrez dans la ſuitte.* Après cet obligeant diſcours il me demanda, *ſi je voulois être aſſigné ſur le fermier Général des Doüannes du Golphe Perſique. Vous y aurez beaucoup d'avantage*, me dit-il, *puiſque vous devez paſſer aux Indes, car cet argent ſera tout porté à Bandar-abaſſi & vous n'aurez qu'à l'embarquer.* J'avois déja fait réflexion ſur l'aſſignation que je devois demander. Elle m'étoit véritablement fort avantageuſe à *Bandar-abaſſi*, mais je craignois que quand je ſerois là à cinquante journées de la Cour, on ne me fit quelque chicane, ou quelque avanie, ſoit pour retarder mon payement, ſoit

ſoit pour avoir un préſent. Je demandai d'avoir mon aſſignation ſur les Hollandois, ce que le *Nazir* m'accorda ſans replique, de quoi je me ſentis fort obligé. Je ſortis de chez lui aſſez tard, fort ſatisfait du ſuccès, & loüant Dieu de n'avoir pas été auſſi malheureux que chacun le croyoit. Le *Nazir* me dit en ſortant, qu'encore que nous euſſions fait marché, que je ne laiſſaſſe pas de le venir voir tous les jours, ſur tout à l'heure du diner.

Peut-être que j'aurai été ennuyeux en rapportant ainſi au long ma négociation avec le *Nazir*. Je l'ai fait, parce que ces ſortes de Narrations font mieux connoître aux gens intelligens le genie du pays, que les plus exactes deſcriptions ne ſauroient faire. On procede avec autant de meſquinerie & de baſſeſſe dans tous les Etats Orientaux, & j'ai vû bien pis que cela à la Cour du *Grand Mogol*, quoi que ce ſoit le centre pour ainſi dire de toutes les richeſſes du monde.

Le 26. le *Nazir* commença la Noce de ſon fils ainé, qui étoit premier Maître d'hôtel, avec une fille du *Divan beghi*, ou Préſident du Divan, une des plus grandes charges du Royaume, nommé *Mahamed Haſſen*, homme fort avide de bien, & grand Tyran. Il déchiroit les Chrétiens, les Juifs, & les Gentils qui tomboient dans ſes mains, & il n'y avoit point de droit, pour clair & bien établi qu'il pût être, qu'il n'oprimât pour de l'argent. Il étoit du reſte plein d'eſprit & de feu, & fort bien fait de ſa perſonne.

La Noce dura quatorze jours. Les trois premiers, les Parens ſeuls furent traitez: pluſieurs Seigneurs de la Cour le furent le qua-

triéme: les Favoris du Roi le cinquiéme, & le ſixiéme les Generaux d'armée: le ſeptiéme les deux Pontifes, & les plus conſiderables Eccleſiaſtiques. Le premier Miniſtre fut traité le huitiéme, & le Roi le lendemain. Le dixiéme fut pour le Chancelier & pour les Secretaires d'Etat. Le onziéme pour les principaux Lettrés. Et les quatre derniers jours on invita d'autres gens notables; de maniere qu'il n'y eût perſonne de conſiderable à la Cour & dans la ville qui ne fût à la Noce. On dit qu'elle couta au *Nazir* quatre cens mille livres, la plûpart en préſens faits aux Invitez. Ceux qu'il fit au Roi valoient vingt mille écus. Ce jour là même, il eut la bonté de penſer à moi; Il m'envoya un regal de fleurs, de confitures, & de fruits, les plus beaux qu'on puiſſe voir.

Le 31. *Zael-can*, Gouverneur de la Ville & de la Province de *Candahar*, fut amené à *Iſpahan*, accuſé d'être complice du vol d'une Caravane qui alloit aux Indes riche de pluſieurs milions. On le donna en garde au *Kelonter*, ou Prevôt de la ville, qui eſt comme le Lieutenant Civil. Le priſonnier n'avoit qu'un ſeul Valet, & étoit au Carcan, lequel en Perſe eſt fait de trois piéces de bois carrées miſes en triangle, dont l'une eſt preſque du double plus longue que les deux autres. Le Cou du Criminel eſt enfermé dans ce triangle, & ſa main au bout de la plus longue piéce dans un demi cercle de bois qui y eſt cloüé.

Le 1. de Septembre *le Nazir* me delivra mon ordonnance de comptant, ſur les Hollandois, qui étoit en ces mots.

DIEU.

DIEU.

„ Commandement du Roi du monde, adreſ-
„ ſé à ſes hôtes de la Nation Europeane,
„ portant injonction à eux de payer à bon
„ compte, & ſur le tant moins des ſoyes,
„ qui leur ont été vendues & délivrées [a] *l'an*
„ *du Pourceau*, la ſomme de quinze cens *To-*
„ *mans*, monnoye de [b] *Tauris*, aux Seigneurs
„ *Chardin* & *Raiſin*, Négocians Europeans,
„ la fleur des Négocians & des Europeans,
„ en payement de joyaux & pierreries cou-
„ chées au dos de ce ſublime commandement.
„ Ces joyaux & pierreries ayant été préſen-
„ tées par l'entremiſe du très-haut & très-ex-
„ cellent le *voyant* de la maiſon du Roi à Sa
„ Majeſté, dont les regards ont la vertu de
„ la Chymie, elle les a agrées & elle a com-
„ mandé par un ordre ſublime & abſolu de
„ les acheter. En execution de ce Saint Com-
„ mandement, la fleur de la Nobleſſe, favori
„ de la très-haute Majeſté, le Chef des Or-
„ fevres a été commandé pour eſtimer ces
„ joyaux & pierreries, avec l'avis des plus ha-
„ biles Joüalliers & des meilleurs connoiſ-
„ ſeurs de la Royale ville d'*Iſpahan*. Ils les
„ ont apréciés à onze cens quatre vingt ſix
„ *Tomans*, & vingt huit *Abaſſis*; mais comme
„ leſdits Aga *Chardin* & *Raiſin*, n'étoient point
„ contens de cette évaluation & la rejettoient,
„ faiſant voir qu'à compter ſur le pied de
„ l'achat, & d'un profit honnête ils ne pou-
„ voient donner leſdits bijoux moins de quin-
„ ze cens *Tomans*; il a été arrêté en conſé-
„ quence de l'ordre du Roi très-haut, qui eſt
„ intervenu là-deſſus, que ſans avoir d'égard

„ à l'eſtimation des Joüalliers, on donnât
„ cette ſomme aux vendeurs afin qu'ils fuſ-
„ ſent ſatisfaits à plein. Il a été ordonné en-
„ ſuite que ces bijoux & pierreries fuſſent ap-
„ portées au tréſor Royal, & délivrées au
„ haut & Majeſtueux Seigneur ſublime &
„ honorable au delà de toute comparaiſon,
„ accompli dans les devoirs de l'amitié, fa-
„ vori du Roi très-grand, appui du plus glo-
„ rieux trône de la terre, Pelerin des No-
„ bles & ſacrez [c] ſaints lieux, le [d] Chef &
„ Surintendant du [e] Palais des femmes du
„ très-haut & très-excellent Monarque, afin
„ qu'il les reçoive & en réponde ſuivant l'en-
„ doſſement de cette préſente ordonnance.
„ On doit ſavoir que tout cela a été executé
„ très-exactement, & que la dépenſe faite à
„ cet achat a été aprouvée & paſſée en comp-
„ te. Fait au mois de *Gemadi*, le premier, l'an
„ mille quatre vingt quatre. "

Au dos de l'Ordonnance, qui étoit ſur une grande feuille de papier, au milieu de la feuille étoit le mémoire des bijoux, la qualité & le prix au haut, & aux côtez étoient les contreſeins des principaux Miniſtres qui ont l'Intendance des biens du Roi. Celui du premier Miniſtre étoit le premier en ces mots.

DIEU.

Par ordonnance du Roi très-grand . . . . . : contreſigné de l'endoſſement du très-haut, très-heureux, & très-[f] *chery Lieutenant de l'Etat*, Cheic-ali-can, *très-excellent, très-glorieux, & très-éclatant, éminentiſſime confident du Roi des*

des Rois très-clement & très-bon, appui & premier Miniſtre du plus grand des Royaumes de la terre élevé au deſſus de toute grandeur.

Sous la ſignature, tout contre, étoit le ſceau & le paraphe du premier Miniſtre. Ce paraphe s'appelle *Togra*, comme celui du Roi. C'eſt un lacs de pluſieurs Lettres Arabeſques qui compoſent cinq mots en cette langue, leſquels ſignifient, *il faut ſe munir du ſecours de Dieu très-haut dans toutes les affaires temporelles.*

La ſeconde ſignature étoit celle du *Nazir*, en ces mots, *contreſigné de l'endoſſement du très-haut, très-heureux & très-cheri Seigneur* Negef-couli-bec, *ſuprême Intendant des biens Royaux, Lieutenant du Roi, favori de S. M. Grand Voyant de ſa Maiſon Royale.*

A la moitié de la page ſur le bord à côté droit, étoit le ſceau & le contreſein de *Mirza Kebir*, Controlleur Général du Domaine, en ces mots, *Cette Ordonnance a paſſé par la plume du Controlleur des Finances.*

A côté gauche, & auſſi ſur le bord, étoit le ſceau & le contreſein de *Mirza-caſem*, Controlleur des Regîtres de la Chambre des Comptes en ces mots: *Cette Ordonnance a été vûe.*

Sous ces contreſeins, il y en avoit trois autres. Le premier d'*Iſmaël-bec*, *Nazir*, ou Controlleur de la Chambre, en ces paroles, *Cette Ordonnance a été homologuée au bureau du Nazir.* L'autre de *Mahammed Jafer*, premier Officier de la Chambre des Comptes, en ces mots-ci, *Cette Ordonnance a été inſerée dans les regîtres du Domaine.* Le troiſiéme de

de *Mirza-aboul Haſſein*, Receveur Général qui étoit ainſi : *Cette Ordonnance a été inſerée.*

[a] C'eſt une des douze années, qui compoſent l'Epoque dont l'on ſe ſert en *Perſe* dans tous les Bureaux des Finances. Les Tartares l'ont introduite dans tous les païs où ils ont porté leurs Sciences, ou leurs armes, comme on le trouvera expliqué plus amplement dans les volumes ſuivans, au traité de l'Aſtronomie des Perſans.

[b] On ſpecifie toûjours dans les Contracts, que les payemens ſe feront *monnoye de Tauris*, parce que cette grande ville eſt en réputation de fabriquer les eſpéces à plus juſte titre, que les autres; mais ce n'eſt qu'une formalité, la monnoye des autres villes de Perſe ayant cours tout de même.

[c] Les lieux ſaints des Mahometans ſont les villes de la *Mecque*, & de *Medine*. Ils les appellent *haraminvé cherifin*, c'eſt-à-dire, *ſacrez & Nobles.*

[d] Le terme original eſt *richs ſefid*, c'eſt-à-dire, *barbe blanche.* On ſe ſert de cette figure par tout en *Perſe* pour dénoter la perſonne principale & plus éminente d'un lieu, celle qui gouverne les autres, comme un pere de famille dans ſa maiſon, un Capitaine dans ſa Compagnie, un Bailli dans le bourg où il commande, & le Chef d'une Caravane. Ce qu'il y a d'abſurde dans cet uſage, eſt de donner ce titre à des gens qui n'ont & ne ſauroient avoir de barbe comme l'Officier déſigné en cet endroit, qui eſt un Eunuque; mais on fait bien plus, car on le donne auſſi à des femmes & à des filles de condition. Cette figure eſt priſe de la déference que les Orientaux,

taux, plus que nuls autres peuples du monde, ont eûe de tout tems pour les vieillards.

[e] L'appartement des femmes en Perſe s'appelle *Haram*, c'eſt-à-dire, *un lieu ſacré, dont l'entrée eſt interdite & défenduë.*

[f] Le mot que j'ai traduit par *cheri*, ſignifie proprement, *qui fait ſa charge au contentement du Roi.*

Le *Nazir* me délivra cette ordonnance toute expédiée. S'il m'eût fallu la faire paſſer moi-même, je n'en fuſſe pas venu à bout dans un mois, ni pour cinquante piſtoles. Comme il m'avoit fait ſentir en pluſieurs rencontres qu'il ne vouloit point perdre ſes faveurs, je lui fis connoître que je ſentois bien celle-ci. Il m'en fit une autre le même jour, qui fut de me faire vendre pour ſept mille écus de bijouterie aux Grands qu'il avoit invitez. Il avoit gardé tout ce que j'avois de petit prix, & par une vilainie incroyable dans un homme de ſa qualité, il le faiſoit porter à vendre en mon nom dans les grandes maiſons, & lors qu'on lui faiſoit un aſſez bonne offre de quelque bijou, il me l'acheptoit incontinent, à moins que ce qu'on lui en offroit. C'eſt pour cela qu'il me diſoit ſouvent de ne rien vendre de ce que le Roi avoit vû, de peur qu'il ne le redemandât; mais je reconnus bien-tôt ſon intrigue.

Le 3. qui étoit le jour qu'il traittoit le Roi: j'allai chez lui de bon matin pour en voir les aprêts. Son hôtel eſt tout proche du Palais Royal. On avoit ſablé le chemin pour où le Roi devoit venir, dont un côté étoit couvert de brocards d'or & de ſoye, étendus, & l'autre

tre parſemé de fleurs. Il ne ſe peut rien voir de plus propre & de plus magnifique que l'Appartement où il traita le Roi. Il donne ſur un jardin qui n'eſt pas fort grand, mais qui eſt fort beau, au milieu duquel il y a un grand baſſin d'eau, incruſté de marbre blanc tranſparent, dont les bords ſont percez pour des jets, à quatre doigts l'un de l'autre. A l'entour du baſſin, on avoit étendu des tapis de ſoye & d'or, & mis des carreaux d'une fort riche broderie pour s'aſſeoir. Le grand ſallon, au milieu duquel eſt un autre baſſin carré, dont le centre eſt marqué par quatre jets d'eau, étoit couvert de riches tapis de ſoye & d'or, les plus beaux qu'on puiſſe voir, & garnis tout autour de carreaux de même façon, mais plus riches d'étoffe & d'ouvrage. Aux quatre côtez du baſſin, on voyoit quatre Caſſolettes de Vermeil doré d'une extraordinaire grandeur, entre huit caſſettes carrées d'yvoire, garnies d'or émaillé, pleines de ſenteurs. Toute la ſale étoit couverte de grands baſſins de confitures, & le tour des baſſins d'eau de ſenteur, de bouteilles d'eſſences, de liqueurs, de vin, & d'eau de vie de pluſieurs ſortes. Le ſoir, il y eut un grand feu d'artifice tiré au milieu du jardin. On ne fait jamais de feſtin au Roi de *Perſe*, ſans lui donner un feu d'artifice pour divertiſſement. Le Roi paſſa toute la nuit au feſtin, à boire, à tirer de l'arc, & à d'autres exercices. Ses Favoris l'ayant loüé de la force de ſon bras, il prit tant de plaiſir à ces loüanges, que pour montrer mieux combien il les meritoit, il prit des taſſes d'or émaillé épaiſſes d'un écu blanc, & les preſſant d'une main il les plia en deux

deux l'une après l'autre. Cela eſt preſque incroyable. Véritablement ce Prince a une taille & un port d'homme auſſi fort & robuſte qu'on puiſſe voir. Il ſe fit emporter à la pointe du jour, ne pouvant ſe tenir à cheval, ni ſur les pieds, à force de laſſitude, & de bonne chere. Les Grands qui avoient été de la fête, étoient ſi las, & ſi yvres, que la plûpart ne ſe pouvant tenir à cheval en retournant chez eux, ſe firent coucher en chemin ſur des boutiques. Le *Nazir*, qui en fut averti ſur le champ, envoya poſer des ſentinelles à l'entour, afin que perſonne n'approchât d'eux, & ne les vît dans un état ſi ſale & ſi indigne de leur qualité.

Le 4. l'Envoyé de la Compagnie des Indes Orientales de France préſenta requête au *Nazir*, pour avoir audience du Roi; & le ſixiéme, par l'avis de ce Miniſtre, il en préſenta une ſemblable au Grand Vizir, dont voici la traduction.

DIEU.

Requête d'une perſonne qui fait des vœux pour vous de tout ſon cœur, l'Envoyé de la Compagnie des Indes Orientales de France.

„ Il repréſente avec tout l'empreſſement
„ au très-haut Seigneur, magnifique en ti-
„ tres, inébranlable baze du Royaume, très-
„ digne Lieutenant ſuprême, excellent, no-
„ ble, magnanime, l'élû de la Couronne,
„ le favori du très-haut & très-puiſſant Maî-
„ tre du Monde; que depuis ſon arrivée en
„ la Royale ville d'*Iſpahan* il a reçû d'extrê-

„ mes

„ mes faveurs & liberalitez de Vôtre Gran-
„ deur, & des autres Hauts & Puiſſans Sei-
„ gneurs de la Cour, particuliérement du
„ *Nazir*, & Grand Surintendant de la Mai-
„ ſon du Roi, qui lui a fait fournir tout ce
„ qui eſt néceſſaire à la [a] ſubſiſtence d'un E-
„ tranger de ſa qualité. Comme ſon très-
„ haut & très-puiſſant Roi eſt en guerre avec
„ le Roi de [b] Hollande, ce qui rend la Na-
„ vigation dangereuſe, & que le Suppliant a
„ pluſieurs demandes à faire à cette Cour,
„ baze & appui du Ciel, il ſupplie que par fa-
„ veur on le faſſe venir en la Royale aſſem-
„ blée des audiences, qui eſt l'image du Pa-
„ radis, & qu'on faſſe ſavoir ſon état & ſes
„ requêtes au très-haut & très-noble Monar-
„ que, à qui le Ciel ſert de [c] marche-pied.
„ Le Suppliant ſe promet de la bonté de Vô-
„ tre Grandeur, qu'il rendra bien-tôt les Let-
„ tres & les préſens dont il eſt chargé, pour
„ celui de qui les regards ont la même force
„ & vertu que la Chymie: qu'il en aura un
„ favorable accueuil; & qu'enſuite il expoſera
„ à V. G. qui eſt la vraye ſource de la No-
„ bleſſe, le ſujet de ſa venuë.

„ Les Commandemens de Vôtre Gran-
„ deur regleront ſes deſirs.

[a] Les mots Perſans ſignifient, *la ſuſtentation de cet atome a été faite de la part des Miniſtres. Hoſpitalité* en Perſan s'appelle *la Nourriture de l'Etranger.*

[b] Le Gouvernement Républicain eſt inconnu en *Perſe*, & plus avant, juſqu'au bout du monde. On n'y connoît que le Gouvernement Deſpotique, & on n'y ſauroit concevoir

voir ni l'adminiſtration de la Souveraine puiſſance par pluſieurs hommes égaux, ni même cette ſainte & heureuſe autorité des Loix qui ſert de barriere contre la Tyrannie. On eſt accoûtumé dans tout l'Orient au joug d'un homme dont le caprice eſt la Souveraine Loi, & qui fait & défait à ſon gré ſans raiſon & ſans ſens. Les Hollandois, pour ne pas offenſer ces maniéres, parlent toûjours de leur païs comme d'une Monarchie, à la façon des autres païs, & lors qu'ils envoyent quelque Ambaſſadeur en Perſe, les Lettres ſont faites au nom du Gouverneur de *Batavia*, ou au nom du *Prince d'Orange*. Les premiéres Ambaſſades qu'ils ont envoyées aux Indes étoient toutes au nom des Princes d'Orange & avec leurs Lettres.

[c] *Sepeher recab*, que j'ai traduit par *à qui le Ciel ſert de marche-pied*, ſignifie auſſi *monté ſur le Ciel: recab* veut dire proprement *étrier*.

Le premier Miniſtre étoit mal ſatisfait de l'Envoyé, qu'il voyoit s'attacher uniquement au *Nazir*, ſans s'adreſſer à lui. Cependant il ne laiſſa pas de répondre favorablement à ſa Requête. Il dit à l'Interprête *qu'il employeroit ſes offices auprès du Roi en faveur de la Compagnie Françoiſe*.

Le 9. le *Nazir*, avec un de ſes freres, & un des Favoris du Roi, allerent le matin chez le Prévôt de *Julfa*, qui s'étoit fait Mahometan. Beaucoup d'Eccléſiaſtiques des plus conſidérables de la ville s'y étoient rendus. C'étoit pour le circoncire. Un Chirurgien domeſtique du Grand Pontife fit l'operation dans un Cabinet joignant la grande ſale, où étoit l'aſſem-

l'aſſemblée. On lui donna le nom de *Mahammed Piri* à ſa circonciſion. On le fit entrer au bain immédiatement après; & au ſortir, on le vêtit d'habits blancs neufs. Pendant qu'on faiſoit cette cérémonie, l'aſſemblée pouſſoit des actions de graces au Ciel pour la converſion d'un ſi illuſtre Neophyte, & mille vœux pour celle de tous les Chrétiens de *Perſe*, & pour l'exaltation du Mahometiſme. Au bout de deux heures, on donna un grand diner à la Compagnie. Il fut apporté de la Maiſon d'*Agazaman*, Intendant de la Mere du Roi, parce que la famille du Converti n'étant pas encore Mahometane, ce qu'on y eût apprêté eût été pollu. Cet *Agazaman* lui donna ſa fille en mariage un mois après. La circonciſion eſt fort douloureuſe dans les gens avancez en age, qui ſont d'ordinaire quinze jours, ou trois ſemaines, avant que de pouvoir marcher.

Le 14. j'allai voir *le Cedre*, ou Grand Pontife, qui m'avoit envoyé querir pluſieurs fois pour la Princeſſe ſa femme, qui vouloit acheter des bijoux. Il y a deux grands Pontifes en *Perſe*; l'un établi ſur les biens leguez par les Rois, qu'on appelle *Pontife du Domaine*; l'autre, établi ſur les biens leguez par les Particuliers, qu'on appelle *Pontife des Royaumes*. C'étoit le Pontife du Domaine qui m'avoit envoyé querir & à qui j'avois à faire.

Ce Seigneur, après avoir vû piéce à piéce, avec beaucoup de plaiſir, tous les bijoux que je lui avois apportez, les fit ranger l'un contre l'autre dans un grand baſſin d'argent, & alla lui-même les porter à la Princeſſe ſa femme dans le Serrail. Je voulois prendre congé

&

& me retirer, mais il me fit attendre; & afin que je ne m'ennuyaſſe point, il commanda à deux Officiers de me faire voir ſon Palais. On achevoit de le bâtir : deux cens ouvriers y travailloient encore continuellement, mais on voyoit bien que ce ſeroit un des beaux édifices d'*Iſpahan*. Selon la ſupputation des Architectes, il ne devoit revenir qu'à quatre cens mille francs, mais j'ai ſû depuis qu'il a beaucoup plus couté. Je parle ſeulement de la partie habitée par les hommes; l'autre partie, qui eſt l'apartement des femmes, ayant plus couté encore, & étant plus grande & plus magnifique. Pendant que je me promenois par le logis, on m'apporta du ſorbet, du caffé, & des confitures, & on me traitta en tout avec un excès d'honnêteté, je dis pour le païs même, où l'on ſait mieux careſſer & flatter qu'en païs du monde. J'en étois fort aiſe, moins pour le plaiſir de ce doux traitement, que pour l'eſperance que j'en concevois que la Princeſſe m'achetteroit des bijoux; car en Perſe, on ne fait jamais rien qu'à deſſein & par interêt. Au bout de deux heures, les Eunuques me rapporterent dans deux baſſins, tout ce que j'avois montré au Pontife, dont l'un contenoit ce que la Princeſſe vouloit avoir, & que je laiſſai dans leurs mains après leur avoir donné le mémoire des prix. Comme je montois à cheval, le Pontife me fit rapeller, & m'ayant fait aſſeoir proche de lui, il me mit ſur le diſcours de l'Europe, & particulierement de nos Sciences & de nos Arts Méchaniques. A une heure de nuit, il me donna congé, & des gens pour me conduire.

Le 15. dès la pointe du jour, on fit vuider

la

la Place Royale de toutes les boutiques & de tous les revendeurs qui y étallent d'ordinaire, afin de rendre plus magnifique l'Audience, & la Fête, que le Roi vouloit donner le lendemain à tous les Ambaſſadeurs & Envoyez qui étoient à la Cour. On la balaya, & on en ferma toutes les avenues, afin que perſonne n'y pût paſſer. Le premier Miniſtre fit en même tems donner avis à tous les Ambaſſadeurs, par le *Mehemandar bachy*, ou *Garde-hôte général*, qui eſt l'Introducteur des Ambaſſadeurs, de ſe préparer avec leurs Préſens pour avoir audience. L'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, ou, pour mieux dire, ſon Conſeil, fut bien ſurpris du deſſein du Roi, de donner audience à tous les Ambaſſadeurs à la fois, & particulierement, ayant eu avis qu'un Agent de la Compagnie Angloiſe, qui étoit à *Iſpahan*, devoit auſſi avoir audience, & qu'il avoit de longue main ménagé ſecretement les Miniſtres pour la préſeance ſur lui. Il preſenta incontinent des Requêtes au *Nazir*, & au *Grand Viſir*, pour empêcher qu'on ne lui fît cette injure, dans leſquelles il repreſentoit, *que le droit de la Nation Françoiſe étoit d'avoir la préſeance ſur toutes les Nations Chrétiennes tant en Orient qu'en Occident.* Ces Requêtes ayant été examinées dans le Conſeil des Miniſtres, elles furent répondues au gré de l'Envoyé. Le *Nazir* me le dit au ſortir de chez le Roi, & me chargea d'en porter la nouvelle de ſa part à l'Envoyé, & de lui dire que c'étoit lui ſeul qui avoit tenu bon en ſa faveur. L'Ambaſſadeur Moſcovite alleguoit pour raiſon de préſeance, la vaſte étendue des Etats de ſon Maître, que tous les Prin-

ces

ces Chrétiens appelloient *Grand* par excellence, en quoi ils témoignoient, disoit-il, de le reconnoître au dessus d'eux. L'Agent Anglois disoit qu'ayant une Lettre du Roi d'Angleterre à rendre, au lieu que l'Envoyé François n'avoit qu'une Lettre de la Compagnie Françoise, une Lettre de Roi devoit aller devant celle d'un Corps de Marchands. Je trouvai toute la maison de l'Envoyé François occupée à délivrer aux Bourgeois du Quartier les présens qu'elle devoit faire; & voici en quel ordre cela se fait. Le *Piskis Naviez*, ou Receveur des Présens, fait savoir au grand Prevôt & Gouverneur de la ville, qu'il lui faut un tel nombre de gens, un tel jour, en tel endroit, pour porter les Présens d'un tel Ambassadeur. Le Gouverneur envoye chercher le Commissaire du Quartier, & lui donne ses ordres conformément, & le Commissaire les délivre aux principaux Bourgeois du Quartier. Le mot Persan pour dire *Bourgeois* est *Ket-Koda*, qui signifie *Image de Dieu*, parce qu'un bon Chef de Famille represente dans sa maison la conduite de Dieu dans l'Univers. Ces Bourgeois, au nombre de huit ou dix, prennent un homme de chaque boutique du Quartier, autant qu'il en faut, & se transportent avec un Commis du Receveur des Présens au logis de l'Ambassadeur, où ils reçoivent ses Présens selon le mémoire, & les consignent à ces porteurs. Chacun en prend une piéce & s'en va. Cinquante hommes portent souvent à l'Audience ce qu'un seul homme porteroit facilement. On en use ainsi pour l'honneur de la personne qui fait le Présent, parce que cela le fait paroître plus

conſiderable ; & pour la grandeur du Roi, parce que les peuples en voyant les Préſens qu'on lui apporte, jugent qu'il eſt fort conſideré des Nations étrangeres. Le Préſent eſt ainſi gardé par les porteurs juſqu'au lendemain matin, qu'ils ſe rendent au lieu qu'on leur a aſſigné, chacun avec la piéce qu'on lui a miſe en main. Il arrive quelquefois que le Préſent eſt même huit ou dix jours dans leurs mains. Il ſembleroit que dans la confuſion que fait une troupe de cinq ou ſix cens hommes du plus petit peuple, (car on en employe quelquefois autant à porter un Préſent) on devroit perdre toûjours quelque choſe, mais cela n'arrive jamais, & le compte ſe trouve très-juſte. C'eſt une choſe impoſſible en Perſe que de dérober au Roi ; & comme diſent les Perſans, *la mer même eſt obligée de rendre ce qu'elle lui prend.*

Les Anglois furent promtement informez de la réſolution qu'on avoit priſe en faveur des François. Leur Interprête, homme d'intrigue, bien venu chez les Miniſtres, & qui n'épargnoit rien en de pareilles occaſions, fit tant par ſes allées & venues, que les Grands étant aſſemblez le ſoir chez le Roi, l'affaire de la préſeance fut derechef miſe ſur le tapis & fort conteſtée : à la fin il fut réſolu qu'on en feroit à deux fois, que l'Audience ſeroit donnée le lendemain aux Moſcovites, & que les François & les Anglois ſeroient remis à huitaine. Le premier Miniſtre fit régler le different de cette maniere, diſant entr'autres choſes : *Le Moſcovite eſt nôtre voiſin, & nôtre ami, & le Commerce eſt établi entre nous d'ancienneté & ſans interruption : nous nous envoyons des*

des Ambaſſadeurs reciproquement preſque toutes les années, mais nous connoiſſons à peine les autres. La puiſſance de leurs Rois peut être auſſi grande qu'on le dit, mais elle eſt ſi loin de nous qu'à peine en avons-nous des nouvelles. Il faut menager les voiſins à quelque prix que ce ſoit.

Le 16. ſur les huit heures du matin on vit la Place Royale arroſée de bout en bout, & ornée comme je vais le dire. A côté de la grande entrée du Palais Royal, à vingt pas de diſtance, il y avoit douze Chevaux des plus beaux de l'écurie du Roi, ſix de chaque côté, couverts de harnois les plus ſuperbes & magnifiques qu'on puiſſe voir au monde. Quatre harnois étoient d'Emeraudes, deux de Rubis, deux de Pierres de couleur mêlées avec des Diamans, deux autres étoient d'Or émaillé, & deux autres de fin Or liſſe. Outre le harnois, qui étoit de cette richeſſe, la ſelle, c'eſt à dire le devant & le derriere, le pomeau & les étriers, étoient couverts de pierreries aſſorties au harnois. Ces chevaux avoient de grandes houſſes pendantes fort bas, les unes en broderie d'Or & de Perles relevée, les autres de Brocard d'or très fin & très épais, entourées de Houpes & de Pommettes d'or parſemées de perles. Les Chevaux étoient attachez aux pieds & à la tête avec de groſſes Treſſes de ſoye & d'or, à des Cloux d'or fin. Ces Cloux ſont longs de quinze pouces environ, & gros à proportion, ayant un gros Anneau à la tête par où l'on paſſe le licou, ou les entraves. On ne peut en verité rien voir de plus ſuperbe, ni de plus Royal, que cet équipage, à quoi il faut joindre douze Couvertures de velours d'or frizé, qui ſervent à

couvrir les Chevaux de haut en bas, leſquelles étoient en parade ſur le baluſtre qui régne le long de la face du Palais Royal. On n'en peut voir de plus belles, ſoit qu'on conſidere la richeſſe de l'étoffe, ſoit qu'on regarde l'artifice & la fineſſe du travail.

Entre les Chevaux & le Baluſtre on voyoit quatre Fontaines hautes de trois pieds, & groſſes à proportion, tout comme celles dont on ſe ſert à Paris à garder l'eau dans les maiſons. Deux étoient d'or, poſées ſur des trepieds, auſſi d'or maſſif, deux autres étoient d'argent, poſées ſur des trepieds de même metal. Tout contre, il y avoit deux grands Seaux, & deux gros Maillets, des plus gros qu'on puiſſe voir, tout cela auſſi d'or maſſif juſqu'au manche. On abreuve les Chevaux dans ces Seaux, & les Maillets ſont pour ficher en terre les Cloux auſquels on les attache. A trente pas des Chevaux, il y avoit des Bêtes farouches dreſſées à combattre contre des jeunes Taureaux. Deux Lions, un Tygre, & un Leopard, attachez, & chacun étendu ſur un grand Tapis d'écarlate, la tête tournée vers le Palais. Sur les bords des Tapis il y avoit deux Maillets d'or, & deux Baſſins auſſi d'or, du diametre des plus grandes cuvettes rondes. C'eſt pour donner à manger à ces belles bêtes, lors qu'on les fait paroître en public. Il faut remarquer que toute la Vaiſſelle d'or, qui eſt chez le Roi, eſt de ducat, comme je l'ai éprouvé. Vis-à-vis le grand Portail, il y avoit deux Caroſſes à l'Indienne, fort jolis, attelez de bœufs, à la façon de ce païs-là, dont les Cochers, auſſi Indiens, étoient vêtus à la mode de leur païs. A côté droit,

droit, il y avoit deux Gazelles, (c'eſt une eſpéce de biches, de poil tout blanc, avec des cornes droites comme une fléche, & fort longues;) & à côté gauche, étoient deux grands Elephans, couverts de houſſes de brocard d'or, & chargez d'anneaux aux dents, & de chaines & d'anneaux d'argent aux pieds, & un Rhinoceros. Ces animaux étoient l'un près de l'autre ſans averſion & ſans peine, quoi que les Naturaliſtes diſent au contraire, que l'Elephant & le Rhinoceros ont une invincible antipathie, qui les tient perpetuellement en guerre. Aux deux bouts de la Place, on promenoit en leſſe les Taureaux & les Beliers, dreſſez au combat; & il y avoit là auſſi des troupes de Gladiateurs, de Lutteurs, & d'Eſcrimeurs, tout prêts à venir aux mains au premier ſignal qui leur en ſeroit donné. Enfin, il y avoit en huit ou dix endroits de la Place, des brigades des Gardes du Roi rangez ſous les armes.

La Salle preparée pour donner l'Audience, étoit ce beau & ſpacieux Sallon bâti ſur le grand Portail du Palais, qui eſt le plus beau Sallon de cette ſorte que j'aye vû au monde. Il eſt ſi haut élevé, qu'en regardant en bas dans la Place, les hommes ne paroiſſent pas hauts de deux pieds, & regardant au contraire de la Place dans le Sallon on ne ſauroit reconnoître les gens. J'en ai mis la figure dans la deſcription d'*Iſpahan*. Le Roi y étant entré ſur les neuf heures, & toute la Cour, au nombre de plus de trois cens perſonnes, on vit entrer dans la Place, par le coin Oriental, l'Ambaſſadeur des *Leſqui*. C'eſt une Nation tributaire de la Perſe, qui habite un Païs

de montagnes, aux confins du Royaume, vers la Moſcovie, proche de la mer Caſpienne. L'Ambaſſadeur étoit un jeune Seigneur, fort beau & fort bien couvert. Il n'avoit que deux Cavalliers à ſa ſuite, & quatre valets de pied, qui marchoient autour de lui. Un Aide des Céremonies le conduiſoit. Il le fit deſcendre de cheval à cent pas environ du grand Portail, & le mena fort vite au Sallon où étoit le Roi. Le Capitaine de la porte qu'on appelle *Ichic agaſi bachi*, le prit là, & le conduiſit *au baiſer des pieds du Roi.* On appelle ainſi le ſalut que lui font ſes ſujets, & les étrangers qui ont l'honneur de l'approcher de quelque qualité qu'ils ſoient. *Pabous* eſt le terme Perſan, qui ſignifie *baiſer les pieds.* On l'appelle auſſi *Zemin bous*, c'eſt-à-dire, *baiſer la terre*, à *Ravi zemin*, c'eſt-à-dire, *le viſage en terre.* Ce ſalut ſe fait en cette ſorte. On méne l'Ambaſſadeur, ou autre, à quatre pas du Roi vis-à-vis de lui, où on l'arrête, & on le met à genoux, & on lui fait faire trois fois un proſternement du corps & de la tête en terre, ſi bas, que le front y touche. L'Ambaſſadeur ſe reléve après, & délivre la Lettre qu'il a pour le Roi au Capitaine de la porte, qui la met dans les mains du premier Miniſtre, lequel la donne au Roi, & le Roi la met à côté droit ſans la regarder. On méne enſuite l'Ambaſſadeur à la place qui lui eſt deſtinée.

Celui de *Moſcovie* parut un quart d'heure après. Il entra du même côté, amené ſur les Chevaux du Roi par l'Introducteur des Ambaſſadeurs; car cet Ambaſſadeur Moſcovite étoit un ſi grand miſerable, qu'il n'entretenoit pas un Cheval. L'Introducteur mit pied à ter-

à terre, à cent cinquante pas du Palais, & dit à l'Ambaſſadeur de deſcendre auſſi de Cheval. Je ne ſai ſi le Moſcovite avoit été informé que l'Ambaſſadeur *Leſqui* n'étoit deſcendu de Cheval que beaucoup plus proche de l'entrée, ou que par grandeur, & pour l'honneur de ſon Maître, il voulût paſſer & aller plus avant; tant y a, qu'il fit réſiſtance, & donnant des talons à ſon Cheval il le fit avancer trois ou quatre pas malgré l'oppoſition des Valets de pied de l'Introducteur, qui avoient mis la main à la bride de ſon Cheval pour le retenir. On l'arrêta alors tout à fait, & comme il faiſoit encore réſiſtance, & vouloit avancer, les valets de pied donnerent de leurs bâtons ſur le nez du Cheval pour le faire reculer, & l'Ambaſſadeur fut forcé de deſcendre. Il mit donc pied à terre, avec deux de ſes gens, qui le ſuivoient à Cheval, ſavoir ſon Interprete, & ſon Intendant. Les autres Domeſtiques, au nombre de neuf ou dix, alloient à pied, en aſſez pauvre équipage, pour une telle décoration. L'Ambaſſadeur étoit vêtu d'une robe de ſatin jaune, & par deſſus d'une grande veſte de velours rouge fourrée de martre, qui pendoit juſqu'en terre. Il avoit un bonnet auſſi de martre, couvert de velours cramoiſi, fort haut, brodé de petites perles ſur le devant, avec deux treſſes de perles, qui tomboient du derriere ſur le dos, juſqu'à la ceinture. C'étoit un Vieillard tout blanc, de bonne mine & fort venerable. Son Interprête marchoit à ſa gauche portant la Lettre du *grand Duc* dans un ſac de Velours cachetté. On le conduiſit au baiſer des pieds du Roi comme l'on avoit fait

l'Ambaſſadeur des *Leſqui*, & on le plaça vis à vis de lui à la gauche. L'Envoyé de *Baſra* vint en ſuite. On le fit deſcendre à l'entrée de la place Royale, & on le mena dans le même ordre à l'audience du Roi. *Baſra*, que les Europeans appellent auſſi *Balſura*, eſt cette ville célébre au fonds du Golphe de *Perſe*, à l'endroit où le *Tygre* & l'*Euphrate* ſe rendent dans la Mer.

Les Préſens de ces Ambaſſadeurs étoient cependant au bout de la place, près de la Moſquée Royale. C'eſt toûjours là qu'en eſt l'entrepôt, & d'où on les fait marcher, lors que le Roi donne audience dans ce ſalon ſur la place Royale. Les dévôts diſent qu'en faiſant venir les préſens du côté de l'Orient, & de devant la Moſquée, on veut témoigner que Dieu eſt la ſource & le Donateur de tous les biens temporels, tellement que tout ce que les hommes reçoivent de bien, eſt un préſent de Dieu. On fit paſſer ces préſens un quart d'heure après que les Ambaſſadeurs eurent pris ſéance. Ceux de l'Ambaſſadeur de *Moſcovie* paſſoient les premiers, portez par ſoixante & quatorze hommes, conſiſtant en ce qui ſuit.

Une grande Lanterne de Criſtal, peinte.

Neuf petits Miroirs de Criſtal, peints ſur les bords.

Cinquante Martres Zibelines.

Six vint aunes de drap rouge & vert.

Vint bouteilles d'eau de vie de Moſcovie.

Le Préſent de l'Ambaſſadeur des *Leſqui* conſiſtoit en cinq beaux jeunes garçons, vêtus de brocard, en une chemiſe de maille, & en une armure de Cavalier complette.

Ce-

Celui de l'Envoyé de *Baſra* étoit une autruche, un jeune Lyon, & trois beaux Chevaux Arabes.

Il penſa arriver alors une plaiſante bévûë: c'eſt que les gens qui avoient été chargez le jour précedent du Preſent de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, comme l'on a dit, n'ayant pas ſû que l'audience de cet Envoyé avoit été remiſe à une autrefois, l'avoient apporté dans la place, & s'étoient mis à la ſuite des autres. Le Receveur des Préſens s'appercevant de cette lourde mépriſe, fit charger ces Porteurs de coups de bâton, en leur commandant de reporter le tout juſqu'à la huitaine.

Dès que les Préſens eurent paſſé, les Tambours, les Trompêtes, & pluſieurs autres inſtrumens commencerent à joüer. C'étoit le ſignal pour les jeux & pour les combats; & au même inſtant, les Lutteurs, les Gladiateurs & les Eſcrimeurs, ſe prirent enſemble. Les Geoliers des bêtes feroces les lâcherent ſur de jeunes Taureaux, qu'on tenoit aſſez proche, & les gens qui gouvernent les Boucs, & les Taureaux, dreſſez à s'entrebattre, les mirent aux priſes. C'eſt un Carnage, plûtôt qu'un Combat, que ce que les bêtes feroces font avec les Taureaux. Voici comment. Deux hommes tiennent la bête feroce par la leſſe, à l'endroit du cou. Le Taureau, dès qu'il l'apperçoit venir, ſe jette à la fuite; la bête le pourſuit, & ſi vite, qu'en trois ou quatre ſauts, elle l'attache & l'acculle. Les Geoliers, qui ont ces bêtes en garde, ſe jettent alors ſur le Taureau, lui abattent la tête à coups de hache, & donnent

ſon ſang à la Bête. La raiſon pourquoi on ne laiſſe pas la Bête & le Taureau ſe battre juſqu'à la mort, & qu'on ſe ruë ainſi ſur le Taureau, c'eſt que le Lyon étant le hieroglyphe des Rois *de Perſe*, les Aſtrologues & les Devins diſent qu'il ſeroit de mauvais augure que le Lyon qu'on lance ſur le Taureau, n'en fût pas entierement le Vainqueur, peu après l'avoir attaqué. Le ſpectacle de ces diverſes ſortes de combats dura juſqu'à onze heures. Ceux qui ſuivirent étoient plus divertiſſans, & plus naturels. Le premier fut de trois cens Cavaliers environ, qui parurent des quatre côtez de la place, fort bien montez, & vêtus auſſi richement & auſſi galamment qu'il ſe puiſſe. C'étoit la plûpart de jeunes Seigneurs de la Cour, qui avoient tous pluſieurs Chevaux de main. Ils s'exercerent une heure au mail à Cheval. On ſe partage pour cet exercice en deux troupes égales. On jette pluſieurs boules au milieu de la place, & on donne un mail à chacun. Pour gagner, il faut faire paſſer les boules entre les pilliers oppoſez, qui ſont aux bouts de la place, & qui ſervent de paſſe. Cela n'eſt pas fort aiſé, parce que la bande ennemie arrête les boules, & les chaſſe à l'autre bout. On ſe moque de ceux qui la frapent au pas du Cheval, ou le Cheval étant arrêté. Le jeu veut qu'on ne la frape qu'au galop, & les bons joueurs ſont ceux, qui en courant à toute bride, ſavent renvoyer d'un coup ſec une boule qui vient à eux.

Le ſecond ſpectacle, fut des Lanceurs de Javelot. On l'appelle *Girid-bas*, c'eſt-à-dire *le jeu du dard*, & voici comme on s'y exerce.

Dou-

Douze ou quinze Cavaliers ſe détachent de la troupe, & ſerrez en un pelotton vont à toute bride, le dard à la main, ſe préſenter pour combattre. Une pareille Troupe, qui ſe détache, les vient rencontrer. Ils ſe lancent le dard l'un à l'autre, & puis ſe rendent à leur gros, d'où il ſe fait un autre pareil détachement, & ainſi de ſuite tant que le jeu dure. Parmi cette belle Nobleſſe, il y avoit une quinzaine de jeunes *Abyſſins* de dix huit à vint ans, qui excelloient en adreſſe à lancer le dard ou le javelot, en dexterité à manier leurs Chevaux, & en viteſſe à la Courſe. Ils ne mettoient jamais pied à terre pour ramaſſer des dards ſur la lice, n'y n'arrêtoient leurs Chevaux pour cela; mais en pleine courſe ils ſe jettoient ſur le côté du Cheval, & ramaſſoient des dards avec une dexterité & une bonne grace qui charmoit tout le monde.

Tous ces exercices, qui ſont les Carrouſels des *Perſans*, finirent à une heure après midi, après le congé donné aux Ambaſſadeurs. Le Roi ne leur dit point une parole, & ne les regarda pas ſeulement. Il paſſa le tems à voir les jeux, les combats, & les exercices, qui ſe faiſoient dans la place, à entendre la ſymphonie qu'il y avoit dans le ſalon, compoſée des meilleures voix, & des plus excellens joüeurs d'inſtrumens qui ſoient à ſes gages, à diſcourir avec les Grands de ſon Etat qui étoient dans l'aſſemblée, & à boire & manger. Dès que les Ambaſſadeurs furent entrez, on ſervit devant tout le monde une collation de fruits verds & ſecs, & de confitures ſéches & liquides de toutes ſortes. Ces collations ſont ſervies ordinairement dans des

baſſins, plus grands que ceux dont l'on ſe ſert dans nos païs, faits de bois lacré & peint fort délicatement, contenant vint cinq ou trente aſſiettes de porcelaine. On ſert de ces baſſins devant chaque perſonne, & quelquefois deux ou trois, ſelon l'honneur que l'on lui veut faire. Au bout du Sallon, vis à vis de l'entrée, il y avoit un buffet, garni d'une part de cinquante grands flaçons d'or de diverſes ſortes de vins; quelques uns de ces flaçons émaillez, les autres couverts de pierreries, & quelques uns de perles; & de l'autre de ſoixante à quatre vingt coupes, & de pluſieurs ſoucoupes de même ſorte. Il y a de ces coupes qui tiennent juſqu'à trois chopines, elles ſont larges & épatées, montées ſur un pied haut de deux doigts ſeulement. On ne peut voir en lieu du monde rien de plus pompeux, de plus riche, & de plus brillant. Les Ambaſſadeurs ne burent point de vin: on ſervit ſeulement à celui de *Moſcovie* de l'eau de vie de ſon païs. Je m'étonnai qu'on ne donnât point de vin à cet Ambaſſadeur, puiſque le Roi en beuvoit à longs traits, & la plûpart des Grands. J'en demandai le ſujet à un Seigneur qui étoit là préſent. C'eſt par grandeur, me répondit-il, & pour garder davantage le reſpect de la Majeſté Royale; & puis, ajouta t-il en riant, on ſe ſouvient de ce qu'un de ſes Compatriottes fit à une celébre audience qu'il eut du feu Roi. Je demandai auſſi-tôt ce que c'étoit. Il me répondit que l'an ſoixante quatre, deux Ambaſſadeurs extraordinaires de *Moſcovie* étant à l'audience du Roi, ils bûrent ſi fort qu'ils s'enyvrerent juſqu'à perdre la connoiſſance. Le Roi bût à la ſanté de leur

leur Maître, & voulut qu'ils fiſſent raiſon dans une coupe d'environ deux pintes. L'Ambaſſadeur, qui étoit le ſecond en rang, ne pouvant digerer tant de vin, fut preſſé de vomir, & ne ſachant où rendre gorge, il prit ſon grand bonnet de martre, qu'il remplit à moitié. Les Moſcovites portent comme l'on ſait des bonnets hauts & larges. Son Collegue, qui étoit au deſſus de lui, & le Secretaire de l'Ambaſſade, qui étoit au deſſous, deſeſperez d'une ſi vilaine action, faite ſous les yeux du Roi de *Perſe*, & de toute la Cour, lui firent quelques reproches, & le preſſerent du coude pour l'obliger à ſortir. Lui yvre, ne ſachant ce qu'on lui vouloit dire, ni ce qu'il faiſoit, mit ſon bonnet ſur ſa tête qui lui couvrit à l'inſtant le viſage & les habits d'ordure. Le Roi, & toute l'aſſemblée, firent un éclat de rire, qui dura demie heure, pendant que les Compagnons de ce ſalle Moſcovite le forçoient à coups de poing de ſe lever & de ſortir. Le Roi ne s'en facha nullement ; il rompit ſeulement l'aſſemblée, & dit en ſe retirant, *que les Moſcovites étoient les Yuſbecs des Francs.* Il vouloit dire, que comme entre les Mahometans, il n'y a point de nation ſi ſalle, ſi mal apriſe, & ſi ruſtique que les *Yusbecs*, qui ſont les *Tartares* du fleuve *Oxus*, il n'y en avoit point non plus parmi les *Europeans* qui euſſent ces vilaines qualitez plus que les *Moſcovites*.

A midi, on ſervit le diné. Chaque invité n'eut qu'un baſſin, mais d'une grandeur au-deſſus de tous ceux dont on ſe ſert dans nos païs. Il y a dans ces grands plats du *pilo* de cinq ou ſix ſortes, au Chapon, à l'agneau,

aux poulets, aux œufs farcis avec de la viande, aux herbes, au poiſſon ſallé, & par deſſus, du roti de pluſieurs façons, en quantité. Quinze hommes ſans exageration épuiſeroient ſur un tel plat la plus ardente faim. Le plat qu'on ſervit devant le Roi fut apporté & poſé devant lui ſur une Civiere d'or. On ſervoit avec chaque plat, une grande écuelle de ſorbet, une aſſiette de ſallade, & de deux ſortes de pain. Le Roi ſe retira ſans dire un mot aux Ambaſſadeurs, & ſans tourner ſeulement la tête de leur côté. Celui des *Leſqui* ſortit le premier, & trouva ſes Chevaux au même lieu où il avoit mis pied à terre. L'Ambaſſadeur de *Moſcovie* le ſuivoit de ſi près qu'il le vit monter à Cheval: il prétendit qu'on lui amenât ſon cheval au même endroit. L'Introducteur des Ambaſſadeurs, qui le reconduiſoit, lui dit qu'il avoit ordre de le faire monter à cheval à la même place où il étoit deſcendu, & que la coûtume étoit d'en uſer ainſi. Le Moſcovite allegua l'exemple du *Leſqui*, & proteſta de ſe reſſentir de l'affront qu'on lui faiſoit. Il menaça, il tempêta durant un quart d'heure, frapant des pieds, & retrouſſant ſon bonnet avec un étrange emportement; mais après tout, il fut contraint d'avancer à pied, & d'aller prendre ſes Chevaux au lieu où il les avoit laiſſez. Voilà comment les Perſans en uſent, pour faire honneur à leur Religion, & les égards qu'ils ont pour ceux qui la profeſſent. Ils avoient ſacrifié à un *Moſcovite*, qui paroiſſoit n'être qu'un ſimple Marchand & n'avoir d'autres interêts en *Perſe* que ceux de ſon petit commerce particulier,

lier, les Envoyez des Compagnies de France & d'Angleterre, & cela ſur des vûes de politique que l'on a remarquées ; ils ſacrifierent par un ſemblable égard, le rang du *Moſcovite*, à l'Envoyé des *Leſqui*, qui ſont leurs Tributaires, des montagnars à demi ſauvages. Ils ménagerent pourtant les honneurs entre ces Envoyez, faiſant mener l'Ambaſſadeur de *Moſcovie* par l'Introducteur des Ambaſſadeurs, & l'autre par un aide de ces cérémonies ſeulement, & faiſant paſſer les préſens du *Moſcovite* les premiers. Mais il eſt facile de voir, que dans ce partage d'honneurs, le *Leſqui* avoit les plus eſſentiels ; car il fut mis à la droite du Roi, & quand l'Ambaſſadeur de *Moſcovie* voulut s'en plaindre ; on lui répondit qu'on avoit donné la droite au *Leſqui*, parce qu'il étoit venu le premier. A dire le vrai c'étoit parce qu'il étoit Mahometan.

Sur le ſoir, l'Introducteur des Ambaſſadeurs alla rendre viſite à l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, pour l'aſſurer qu'en peu de jours le Roi lui donneroit audience. Il envoya auſſi-tôt querir le Superieur des Capucins pour parler pour lui. Ce Pere repréſenta le tort qu'on faiſoit à l'Envoyé, en lui préferant, d'un côté, un *Moſcovite*, un *Leſqui*, & un Député de *Baſra*, & de l'autre en mettant en compromis le droit de la préſeance que la Nation Françoiſe a ſur l'Angloiſe. L'Introducteur répondit avec force bonnes paroles à la façon du païs ; car les Courtiſans Perſans ne ſe fâchent ni ne s'échauffent jamais, quelque ſujet qu'on puiſſe leur en donner. C'eſt ce qui faiſoit dire aſſez agréablement à un Ambaſſadeur de Portugal, en parlant

lant d'eux, *que jamais les Perſans ne vous parlent mal: & jamais ils ne vous font de bien.*

Le 18. j'arrêtai le prix de onze mille francs de bijoux avec le *Nazir*. Je faiſois mon compte de lui en donner trois mille, tant pour ſon droit de deux pour cent de ce que j'avois vendu au Roi, qu'en reconnoiſſance de ſes bons offices; mais je fus bien étonné de voir qu'il en prétendoit huit mille. Il me le fit dire par ſon premier Secretaire, & par le Chef des Orfevres. Il remarquoit de la place où il étoit de quel air je recevrois cette propoſition. Je dis à ces Meſſieurs, avec les exagerations ordinaires du Païs, que le *Nazir* pouvoit prendre tout mon bien, parce que je ne pouvois aſſez le payer de ſes bontez, mais qu'ayant beaucoup perdu dans l'affaire que j'avois faite avec le Roi, je ne pouvois lui donner ce qu'il demandoit, ſans me ruiner entiérement. On uſe de ces figures en Perſe dans le langage ordinaire, & aux plus legéres occaſions, & c'eſt la coûtume qu'un homme à qui l'on ôte un ſou, crie *qu'on met le ſou à ſa Maiſon*. Le Chef des Orfevres, branlant la tête à cette réponſe, me dit tout bas, „ c'eſt en vain que vous penſez vous en „ tirer par des paroles, la perſonne à qui vous „ avez affaire ne s'en paye pas. C'eſt un „ homme qui pour un ſou dépouilleroit un „ gueux des ruës; à préſent ſur tout, qu'il „ eſt épuiſé par les grandes dépenſes qu'il a „ faites à la nôce de ſon fils. C'eſt pourquoi, „ faites un effort, ſongez que le *Nazir* vous „ a ſervi, & qu'il peut vous faire du bien en- „ core en ce qui vous reſte à vendre. " On peut

peut juger combien ce diſcours m'importunoit. Le bien que ce Seigneur me pouvoit faire me tenoit au cœur, & je ſongeois auſſi qu'il me pouvoit faire du mal pour peu que l'envie lui en prît. Je dis au Chef des Orfevres de ſupplier le *Nazir* d'agréer quatre mille francs que je lui donnois de bon cœur. Il n'en fut pas content, & me fit reparler encore, pour m'obliger à prendre cinq mille livres, pour les onze de pierreries qu'il avoit à moi. Comme il vit que j'y reſiſtois il me dit d'un grand ſens froid qu'il ne pouvoit ni ne vouloit me forcer, que je repriſſe mes pierreries, & que je les emportaſſe.

Je fus bien empêché de la maniére dont j'en devois uſer, étant pouſſé d'un côté de reconnoiſſance & de crainte, & de l'autre ne pouvant me reſoudre à faire de ſi grands préſens. Comme j'étois dans ces doutes, le Chef des Orfevres me tira à part, & me dit de ne pas perdre l'amitié du *Nazir* pour une centaine de piſtoles, & qu'il étoit en grande faveur auprès du Roi. Enfin, je me réſolus de perdre, & je ſuppliai le Chef des Orfevres d'accommoder donc l'affaire à cinq mille francs de préſent. Cela fut fait & à même tems le Nazir fit venir deux mille écus, & me les fit compter devant lui. Il me fit cent careſſes enſuite, me conviant de ſuivre le Roi au voyage qu'il alloit faire à *Casbin*, qui eſt l'ancienne *Arſacie*, me promettant que le Prince me donneroit penſion & me défrayeroit. Il me dit après, d'aller chez l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, & de lui dire de ſa part qu'il avoit lû au Roi la Requête qu'il avoit préſentée pour avoir le pas ſur l'Agent

An-

Anglois, & qu'il l'avoit appuyée de ſi bonnes raiſons que le Prince avoit répondu qu'il donneroit audience aux François les premiers : mais le ſuccès ne ſuivit pas la promeſſe ; car il la donna aux deux Envoyez à même tems comme on le verra dans la ſuite.

Le 19. la Princeſſe, Tante du Roi, & femme du Grand Pontife, m'envoya par ſix hommes quatre grands baſſins de confitures, avec des pôts de ſorbet, des pains de ſucre ambré, des maſſepains, & d'autres douceurs pareilles. Je fus agréablement ſurpris de ce beau régal, ſi galant & ſi parfumé. J'étois bien empêché quel remerciment je ferois à la Princeſſe. Le jour ſuivant, l'Eunuque dont elle ſe ſervoit pour me parler ſe chargea de le faire. Je croi qu'il s'en acquitta bien, car les Eunuques ſont pour la plûpart de fines langues, douces, flatteuſes, & inſinuantes, qui ſavent merveilleuſement bien trouver le chemin du cœur.

Le 20. j'allai viſiter le Chef des Orfevres, & lui porter cinq cens écus pour ſon droit de deux pour cent. Il s'en contenta, & il me dit entr'autres choſes, que pour lui il haïſſoit les fourberies des Perſans ; qu'il prenoit ce qui lui apartenoit ; & qu'il n'en deſiroit pas davantage.

Le 21. l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe eût audience du Roi, au même endroit, & preſque tout de la même maniére, qu'on l'avoit donnée le 16. aux autres Envoyez. Il fut amené ſur les huit heures par l'Introducteur des Ambaſſadeurs, qui le fit deſcendre de cheval à cent cinquante pas du Palais Royal. L'Introducteur marchoit devant lui. Il avoit ſon ſecond, & ſon Chirurgien, & ſon Interprête

prête à ſes côtez, celui-ci tenant à deux mains, dans un ſac de broderie d'or, la Lettre qu'on avoit contrefaite au nom de la Compagnie pour le Roi de *Perſe*. Après venoient deux Domeſtiques, ſes douze Gardes, & pluſieurs valets de pied, gens du païs, vêtus à leur façon, en fort bel équipage. On fit aſſeoir l'Envoyé ſur un grand Perron, qui eſt ſous le grand Portail à gauche. L'Introducteur alla querir enſuite l'Agent de la Compagnie d'Angleterre, qu'il amena de la même maniére: il étoit ſuivi de ſon ſecond, & de deux Commis, de quatre Interprêtes, & de dix valets de pied, tous bien vêtus à la façon du païs. On le fit aſſeoir ſur le Perron oppoſé à celui où étoient les François, & tout vis-à-vis. *Mirhagez*, cet Arabe, Capitaine des Caravanes de Pelerins qui vont à la *Mecque*, par la voye de *Baſra*, fut amené enſuite par un aide des cérémonies.

Sur les deux heures, on mena à l'audience ces Envoyez, le François le premier, chacun avec ſon Interprête & deux perſonnes de ſa ſuite, & un quart d'heure après on fit paſſer leurs préſens. Celui du François conſiſtoit en ce qui ſuit.

Une Chaine d'émeraudes & de Diamans.
Une bague d'émeraude.
Un anneau, fait d'un rubi ballet.
Une boite de portrait, de diamans & d'émeraudes, avec le Portrait du Roi en émail, rapporté derriere.
Deux grands luſtres de criſtal.
Quatre miroirs de criſtal de cinq pieds de haut, trois avec la bordure de cuivre doré, l'autre avec la bordure de criſtal.

Un

Un tableau du Roi de France, à grandeur de corps, en un cadre de bois doré.
Une bourſe d'Ambre gris, du poids de cinquante huit onces.
Deux bouteilles d'eſſence de Giroffle.
Quatre piéces de brocard d'or, de vingt aunes chacune.
Trois piéces de ſatin.
Cinq marcs de dentelle d'or & de ſoye.
Sept piéces de toile blanche des plus fines qu'on faſſe aux Indes, de quatre aunes & demie la piéce.
Six piéces de Tapiſſerie de ſoye & d'or, de la Savonnerie.
Deux mille trente trois aunes de drap de Paris.
Quatre Lunettes d'aproche de trois pieds de longueur.
Trois cens ſix piéces de Porcelaine de *la Chine*, de diverſes grandeurs.
Soixante & dix livres de Thé.
Quatre grands baſſins remplis de bougies blanches de *Goa*.
Quatre fuſils Damaſquinez, d'un ouvrage fort beau & fort délicat.
Deux paires de piſtolets, de même ouvrage.
Quatre Canons de nouvelle invention, ſur leurs affuts.
Deux Coulevrines Cizelées, avec les armes de la Compagnie ſur l'embrazure.
Cinquante balles de poivre, du poids de cent trente livres chacune.
Le Préſent des Anglois venoit après, conſiſtant en ce qui ſuit.
Vingt piéces de Drap d'Angleterre.

Qua-

Quarante Tocques, ou Turbans, de ſoye & d'or de divers prix.
Quarante piéces de Satin de diverſes ſortes.
Trente piéces de Taffetas.
Vingt piéces de Taffetas rayé d'or & d'argent.
Douze piéces de Damas.
Quarante étuis de couteau & de fourchette à manche d'ambre.

Le Préſent de *Mir-hagez* ſuivoit, conſiſtant en cinq beaux chevaux Arabes, & en un harnois complet de vermeil doré, avec la houſſe de drap d'or.

Après ces préſens, on en fit paſſer deux autres, l'un du Gouverneur de *Jaron*, que ſon fils préſenta. C'étoient ſix beaux chevaux, trente piéces d'Indiennes les plus fines, vingt piéces de brocard d'or. L'autre Préſent étoit du Gouverneur de *Guenja*, ville de l'Armenie, & il ne conſiſtoit qu'en chiens de chaſſe.

De l'endroit où le Roi regardoit dans la Place, il étoit impoſſible qu'il diſcernât rien dans ces préſens. Les Rois de *Perſe* ſont ſi accoûtumez à en recevoir qu'ils ne daignent pas les regarder. Les Miniſtres lui diſent de quel endroit le préſent vient, & en quoi il conſiſte; & lors que le Roi demande à en voir quelque choſe de près, on l'envoye dans le Serrail, ou au lieu que le Prince ordonne. Au reſte, c'eſt par faſte qu'ils reçoivent les préſens de ſi loin, & avec tant d'indifference. C'eſt comme pour dire que cela n'eſt pas digne d'aller à leurs yeux. Après que les préſens furent paſſez, on régala les Envoyez comme l'on avoit fait les Ambaſſadeurs de *Moſcovie*, &

& des *Leſqui*, la ſemaine précédente, par de pareils ſpectacles, par de pareils divertiſſemens, & par un feſtin tout ſemblable, excepté qu'on ne leur donna ni vin, ni eau de vie à boire. Un peu avant le dîner, le Roi fit venir le fils du Gouverneur de *Jarron*. Il entra dans la ſale, ſalua le Roi à la façon Perſane, & préſenta la Lettre de ſon Pere ſans dire une ſeule parole, & ſans que le Prince lui en dit une non plus. Le Roi en uſe ainſi par grandeur, & pour tenir davantage dans le reſpect ſes ſujets, & les Etrangers. Le feu Roi ſon Pere étoit plus affable aux uns, & aux autres. Il faiſoit approcher de lui les Ambaſſadeurs, & les Envoyez, pluſieurs fois durant la fête de leur audience, & les entretenoit de leurs affaires, ou du moins de choſes indifferentes. Toutes les fois que j'eus l'honneur de l'approcher, & j'eûs cet honneur cinq fois en dix ſemaines de tems que je demeurai à ſa Cour l'an 1666. il me fit toûjours la grace de me parler. Ce n'étoit pas directement à la verité; il diſoit ſa penſée au *Nazir*, le *Nazir* la rapportoit à mon Interprête: mon Interprête me la rapportoit, & ayant reçû ma réponſe, elle paſſoit à lui par le même canal. Si j'euſſe ſû alors le Turc, ou le Perſan, comme je l'appris depuis, ce bon Prince ſans doute n'y eût pas fait tant de façon.

Le 22. on mit le prix aux préſens des Envoyez. C'eſt la coûtume en *Perſe*, de porter le préſent qu'on fait au Roi, dans un grand appartement du Palais Royal, nommé *Chiraconé*, c'eſt-à-dire, *la Maiſon du vin*, parce que c'eſt-là le buffet & le Magaſin où l'on garde tout le vin qui eſt pour la bouche du Roi. On con-

consigne les Préſens au Chef du gobelet, qui eſt le Surintendant de cet appartement-là. On y met le prix les jours ſuivans, ſur l'eſtimation des Marchands & des Connoiſſeurs les plus habiles. Chaque piéce du préſent eſt enſuite départie aux Officiers du Roi qui ſont établis ſur les choſes de même nature que ces piéces. La tapiſſerie par exemple, eſt livrée au Magaſin du lieu où en eſt la Manufacture Royale. Les armes & les Canons ſont mis dans l'Arſenal. Les pierreries ſont conſignées au Tréſor, & ainſi du reſte. Les Intendans particuliers de chaque département en chargent leurs livres. On enregître auſſi le préſent à la Chambre des Comptes du Domaine, & on l'écrit ſur tant de regîtres qu'il eſt impoſſible que rien s'en perde. Si l'on vouloit ſavoir un par un tous les Préſens qu'on a faits aux Rois de *Perſe* depuis deux cens ans, il n'y auroit rien de plus facile, & on le ſauroit dans tout le détail.

Je fus appellé de la part du *Nazir* à l'eſtimation des Préſens. J'allai, après en avoir informé les Envoyez, & leur avoir demandé s'ils deſiroient qu'on mît le prix aux choſes ſelon la juſte valeur, ou plus, ou moins. Je faiſois cette demande, parce que les Préſens qu'on fait au Roi payent vingt-cinq pour cent de regal en argent comptant, aux Officiers de ſa maiſon, leſquels on prend ſur le pied de l'eſtimation; & qu'elle ſoit bien ou mal faite, il faut que la perſonne qui a fait le Préſent y acquieſce & paye ces vingt-cinq pour cent. A cet égard là, il y a veritablement du dommage pour un Ambaſſadeur à eſtimer ſon Préſent haut, mais l'on regagne auſſi d'autre côté

ce

ce que l'on y perd; parce que le Roi & les Miniſtres, ſe faiſant toûjours informer de la valeur du Préſent, pour y avoir égard dans les demandes que l'on leur fait, on trouve là ſon compte à faire eſtimer un Préſent plus qu'il ne vaut. J'allai à l'aſſignation ſur les neuf heures, où je trouvai le Prévôt des Marchands, un Controlleur de chez le Roi, le Chef des Orfévres, les Intendans des Manufactures d'étoffes d'or & de ſoye, le Grand Maître de l'Artillerie, le Chef des Peintres, & dix ou douze des principaux Marchands d'*Iſpahan*. Ils avoient commencé l'appréciation. Les Préſens de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, non compris les Canons, furent eſtimez près de vingt mille écus. Ceux de l'Envoyé de la Compagnie Angloiſe furent mis à trois mille cinq cens écus. Chaque choſe fut enſuite départie en ſon lieu comme on l'a dit. Les miroirs, les luſtres, les piſtolets, le tableau, & les lunettes d'approche, furent portées au Treſor commun, qui eſt au Château d'*Iſpahan*, où tout cela eſt conſommé par le tems & par la pouſſiere, avec une infinité d'autres piéces de cette nature, que des Europeans, & entre les autres les Moſcovites, les Turcs, & les Armeniens, ont donnez aux Rois de Perſe, depuis deux cens ans. C'eſt que ces choſes-là n'étant point à l'uſage du Païs, on les laiſſe perir dans un coin, croyant qu'il n'eſt pas de la grandeur du Roi de les faire vendre, ni de les donner. On porta le Poivre, le Thé, l'Ambre, & l'huile de Giroffle, au *Cherbet-Kané*, c'eſt *le magazin des liqueurs*. Les Porcelaines demeurerent au buffet, & les Etoffes enfin furent départies

ties en diverſes garderobes du Roi, y en ayant une pour chaque ſorte d'étoffe.

Le même jour, étant à dîné chez le *Nazir*, la converſation tourna ſur les deux Audiences, dont l'on a fait la relation, ſur les Europeans, & enfin ſur les conteſtations qui s'étoient élevées entre l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, & celui de la Compagnie Angloiſe, pour la préſeance. On me demanda ſi dans l'Europe l'on ſe faiſoit une affaire de ces vains ſujets. Je répondis en ſouriant, qu'ils avoient raiſon, à mon avis, de traiter ainſi ces ſortes de conteſtations, mais que dans l'Europe, on ne les appelloit pas de même: qu'on les croyoit des choſes eſſentielles, & que non ſeulement les Royaumes combattoient pour des préſeances, mais qu'il n'y avoit guere de particulier qui n'y prît garde, & ne ménageât ſon rang comme ſon plus cher interêt. Le grand Ecuyer, qui étoit là, dit, que les Mahometans étoient bien heureux d'être gueris de ces foibleſſes, & de n'avoir point mis l'honneur dans de ſi importunes & ſi dangereuſes chimeres.

On conta là, entre les autres nouvelles, que le premier Miniſtre avoit fait donner le matin deux cens coups de bâton ſous les pieds à un *Molla*, ou Docteur, parce que de bas Officiers de l'Artillerie lui avoient préſenté des Requêtes, que ce Docteur avoit écrites, où le ſens étoit ſi confus, & ſi embaraſſé de complimens, & de vieux Phebus, qu'on avoit beaucoup de peine à le penetrer, quelque attention qu'on y fît. Après que ce miſerable eut reçû un ſi rude châtiment, le premier Miniſtre le fit porter en ſa preſen-

ce, car il n'étoit pas en état de marcher. *Un grand Visir*, lui dit-il, *a bien d'autres choses à faire, que de lire tes méchans complimens, & de débrouiller le chaos des Requêtes que tu écris. Use d'un stile plus clair & plus simple, ou n'écris point pour le public; autrement je te ferai couper les mains.*

Le 23. ce Ministre remit à un Renegat Portugais, Interprête du Roi, les Lettres que les Envoyez avoient delivrées au Roi & au *Nazir*. Ce Renegat, qui faisoit accroire aux Persans, qu'il entendoit toutes les langues de l'Europe, quoi qu'il ne sût que sa langue naturelle, alla porter ces Lettres aux Augustins Portugais Missionnaires à *Ispahan*, croyant qu'ils les lui expliqueroient, mais il les en trouva aussi peu capables que lui. Ils envoyerent querir l'Interprête des Hollandois. C'est un Arabe qui a demeuré long-tems en Europe, & qui a un grand talent pour les langues. Il fut bien aise d'avoir ces Lettres en main, pour en donner des Copies à ses Maîtres, qui sont fort curieux des affaires d'autrui, sur tout de celles qui ont relation aux leurs, & qui regardent le Commerce; mais il ne put traduire la Lettre du Roi d'Angleterre, n'entendant pas l'Anglois. Il mit les deux autres en Persans.

Le 24. l'Envoyé de la Compagnie Françoise envoya aux Ministres les Présens qu'il avoit preparez pour eux, savoir

A l'*Etmadeulet*, ou Grand Visir,

Dix-sept onces d'Ambre-gris.

Deux *Chals*, ou Ceintures des Indes, très fines.

Six

Six Turbans de Soye d'or & d'argent.
Une petite Horloge.
Une Montre.
Douze livres de Thé.

Au Grand Maître.

Dix-ſept onces d'Ambre-gris.
Trois Turbans de Soye d'or & d'argent.
Trois Ceintures.
Trois Montres.
Douze livres de Thé.
Quinze cens écus en argent comptant.

A *Mirzataher*, Controlleur de la maiſon du Roi.

Deux Turbans.
Quatre fines Indiennes.
Trente-quatre piéces de Porcelaine de la Chine, de diverſes grandeurs.
Trois livres de Clou de giroffle.
Trois livres de Canelle.
Trois livres de Thé.
Trois livres de Cardamome.
Cinquante Noix muſcade.
Trente livres de Poivre.
Cent cinquante écus en argent comptant.

Le même jour, ſur les dix heures du matin, l'Ambaſſadeur de Moſcovie fut amené ſur les chevaux du Roi, à un apartement du Palais Royal, où le Grand Viſir, & les autres principaux Miniſtres du Conſeil s'étant rendus peu après, il fut deux heures en conference avec eux. On le regala en ſuite. Le Feſtin fut ſplendide en viandes & en liqueurs, mais on n'y ſervit ni vin, ni eau de vie.

La Négociation de cet Ambaſſadeur fut tenue aſſez ſecrete. Les Miniſtres publierent que ſa commiſſion conſiſtoit à faire ſavoir au Roi de Perſe que ſon Maître lui enverroit bien-tôt un Ambaſſadeur Extraordinaire ; mais on apprit dans la ſuite qu'il étoit venu propoſer au Roi d'entrer dans la Ligue que le Grand Duc avoit nouvellement faite avec les Polonois contre le Turc. Le Roi de Perſe n'y voulut pas entendre. Il promit ſeulement que ſi les Moſcovites & les Polonois étoient une fois bien engagez dans la guerre contre le Turc, & qu'ils vouluſſent après lui donner des ſûretez de ne faire point la paix ſans lui, il prendroit les armes, & ſe jetteroit ſur *Bagdad.* C'eſt la réponſe qu'on donna à l'Ambaſſadeur, & ſur laquelle il fut expedié. Il en demandoit inſtamment une plus préciſe, mais le premier Miniſtre lui ferma la bouche en diſant ; que les Chrétiens avoient pluſieurs fois engagé les Rois de Perſe à faire la guerre avec eux contre le Turc, & qu'après ils avoient fait la paix ſans leur participation.

Le 27. le premier Miniſtre m'envoya querir de grand matin fort en hâte. J'étois encore au lit, & mon pallefrenier & mon laquais étoient ſortis. Je dis à ſes gens, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner, & qu'auſſi-tôt que mes valets ſeroient venus, j'irois à l'hôtel de leur Maître. *Comment Monſieur*, me répondirent-ils en ſouriant, *ne ſavez vous pas que nous n'oſerions retourner ſans vous amener* ? En diſant cela, un d'eux courut à l'écurie me ſeller un cheval. Un autre s'offrit de m'habiller, & il fallut que je le ſouffriſſe. Comme je deſcendois, quatre autres Cavaliers arrivoient

voient pour me faire hâter. J'avois de la peine d'aller ſans laquais, la coûtume étant d'en mener toûjours un ou deux par les ruës d'*Iſpahan*, à cauſe de la preſſe. Mais ils me dirent qu'en allant ils me feroient bien faire place, & que pour le retour ils me donneroient des laquais. J'obſerve cela, pour faire connoître avec quelle promtitude on execute en Perſe les ordres des Grands. Un Officier n'oſe dire à ſon Maître qui l'a envoyé querir quelqu'un, qu'il ne l'a pas trouvé, ou qu'il n'étoit pas à la maiſon, ou qu'il ne ſauroit venir; il faut qu'il le trouve & qu'il l'améne, autrement les coups de bâton puniſſent ſur le champ la négligence du meſſager. J'allai auſſi vîte qu'on me mena, tant pour complaire aux gens qui me menoient, que pour ſavoir ce qu'on me vouloit, de quoi j'étois un peu en peine. Le premier Miniſtre me dit, qu'il m'avoit envoyé querir pour traduire la Lettre du Roi d'Angleterre, & celle de la Compagnie Françoiſe. Il me les mit à la main en même tems, & commanda à deux Secretaires de me conduire dans un Cabinet, & de prendre la traduction de ces Lettres. Je ne ſai ſi la premiere Verſion qu'il en avoit fait faire ne l'avoit pas ſatisfait, ou s'il vouloit en avoir diverſes, pour plus grande ſûreté. Je les mis en Perſan, le mieux que je pûs, & j'en pris des copies. Celle du Roi d'Angleterre étoit en Anglois, écrite ſur un grand velin, en lettres d'or & noires, le haut & les côtez à la largeur de ſix doigts, peints en miniature. Le Portrait du Roi, ſes Armes, ſa Deviſe, ſes Chiffres, y étoient enchaſſez dans une frize de Moreſques. Avant que d'en donner la

copie, je ferai un recit abrégé de l'établiſſement des Anglois en Perſe.

Les Anglois allerent la premiere fois en Perſe, environ l'an 1613. Ils furent aſſez bien reçûs par les Perſans à *Bandar-abaſſi*, mais ils le furent fort mal des Portugais à *Ormus*, Iſle qui n'eſt qu'à trois lieuës de *Bandar-abaſſi*. Les Portugais, qui étoient alors les Maîtres du Commerce dans toutes les Indes, n'ayant pas deſſein d'en faire part à ces nouveaux venus, mais au contraire de les en priver, ſe mirent à les traverſer de tout leur pouvoir; & entre les autres duretez, ils leur faiſoient payer à *Ormus*, où étoit le grand Négoce du Golphe Perſique, plus de Droits qu'à tous les autres Peuples. *Abas* le Grand, alors Roi de Perſe, qui étoit bien informé de ce qui ſe paſſoit entre ces Europeans, fit offrir le Négoce aux Anglois dans ſes Ports de terre ferme. Il leur envoya des Préſens: il attira quelques-uns d'eux à ſa Cour, où il leur fit mille careſſes, & enfin l'an 1620. il les engagea dans une Ligue pour chaſſer les Portugais du Sein Perſique. Il n'étoit pas moins irrité contr'eux que les Anglois, parce qu'ils chargeoient en toutes rencontres ſes ſujets d'affronts & d'outrages, & leur empêchoient le Commerce. On ne pouvoit paſſer aiſément aux Indes que ſur les vaiſſeaux Portugais: or quand quelques Marchands Perſans alloient à *Ormus* demander paſſage aux Portugais; le Chef d'*Ormus* leur demandoit ce qu'ils vouloient aller faire aux Indes, & quelle ſorte de marchandiſe ils vouloient achetter; & quand ils le lui avoient dit, il les menoit aux magazins du lieu, & leur faiſant voir de grandes par-

parties de ces marchandiſes, il leur diſoit: *Voilà de ce que vous demandez: achettez le premierement, & s'il vous reſte de l'argent à employer, je vous ferai paſſer aux Indes.* Les Portugais, avec cette dureté, obligeoient les Marchands étrangers, ou à retourner ſans rien faire, ou à achetter les choſes d'eux aux prix qu'il leur plaiſoit.

Abas s'en plaignit pluſieurs fois au Gouverneur d'*Ormus*, mais toutes les réponſes qu'il en recevoit étoient ſi hautaines & ſi offenſantes, qu'elles donnoient un nouveau ſujet de plainte. Ce grand Prince reſolut de ruiner un ſi ſuperbe pouvoir. Il manquoit de vaiſſeaux pour paſſer ſes troupes à *Ormus*, qui étoit la principale Forteresſe des Portugais dans le Sein Perſique, & celle qui incommodoit particulierement la Côte de Perſe. Il propoſa aux Anglois de ſe joindre enſemble, & ils l'accepterent. Le Traité portoit, „ que l'on „ attaqueroit à frais communs ce que les Portugais tenoient dans le Golphe. Que les „ Anglois paſſeroient les Perſans dans l'Iſle „ d'*Ormus*, & dans les autres voiſines, & durant les ſiéges, empêcheroient les ſecours „ par mer. Que les Places qu'on prendroit „ demeureroient à la Perſe, mais que la dépouille, & tout ce qui ſe trouveroit dedans, „ ſeroit partagé également. Que le Négoce „ ſeroit transferé à *Bandar-abaſſi*, où les Anglois ſeroient non ſeulement pour toûjours „ exemts de toute ſorte de droits, mais qu'ils „ partageroient également avec les Perſans „ les entrées & doüanes, à condition toutefois d'entretenir dans le Golphe quatre „ vaiſſeaux de guerre, ou deux au moins,

„ afin d'assurer la navigation aux Marchands,
„ & de les garentir contre les vaisseaux Por-
„ tugais.

Ce Traité produisit la prise d'*Ormus* sur les Portugais, l'an mil six cens vint trois, & de deux autres Isles tout proche, & depuis cela il a reçu de continuelles infractions de part & d'autre. Les Persans, qui n'observent pas les choses avec assez de bonne foi, & qui usent de fourberies par tout où il y a lieu de le faire, n'ont point tenu parole aux Anglois, qu'ils ont crû assez payez, de ce qu'ils avoient contribué à la prise d'*Ormus*, par le riche butin qu'ils y firent, & par le Négoce qu'ils ne pouvoient avoir auparavant; au lieu de considerer que c'étoit aux Anglois qu'ils devoient la prise de ces importantes places, & la liberté de leurs Côtes & de leur trafic. Ils se sont mis à diminuer, d'année en année, aux Anglois ce qui leur appartenoit de la moitié des Doüannes de *Bandar-Abassi*; & enfin, ils en sont venus jusqu'à leur donner seulement huit ou dix mille écus pour leur moitié, quoique le total monte d'ordinaire à sept ou huit cens mille livres; & ce qui est tout à fait injuste, ils obligent l'Agent des Anglois de leur donner quitance de la moitié de la Doüanne, à moins de quoi ils ne lui veulent rien donner. Le pretexte dont ils se servent pour colorer cette injustice, est que les Anglois n'ont point entretenu de vaisseaux de guerre dans le Golphe, comme ils y étoient obligez par le Traité. Ils leur imposent aussi de passer sous leur nom des Marchandises qui ne leur appartiennent point, & de transporter de grandes sommes d'or & d'argent hors du Royaume, contre

les

les défenſes. Les Anglois ont été obligez durant long-tems d'en paſſer par tout où les Perſans ont voulu, ne pouvant mieux faire; mais ſongeant au tort qu'on leur faiſoit, la Compagnie Angloiſe s'adreſſa au *Roi d'Angleterre* l'an 1670. le ſuppliant d'écrire au *Roi de Perſe*, en faveur de leurs légitimes prétentions. L'Envoyé de la Compagnie Angloiſe obtint des Lettres patentes du *Roi Perſan* aux fermiers de *Bandar-Abaſſi* de payer quarante cinq-mille francs par an aux Anglois, outre la franchiſe des Doüannes pour tout ce qui leur appartenoit; mais comme la Compagnie Angloiſe ne fut pas contente de cet accord, elle pria de nouveau S. M. Britannique de lui donner une autre Lettre plus preſſante pour le *Roi de Perſe*; ce qui fut fait, & c'étoit cette Lettre qu'on me donna à interpréter. En voici la copie.

„ CHARLES Second, par la grace de Dieu
„ Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Fran-
„ ce, & d'Irlande, Défenſeur de la Foi; au
„ Haut & Puiſſant Monarque *Cha Soliman*,
„ Empereur de Perſe, de Medie, d'Hircanie,
„ & de pluſieurs autres vaſtes Païs & Seigneu-
„ ries. Nous avons été informez des Direc-
„ teurs de la Compagnie des Indes Orienta-
„ les de l'élevation de V. M. au Thrône de
„ vos fameux Ancêtres, & de la paix &
„ tranquilité dont ce Grand & Puiſſant Em-
„ pire *de Perſe* jouït ſous l'obéïſſance de V. M.
„ Nous en congratulons avec joye V. M. deſi-
„ rant fortement que le bonheur & la proſpe-
„ rité dont elle jouït augmentent & durent
„ autant qu'il eſt poſſible, & que Dieu tout

 „ puiſ-

„ puiſſant la conſerve couverte de gloire
„ & comblée de tous les biens du corps & de
„ l'eſprit. Ladite Compagnie des Indes
„ Orientales nous a très-humblement repré-
„ ſenté qu'il y a environ cinquante-ans qu'el-
„ le fit un Traitté avec le fameux *Cha Abas*,
„ un des plus renommez predeceſſeurs de V.
„ M. par lequel ce grand Prince, en vertu
„ des grands & importans ſervices que cette
„ Compagnie lui avoit rendus à ſes dépens,
„ & particulierement pour l'aide & le ſecours
„ qu'elle lui donna pour prendre le Château
„ de *Kichmich*, & le château, la ville, &
„ l'Iſle d'*Ormus*, lui accorda entr'autres pri-
„ vileges & avantages la moitié des droits de
„ Doüannes, qui ſe payent par tous les Mar-
„ chands qui négocient du côté d'*Ormus*,
„ tant par mer que par terre; comme il paroît
„ par l'Article 3. dudit Traité. A préſent,
„ cette Compagnie ſe plaint que depuis plu-
„ ſieurs années, les Officiers de V. M. fru-
„ ſtrent ſes Agens de la plupart des droits,
„ & leur font une part ſi modique du revenu
„ de cette Doüane, que c'eſt d'ordinaire moins
„ de mille *Tomans* qu'ils leur donnent, quoi
„ que ce revenu aille au delà de trente mille
„ *Tomans* par an. Nous deſirons ſur cela
„ avec beaucoup d'affection, que l'égard de
„ l'ancienne amitié & bonne correſpondance
„ qu'il y a entre les deux Nations, étant con-
„ ſideré comme il le doit être, l'expoſition
„ & la remontrance que nous faiſons avec un
„ cœur droit du tort & des dommages qui ſont
„ faits à cette Compagnie, lui ſervent auprès
„ de V. M. pour lui en faire avoir juſtice;
„ Et que V. M. ordonne qu'on la paye &

„ ſa-

„ ſatisfaſſe des arrerages de ces droits de
„ Doüanne, c'eſt-à-dire de ce qui manquoit
„ à ce *qui lui a été* payé-ci devant pour faire
„ ſa juſte moitié. Nous deſirons auſſi que
„ V. M. faſſe un ferme & inalterable établiſ-
„ ſement là-deſſus pour l'avenir, & comman-
„ de abſolument à ſes Officiers & Miniſtres,
„ que deſormais ils ſatisfaſſent les Agens de la-
„ dite Compagnie de la moitié toute entiere
„ de la Doüanne, en une juſte meſure & pro-
„ portion, ſuivant les termes du Traité men-
„ tionné, afin que la ſincere amitié & la bon-
„ ne correſpondance, qui dure depuis tant
„ d'années entre les deux Nations, continuë
„ ſans aucune violation ni alteration. Sur
„ quoi nous récommandons V. M. à la pro-
„ tection du Tout Puiſſant.

Le premier Miniſtre eût du chagrin de voir que les Anglois ne ſe contentoient pas de ce qu'il avoit fait en leur faveur, deux ans auparavant, mais qu'ils revenoient encore à la charge. Il ne put contenir ſon reſſentiment. Il dit à l'Interprête de la Compagnie Angloiſe, un jour qu'il ſollicitoit avec chaleur une plus favorable compoſition que la premiére fois; *C'eſt toi qui encourages les Anglois à nous fatiguer de demandes reiterées. Tu mets deux aunes d'écarlate, avec quelque clincan, ſur le dos d'un Commis, & nous l'ériges en Ambaſſadeur. La Perſe a mille fois payé aux Anglois le ſervice qu'ils nous reprochent ſi fort, & qui eſt l'unique que nous ayons jamais reçu d'eux. Ce n'eſt point nous qui avons commencé d'enfraindre le Traitté, ce ſont les Anglois qui l'ont fait les premiers, & nous ſerions bien fondez à n'y avoir*

plus aucun égard. L'Agent Anglois ne pût obtenir rien davantage; mais pour ne le pas renvoyer toutefois à vuide, on lui donna une nouvelle expedition des Lettres patentes de l'an 1670. & une Lettre pour le Roi d'Angleterre qui étoit cachettée. A la verité on ne peut pas excuſer les Perſans ſur ce point-là, car il faut toûjours garder les Traitez dans toute leur étenduë; mais il faut avoüer néanmoins qu'ils ne laiſſent pas d'être loüables de continuer à laiſſer les Anglois négocier francs de toute ſorte de droits dans leur Empire, & de leur donner tous les ans cinquante mille livres pour un ſervice rendu cinquante ans auparavant, dont on peut dire qu'ils furent payez dès lors fort abondamment.

Quant aux Lettres de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe pour le Roi & pour le *Nazir*, c'étoit des piéces trop mal faites pour être publiées. Leur datte étoit du premier Mai 1671. & cependant il y étoit parlé *des grandes victoires du Roi de France contre les Hollandois*, qui n'arriverent que dans l'année ſuivante, & de leur *fin & deſtruction totale qui étoit prête d'arriver*; Ce ſont les termes; & c'eſt ainſi que ſe brouillent & s'égarent les Moines, lors qu'ils ſe veulent mêler des affaires du monde : car c'étoit le Superieur des Capucins Miſſionnaires à *Iſpahan* qui avoit compoſé ces Lettres, & qui dirigeoit toute l'Ambaſſade. Les Anglois & les Hollandois firent bien ſentir ces contradictions; & les Perſans mêmes reconnurent aiſément que ces Lettres étoient ſuppoſées, par ceci particulierement, qu'elles faiſoient mention de *deux Envoyez égaux en qualité, & Collegues*, & cependant la Lettre que

que Mr. *Gueſton* avoit écrite au *Nazir* à ſon arrivée à *Bandar-Abaſſi*, & celles du Gouverneur & des gens du Roi, de ce lieu là, qui donnoient avis de ſa venuë, ne faiſoient mention que de lui ſeul pour Envoyé, de ſorte que c'étoit une verité de notorieté publique qu'il n'avoit ni Collegue, ni ſecond. Ils ſavoient bien d'ailleurs, qu'après ſa mort tous les gens de ſa Suite furent long-tems à reſoudre ce qu'ils feroient, & que dans les premiers jours ils dirent à tout le monde & firent dire au Gouverneur de *Chiras*, qu'ils vouloient s'en retourner à *Bandar-Abaſſi*, n'ayant point de commiſſion pour paſſer outre.

J'ai ouï raconter chez le *Nazir* une choſe aſſez burleſque ſur le ſujet de ces Lettres; c'eſt que comme il les liſoit au Roi, il vint à ce Prince une plaiſante penſée dans l'eſprit ſur les noms des Envoyez de la Compagnie. Celui-ci s'appelloit de *Joncheres*, mot qui mal prononcé en Perſan, ſignifie *jeune Lyon*, & l'un des trois premiers Envoyez s'appelloit *Beber*, qui ſignifie *vieux Tygre*. Le Roi entendant repéter ces noms, arrêta le *Nazir*, en diſant, *qu'eſt-ce qu'ils écrivent ces Marchands François, qu'ils ont envoyé premiérement un vieux Tygre, & qu'à préſent ils envoient un jeune Lyon*? Ces Equivoques le firent bien rire & tous ceux qui étoient autour de lui.

Le 28. j'allai donner avis aux Envoyez François & Anglois que j'avois mis leurs Lettres en Perſan par l'ordre du premier Miniſtre. L'Envoyé Anglois me témoigna d'en être fort aiſe, & m'en remercia, m'aſſurant que la Compagnie d'Angleterre m'en demeureroit fort obligée. En effet, il avoit ſujet

d'être content que j'euſſe fait cette traduction, parce que j'avois conſervé à l'original toute ſa force; choſe que les gens du Pays n'oſent faire, craignant de s'attirer l'indignation des Miniſtres en diſant quelque choſe qui puiſſe déplaire, quoi qu'ils ne le faſſent que par ordre. Pour l'autre je reconnus au travers de ſes remercimens, qu'il étoit bien fâché que j'euſſe vû ſes Lettres, parce qu'il n'étoit pas poſſible que la ſuppoſition n'en ſautât aux yeux à un François.

Le premier Octobre, le Roi partit d'*Iſpahan* à trois heures du matin pour ſon voyage de *Casbin*, qui eſt l'ancienne *Arſacie*, & alla mettre pied à terre à la maiſon *d'Hazar gerib*, qui eſt au bout du cours d'*Iſpahan*, à demie lieuë de ſon Palais. Les Aſtrologues le firent lever à cette heure là pour une traite de demie lieuë, parce que c'étoit le moment d'une conſtellation favorable pour le commencement d'un grand voyage. La mere & les Favorites partirent à même tems.

Le ſecond, je me rendis du matin au *Chiraconé*, qui eſt le Buffet du Roi, pour le voir emballer pour le Voyage. L'Intendant, qu'on appelle en Perſan *Chi-rachi-bachi*, c'eſt-à-dire *Chef des pourvoyeurs de vin*, eut la bonté de me faire voir tout ce qu'il a de plus beau en maniment. Ce ſont pluſieurs douzaines de cueuilleres aſſorties, des Vazes, des Coupes, des Soucoupes, des plats, des baſſins, des brocs, des pots à l'eau, des nefs, des bouteilles, des crachoirs, tout cela partie d'or émaillé, partie garni de pierreries, & partie garni de perles. Il n'y a rien là que d'or fin, & travaillé, ou garni. C'eſt une choſe incroya-

croyable que le nombre & la valeur de cette vaiſſelle. Il y a des coupes ſi grandes, qu'on ne les ſauroit tenir d'une main, quand elles ſont pleines. Il y a auſſi de ces taſſes faites comme des cueuilleres à pot, dont on ſe ſert ſouvent à la table du Roi, & qu'on appelle *Azar-peché*, c'eſt-à-dire *mille Chimeres*: c'eſt pour exprimer qu'on eſt ſi yvre, quand on en a bû quelques unes, qu'on a la tête toute troublée. Il y a de ces ſortes de taſſes-là, qui ne tiennent que demi ſetier. Les plus grandes tiennent trois chopines. Les ordinaires ſont d'une pinte. Ce qui me parut le plus royal, ce fut une douzaine de cueuilleres longues d'un pied, grandes à proportion faites pour boire du bouillon, & des liqueurs. Le cueuilleron étoit d'or émaillé. Le manche étoit couvert de rubis. Le bout étoit un gros diamant de quelques ſix carats. Cette douzaine de Cueuilleres pouvoit valoir ſeize mille écus. Il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent le manche long d'un pied, parce que comme dans tout l'Orient, on mange à terre, & non ſur des tables, il faudroit trop ſe baiſſer pour prendre du bouillon ſi les cueuilleres n'étoient auſſi longues. La plûpart de toutes ces piéces ſont antiques. A moins de voir ſoi-même la quantité qu'il y en a, on ne ſauroit croire ce qui s'en peut dire. J'ai tâché pluſieurs fois de ſavoir à combien tout cela ſe monte ſur les regîtres, car il eſt marqué, & l'on le ſait très-exactement, mais je n'ai pu le découvrir. Toute la réponſe que j'en pouvois tirer, c'eſt qu'il y en avoit pour des ſommes immenſes, & que le compte en étoit infini. Je ſuis perſuadé après ce que j'en ai vû,

vû, qu'il y en a pour pluſieurs millions. Le Chef de Gobelet m'a dit une fois que le buffet du Roi contenoit quatre mille piéces, ou uſtenciles, toutes d'or, ou garnies d'or, & de pierreries, comme je l'ai rapporté. Ce Seigneur me donna à diner, & me fit boire de pluſieurs ſortes de vins & d'eaux de vie, tant que la tête m'en tourna en un quart d'heure; car ces vins ſont violens, & les eaux de vie le ſont encore plus. Si l'eau de vie n'eſt forte comme l'eſprit de vin elle ne plaît point en *Perſe*, & le vin qu'on y eſtime davantage, eſt celui qui eſt très-violent, & qui enyvre le plus vîte. Il me traitoit en Perſan, croyant que c'étoit me bien régaler que de m'enyvrer d'abord. On appelle le vin en Perſe *Cherab*, terme qui dénote en ſon étymologie toute ſorte de liqueur. Le nom de Sorbet, & celui de ſirop, viennent de ce terme de *Cherab*, que les Mahometans Religieux ont en telle horreur, à cauſe que le vin enyvre, qu'il eſt impoli de le proferer ſeulement en leur préſence.

Le 3. je conclus un marché de mille piſtoles avec la femme du grand Pontife, qui eſt ſœur du feu Roi, comme je l'ai obſervé. Le marché fait, elle m'envoya dire qu'étant du Voyage du Roi, elle avoit beſoin de ſon argent comptant, mais qu'elle me donnoit le choix de prendre une aſſignation à deux mois de terme, ou de l'or en plat. J'acceptai de prendre de l'or, & on me remit au ſoir. Dès que j'eus comparu à l'aſſignation un Eunuque, Intendant de la Princeſſe, apporta un plat baſſin du poids de ſix cens onces, à fort peu près. J'avois amené avec moi un changeur

geur Indien, fort habile en or & en argent. Il toucha le plat en divers endroits, & le jugea à vint trois carats & demi, & me dit qu'il le garentiſſoit à ce titre. J'en fis le marché à cinquante ſix francs l'once. J'euſſe volontiers achetté tout le baſſin à ce prix-là, mais on ne m'en voulut donner que ce qu'il me falloit pour mon payement.

Le ſoir, étant allé chez le Roi, pour voir pluſieurs Seigneurs qui me devoient de l'argent; le premier Maître d'Hôtel du Roi, le Capitaine de la Porte, & le Receveur des préſens, qui étoient du nombre, me prierent de voir l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe, & de lui dire, *qu'on s'étonnoit à la Cour qu'il ne voulût pas payer le régale des préſens qu'il avoit faits au Roi. Qu'on l'informoit mal en cela des coûtumes de Perſe, puiſque tous les Ambaſſadeurs, & généralement tous ceux qui font des préſens au Roi, de quelque part qu'ils vinſſent, payoient ce régale, qui étoit un droit établi, & le principal émolument de leurs charges, & des autres Officiers qui y avoient part. Que c'étoit vainement qu'il ſe faiſoit une affaire de ne le payer pas, parce que ſûrement il faudroit qu'il le payât.* Ces Seigneurs me dirent la choſe beaucoup plus fierement que je ne la raporte. D'autres Intereſſez dans ce même droit me chargerent auſſi du même Meſſage, de maniére que je crus être obligé de le raporter à cet Envoyé, afin qu'il pût prendre plus ſûrement ſes meſures. Je le trouvai prévenu pour ſa conduite. Il me répondit, „qu'il „ avoit fait entendre à ces Seigneurs la pre„ miére fois qu'on lui avoit parlé de ce droit, „ qu'il étoit venu faire un préſent au Roi,

„ mais

„ mais qu'il n'avoit rien apporté pour les Of-
„ ficiers, qu'abſolument il ne leur donne-
„ roit rien, & qu'il me prioit de leur porter
„ cette réponſe à ma commodité. On fai-
„ ſoit parler l'Envoyé de cette ſorte, & on
„ lui avoit mis en tête que le *Nazir* l'affran-
„ chiroit du droit prétendu. " Ce Seigneur fit effectivement quelques démarches pour cela. Il lût au Roi la Requête que l'Envoyé préſenta à cet effet. Les Grands qui étoient intereſſez préſenterent auſſi requête à l'encontre, & le different fit bruit. Le premier Miniſtre ne ſe déclaroit point. L'Envoyé alleguoit pour ſes raiſons que ſon Collegue qui avoit des ordres libres étoit mort; mais que lui n'avoit point le pouvoir de rien donner, outre ce que portoit ſa commiſſion. Les Grands alleguoient la coûtume, & que ce droit fait une partie de leurs appointemens. Enfin le Conſeil Royal ordonna qu'on informeroit la choſe chez les Anglois, chez les Portugais, & chez les Hollandois, & que s'il ſe trouvoit qu'on eût jamais fait grace de ce droit à quelque Ambaſſadeur ou Envoyé de ces Nations-là, on la feroit auſſi à cet Envoyé. On fit venir les Interprêtes de ces Nations, & on fit apporter les regîtres du Receveur des préſens. Ils demeurerent tous d'accord que nul European n'avoit jamais été affranchi de ce droit, & il fallut que l'Envoyé François en paſsât par-là. On lui fit pourtant grace de quelque choſe, & il en fut quitte pour dix mille huit cens livres.

Ce droit eſt de quinze pour cent par conſtitution. Les abus qui s'y ſont gliſſez l'ont fait monter à près de vingt cinq. Le Grand Maî-

tre

tre d'Hôtel en prend dix, leſquels de droit il faudroit qu'il partageât avec les *Teſſaouls*, qui ſont comme les Gentils-hommes ordinaires de chez le Roi, leſquels ſont au nombre de vingt quatre; mais il ne leur en donne preſque rien. Les autres quinze pour cent ſont pour les Intendans des Galleries, ou Magaſins, où le préſent eſt conſigné, comme on l'a dit; ainſi les droits de la pierrerie, dont on fait préſent au Roi, ſont pour le Chef du tréſor, & le Chef des Orfevres, & ainſi du reſte.

Le même jour, le Grand Maître vendit aux Armeniens, au nom du Roi, un Diamant de cinquante trois carats, apartenant à la Princeſſe ſa Mere, cent mille francs, à payer en dix-huit mois. Ce Miniſtre avoit fort tâché de le troquer avec moi contre une partie de ce que j'avois apporté, mais n'ayant pas voulu m'en charger, & la Mere du Roi en étant dégoutée, & s'en voulant défaire à quelque prix que ce fût, on obligea enfin le corps des Marchands Armeniens de l'acheter. Ils ſe défendirent de ce marché tant qu'ils purent; mais on les ſollicita & preſſa ſi fort de faire ce plaiſir à la Mere du Roi, qu'ils furent enfin contraints de ſe rendre. Si d'abord ils euſſent fait préſent de ſept ou huit cens piſtoles au *Nazir*, il les eût garentis de cette avanie. Ils m'offrirent huit jours après ce Diamant à un tiers de perte.

Le 4. l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe eut une conference avec le premier Miniſtre. Il ſe rendit à dix heures à l'Hôtel de ce Seigneur. Le *Nazir* y étoit & pluſieurs autres Miniſtres. On mit ſur le tapis les Let-

tres

tres qu'il avoit préſentées & le mémoire de ſes demandes, & on lui demanda qu'eſt-ce qu'il offroit en échange des exemptions de droits & des autres graces qu'il prétendoit. Il ſe trouva empêché de répondre, & il ſupplia qu'on envoyât querir le Superieur des Capucins. On le fit, & ce Capucin étant venu, il répondit au nom de l'Envoyé, *qu'il n'avoit nul pouvoir de traiter, & qu'il n'étoit venu pour autre choſe que pour faire un préſent au Roi, & pour demander la confirmation des privileges accordez par le feu Roi à la Compagnie, & confirmez par le Roi regnant.* Les Miniſtres répondirent, „ que les premiers Députez de la „ Compagnie qui étoient venus l'an mil ſix „ cens ſoixante cinq, avoient donné parole, „ en recevant ces privileges, qu'au bout de „ trois ans, il viendroit de nouveaux Dépu- „ tez de la Compagnie non ſeulement appor- „ ter des préſens, mais auſſi faire un Traité „ de commerce avec la *Perſe*, & que c'étoit „ uniquement ſur cette parole qu'on leur „ avoit donné ces privileges, & que le Roi les „ avoit confirmez au commencement de ſon „ régne. " Le premier Miniſtre ajoûta ces paroles: *Les Anglois ont les exemptions que vous demandez pour avoir mis Ormus dans les mains des Perſans. Les Portugais en jouiſſent pour avoir cedé à la Perſe les terres qu'ils tenoient dans le Golphe. Les Hollandois les ont auſſi en vertu de ſix cens bales de ſoye qu'ils prennent tous les ans du Roi, à un tiers plus cher qu'elle ne vaut au marché. Les François que veulent-ils nous donner pour avoir les mêmes exemptions qu'eux?* Le Superieur des Capucins répondit pour l'Envoyé, „ qu'il n'avoit point d'ordre

„ de

„ de traiter aucunes conditions. Que Mon-
„ ſieur *Gueſton*, qui étoit Plénipotentiaire,
„ en eût traité s'il fût venu; mais qu'étant
„ mort, l'Envoyé ici préſent n'avoit d'autre
„ ordre que de faire au Roi le préſent qu'il
„ avoit fait, & demander la continuation de
„ l'Octroi accordé à la Compagnie. " Le premier Miniſtre, ſe retournant vers les autres Miniſtres, leur dit avec un faux ſerieux, *qu'il croyoit que cela étoit vrai, y ayant toute ſorte d'apparence que la Compagnie n'auroit pas fait choix pour une négociation d'importance d'une perſonne ſi jeune que l'Envoyé.* Il ſe retourna enſuite vers le Superieur des Capucins, & lui demanda, *comment-il accordoit la réponſe qu'il venoit de faire, avec la Lettre que l'Envoyé avoit rendue au Roi de la part de la Compagnie, où il y a que les Sieurs Gueſton & de Joncheres ſont égaux en qualité, & en pouvoir, & qu'elle envoye deux Députez afin que ſi l'un meurt l'autre puiſſe remplir la Députation.* Le Pere Capucin ſe trouva un peu embarraſſé de cette contradiction, & tâcha de l'éclaircir; mais le Divan en fut ſi mal ſatisfait, qu'il ne daigna pas y répondre. Le premier Miniſtre fit là-deſſus une longue énumeration „ des bons traitemens qu'on avoit faits
„ à tous les gens de la Compagnie, & en fa-
„ veur de leur commerce, depuis leur éta-
„ bliſſement en l'an 1664. qu'on les avoit
„ laiſſé trafiquer ſans leur faire payer aucuns
„ droits, & qu'au lieu de tenir la parole que
„ les premiers Députez de cette Compagnie
„ avoient donnée par écrit en ſon nom, on
„ venoit leur demander la continuation de
„ ces faveurs ſans rien offrir en échange. "

Le

Le Conſeil de l'Envoyé répondit en promeſſes & en bonnes paroles. Au bout d'un aſſez long entretien, le premier Miniſtre dit, „ qu'on informeroit le Roi de ce qui s'étoit „ paſſé dans cette conference, & que S. M. „ ſelon ſa généroſité ordinaire, ne manque- „ roit pas de répondre favorablement les Re- „ quêtes de l'Envoyé, & qu'il pouvoit l'eſ- „ perer ainſi. Il le chargea auſſi d'écrire à la „ Compagnie que le Roi étoit tout-à-fait bien „ porté pour l'avancement de ſon Négoce, „ & tous ſes Miniſtres pareillement, & que „ l'on feroit toutes choſes raiſonnables en ſa „ faveur. La Négociation finie, on ſervit „ le dîné, qui fut tout-à-fait magnifique, & „ un quart d'heure après, on donna congé à „ l'Envoyé.

Le lendemain, l'Agent de la Compagnie Angloiſe eût une pareille conference avec le Divan, ou Conſeil, ſur les affaires. Il repréſenta fort au long l'injuſtice que l'on rendoit depuis pluſieurs années à la Compagnie, en la fruſtrant de la moitié qu'elle a dans la Doüanne de *Bandar-abaſſi*, par le contract ſolemnel fait avec les Rois de *Perſe* derniers morts. Enſuite le peu d'égards qu'on avoit pour les Anglois depuis un certain tems, & les duretez qu'on leur faiſoit reſſentir à pluſieurs péages en viſitant leurs valiſes, & leurs meubles. Le premier Miniſtre répondit, *que l'on avoit fait cela ſans ordre, & qu'il en feroit faire juſtice, quoi que ce ne fût pas tout-à-fait ſans ſujet, parce que les Anglois avoient la réputation d'emporter tous les ans de groſſes ſommes de ducats, contre les loix du Royaume, & avoient été ſurpris en le faiſant.* Il répondit en-

enſuite ſur le principal, *que pour ce qui regardoit la Doüanne de Bandar-abaſſi, les choſes étoient fort changées depuis la priſe d'Ormus, & que ſi les Perſans faiſoient des infractions au Traité, c'étoit ſur le modelle de la Compagnie Angloiſe. Que cela paroiſſoit en ce que ce même Traité portoit qu'ils entretiendroient une eſcadre de Navires dans le Golphe de Perſe pour tenir la Mer nette, & pour aſſurer le Commerce, & que cependant il y avoit pluſieurs années qu'on n'y avoit vû un ſeul vaiſſeau Anglois pour ce deſſein. Que cela étoit cauſe que les Portugais & les Arabes l'infeſtoient étrangement au dommage de la Perſe; ceux-là entrainant les vaiſſeaux par force à d'autres ports que Bandar-abaſſi, & leur faiſant mille avanies.* Cette conference fut longue, & le *Grand Vizir* y fit de rudes ~~reproches aux~~ Anglois, de ce qu'ils faiſoient paſſer ſous leur nom des Marchandiſes qui ne leur apartenoient pas. L'Envoyé aſſura *que cela ſe faiſoit à l'inſçu, & contre les ordres de la Compagnie, & qu'il pourvoiroit qu'à l'avenir cela ne ſe fit plus.* Il fut traité enſuite ſplendidement à dîner.

Le même jour, la Princeſſe femme du grand Pontife me fit montrer un fil de perles, un bijou, & une paire de pendans, qui meritent bien qu'on leur donne un article dans ce Journal. Ce fut à propos de mes bijoux qu'elle me fit cette faveur. Elle m'avoit fait demander les plus beaux qui me reſtoient, & j'avois fort eſtimé un colier de perles que je lui envoyai, qui étoit de dix mille écus. Quand la Princeſſe l'eut vû, & tous mes autres bijoux, elle m'en fit remercier, & m'envoya ſon tour de perles. Je n'en ai jamais

vû

vû de ſi beau, ni de ſi gros. Il eſt de trente huit perles Orientales, de vingt trois carats piéce; toutes bien formées, de même eau, & de même groſſeur. Ce n'eſt pas un fil pour le cou, mais pour le viſage à la mode de Perſe. On l'attache au bandeau à l'endroit des temples. Il paſſe ſur les jouës & ſous le menton. Les deux pendans d'oreille qu'elle me fit voir auſſi, ſont deux rubis ballets, cabochons, mal-formez, mais nets & de bonne couleur, qui peſent deux gros & demi la piéce. L'Eunuque me dit qu'un Ambaſſadeur de *Perſe* en *Turquie*, envoyé par le Roi *Sefi*, Pere de cette Princeſſe, les avoit achetez ſix vingt mille écus à *Conſtantinople*. Le bijou étoit de Rubis & de Diamans, avec des pendeloques de Diamans. Il ne s'en peut voir de plus beaux pour la netteté, la beauté, & la vivacité des pierres.

Les bijoux de cette Princeſſe montent à quarante mille Tomans, qui ſont dix-huit cens mille livres. L'Eunuque me dit que la Princeſſe avoit tant de bonté pour moi, qu'elle me les eût fait voir, s'ils n'euſſent pas été couſus ſur des habits, & accommodez en ceinture la plus grande partie; mais que parmi eux ce n'étoit pas la coûtume que les Dames fiſſent voir leurs habits. Cela eſt vrai, la choſe paſſeroit pour une eſpece d'infamie: & de plus ils diſent qu'en voyant les habits d'une Dame, on peut juger deſſus de ſa taille & de ſa façon & faire avec cela des ſortiléges ſur ſa perſonne. Les Perſanes ont l'eſprit tout-à-fait foible ſur le ſujet de l'enſorcellement, elles y croyent comme aux plus grandes veritez, & le craignent plus que l'enfer.

Le

Le 9. je fus à la maiſon des Orfevres du Roi, qui eſt dans le Palais Royal, pour voir forger des plaques dorées, en forme de tuille, qu'on faiſoit pour couvrir le Dome de la Moſquée d'*Iman-reza*, à *Metched*, qu'un tremblement de terre avoit abattu, comme je l'ai rapporté. Mille hommes, à ce qu'on dit, étoient employez à rétablir cette Moſquée, & ils y travailloient avec tant d'application, qu'elle devoit être achevée à la fin de Decembre. Ces plaques étoient de cuivre, carrées, de dix pouces de largeur, & de ſeize de longueur, épaiſſes de deux écus. Il y avoit deſſous deux lames larges de trois doigts, ſoudées en travers, pour enfoncer dans le plâtre, & ſervir de crampons pour tenir les tuilles. Le deſſus étoit doré ſi épais qu'on eût pris la tuille pour de l'or maſſif: chaque tuille conſumoit le poids de trois ducats & un quart de dorure, & revenoit à près de dix écus. L'ordre étoit donné d'en faire trois mille d'abord, à ce que me dit le Chef des Orfevres, qui en avoit l'intendance.

Le 13. au matin, on porta des *Calates* à tous les Ambaſſadeurs, & à tous les Envoyez, qui étoient à *Iſpahan*. Ce ſont ces habits que le Roi donne par honneur, dont j'ai parlé diverſes fois. Le premier Miniſtre leur fit dire de les mettre, & de venir recevoir leur Audience de congé, à la Maiſon de plaiſance, où étoit la Cour depuis ſon départ d'*Iſpahan*.

Nul Ambaſſadeur ou Envoyé n'a ſon Audience de congé autrement que revêtu de cet habit; & lors qu'on le lui envoye, c'eſt une marque certaine qu'il va être congedié. Les

Calates ſont de diverſes ſortes. Il y en a qui valent juſqu'à mille *tomans*, qui ſont quinze mille écus. Celles-là ſont garnies de perles & de pierreries. Les *Calates*, en un mot, n'ont point de prix limité, & l'on les donne, plus ou moins riches, ſelon la qualité des gens. Il y en a qui contiennent tout l'habillement juſqu'à la chemiſe, & aux ſouliers. Il y en a qu'on prend dans la garde-robe particuliere du Roi, & entre les habits qu'il a mis. Les ordinaires ſont compoſées de quatre piéces ſeulement, une veſte, une ſurveſte, une écharpe, & un turban, qui eſt la coiffure du païs. Celles qui ſe donnent aux gens de conſideration, comme des Ambaſſadeurs, valent d'ordinaire quatre-vingt piſtoles : les autres qu'on donne aux gens de moindre condition, ne valent que la moitié. On en donne quelquefois qui ne valent pas dix piſtoles, & ne conſiſtent qu'en une veſte & une ſurveſte. Enfin, la qualité de la perſonne régle entierement le prix & la qualité des *Calates*, qu'on lui donne. J'en ai vû donner une l'an 1666. à l'Ambaſſadeur des Indes, qu'on eſtimoit cent mille écus. Elle conſiſtoit en un habit de brocard d'or, avec pluſieurs veſtes de deſſus, doublées de martre, garnies d'agraffes de pierreries : en quinze mille écus comptant : en quarante très beaux chevaux, qu'on eſtimoit cent piſtoles la piéce : en des harnois garnis de pierreries : en une épée & un poignard qui en étoient tous couverts : en deux grands coffres remplis de riches brocards d'or & d'argent : & en pluſieurs caiſſes de fruits ſecs, de liqueurs, & d'eſſences, tout cela s'appelloit *la Calate*.

On

On ne ſauroit croire la dépenſe que fait le Roi de Perſe pour ces Préſens-là. Le nombre des habits qu'il donne eſt infini. On en tient toûjours ſes garderobes pleines. Le *Nazir* les fait délivrer ſelon la volonté du Roi. On les tient dans des magazins ſeparez par aſſortiment. Le *Nazir* ne fait que marquer ſur un billet le magazin dont l'habit que le Roi donne doit être tiré. Les Officiers de ces magazins & garderobes ont un droit fixe & taxé ſur ces habits, qui va à plus de la moitié de la valeur. Ce droit eſt le principal émolument de ces Officiers ; & lors que le Roi commande que quelque habit ſoit délivré gratis, & défend d'exiger ce droit, choſe qui arrive fort rarement, il le fait bon aux Officiers, de maniere qu'ils ne le perdent jamais. Il en eſt de même de tous les préſens que le Roi fait. Si c'eſt en argent comptant, le Surintendant du Tréſor prend cinq pour cent, qui ſe partagent entre pluſieurs Officiers de la Maiſon du Roi. Le *Nazir* en a ſeul deux pour cent pour ſa part : ſi c'eſt de chevaux, le grand Ecuyer a un pareil droit deſſus. Si c'eſt de pierreries, le Chef des Orfévres s'en fait payer deux pour cent, & ainſi des autres choſes. Au reſte, le Roi de Perſe ne congedie jamais un Etranger, qu'après lui avoir envoyé une *Calate*, & aux principaux de ſa ſuite, & à ſon Interprête.

La *Calate* de l'Ambaſſadeur de Moſcovie conſiſtoit en un beau cheval, avec le harnois d'argent doré, la ſelle & la houſſe en broderie ; en trois habits complets de brocard, l'un à fonds d'or, l'autre à fonds d'argent, l'autre à fonds de ſoye : & en neuf cens piſtoles,

moitié comptant, moitié en étoffes. Celle de l'Envoyé de la Compagnie des Indes Orientales de France conſiſtoit en un cheval nud ſans harnois, en quatre habits de brocard, deux complets à fonds d'or, & à fonds d'argent : deux à fonds de ſoye non complets, & en cinq cens piſtoles, moitié comptant, moitié en étoffes. L'Agent de la Compagnie Angloiſe eut pour *Calate* un cheval nud, comme celui de l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe : trois habits comme ceux de l'Ambaſſadeur de Moſcovie ; & une épée garnie de Turcoiſes de la valeur de trois cens cinquante piſtoles. Ces Meſſieurs ſe rendirent à la Cour l'après-midi. On y avoit donné congé le matin aux Ambaſſadeurs Mahometans, dans le grand Salon, qui eſt au bout du Jardin de ce beau Palais. Les Salles en étoient fort propres. Les caſcades joüoient : les eaux faiſoient un charmant murmure ; & toute la Cour y étoit dans un ordre & dans une pompe admirable. L'Introducteur des Ambaſſadeurs mena celui de Moſcovie à l'Audience. L'Envoyé de la Compagnie Françoiſe ſuivoit, conduit par un Aide des Ceremonies. L'Agent de la Compagnie Angloiſe venoit après, conduit par un pareil Officier. Ils ſe joignirent tous trois à l'entrée du Salon, où étoit le Roi & toute la Cour. L'Ambaſſadeur de Moſcovie entra avec ſon Second & ſon Interprête, revêtus de *Calate*. Ils allerent juſqu'à quatre pas du Roi, & là l'Ambaſſadeur, & ſon Second, s'étant mis à genoux, s'inclinerent trois fois en terre, & ſe releverent. En même tems, le *Nazir* prit des mains du premier Miniſtre la Réponſe du Roi à la Lettre du

du Grand Duc, & la mit dans celles de l'Ambaſſadeur. Il voulut par honneur ſe l'attacher au front comme un bandeau ; mais elle ne tint pas, & tomba. Il la releva auſſi-tôt, & la porta ſur ſes mains. Cette Lettre étoit enfermée dans un ſac de brocard d'or, fort épais, long d'un pied & demi, large comme la main, avec le ſceau appoſé à des cordons d'or dont le ſac étoit lié. Pendant que l'Ambaſſadeur ſe retiroit, l'Envoyé de la Compagnie Françoiſe avança au même endroit, & fit une pareille réverence. Son Second, & ſon Chirurgien, qui l'accompagnoient, en firent autant que lui. L'Agent Anglois s'avança enſuite à la même place. Il fit ſa réverence à l'Europeane, & ſon Second auſſi, & il ſe retira. Comme il s'inclinoit la troiſiéme fois, le *Nazir* lui paſſa dans les plis de ſon turban la Réponſe du Roi à la Lettre du Roi d'Angleterre. Elle étoit pliée, empacquettée, & cachettée comme celle qu'on avoit donnée à l'Ambaſſadeur de Moſcovie. L'Envoyé de la Compagnie Françoiſe fut le ſeul qu'on expedia ſans réponſe. On le remit à quelques jours. Le Roi le regarda, & tous ces autres Europeans, avec une grande envie de rire, de leur voir porter ſi mal l'habit Perſan. En effet, on ne pouvoit s'empêcher d'en rire, tant cet habit leur alloit mal, & les défiguroit. Le Roi donna congé enſuite à quantité de gens étrangers & du païs qui étoient venus à la Cour, & reçut divers préſens.

Le 14. le Roi partit ſur le ſoir, & alla coucher dans une Maiſon de plaiſance à deux lieuës de celle-ci, à l'autre bout de la ville. Il paſſa par les dehors, les Aſtrologues ayant

trouvé dans le mouvement des étoiles qu'il ne falloit pas paſſer dans la ville. Les Armeniens l'attendirent en Corps ſur le chemin, leur Chef en tête, pour lui ſouhaiter un bon voyage ; & parce qu'il ne ſe faut jamais préſenter devant le Roi les mains vuides, ils lui firent un préſent de quatre cens cinquante piſtoles.

Le 17. le *Nazir* me mena parler au Roi. Il étoit en robe de chambre dans un petit Jardin, appuyé contre un arbre ſur le bord d'un baſſin d'eau. Le Roi me dit de lui faire venir les pierreries mentionnées dans un mémoire que le *Nazir* me donneroit, & que je ſerois content.

Le 18. le Roi partit pour continuer ſon voyage, & alla mettre pied à terre à deux lieuës, à un gros bourg, nommé *Deuletabad*, c'eſt-à-dire, *l'habitation de la grandeur*. Les traittes du Roi ne ſont jamais plus longues que cela, & il trouve à chacune une Maiſon qui lui appartient, dans toutes les Provinces de ſon Empire.

Le 27. l'Interprête de la Compagnie Françoiſe, qui avoit ſuivi la Cour, en revint avec les expeditions pour l'Envoyé, conſiſtant en trois Ordonnances du Roi en faveur de quelques demandes de l'Envoyé, en une Lettre du Roi, & en une Lettre du *Nazir* à cette Compagnie. Ce n'étoit pas la moitié de ce qu'il attendoit. On lui fit dire qu'il pouvoit aſſurer la Compagnie que quand elle enverroit un Député pour traitter du Commerce, on lui accorderoit toutes ſes prétentions. Il avoit demandé quelques graces de peu de conſéquence pour les interêts des Capucins & des Jeſuites, cela fut refuſé comme le reſte. Voi-

ci

ci la traduction des Ordonnances & des Ordres.

DIEU.

„ Edit du Roi du Monde, adreſſé au Gou-
„ verneur, à l'Intendant & autres Officiers
„ Royaux de la ville de *Chiras*, le theatre des
„ Sciences, qui doivent ſe tenir tout ſûrs de
„ nôtre bien-veuillance, & de nos faveurs
„ Royales. Les grands Rois qui ont été éle-
„ vez au Ciel après avoir été durant leur vie
„ les veritables Lieutenans du vrai Prophete,
„ qui eſt en Paradis, ſavoir le Roi nôtre Pere
„ (dont Dieu veuille écouter les excuſes en
„ Jugement) & le Roi nôtre Ayeul (aux
„ cendres Royales, duquel Dieu veuille fai-
„ re miſericorde) ayant permis par leurs Let-
„ tres patentes aux Compagnies Hollandoiſes
„ & Angloiſes de tranſporter tous les ans au
„ *St. Port Abas*, & à *Iſpahan*, le Siége de la
„ Monarchie, tout le vin néceſſaire à leur
„ uſage, la Compagnie Françoiſe a recherché
„ par de très-humbles Requêtes à nous pre-
„ ſentées, la faveur de tranſporter auſſi de
„ *Chiras* au *St. Port Abas* autant de vin qu'il
„ faut pour leur boiſſon. A ces cauſes, nô-
„ tre très-Noble Majeſté leur a fait expedier
„ ces honorables Lettres patentes, à vous
„ adreſſées, afin que vous permettiez aux
„ Commis de cette Compagnie de faire du
„ vin, dans leur maiſon, & cela en tout tems,
„ lors même que nous vous défendons de
„ faire du vin dans vôtre Gouvernement, at-
„ tendu que ces défenſes ne regardent que les
„ Fidéles. Ainſi prenez ſoigneuſement gar-

„ de que nul n'empêche les Commis de la „ dite Compagnie de faire du vin, & de le „ tranſporter où ils voudront. Vous devez „ ſavoir auſſi, que cet Edit eſt fait ſur de ri- „ goureuſes peines, & que l'on ne peut l'en- „ freindre ſans s'expoſer capitalement. Fait „ au mois de *Rejeb*, l'an de l'*Hegire* mille qua- „ tre-vingt quatre.

DIEU.

„ Edit du Roi du Monde, adreſſé aux Gou- „ verneurs, & aux Intendans, des célébres „ villes de *Lar* & de *Jaron* : Ils doivent ſa- „ voir que préſentement l'Envoyé de la Com- „ pagnie des Indes Orientales de France, a „ fait entendre par des requêtes répandues „ dans nôtre Palais Royal qui eſt la copie du „ Ciel de Dieu, qu'en venant à *Iſpahan*, le „ ſiége de la Monarchie, de certains voleurs „ entre *Lar* & *Jarron* ont pris quelques har- „ des à ſes Domeſtiques pour la valeur de „ ſeize Tomans, monnoye de *Tauris*, à ces „ cauſes, nous commandons abſolument par „ ces Lettres patentes, aux Régens & à tous „ les Officiers Royaux de ces villes, de faire „ faire une très-exacte & ſoigneuſe enquête „ de ce vol, de le recouvrer de quelque ma- „ niere que ce puiſſe être, & de prendre les „ Larrons & les châtier ſuivant l'exigence du „ crime, après le leur avoir fait confeſſer par „ inſtances ou par tourmens. En cas que le „ vol ni les voleurs ne ſe puiſſent trouver, „ leſdits Regens & autres Officiers Royaux „ doivent être reſponſables du vol & en payer „ la valeur. Vous devez ſavoir, &c.

DIEU.

DIEU.

Edit du Roi du Monde, adreſſé au Gouverneur, à l'Intendant, & au Fermier Général du St. *Port Abas.* Ils doivent ſavoir „ que l'Envoyé de la Compagnie des Indes „ Orientales de France a eu ſon congé. Il „ nous a demandé préſentement, dans une „ très-humble requête, permiſſion pour ladite „ Compagnie d'emmener tous les ans quelques Chevaux de Perſe en France. Nous „ lui avons octroyé ſa demande, & avons „ ordonné & ordonnons par ces preſentes „ Lettres patentes, qu'on permette aux François, une fois l'an d'emmener cinq chevaux du St. *Port Abas* en leur pays, ſans „ leur donner là deſſus la moindre peine, y „ mettre de l'oppoſition, & leur faire de l'empêchement, & ſans leur demander ni faire „ paroitre qu'on prétend d'eux nul droit pour „ la traite foraine de ces chevaux. Vous devez ſavoir, &c.

Les Perſans connoiſſent encore ſi peu le Monde, qu'ils demandent ſouvent, s'il y a des chevaux dans l'Europe, en voyant tous les Europeans en emmener de Perſe tant qu'ils peuvent. Ils croyent que nous les tranſportons dans nôtre pays, mais c'eſt pour s'en ſervir dans les Indes, où il n'y a que de petits chevaux, mal faits, & en petit nombre.

La Lettre du Roi & du Nazir à la Compagnie étoient telles.

„ Aux très-Honorables Seigneurs *Colbert*, „ *Berrier*, *le Pelletier*, *Chapellier*, *Jabac*,

„ *Chanlatte*, *Cadeau*, très-illuſtres Chefs des
„ Négocians Chrétiens, Directeurs du Grand
„ commerce des François : ſoyez ſeurs de
„ nôtre grace & bienveuillance Royale ; &
„ ſachez que les demandes, & les préſens,
„ que vous avez envoyez à nôtre Cour qui
„ eſt l'azile de l'Univers, par Meſſieurs
„ *Gueſton* & de *Joncheres*, vos Députez, y
„ ſont heureuſement arrivez. Celui-ci, la
„ fleur de ſes égaux, a eu le bonheur & la
„ gloire de paroître aux yeux de nôtre très-
„ haute Majeſté, & d'en recevoir un regard.
„ Nous, conformément aux Lettres paten-
„ tes, que le feu Roi, de haute & invincible
„ mémoire, vous a octroyées & que nôtre
„ Majeſté a confirmées, & renouvellées, avec
„ honneur pour vous il y a quelque tems,
„ avons commandé abſolument qu'on hono-
„ re & conſidere les célébres Marchands du
„ Royaume de France, qui vont & viennent
„ dans nos Royaumes, les mieux policez de
„ toute la terre. Ainſi donc, connoiſſant la
„ grace & faveur entiére que vous fait nôtre
„ très-haute Majeſté qui n'a beſoin de rien,
„ appliquez-vous entierement au Négoce, &
„ à la Marchandiſe, avec toute ſorte d'eſpé-
„ rance & d'attente d'heureux ſuccès : faites
„ aller & venir vos Commis & Facteurs dans
„ toute l'étenduë de nôtre vaſte Empire, ſe
„ confiant pleinement en nôtre bienveuillan-
„ Royale, & s'aſſurant d'en obtenir toute
„ ſorte de faveurs. Députez nous auſſi un de
„ vos Marchands, & l'envoyez à nôtre haute
„ Cour, qui eſt l'azile du genre humain :
„ ſur toutes les affaires que vous y aurez à
„ traiter, faites nous préſenter des requêtes

„ &

„ & vous tenez ſûrs qu'elles ſeront honora-
„ blement répondues, & qu'autant que la Rai-
„ ſon le permettra vous obtiendrez tout de
„ l'extrême bonté & de la clemence de nôtre
„ Majeſté la vive image de Dieu. Dès que
„ la marque de nôtre très-haute Majeſté aura
„ été miſe ſur cette Lettre & que nôtre pa-
„ raphe & nôtre ſeau très nobles, très ſaints,
„ & très-hauts l'auront embellie, & remplie
„ d'éclat & de force, il faut qu'on y ajoute
„ toute créance, & que l'on y rende une
„ Obéïſſance abſoluë. Fait au mois de Rejeb
„ le grand, l'an de l'hegire mil quatre vingt
„ quatre.

DIEU.

„ Eminens & puiſſans Seigneurs, *Colbert*,
„ *le Pelletier*, *Berrier*, *Chapellier*, *Jabac*, *Chan-*
„ *latte*, *Cadeau*, gens remplis d'honneur & de
„ magnificence, Illuſtres entre le peuple qui
„ ſuit la Loi de Jeſus, Directeurs en Chef
„ d'une puiſſante Compagnie de Marchands
„ Chrétiens. Après vous avoir fait nos ci-
„ vilitez, & vous avoir aſſurez que cette Let-
„ tre eſt une ſeure marque de la bienveuil-
„ lance & de l'amitié que nous vous portons;
„ nous vous faiſons ſavoir l'arrivée de vos Dé-
„ putez M. *Gueſton*, & M. des *Joncheres*, à
„ qui vous aviez donné Commiſſion de ve-
„ nir à cette Cour. Le premier des deux étant
„ mort M. de *Joncheres*, perſonne de digni-
„ té, de capacité, & d'honneur, s'eſt char-
„ gé ſeul de toute la Commiſſion. Il eſt ar-
„ rivé ici en un tems bon, heureux, & favo-
„ rable avec les préſens & les requêtes dont

„ vous l'aviez chargé pour cette Cour, le
„ réfuge de tout le Monde. Lui, ſes pré-
„ ſens, & ſes requêtes ont eû par faveur un
„ regard de nôtre très-haut, très-puiſſant, très-
„ noble, très-grand, très-ſublime, & très-
„ ſaint Monarque, à qui il ne manque rien,
„ le Roi de l'Univers, & l'image de Dieu;
„ que mon ame, & celle de tous ſes autres
„ eſclaves, puiſſent être ſacrifiées à la poudre
„ de ſes pieds benits. S. M. a fait connoître
„ combien tout cela lui étoit agréable, par
„ les privileges qu'elle a fait expedier à vôtre
„ dit Député, pleins de ſon ordinaire magni-
„ ficence.

„ Vos premiers Députez, qui vinrent ici
„ du regne du feu Roi, lui préſenterent des
„ requêtes, & il leur fit expedier avec une
„ généroſité incomparable de fort honorables
„ Lettres patentes, dont la teneur étoit, que
„ les Fermiers des Doüanes & les Receveurs
„ des droits & peages de *Perſe* euſſent à re-
„ connoître vos Facteurs & Commis exempts
„ de tous droits, de quelque nature que ce
„ pût être, durant le tems & eſpace de trois
„ années, prenant bien garde de témoigner
„ le moins du monde de prétendre rien du
„ tout ſur leurs marchandiſes; ſeulement
„ qu'on tint compte de tous les effets qu'ils
„ apporteroient durant ces trois années là,
„ mais ſans en prétendre nullement de Doüane
„ & cela parce que vos dits Députez promet-
„ toient qu'au bout de ce terme, vous enver-
„ riez à cette Cour, le réfuge de l'Univers,
„ de beaux & de riches préſens, en équiva-
„ lent & par compenſation des droits de Doüa-
„ ne, & des peages qu'ils auroient dû payer,

„ &

„ & que les trois ans expirez on ſe gouver-
„ neroit de part & d'autre dans la ſuite ſelon
„ ce qui ſeroit accordé dans un traité de com-
„ merce. A même tems que ce réglement
„ fut achevé de dreſſer, il fut annullé à la
„ requête de vos dits Députez, & par un ex-
„ cès de bonté & de faveur on leur fit expe-
„ dier fort honorablement d'autres Lettres pa-
„ tentes qui portoient injonction à tous les
„ Officiers des Doüanes, des droits, & des
„ peages de Perſe, de reconnoître vos Com-
„ mis & Facteurs pour être exemts de toute
„ ſorte de taxes & droits, & hors des bornes
„ de leur pouvoir & autorité, ſans tems preſ-
„ crit ; prenant bien garde d'exiger d'eux
„ nulle choſe que ce pût être, moyennant
„ qu'ils en uſaſſent dans les termes de l'obli-
„ gation par écrit qu'ils livrerent aux Officiers
„ de nôtre Cour, l'image du Paradis. Ces
„ Lettres patentes ont par honneur & par fa-
„ veur été confirmées & renouvellées en la
„ même forme & teneur par nôtre très-haut,
„ très-grand, & très-noble Monarque, au
„ bonheur de qui il ne manque rien. Voici
„ près de dix ans aujourdhui que cela s'eſt
„ fait, ſans toutefois qu'il ſoit venu perſon-
„ ne de vôtre part. Ce qui embaraſſe, eſt
„ que cette obligation de vos premiers Dépu-
„ tez ne ſe trouve point, parce que *Mac-ſud-*
„ *bec*, Nazir, à qui Dieu a donné l'abſolu-
„ tion, dans les mains duquel elle avoit été
„ délivrée, s'eſt démis de ſa vie. Ainſi l'on
„ ne peut dire ſûrement quelles en étoient
„ les clauſes, articles, & conditions. Nous
„ avons eu une conference ſur tout cela avec
„ l'éminent M. de *Joncheres*. Toute la ré-

„ponſe qu'il nous a faite c'eſt qu'il n'étoit,
„ ni vôtre Commis, ni vôtre Député, pour
„ ſavoir vos affaires. Sur cette réponſe nous
„ avons propoſé à nôtre très-grand Roi, qu'on
„ vous donnât de nouveau trois ans de tems
„ pour envoyer à cette très-haute Cour un
„ Député faire une autre obligation & un au-
„ tre engagement. Ma propoſition a été a-
„ gréée, par bonheur, & l'on s'en eſt tenu-là.
„ Ne manquez point, éminens Seigneurs, de
„ nommer & d'envoyer à cette très-haute
„ Cour, avant l'expiration de ce terme, un de
„ vos Commis, qui donne une autre obliga-
„ tion, & préſente requête ſur toutes les de-
„ mandes que vous aurez à faire. La Na-
„ tion Angloiſe a rendu pluſieurs importans
„ ſervices à la Perſe, en récompenſe deſquels
„ on lui a accordé beaucoup de privileges,
„ & d'avantages. On attend la même choſe
„ de vôtre Nation, & qu'on en recevra de
„ bons offices, en payement des faveurs Roya-
„ les que vous avez reçûës de S. M. & de
„ l'éxemption de toute ſorte de droits qu'il
„ a accordez à vôtre commerce. Quant aux
„ huit petitions couchées dans la Lettre que
„ vôtre Envoyé nous a renduë, on vous en
„ a accordé quelques unes, ſavoir la confir-
„ mation des privileges qu'on vous avoit au-
„ paravant octroyez, & l'on en a expedié
„ de nouvelles Lettres patentes : & pour
„ les autres on en a remis l'octroi & la con-
„ ceſſion à la venuë d'un nouvel Envoyé.
„ Soyez très-ſurs & pleinement perſuadez
„ que la perſonne que vous députerez au
„ marchepied de l'inebranlable trône de nôtre
„ Monarque, obtiendra toutes ſes demandes,

„ &

„ & remportera un ſuccès tout conforme à vos
„ deſirs. Ne differez point de l'envoyer, & n'en
„ uſez point d'une maniere que j'aye de la
„ confuſion de l'accommodement que j'ai fait
„ faire, & des paroles que j'ai données de vô-
„ tre gratitude & reconnoiſſance. En toute
„ ſorte d'affaires que vous aurez ici, faites
„ nous connoître vos intentions, & aſſurez
„ vous qu'avec l'aide de Dieu, & par la fa-
„ veur de nôtre grand Roi, dont la très-hau-
„ te, & la très-ſolide fortune n'eſt point ſu-
„ jette au changement, elles auront un ſuc-
„ cès qui remplira & paſſera même vôtre at-
„ tente. Le mois de *Rejeb* le grand, l'an de
„ l'*Hegire* mil quatre-vingt quatre.

Les Anglois eurent leur expédition peu de jours après, conſiſtant en une confirmation de leurs privileges, mais ils n'eurent point de ſatisfaction ſur les arrerages de la moitié des Doüannes de *Bandar-abaſſi*, qu'ils demandoient, ni ſur les aſſurances d'en être payez ponctuellement. Le premier Miniſtre répondit comme auparavant, que la *Perſe* n'étoit pas obligée de garder le traité d'*Ormus*, ſur ce point-là, parce que les Anglois l'avoient rompu les premiers, en n'entretenant point de vaiſſeaux dans le Golphe, pour le tenir net de Portugais, & d'autres Ennemis, & en ne fourniſſant pas la moitié de la dépenſe pour l'entretien du Château d'*Ormus*, & des forts de *Bandar-abaſſi*, comme ils y étoient obligez par ce contract: que les Doüannes d'ailleurs, n'étoient plus au Roi: que S. M. les avoit affermées, & ne s'en mêloit plus: qu'elle avoit commandé toutefois au Fermier

mier Général des Doüannes de donner par an quinze mille écus à l'Agent Anglois, & qu'il s'en contentât. Il fallut en effet s'en contenter, & l'on ne put tirer autre choſe. Le premier Miniſtre leur donna auſſi un Officier afin qu'il accompagnât l'Envoyé, depuis *Iſpahan* juſqu'à *Chiras*, & fit ſur tout le chemin une exacte recherche, & une ſévere juſtice des inſolences faites aux Anglois par les Commis des Doüannes, & péages. Cette canaille en uſoit avec eux, depuis quelques années, d'une maniére ſi dure & ſi fiere, qu'ils viſitoient leurs Marchandiſes ſur le chemin, & juſqu'à leurs valiſes, & porte-manteaux, ſous prétexte de voir s'il n'y avoit ni or ni argent dedans. L'Officier du Roi alla juſqu'à *Chiras*, mit à l'amende tous les Commis du chemin, & n'en laiſſa pas échaper un ſans lui faire donner des baſtonnades ſur la plante des pieds, qui eſt la peine ordinaire du païs.

Le 5. de Novembre je reçûs des Hollandois les ſeptante mille livres que le Roi m'avoit donné à prendre ſur eux. Après que l'on m'eût compté l'argent ils me prierent d'aller avec leur Interprête au logis du *Cheic-el-iſlam*, qui eſt le principal Tribunal Civil d'*Iſpahan*, pour y faire une quittance Juridique; car en ce païs les écrits ſous ſeing privé ſont de nulle valeur en juſtice, il faut que tout ſoit fait juridiquement. Le Grand Juge me demanda, *ſi je m'appellois* Chardin, *ſi j'étois celui qui avoit vendu au Roi les bijoux marquez au dos de l'Ordonnance, & ſi j'avois reçû à mon contentement la ſomme qui y étoit contenuë.* Je répondis *ouï* à toutes ces de-

demandes; & comme par bonheur le Grand Juge me connoiſſoit d'ailleurs, il ſe contenta de ma réponſe. Autrement, il m'eût fallu produire des témoins que j'étois celui dont il s'agiſſoit. Après mes réponſes, il ordonna à un de ſes Secretaires de dreſſer la quittance, où il mit ſon ſceau & ſon paraphe, enſuite de quoi le Notaire, deux témoins, & moi après tous, mîmes chacun nôtre ſceau, voici ce qu'elle contenoit.

DIEU.

„ Par devant nous, le Sieur *Chardin*, Né-
„ gociant European, du Royaume de Fran-
„ ce, la fleur des Négocians Europeans, a
„ confeſſé & reconnu ce qui ſuit. C'eſt à ſa-
„ voir, qu'il a été Créancier du Roi très-no-
„ ble, de la ſomme de quinze cens Tomans,
„ monnoye de Tauris, de bon alloi, au coin
„ de l'invincible Soliman (nous avec une
„ pleine certitude & entiére connoiſſance pro-
„ nonçons que la [a] moitié de cette ſomme-là
„ fait ſept cens cinquante Tomans monnoye
„ de Tauris ſuſdite) laquelle ſomme de
„ quinze cens Tomans lui étoit légitimement
„ duë pour payement de quelques bijoux d'Or-
„ fevrerie & de pierrerie viſiblement fines,
„ entiéres, & en bon état, qu'il a venduës
„ aux Nobles Officiers du Roi très-ſaint. La
„ liſte, le prix, le nombre de ces Orfevre-
„ ries & pierreries ſont diſtinctement & ſans
„ erreur endoſſées à l'Ordonnance du Mo-
„ narque, à qui tout l'Univers doit homma-
„ ge & obéïſſance, & dont le viſage a l'éclat
„ des rayons du Soleil. Par cette Ordonnan-

„ ce

„ ce il eſt porté que ledit Sieur *Chardin* re-
„ cevra ladite ſomme des Commis de la Com-
„ pagnie des Indes Orientales de Hollande,
„ à bon compte de ce qu'ils doivent pour la
„ ſoye à eux venduë & livrée *l'année du* [b] *Co-*
„ *chon*, comme il eſt plus amplement porté
„ & contenu dans ladite ſainte Ordonnance
„ du Roi très-noble. Confeſſe & reconnoît
„ auſſi ledit Sieur *Chardin* d'avoir reçû comp-
„ tant à ſa ſatisfaction ladite ſomme de quin-
„ ze cens Tomans complets des Sieurs *Bent*,
„ Chef, & *Caſembroot*, Second du Comptoir
„ de la Compagnie Hollandoiſe dans cette
„ ville, la fleur de tous les gens de leur qua-
„ lité, dequoi ledit Créancier donne par ces
„ préſentes reçû & décharge Juridique aux-
„ dits débiteurs, de maniére que ledit Créan-
„ cier n'a plus & n'aura à l'avenir nul droit
„ & prétention ſur leſdits débiteurs pour &
„ en vertu de ladite ſomme de quinze cens
„ Tomans, ni pour partie de cette ſomme.
„ A ces cauſes, ſi le Créancier, ou quelque
„ autre en ſon nom, vient à intenter procès,
„ ou à produire quelques piéces contraires,
„ ou differentes à ce qui eſt ici contenu, ſon
„ acte eſt déclaré faux & nul de toute nullité.
„ Cette quittance a été dreſſée au ſû & du con-
„ ſentement deſdits Débiteurs pour leur ſa-
„ tisfaction & pour leur ſervir de certificat.
„ Fait le dix-huitiéme du mois de *rejeb* le
„ grand, l'an de l'hegire mil quatre vingt
„ quatre.

Au haut, à la gauche de la page, étoit le ſceau & le paraphe du Grand Juge, avec ces mots: *Il eſt vrai que les parties nommées en cet-*

te

te quittance ont confeſſé devant moi tout ce qui en fait la teneur, en la même forme qu'il y eſt couché. Au deſſous de cette atteſtation étoit celle du premier Aſſeſſeur du Grand Juge en ces mots: *Moi, Mahammed Taher, certifie avec aſſurance qu'on a avoüé devant moi les ſommes ici contenuës, en la forme qu'elles ſont couchées.*

Au bas de la quittance deux autres témoins, ſavoir le Controlleur, & le Greffier du Grand Juge avoient mis ces mots.

Témoignage de David, fils de Mahammed Said, témoin de la verité de ce qui eſt contenu en cette quittance.

Mahammed Mehdy, qui a dreſſé cette quittance, témoigne que ſa teneur eſt la pure verité.

La Chicane des Perſans eſt auſſi embarraſſée que la nôtre, & les termes dont elle ſe ſert auſſi difficiles à reduire dans un ſens uni. Elle l'eſt même plus, parce que leur droit étant en Arabe, leurs procédures ſont pleines d'expreſſions Arabeſques, toutes particuliéres au ſujet, & fort difficiles à expliquer. Les atteſtations ou témoignages ſe couchent tous en Langage, & en Caractéres auſſi particuliers que des chiffres. Il y a ceci de plus que la Lettre de leurs procédures eſt totalement differente de l'autre; de maniére que pour l'apprendre il faut aux Perſans même autant de peine & de longueur qu'à ſavoir lire un Caractére étranger.

[a] C'eſt la coûtume dans tout l'Orient que dans les actes pecuniaires, les billets ſimples, comme les autres, on met après la ſomme que la moitié en eſt tant, & ſouvent on ajoû-

te

te encore que le quart fait tant. Les Perſans diſent que c'eſt pour empêcher la fraude, étant facile d'alterer un mot, ou un chiffre, mais non pluſieurs differens.

[b] Une des 12 années de la periode artificielle dont les Tartares ſe ſervent. J'en ai traité amplement ailleurs.

Le 9. de Decembre il commença de pleuvoir en cette ville. La pluye dura quatre jours de ſuite. Il pleut rarement à *Iſpahan*, même en hyver, mais lorſqu'il pleut c'eſt ſi fort & ſi continuellement que la terre en eſt pénetrée à plus de trois pieds, & c'eſt ce qui l'humecte ſi bien.

Le 23. il fit une autre pluye qui étoit pleine d'orages, & ſi furieuſe, que je n'en ai jamais vû de ſemblable. Elle dura vingt quatre heures, & remplit d'eau toutes les ruës, les logis & les jardins. Elle fit du dommage à une grande quantité de maiſons, & renverſa beaucoup de murailles. Elle groſſit ſi fort le fleuve, que ſe débordant il abattit une partie des édifices du quai; entra dans cette belle allée qui eſt le cours d'*Iſpahan* entre le pont & le bourg de *Julfa*, & y monta à la hauteur de quatre pieds. Les jardins en cet endroit-là en furent inondez, & les maiſons de plaiſance renverſées. Comme tous les murs d'*Iſpahan* ſont de brique de terre, pétrie avec de la paille coupée menu, & ſeichée au ſoleil, il n'y a qu'à mettre l'eau au pied d'un mur pour le faire écrouler. Si elle y eſt ſeulement vingt quatre heures tout ou partie ne manque point de tomber, à moins qu'il ne ſoit fort épais. Le dommage cauſé par cet orage alla à plus de deux millions. Le Roi

ſeul

ſeul en ſouffrit pour cent mille écus. Deux jours après l'eau s'étoit toute écoulée, & deux autres jours après il n'y paroiſſoit plus. Le terrain d'*Iſpahan* boit l'eau comme une éponge. Quatre goutes le détrempent, & un quart d'heure de ſoleil, ou de gelée, le deſſéche entiérement.

Fin du Tome troiſiéme.

Ad 1468373

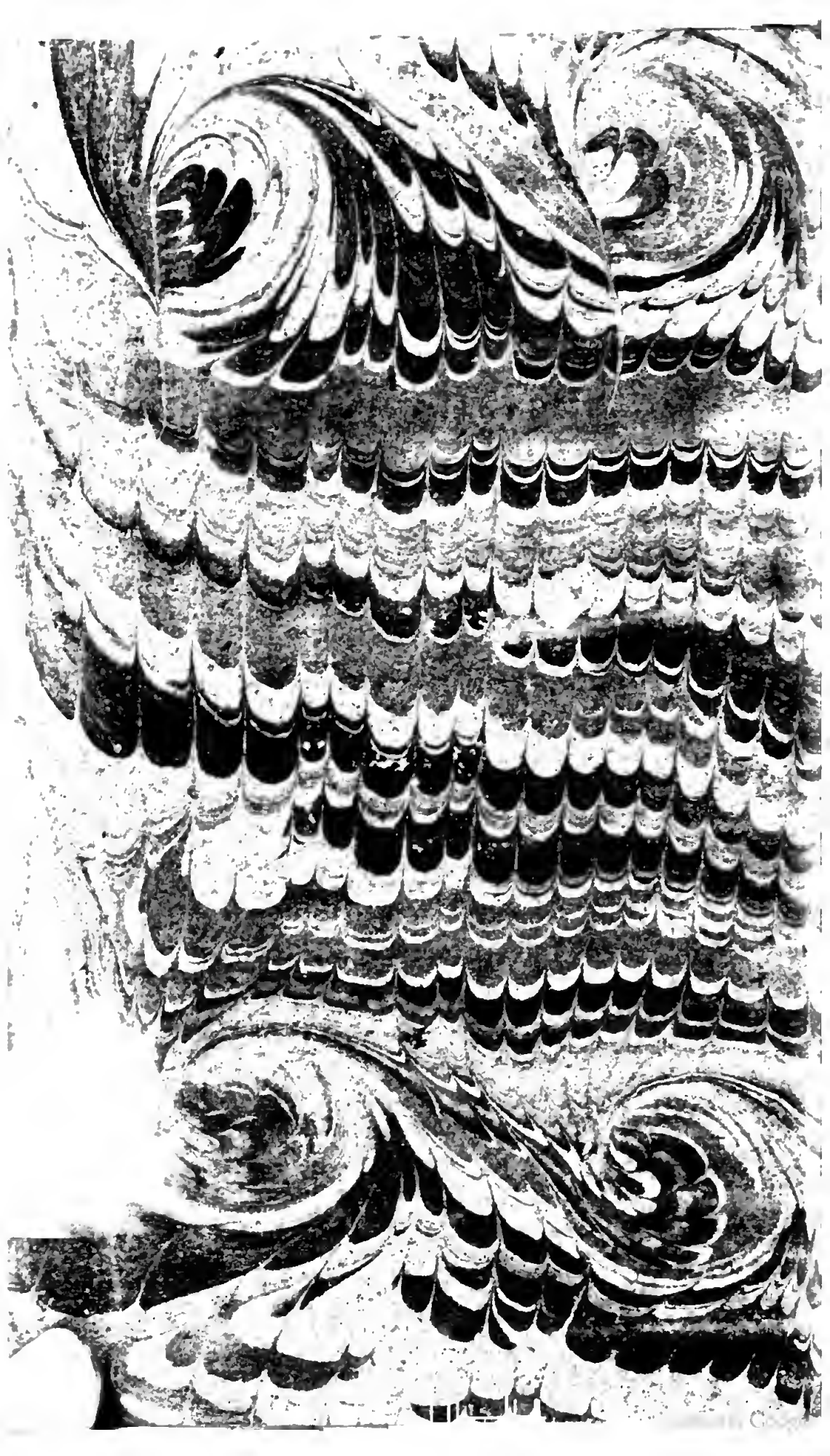

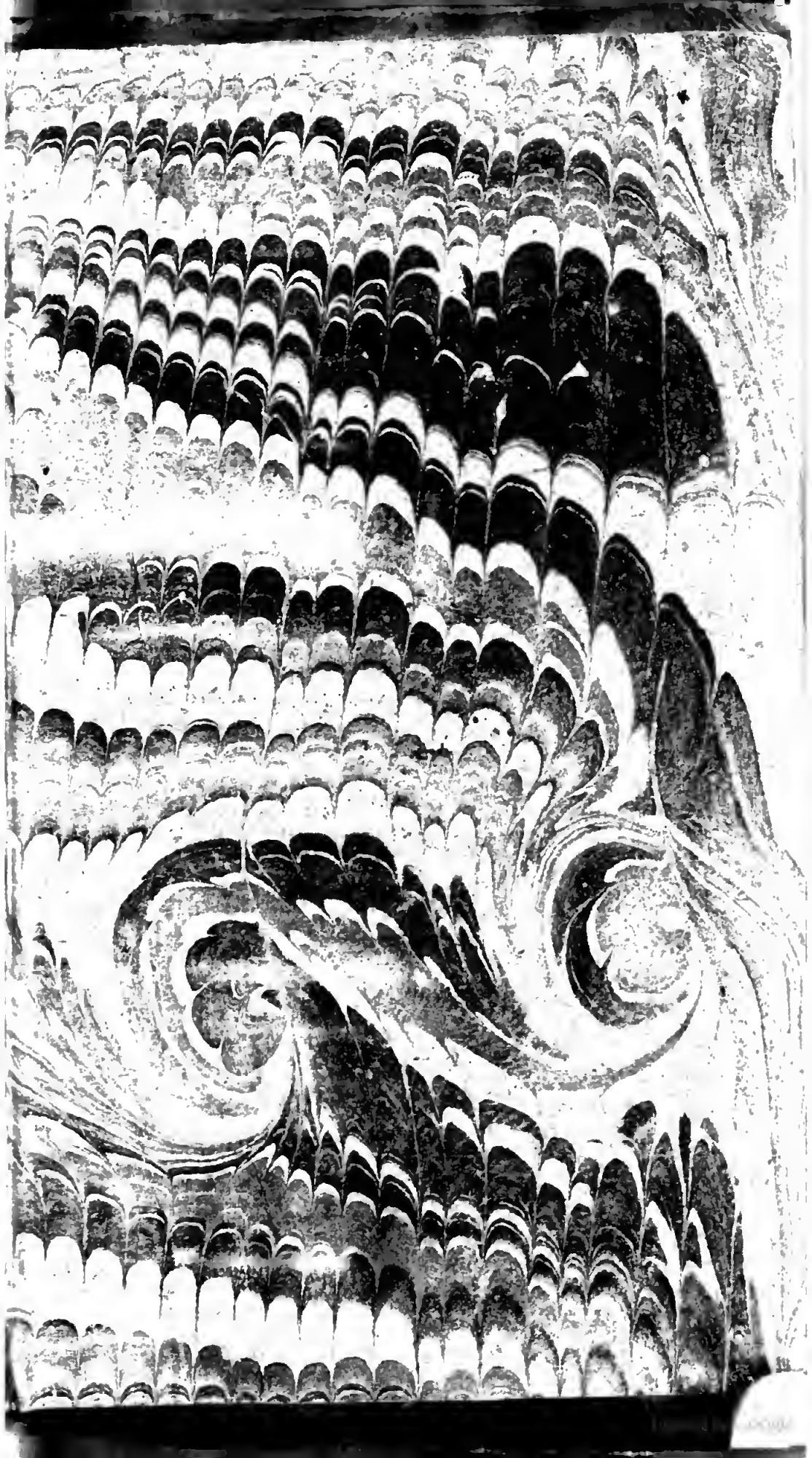

.IXXXVI
C 36